

Marcel FOURNIER

sociologue, département de sociologie, Université de Montréal
directeur de la revue Sociologie et Sociétés.

(1986)

L'ENTRÉE DANS LA MODERNITÉ

Science, culture et société au Québec

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca

Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Marcel Fournier, L'entrée dans la modernité. Science, culture et société au Québec. Montréal : Les Éditions coopératives Albert-Saint-Martin, 1986, 240 pp. [Autorisation accordée par l'auteur le 12 décembre 2002]

M. Marcel Fournier est sociologue à l'Université de Montréal et directeur de la revue Sociologie et Sociétés.

[M. Fournier nous a autorisé à diffuser la totalité de son œuvre publiée au Québec, le 12 décembre 2002]

marcel.fournier@umontreal.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 1^{er} mai 2004 à Chicoutimi, Québec.
Fête des travailleurs.



Table des matières

[Présentation de l'éditeur](#)

[Introduction](#)

Chapitre I: ["Sciences, culture et société au Québec"](#)

- [La modernité, une question de générations ?](#)

[Tableau I](#): Intellectuels, scientifiques et générations

[Tableau II](#): Périodisation du développement de l'activité intellectuelle et scientifique au Québec

- [Dogme et raison](#): le renversement du discours sur la vérité
- [Conversion intellectuelle et reconversion sociale](#): la nouvelle classe moyenne

Chapitre II: Édouard Montpetit et l'université moderne - ou l'échec d'une génération

- [Une première réforme du système d'enseignement supérieur](#)
- [Le projet d'une université moderne sur la montagne](#)

[Tableau I](#): Liste des principaux souscripteurs (5,000\$ et plus) Campagne de souscription pour l'Université de Montréal (1920)

- [La formation d'une nouvelle élite: l'École des sciences sociales](#)

[Tableau II](#): Publications (articles) d'Édouard Montpetit selon le type de revue et la période

[Tableau III](#): Diplômés de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal, 1922-1944

Chapitre III: [Le frère Marie-Victorin et les « petites sciences »](#)

- [Humanités, religion et science](#)
- [La science au service de la nation](#)
- [De l'intérêt de complément à l'intérêt de vocation](#)

[Tableau I](#): Postes occupés par les diplômés de la Faculté des sciences de l'Université de Montréal, 1931-1941

[Tableau II](#): Répartition entre religieux et laïcs des diplômés de la Faculté des sciences de l'Université de Montréal, selon le diplôme obtenu, jusqu'au 1^{er} juillet 1931

- [Des "petites sciences" pour les "petites gens"](#)

[Tableau III](#) : Origine sociale des personnalités recensées dans les “Biographies françaises d’Amérique” (1942), selon la formation universitaire reçue

Chapitre IV: [Le père Lévesque, les sciences sociales et la Révolution tranquille](#)

- [Doctrines sociales de l’Église et conservation sociale](#) : “Dieu est le plus grand des sociologues”

[Tableau I](#) : Origine sociale des diplômés de quelques facultés de l’Université Laval, 1947-1949

- [Hybridation et conception dualiste des sciences sociales](#)

[Tableau II](#) : Premiers diplômés des professeurs de la Faculté des sciences sociales de l’Université Laval

- [Représentations sociales et enjeux politiques](#)

[Tableau III](#) : Dépenses académiques (enseignement et recherche) des Facultés de l’Université Laval de 1935-1936 à 1968-1969

Annexe : [Chronologie des sciences sociales au Québec, 1840-1970](#)

Chapitre V: [Jean-Charles Falardeau, un intellectuel à la rencontre de deux mondes](#)

- [Everett-Cherrington Hughes et l’École de Chicago](#)
- [Jean-Charles Falardeau ou la sociologie comme spécialité](#)
- [De la recherche à la critique sociale](#)

Chapitre VI: [Borduas et les paradoxes de l'art vivant](#)

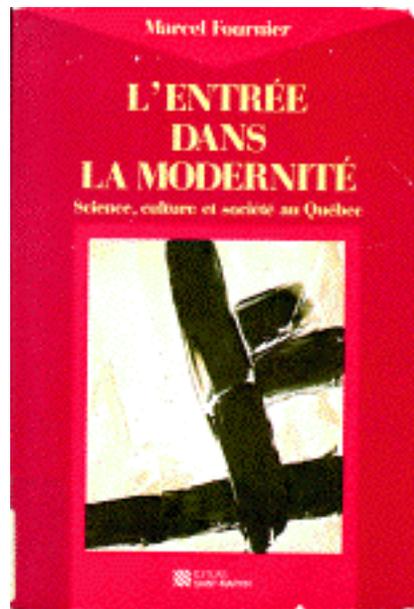
- [Bilan des lectures : le talent contre l'impossibilité historique](#)
- [Position intermédiaire et contradiction : l’École du meuble](#)
- [La querelle de l’art vivant](#) : Borduas et Pellan
- [Le refus global](#) ou l’autonomisation du champ scientifique par la politisation du discours sur l’art

[Conclusion](#)

Marcel Fournier

L'entrée
dans
la modernité

Science, culture, et société au Québec.



Montréal: Les Éditions Albert Saint-Martin,
1986, 240 pp.

Illustration de la couverture : Paul-Émile Borduas, Collection du Musée d'art contemporain, Sans titre (n° 65) (1959?), huile sur toile. Reproduite avec l'aimable autorisation de Mme Gabrielle Borduas.

Présentation de l'auteur et de l'œuvre *(au verso du livre)*

[Retour à la table des matières](#)

Professeur au département de sociologie à l'Université de Montréal et chercheur à l'IQRC, Marcel Fournier est président de la Fédération des associations des professeurs d'universités du Québec. Il est aussi secrétaire de la revue *Sociologie et sociétés*, membre du comité de rédaction de *Recherches sociographiques* et membre fondateur de *Possibles*. Il est l'auteur de *Communisme et anti-communisme au Québec* (Éditions Albert Saint-Martin, 1979). *Entre l'école et l'usine, la formation professionnelle des jeunes travailleurs* (Éditions Albert Saint-Martin, 1980) et *Les générations d'artistes* (IQRC, 1986).

Fruit de recherches menées au cours des dix dernières années, *L'entrée dans la modernité* propose une vision neuve du développement de la vie intellectuelle et scientifique au Québec depuis la fin du 19^e siècle jusqu'à nos jours.

L'auteur présente les itinéraires de grands intellectuels, artistes et scientifiques et analyse leur contribution à l'élaboration de nouvelles disciplines. Leur oeuvre, essentielle à la modernisation du Québec, est inséparable des institutions et des mouvements auxquels ils appartiennent : Édouard Montpetit et l'Université de Montréal, le frère Marie-Victorin et les sciences naturelles, le R.P. Georges-Henri Lévesque, o.p., et les sciences sociales, Jean-Charles Falardeau et la sociologie, Paul-Émile Borduas et les arts visuels. Chacun à sa

manière oppose à la tradition séculaire la compétence, et au sens commun des générations précédentes, la science et le savoir du spécialiste. Des dogmes sont ébranlés, de nouveaux rapports à la réalité et à la nature s'imposent, une nouvelle conception de l'individu et de la société prend forme, remettant en question les vérités et les identités anciennes. Ce faisant, la culture et l'érudition ne sont plus le seul fait du prêtre, du journaliste et du fonctionnaire : de nouvelles figures émergent qui modèlent différemment le statut de l'intellectuel; le professeur d'université, le chercheur et l'artiste créateur trouvent alors leurs places.

La lecture de *L'entrée dans la modernité* est indispensable à tous ceux et celles qui aujourd'hui doutent de la capacité du Québec d'affronter les nouveaux défis. Pour notre petite collectivité, le handicap de son accès tardif à la modernité pourrait se révéler un avantage et lui permettre de devenir "post-moderne" avant les autres. La spécificité du Québec réside moins dans son retard que dans la façon dont s'y est réalisé le changement.

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Hier comme aujourd'hui, la question du progrès soulève les plus vives passions. Des observations de voyageurs étrangers aux 18^e et 19^e siècles aux études empiriques de sociologues et d'ethnologues, un seul et même constat : manifestement nécessaire, l'entrée du Québec dans la modernité apparaît difficile, impossible. Dans cette partie septentrionale du Nouveau-Monde, la modernité est pendant longtemps identifiée au Mal : tantôt à la France « laïque et libre penseuse », tantôt à l'Amérique matérialiste et capitaliste. Il n'y a pas refus du changement, mais celui-ci ne paraît acceptable qu'à la condition de maintenir une fidélité au passé.

Du Canada français, Marshall McLuhan aimait dire qu'il avait dans son histoire franchi deux siècles, passant directement du 17^e au 20^e siècle et qu'en comparaison avec le Canada anglais, qui était demeuré dans le 19^e siècle, il était mieux pourvu pour entrer dans le siècle prochain. Si ce siècle devait être celui du Canada, pourquoi le suivant ne serait-il pas celui du Québec ? C'est la thèse du « privilège du retard historique » : pour la petite collectivité francophone d'Amérique, le handicap de son accès tardif à la modernité, qui apparaît déjà ancienne, pourrait très bien se révéler un avantage et lui permettre de

devenir post-moderne avant toutes les autres. S'il y a « spécificité du Québec », celle-ci réside moins dans son « retard » que dans la façon dont s'est réalisé le changement.

L'histoire de la « modernisation » de la société québécoise est bien connue. Manifeste à partir du milieu du 19^e siècle, ce processus, pour les uns trop rapide et pour les autres trop tardif, implique des changements profonds de l'économie et de l'organisation sociale et politique : industrialisation et urbanisation du territoire, mobilisation-mobilité des populations, différenciation des groupes et des classes et multiplication des conflits sociaux, séparation de l'Église et de l'État, laïcisation des institutions, etc.¹ Tout ne date donc pas de la Révolution tranquille et des années 60. La société québécoise n'a pas un beau matin balancé, selon l'expression de Paul-Émile Borduas, « la tuque et le goupillon » et elle n'est pas, comme par génération spontanée, sortie d'une longue période de léthargie, de la « grande noirceur » pour accéder soudainement à la lumière, à la modernité. En faisant de l'arrivée au pouvoir du Parti libéral du Québec le moment de la rupture entre l'ancien régime et le nouveau, on a rendu la période antérieure immobile, archaïque. L'image qui s'est imposée est celle du « retard », de la « tardiveté ». Certains ont même qualifié le Canada français de « communauté médiévale moderne ».

Cette impression bien ancrée dans les croyances a quelques raisons d'être. Les innovations ont souvent été introduites progressivement, pièce par pièce, au fur et à mesure qu'étaient réunies les conditions de leur réalisation. D'une manière générale, à la guerre frontale, on a préféré la guerre des tranchées, celle des courtes avancées et des petites victoires. Pas de rupture mais une lente évolution sous le signe de l'équilibre, de la mesure et du juste milieu. Le Québec s'est ainsi retrouvé, pour reprendre le titre d'une monographie classique du sociologue américain Everett C. Hughes, à la « rencontre de deux mondes ». Et plus que tout autre moment, les années 30 et 40 semblent avoir constitué une « sorte de zéro entre le passé et l'avenir² » : il y a d'abord la crise économique, des trajectoires sociales brisées, une mise en disponibilité d'individus et de groupes ; ensuite la guerre, une ouverture au monde, une multiplication des communications et un accès à de nouvelles technologies. Du Québec, on dira, avec Jacques Godbout, qu'il a alors deux Têtes à Papineau³ : l'une tournée vers le passé, repliée sur elle-même et fidèle protectrice de la langue, des traditions et du patrimoine; l'autre ouverte sur l'international, préoccupée d'universel et ardente avocate du progrès, de la science et de la démocratie. Cette opposition divise la collectivité francophone, elle

¹ Voir K. McRoberts et D. Postgate, *Développement et modernisation du Québec*, Montréal, Boréal Express, 1984.

² Fernand Dumont, « Vie intellectuelle et société, depuis 1945 », dans Pierre de Grandpré, *Histoire de la littérature française du Québec*, tome 3, Montréal, Beauchemin, 1969, p. 15.

³ Jacques Godbout, *Les têtes à Papineau*, Paris, Le Seuil, 1981.

tiraille ceux-là mêmes qui se sont engagés dans l'action : c'est le conflit du « national » et du « social », de la foi et de la raison, bref la querelle apparemment indépassable des anciens et des modernes. L'enjeu de ce débat est indissociablement intellectuel et politique : l'introduction d'un mode de connaissance scientifique opposé au savoir doctrinal et à la culture lettrée remet en question la légitimité de la culture, du mode de gestion des élites devenues traditionnelles (Église, notables locaux, etc.). Elle invite au changement des mentalités et des institutions, en particulier des institutions scolaires (collège classique, université).

Dans cette querelle, la stratégie des intellectuels est virtuellement une stratégie du « pouvoir spirituel ¹ » qui consiste à opposer le « pouvoir des idées » au pouvoir politique. En ce sens, le savoir qu'ils constituent est plus qu'un discours de légitimation pour la classe dominante, il devient aussi une condition d'exercice de tout pouvoir. Au Québec, peut-être plus qu'ailleurs. Le savoir deviendra un contrepouvoir entre les mains des intellectuels, un moyen de contester les pouvoirs politiques et religieux ; il apparaîtra, dans le même temps, comme leur moyen d'accéder à des positions de pouvoir.

Toute notre histoire nationale ne se résume pas à la seule confrontation qui à la fois oppose et unit le prêtre et l'homme politique. Déjà au tournant du siècle, de nouvelles figures s'imposent : le journaliste et le fonctionnaire occupent l'espace public et, par leur mode d'action indirecte, ils développent de nouveaux rapports à la politique; ils entendent exercer une influence intellectuelle et politique sans s'engager dans l'action politique, ni appartenir à un groupement religieux. Ensuite, avec le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, l'université devient progressivement un centre de plus en plus important de la vie intellectuelle : au clerc-pédagogue se substitue le professeur-chercheur, et l'« homme de lettres » ou l'érudit laisse la place à l'expert. Ceux-là même qui sont apparus comme les « intellectuels de la modernité » se transforment en « spécialistes de la modernisation » et qu'ils soient à l'université, dans la fonction publique ou au service des médias, ils participent au renouvellement des modes de pensée et de gestion du savoir : ils se présentent d'emblée comme les « pères de la Révolution tranquille ». Biaisée, cette vision s'est pourtant répandue et a occulté une bonne partie des réalisations antérieures.

On connaît encore mal quand et comment s'est réalisée au plan culturel l'entrée du Québec dans la modernité : le vaste mouvement dans lequel est entraînée cette société depuis la fin du siècle dernier provoque de profondes modifications des modes de vie et de pensée, il exige une plus grande rationalisation de la gestion des ressources naturelles et humaines et une utilisation

¹ Pierre Thibault, *Savoir et pouvoir, Philosophie thomiste et politique cléricale au XIXe siècle*, Québec, PUL 1972, p. XXVII.

plus systématique des savoirs spécialisés et professionnels. Ici comme ailleurs, le progrès est associé à la professionnalisation des savoirs et au développement de la recherche scientifique, il est le produit de ce qu'on peut appeler *l'effet de science*¹, c'est-à-dire de l'imposition d'une représentation de la nature et de la société qui doit de plus en plus à la connaissance scientifique.

Les études que nous réunissons ici illustrent divers aspects du développement des activités intellectuelles et scientifiques au Québec depuis la fin du 19e siècle et plus particulièrement durant la période décisive de l'entre-deux-guerres : Édouard Montpetit et l'Université de Montréal, le frère Marie-Victorin et les sciences naturelles, le R.P. Georges Lévesque, o.p., et les sciences sociales à l'Université Laval, Jean-Charles Falardeau et la sociologie, Paul-Émile Borduas et les arts visuels². Même si nous mettons en lumière l'action de ces individus, notre perspective est résolument sociologique : leur action s'est exercée dans un contexte qui, par les ressources mobilisées, donna une orientation et une signification particulières à l'économie, à la politique et à la culture. Comme Léon Gérin et Marius Barbeau en sciences sociales au début du siècle, Léon Lortie et Adrien Pouliot en sciences dans les années 20 et 30 et les R.P. Mailloux et Guillemette en sciences humaines dans les années 40, chacun de ces intellectuels et de ces scientifiques a, par les efforts qu'il a déployés pour assurer le développement de nouvelles disciplines et spécialités, contribué à la modernisation de la culture québécoise. Chacun à sa manière a entrevu et développé la spécialisation et la professionnalisation des savoirs. Au nom de la compétence, on opposa à la tradition séculaire, à l'ignorance des générations précédentes, à l'amateurisme et au sens commun, la science et le savoir du spécialiste. Des dogmes ont été ébranlés, de nouveaux rapports à la réalité et à la nature se sont imposés, une nouvelle vision de la société et de l'individu s'est élaborée, remettant en question les vérités et les identités anciennes.

¹ Pierre Bourdieu, *Homo academicus*, Paris, Éd. Minuit, 1984, p. 44.

² Ces études sont des versions profondément modifiées des textes suivants : Marcel Fournier, « Science, culture et société au Québec. L'entrée dans la modernité », dans C. Savary et C. Panaccio, *Les Idéologies et les Stratégies de la raison*, Montréal, Hurtubise HMH, 1984, pp. 213-236 ; Marcel Fournier, « Édouard Montpetit et l'université moderne ou l'échec d'une génération », *Revue d'histoire d'Amérique française*, vol. 36, n° 1, 1982, pp. 5-30 ; Marcel Fournier, Louis Maheu et Francine Descarries-Bélanger, « Le Frère Marie-Victorin et les petites sciences », *Recherches sociographiques*, vol. XX, n° 1, janvier-avril 1979, p. 39 ; Marcel Fournier, « L'institutionnalisation des sciences sociales au Québec », *Sociologie et Sociétés*, vol. V, n° 1, pp. 28-57 ; Marcel Fournier, « Jean-Charles Falardeau et le développement de la sociologie universitaire au Québec », *Recherches sociographiques*, vol. XXIII, n° 3, septembre-décembre 1982, pp. 361-387 ; Fournier, Marcel et Robert Laplante, « Borduas et l'automatisme : les paradoxes de l'art vivant », *Possibles*, vol. 1, n° été 1977, pp. 127-165. Que tous ceux et celles qui, d'une manière ou d'une autre ont été associés à la réalisation de ces études, soient remerciés : en particulier Francine Descarries-Bélanger, Robert Laplante, Louis Maheu et Claudette Richard. Nous avons aussi bénéficié pour certaines étapes de ces recherches de l'appui financier du CRSH et de la FCAR.

Pour le Québec francophone, le défi du changement est d'autant plus grand qu'il veut devenir moderne tout en conservant sa culture, c'est-à-dire qu'il souhaite adopter de nouveaux modes de vie et maîtriser de nouveaux savoirs sans pour autant s'angliciser ou s'américaniser. Que d'efforts, même de la part des modernes, pour mettre en valeur la culture paysanne et défendre la foi chrétienne ! Que de discours pour dénoncer les dangers de l'américanisation ! Pour sa part, la nouvelle génération d'intellectuels et de scientifiques ne renonce ni à son ancienne philosophie (thomiste) ni à son ancienne culture générale (gréco-latine) et si elle s'est faite le défenseur de la rationalité scientifique, elle n'abandonne pas pour autant ses convictions religieuses. Quant à ceux qui, les premiers quittent les sentiers battus pour développer de nouvelles disciplines et spécialités, ils sont eux-mêmes souvent des membres du clergé ou de communautés religieuses. Le changement s'effectue par osmose complexes, transferts d'influences, déplacements de pouvoirs. Le risque est grand pour tous ceux qui, « agents de changement », s'obligent aux pires compromis. « Nombreux, remarquait Borduas dans ses *Projections libérantes*, ceux à l'attitude ambivalente. Ils font la part de Dieu, la part du diable ¹. » Et même pour celui qui veut « détruire les malentendus », il n'est pas facile d'« ordonner dans l'unité les éléments contradictoires ». D'où cette impression persistante d'immobilisme : seule l'effervescence est retardée mais pas le changement.

Au plan politique, le refus de solutions radicales conduit à renvoyer dos à dos le libéralisme capitaliste et le communisme totalitaire pour privilégier une troisième voie qui prend ici la forme du coopératisme et pour un moment, celui du corporatisme : le Québec espère développer une économie mixte et devenir une société où les écarts entre individus et groupes ne seraient pas trop grands et où la réussite dépendrait du mérite (et des connaissances acquises). Pour une collectivité démunie en capitaux politiques, la stratégie de développement ne peut être que collective et basée sur le « culte de la compétence » (formation scolaire, spécialisation, recherche, etc.). « Nous ne bâtissons rien de solide que sur la connaissance », affirme Édouard Montpetit; « Le salut [de la nation] passe par la science », précise le frère Marie-Victorin. Et si la destinée du peuple s'est au 19^e siècle jouée dans l'enceinte parlementaire, pourquoi ne se jouerait-elle pas, comme le pensait Jean Désy, un élève et un disciple de Montpetit, à l'Université ?

Pour une société dépendante ou un groupe ethnique minorisé, l'importance du savoir est d'autant plus grande qu'en plus de constituer un moyen d'épanouissement personnel et une voie privilégiée d'accès à des positions supérieures, il apparaît comme un outil de développement collectif. Aux pouvoirs des armes et de l'argent, que peut-on opposer d'autre que celui de la

¹ Paul-Émile, Borduas, *Projections libérantes*, Montréal, Mytra-Mythe Éditeur, 1949, p. 38.

culture et de l'intelligence ? Associée à la recherche d'une troisième voie en politique, alimentée par la vision utopiste d'un avenir où l'univers serait dominé par la rationalité et par la technique et où la gestion serait confiée à une « élite de la pensée », la volonté d'introduire la connaissance comme « troisième force » entre le capital et le travail exprime le mouvement qui, dans la société québécoise, pousse à la formation de groupes intermédiaires - ces fameuses classes moyennes - en même temps que se constitue un milieu intellectuel et scientifique plus autonome. Par une sorte d'alchimie sociale, la mobilité d'une nouvelle génération de jeunes formés à l'université s'articule à la mobilisation politique contre les élites devenues traditionnelles pour assurer le renouvellement de la culture savante. La science acquiert une plus grande place et ceux qui la détiennent, un statut social plus élevé et plus de pouvoir. Paul-Émile Borduas sera l'un des rares à s'en inquiéter : « Notre raison permet l'envahissement du monde, écrit-il dans le Refus global, mais d'un monde où nous avons perdu notre unité. »

Chapitre I

“Science, culture et société au Québec”

[Retour à la table des matières](#)

Si ce n'est d'avoir contribué en arts et en sciences au développement culturel du Québec entre 1920 et 1950, rien ne semble, au premier abord, commun à des intellectuels aussi différents que les R.P. Lévesque et Mailloux, o.p., le frère Marie-Victorin, l'économiste Esdras Minville, le scientifique Adrien Pouliot, le sociologue Jean-Charles Falardeau et le peintre Paul-Émile Borduas. Non seulement les disciplines dans lesquelles ils oeuvrent sont différentes mais les positions politiques et idéologiques qu'ils adoptent sont souvent diverses, voire même opposées : les uns demeurent très liés à l'Église, les autres prennent une distance, parfois très grande, à l'égard de la religion, certains sont ouvertement nationalistes, les autres s'engagent dans la défense du fédéralisme. Mais au-delà de leurs divergences idéologiques et de leurs différences sociales, ces intellectuels se rejoignent dans les efforts qu'ils ont déployés pour assurer le développement de nouvelles disciplines intellectuelles et scientifiques et, plus fondamentalement, pour imposer un nouveau rapport à la culture. La culture demeure toujours le signe de distinction sociale

d'une classe supérieure, mais elle tend à devenir un instrument de connaissance que manipulent des « professionnels de la culture ».

Pour rendre compte des changements qui, au plan intellectuel, se produisent au Québec entre 1920 et 1950, l'on peut évidemment prendre en considération les influences intellectuelles externes, et l'introduction de nouvelles technologies ; mais la réception de ces « influences » ne trouve localement ses conditions de possibilité que dans une conjoncture sociale, politique et économique qui, tout en rendant nécessaires ces changements culturels, rend disponibles ceux-là même qui vont les opérer. En d'autres termes, le poids des variables structurelles se conjugue à celui des variables individuelles (caractéristiques sociales et scolaires des intellectuels) pour réunir, le temps d'une génération, les conditions d'importantes innovations culturelles.

À plus d'un égard, l'étude que Carl E. Schorske consacre à l'Autriche de la fin du 19^e siècle est exemplaire ¹ et révèle une situation analogue. On assiste en 1890 à une désintégration de la culture morale et esthétique dominante et à la naissance du « modernisme qui prend alors la forme d'un *reshuffling of the self* » (la reformulation de l'être). La coïncidence de ces transformations avec les divers événements politiques et sociaux que traverse l'Autriche - échec du libéralisme classique, émergence rapide de mouvements antisémite, cléricale ou socialiste, etc., - serait factice si les uns (culturels) et les autres (politiques) n'étaient reliés par l'expérience qu'en ont une même génération d'intellectuels : les « jeunes révoltés » sont en effet les « enfants d'une culture libérale vaincue ». Confrontés aux mêmes expériences culturelles, sociales et politiques, ces intellectuels de la fin du siècle opèrent une « sorte de révolte oedipienne collective » qui se manifeste dans un refus à !a fois de l'autorité de leur père et de la légitimité de la culture libérale traditionnelle. Centrée sur l'homme rationnel, cette culture affirme que la domination scientifique de la nature et le contrôle moral de soi sont les conditions de création de la « bonne vie » et de la « bonne société »; son rejet conduira au développement d'une préoccupation nouvelle pour sa propre vie psychique allant jusqu'au narcissisme.

Prenant pour objet une période très fertile en innovations culturelles - Freud en psychanalyse, Hosmannsthal en littérature, Klimt en arts plastiques, Schoenberg en musique - Schorske fournit une illustration de l'« effet de génération », c'est-à-dire du poids qu'exerce sur un groupe d'intellectuels un « espace temporel et social commun ». S'inspirant largement des travaux de cet historien, David S. Luft poursuivra cette étude pour la « génération de 1905 » - et en particulier pour Robert Musil ² - génération née dans un vacuum moral, et qui cherche une manière de vivre dans une société de masse,

¹ Carl E. Schorske, *Fin-de-siècle Vienna, Politics and Culture*, New York, Vintage Books, 1981, p. 376.

² David S. Luft, *Robert Musil and the Crisis of European Culture, 1880-1942*, Berkeley, University of California Press, 1980, p. 323.

industrielle et pluraliste. Conscients de la fragilité de la civilisation humaine et de l'incertitude de la connaissance, ces intellectuels, qui refusent toute forme de dogmatisme, cherchent de nouvelles valeurs positives dans l'inconscient, la sexualité et le rêve. Même si le concept de génération ne permet aucune précision mathématique, Luft l'utilise pour rendre compte de l'expérience commune qu'un groupe d'intellectuels a des problèmes sociaux et politiques (Première Guerre mondiale et fascisme) et d'une culture savante (impact de la science et des écrits de Nietzsche, absence de philosophie cohérente, etc.). Le recours à ce concept apparaît d'autant plus justifié qu'il est central à l'expérience et au sentiment d'identité de Musil lui-même, qui voulait « penser à travers l'expérience spirituelle de sa génération ».

La modernité, une question de générations ?

[Retour à la table des matières](#)

Au Québec comme ailleurs, les intellectuels participent de la culture de leur époque : formés dans les mêmes institutions scolaires, initiés aux mêmes textes et auteurs, ceux-ci ont la même familiarité avec un ensemble de savoirs, la même sensibilité à un ensemble de problèmes et développent, grâce à divers exercices scolaires, les mêmes habiletés intellectuelles. Bref, ils sont dotés d'un programme homogène de perception, de pensée et d'action qui leur confère une « parenté d'esprit ». Cette parenté n'est pas seulement morale ou idéologique, elle est aussi et surtout logique, les intellectuels d'une même génération tendant, surtout lorsqu'ils ont suivi les mêmes itinéraires sociaux, à maîtriser un corps commun de catégories de pensée ¹ Il y a donc un « effet de génération ». Sous le seul rapport à la modernité les différences d'âge ne sont pas toujours des plus significatives, mais la prise en considération de cette variable (date de naissance) permet d'effectuer un premier découpage au sein même de la population des intellectuels et des scientifiques qui rétrospectivement apparaissent liés au mouvement de modernisation de la culture québécoise.

¹ Pierre Bourdieu, « Systèmes d'enseignement et système de pensée », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. XIX, n° 3, 1967, pp. 367-388.

Tableau 1
Intellectuels, scientifiques et générations

Né avant 1880

Errol Bouchette (1863-1912)	Essayiste et romancier, né à Québec. Études en notariat. Fonctionnaire au gouvernement fédéral. Auteur de l'essai <i>Emparons-nous de l'industrie</i> (1901).
Léon Gérin (1863-1951)	Sociologue et historien, fils de l'écrivain Antoine Gérin-Lajoie. Études en droit et séjour d'études (sciences sociales) à Paris. Fonctionnaire au gouvernement fédéral. Auteur du <i>Type économique et social des Canadiens</i> (1937).

Né entre 1880 et 1890

Édouard Montpetit (1881-1951)	Économiste, fils de l'écrivain A. Montpetit. Études en droit et séjour d'études à l'École des sciences politiques de Paris. Secrétaire de l'Université de Montréal et directeur fondateur de l'École des sciences sociales, politiques et économiques de l'Université de Montréal. Auteur des essais, <i>La Conquête économique</i> (1938-1942, 3 vol.).
Frère Marie-Victorin (1885-1944)	Botaniste, né à Kingsey Falls, fils d'un commerçant. Études à l'Académie commerciale de Québec et au noviciat des Frères des Écoles chrétiennes. Professeur au Collège de Longueuil et, à partir de 1920, à l'Université de Montréal. Fondateur du Jardin botanique de Montréal, animateur de l'ACFAS et auteur de <i>La Flore laurentienne</i> (1935).

Né en 1890 et 1900

Esdras Minville (1896-1975)	Économiste, fils de cultivateur-pêcheur, né à Grande-Vallée. Études à l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal. Professeur aux HEC et doyen de la Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal. Auteur-éditeur de <i>Notre milieu</i> , aperçu général sur la province de Québec (1943).
Adrien Pouliot (1896-1980)	Mathématicien, fils de pilote, né à l'Île d'Orléans. Études à l'École polytechnique de Montréal, à la Sorbonne et à l'Université de Chicago. Professeur et doyen de la Faculté des sciences de l'Université Laval.

Né entre 1900-1910

R.P. Georges-Henri Lévesque, o.p. (1903-2000)	Fils de chef de gare. Né à Roberval. Études de philosophie et de théologie au Scolasticat d'Ottawa et de sciences sociales à l'Université de Lille. Professeur et directeur de l'École des sciences sociales de l'Université Laval.
Paul-Émile Borduas (1905-1960)	Peintre, fils d'artisan-menuisier, né à St-Hilaire. Études à l'École des beaux-arts de Montréal et séjour d'études en art sacré à Paris. Professeur à l'École du meuble de Montréal (1937-1948) et auteur de <i>Re fus global</i> (1948).

Tableau 1
Intellectuels, scientifiques et générations

François Hertel (1905-1985)	Écrivain né à Rivière-Ouelle. Études en théologie à Rome. Jésuite et professeur au collège Jean-de-Brébeuf. Auteur du roman <i>Le Beau Risque</i> (1940) et de l'essai <i>Pour un ordre personnaliste</i> (1942).
Jacques Rousseau (1905-1970)	Botaniste et ethnologue, fils d'ingénieur, né à Saint-Lambert. Études à l'Université de Montréal et à l'Université Cornell. Professeur à l'Université de Montréal, sous-directeur du Jardin botanique de Montréal et directeur du Musée de l'Homme d'Ottawa. Auteur de l'essai <i>L'Hérédité de l'homme</i> (1945).
Né entre 1910-1920	
Jean Charles Falardeau (1914-1989)	Sociologue, fils d'un cadre moyen d'une entreprise commerciale, né à Québec. Études en sciences sociales à l'Université Laval et à l'Université de Chicago. Professeur de sociologie à l'Université Laval et codirecteur de la revue <i>Recherches sociographiques</i> . Auteur-éditeur des <i>Essais sur le Québec contemporain</i> (1953).
Marcel Rioux (1919-1992)	Sociologue, fils de marchand général, né à Amqui. Études en philosophie à Ottawa et en sciences sociales à Paris. Anthropologue au Musée de l'Homme d'Ottawa (1947-1959) et professeur de sociologie à l'Université de Montréal. Auteur de <i>Belle-Anse</i> (1957) et de <i>La Question du Québec</i> (1969).

En raison même du développement des arts, des lettres et des sciences dans les années d'après-guerre, le nombre d'intellectuels et de scientifiques nés entre 1910 et 1920 est très élevé : on retrouve aussi le journaliste André Laurendeau (né en 1912), l'économiste Maurice Lamontagne (né en 1917), les écrivains Robert Charbonneau (né en 1911) et Robert Élie (né en 1915), les historiens Guy Frégault (né en 1918) et Albert Faucher (né en 1915), etc.

Ce premier découpage demeure fragile : la division d'un groupe intellectuel ou d'un corps scientifique est souvent fonction moins de l'âge comme tel que des différences opposant des générations d'intellectuels ou de scientifiques. Cette division, qui repose sur l'« âge professionnel », reflète des variations dans les conditions d'accès et de réussite à une carrière intellectuelle ou scientifique. Le poids de la conjoncture pendant laquelle un intellectuel ou un scientifique entreprend sa carrière (date d'obtention du dernier diplôme universitaire, date d'accès à un premier emploi) est indéniable : chaque période confronte les intellectuels et les scientifiques à des enjeux socio-politiques spécifiques, leur impose des contraintes institutionnelles particulières et leur fournit des « chances » différentes (ressources financières et humaines, conditions de travail, etc.).

En regard de ces conditions, on reconnaît habituellement qu'une rupture importante, déterminante s'opère au lendemain de la Seconde Guerre mondiale ¹ même si le processus de «modernisation» s'est déroulé sur plusieurs décennies et a pris, selon l'expression du sociologue américain Everett-C. Hughes, la forme de la «rencontre des deux mondes». Pour sa part, Raymond Duchesne distingue, dans son étude *La Science et le Pouvoir au Québec, 1920-1965* ² quatre périodes, dont les points de repère importants sont d'ordre politique : l'époque des fondations (1920-1935), le «vire d'un temps nouveau» (1946-1951), autour de la Commission Tremblay (1952-1959) et la Révolution tranquille (1960-1965). Cette périodisation diffère quelque peu de celle que nous avons élaborée et qui distingue deux périodes principales : 1) une période des «pionniers» caractérisée par la lutte pour l'acquisition d'une légitimité culturelle pour l'activité scientifique et par la mise sur pied des institutions ou «fondations», et 2) une période dite de la «science académique» (et des savoirs professionnels) définie par la concentration de l'activité scientifique dans les milieux universitaires ³. Pour la plupart des disciplines scientifiques, le passage de l'une à l'autre s'est effectué au lendemain de la Seconde Guerre mondiale (entre 1945 et 1950).

Le passage d'une phase à l'autre ne s'opère pas «du jour au lendemain» et se caractérise par un ensemble de tensions résultant de la «rencontre de la tradition et de la modernité». Même s'il n'est pas facile de déterminer les frontières exactes d'une période, on peut se référer à quelques événements qui ont acquis une dimension symbolique : par exemple, la création en 1920 de l'Université de Montréal (qui devient alors indépendante de l'Université Laval) et la mise sur pied cette même année d'une Faculté des sciences et aussi l'ouverture en 1943 des nouveaux édifices de l'Université de Montréal sur la montagne. Pour établir la fin de cette période de transition, on peut aussi se référer à un événement auquel Raymond Duchesne accorde une grande importance à savoir, en 1952, la mise sur pied de la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels que préside le juge Thomas Tremblay. Cette commission demandée par le gouvernement provincial dirigé alors par Maurice Duplessis coïncide avec une «crise universitaire» au sujet de l'intervention du gouvernement fédéral (subventions) dans le financement des activités universitaires. Quelques années auparavant (1949), le gouvernement fédéral a créé une Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada et en a confié la présidence et la vice-

¹ Cyprien Ouellet, *La Vie des sciences au Canada français*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1964.

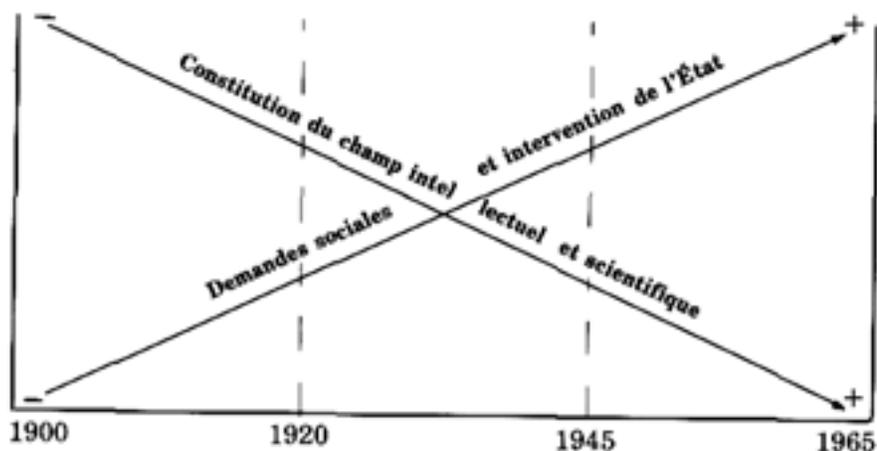
² Raymond Duchesne, *La Science et le Pouvoir au Québec, 1920-1965*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1978.

³ Pour une présentation de ces deux phases ou conjonctures et du passage de l'une à l'autre, voir Marcel Fournier et Louis Maheu, «Nationalisme et nationalisation du champ scientifique québécois», *Sociologie et Sociétés*, vol. 7, n° 2, novembre 1975, pp. 5-33 voir également ci-dessous «Le frère Marie-Victorin et les "petites sciences"», p. 76 ss.

présidence à M. Massey et au R.P. Georges-Henri Lévesque. À ces deux moments, la vigueur des débats qui opposent nationalistes et fédéralistes permet de constater l'importance sociale et politique qu'ont prise l'université et la science. Le tableau qui suit veut illustrer le développement croissant de l'activité intellectuelle et scientifique, et ainsi offrir une vue d'ensemble sur les enjeux de la situation de cette époque.

Construit autour de deux axes principaux (constitution d'un champ scientifique/accroissement des demandes sociales et intervention de l'État), ce schéma risque de donner une représentation simplifiée du développement de l'activité intellectuelle et scientifique au Québec, mais il offre l'avantage de dégager les caractéristiques de chacune des périodes. Pensons aux intellectuels et aux scientifiques qui ont entrepris leur carrière à la fin du 19e siècle et au tout début du 20e : ce sont des « amateurs » et chacun dans sa discipline joue le rôle de « précurseur ».

Tableau 2
Périodisation du développement de l'activité intellectuelle et scientifique au Québec



- 1862 Le Naturaliste canadien
- 1871 École Polytechnique de Montréal
- 1882 Société royale du Canada
- 1910 École forestière, Université Laval
- 1920 Université de Montréal
- 1924 Institut scientifique franco-canadien
- 1933 Premier congrès ACFAS
- 1939 Jardin botanique de Montréal
- 1943 Université de Montréal sur la montagne
- 1947 Commission Massey
- 1952 Commission Tremblay
- 1954 Université de Sherbrooke
- 1961 Commission Parent

Science des amateurs et des pionniers**Science académique****Conditions d'exercice de l'activité intellectuelle et scientifique**

- Formation générale en droit, médecine, théologie et philosophie. Séjour en Europe.
- Formation universitaire en sciences sociales. Études supérieures aux États-Unis.

Conditions d'exercice de l'activité intellectuelle et scientifique

- Absence de postes permanents dans l'enseignement universitaire et la recherche.
- Carrière dans l'enseignement universitaire.
- Cumul de charges d'enseignement.
- Nouveaux secteurs d'emplois : journalisme et fonction publique.
- Lieux de travail : cabinet, bibliothèque et salon. Conférences publiques (Institut scientifique franco-canadien).
- Laboratoire ou travail sur le terrain (enquêtes, etc.).
- Colloques scientifiques (ACFAS).

Pratiques intellectuelles et style de vie

- Dilettantisme et culture lettrée (lecture et exégèse de livres)
- Recherche systématique à caractère empirique. Recours à la statistique.
- Rédaction d'essais, de manuels scolaires et d'articles pour revues de culture générale (Revue Canadienne, Revue Trimestrielle Canadienne).
- Obtention de subventions.
- Manifestation de préoccupations littéraires, politiques et religieuses.
- Revues savantes ou scientifiques
- Compétence technique et neutralité.

Culture humaniste et bon goût***Culture du professionnalisme***

Âgés d'une vingtaine d'années à la toute fin du 19^e siècle, ces intellectuels entreprennent leur carrière dans une période de prospérité économique (1896-1929) suscitée par la mise en valeur de l'Ouest canadien, la construction ferroviaire et la poussée industrielle du Canada central, et marquée, au plan politique, par l'accession de Wilfrid Laurier, chef du Parti libéral, au poste de Premier ministre du Canada (1896-1911). D'idéologie libérale et eux-mêmes employés de la fonction publique fédérale, les Bouchette et Gérin apparaissent comme les premiers « intellectuels » canadiens-français qui, en dehors ou au-delà de toute partisanerie politique et de toute affiliation religieuse, entendent réfléchir sur le « destin du Canada français » au moment de son entrée dans la modernité. Souvent isolés, ces intellectuels se sont initiés en autodidactes à de nouvelles disciplines (sociologie, économie politique, botanique) sans rompre

avec leur identité professionnelle première; ils poursuivent souvent leurs recherches en « amateurs » sans véritable support institutionnel et social. Cette génération trouve son expression artistique dans l'oeuvre du peintre paysagiste Suzor Côté (1869-1939): fils de notaire, né à Arthabaska, celui-ci jouit de la « protection » du Premier ministre lui-même, acquiert rapidement une grande visibilité (expositions à Paris, contrats pour les édifices gouvernementaux), et parvient à « vivre de son art » tout en réalisant une oeuvre personnelle.

La génération suivante, celle d'Édouard Montpetit et du frère Marie-Victorin, est aussi celle du pédagogue-administrateur Victor Doré (né en 1880), de l'anthropologue Marius Barbeau (1883-1967), de Mgr Olivier Maurault (1882-1968), recteur de l'Université de Montréal, et de Mgr Alexandre Vachon (né en 1885), professeur de chimie à l'Université Laval. Tout comme la génération précédente, celle-ci en est une de « pionniers », mais l'action qu'elle exerce se déploie à un niveau institutionnel. Animée par le « culte de la compétence », cette génération dont plusieurs membres ont été formés en Europe - pensons aux anciens d'Europe et à leur revue *Opinions* - multiplie, de concert avec le gouvernement libéral provincial dirigé par Lomer Gouin, les efforts pour doter le Québec francophone d'un ensemble d'institutions scolaires spécialisées tant au niveau secondaire qu'universitaire : écoles techniques, École des beaux-arts à Québec et à Montréal, facultés de sciences et de commerce dans les universités francophones, etc. Le projet d'une université moderne, à la fois francophone et catholique, sur la montagne symbolise et concrétise les ambitions de cette génération d'intellectuels¹. À ce projet, se greffera tout naturellement celui du Jardin botanique qui sera l'oeuvre d'un scientifique, le frère Marie-Victorin : par la réunion et la classification de milliers de plantes, cette institution, qui relève à la fois du jardin et du laboratoire, exprime bien le contrôle que l'homme entend avoir sur la nature par l'accumulation de connaissances scientifiques.

Peut-être plus que tout autre intellectuel ou scientifique, le frère Marie-Victorin, qui entreprend sa carrière universitaire en 1920, réunit, non seulement dans ses activités mais aussi dans sa personnalité, les caractéristiques et aussi les ambiguïtés de ceux qui participent au mouvement de modernisation du savoir. De formation qui s'apparente à celle de l'amateur, celui-ci occupe un poste et exerce des activités qui relèvent du spécialiste ; même s'il établit des relations étroites avec des chercheurs anglo-saxons, canadiens et américains, il demeure lié au mouvement nationaliste canadien-français (par exemple, l'Association catholique de la jeunesse canadienne) et réalise, par sa *Flore laurentienne* (1937), une oeuvre scientifique qui a aussi une portée politique (identification des caractéristiques « naturelles » propres au territoire qu'occupent les Canadiens français, utilisation du terme « Laurentie »); enfin

¹ Voir ci-dessous « Édouard Montpetit et l'université moderne -ou l'échec d'un génération », p. 47 ss.

la multiplication de ses activités scientifiques ne remet pas en question ses engagements religieux, sa foi, « l'oratoire » pouvant être concilié, selon son expression, avec le « laboratoire ». Et « l'œuvre de sa vie », le Jardin botanique de Montréal, construit en pleine période de crise économique, exprime bien le double rapport que l'on continue d'entretenir avec la nature et avec la science. Cette institution est indissociablement un lieu de recherche pour les chercheurs, un lieu de vulgarisation pour les amateurs et un lieu de loisir pour le public.

La génération des « élèves » d'Édouard Montpetit et des « disciples » du frère Marie-Victorin entrera en scène entre 1920 et 1945, plus précisément pendant la période qui va de la crise économique à la Seconde Guerre mondiale. Impliquée directement dans un même processus de « modernisation » des pratiques et des institutions culturelles, cette génération d'intellectuels, dont un grand nombre sont universitaires, contribuera à ce qu'on peut appeler la « professionnalisation » de la culture, c'est-à-dire à la constitution d'un corps de spécialistes qui, formés dans des institutions universitaires, exercent un contrôle de plus en plus complet et autonome sur la production et l'évaluation des oeuvres culturelles. L'une des conditions d'un tel professionnalisme sera « la réunion, dans une même structure, à savoir l'université, de la production des connaissances et de la formation des professionnels ¹ ».

Tout autant sinon plus qu'une réorientation idéologique (défense du progrès, de l'industrie, de la ville), l'entrée dans la modernité renvoie donc plus fondamentalement à une modification du rapport à la réalité. Ce changement correspond à une découverte de la réalité (empirisme) et plus exactement à l'introduction-généralisation de la technique en tant que « méthode rationnelle » (en vue d'une fin) de connaissance et de maîtrise de cette réalité, physique ou humaine. La technique, l'instrument ou la méthode acquiert une telle importance qu'elle tend à se substituer à la finalité elle-même : l'action se veut instrumentale, la conduite « raisonnable », la politique fonctionnelle.

En art, cette réorientation prend, en plus de l'introduction de thèmes urbains, deux formes : d'une part, une préoccupation pour un art appliqué (l'architecture et la décoration, le dessin publicitaire et le design) et pour son insertion dans la société actuelle (*Modern Style*), d'autre part, et d'une façon plus significative, une préoccupation pour la *méthode elle-même* au dépens de l'objet produit. Sur ce plan, les *Projections libérantes* de Borduas seront capitales. Contre la tradition, ce discours pédagogique est l'affirmation d'une méthode, celle de l'automatisme, comme mode de connaissance et d'expression de la réalité intérieure.

¹ M. Sarfati-Larson, *The Rise of Professionalism, a Sociological Analysis*, Berkeley, University of California Press, 1977, p. 17.

***Dogme et raison :
le renversement du discours sur la vérité***

[Retour à la table des matières](#)

Pour caractériser les intellectuels et les scientifiques qui participent activement, entre les années 20 et 50, au développement culturel du Québec, l'on ne retient habituellement que la dimension idéologique : leur « progressisme » et leur « modernisme ». Tous apparaissent, à un titre ou à un autre, comme des « pères de la Révolution tranquille ». Mais plus fondamentalement et au-delà de leurs différences et de leurs divergences politiques et intellectuelles, ceux qui seront les maîtres d'œuvre de la modernisation de l'école et de la culture, partagent et cherchent à imposer un même et nouveau *rapport à la réalité*. Pour ces intellectuels et universitaires, la recherche de solutions aux divers problèmes pratiques ne peut reposer sur la seule tradition ou sur la doctrine, elle nécessite l'acquisition d'une connaissance exacte, celle que fournit soit l'expérimentation soit la collecte de données objectives. Au livre et à l'exégèse des textes viennent alors s'ajouter, à la fois comme voies d'accès à la connaissance et comme outils pédagogiques, le laboratoire et le « travail sur le terrain » : au lettré qui oeuvre dans son cabinet ou dans une bibliothèque, on substitue, en tant qu'image du savant, le naturaliste qui collecte lui-même divers spécimens de plantes et le chimiste qui manipule dans son laboratoire de nombreuses éprouvettes. En médecine et en agronomie, la formation universitaire fait alors une place plus grande à la diffusion des connaissances scientifiques : la réorganisation de la Faculté de médecine à l'Université de Montréal au début des années 20 exige la mise sur pied d'une Faculté des sciences. Toutefois, même si ces institutions universitaires francophones se dotent de laboratoires et d'équipement scientifique, la recherche biomédicale demeure, jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, embryonnaire : l'un des premiers instituts de recherche dans ce secteur, l'Institut du cancer de Montréal, date de 1947 et est l'œuvre d'un professeur d'université, le docteur Cantero et d'un praticien, le docteur Louis-Charles Simard. Même si ce centre de recherche a lieu à l'hôpital Notre-Dame, sa création signifie un déplacement dans le mode et le lieu d'acquisition des connaissances médicales : de la chambre d'hôpital ou la salle d'opération, au laboratoire ; de l'expérience accumulée tout au long d'une carrière médicale à l'expérience selon les exigences et les normes des milieux scientifiques ; du seul stéthoscope au

microscope ¹ La médecine demeure un « art » mais pour maintenir et accroître sa légitimité, elle doit désormais se doter des attributs de la science.

En sciences sociales, en sciences humaines ² et aussi en pédagogie, un déplacement similaire s'effectue : la valeur d'une action politique ou pédagogique ne repose plus sur le seul respect de principes doctrinaux, elle doit aussi tenir compte de la réalité elle-même, celle de la société ou celle de l'individu. Les premières activités de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, qui reprend à son compte le slogan de Léon Gérin « Du positif, du positif ! », sont des enquêtes empiriques : enquête sur le logement à Québec, étude du réseau routier québécois, etc. La Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal s'engagera dans la même voie, à Édouard Montpetit, brillant conférencier et fin causeur, succède Esdras Minville, chercheur modeste et terne. Même si Minville voue une grande admiration à Montpetit, dont il partage et diffuse plusieurs idées, et qu'il est toujours un homme de doctrine (celle de l'Église), il n'en connaît pas moins un itinéraire social et un rapport à la culture très différents, beaucoup plus près de la réalité concrète que de la théorie, plus près des livres comptables que des essais littéraires. Son oeuvre la plus importante est son *Étude du Québec* réalisée avec la collaboration de collègues : il s'agit d'une description, secteur par secteur, de la situation économique du Québec. L'ouvrage consacré à l'agriculture, qui réunit des études d'économistes, de géologues, de botanistes et d'agronomes, constitue une critique sévère des pratiques agricoles des générations antérieures, de leur ignorance : face aux maux économiques et sociaux mis à jour par la crise, une seule attitude apparaît possible, « étudier, organiser la recherche dans tous les domaines ³ ».

Les conflits et les oppositions ne sont donc pas uniquement de nature politique. Au milieu des années 40, une réflexion sur la pédagogie oppose le R.P. Cousineau, s.j., au R.P. Mailloux, o.p., dans les pages de la revue *Collège et Famille*. Ce débat renvoie à deux conceptions non seulement de l'enfant - l'enfant naturellement « mauvais » dont il faut former, par la discipline, le caractère et l'enfant naturellement « bon » dont il faut, par le biais d'une pédagogie souple et empreinte de compréhension et de dialogue, assurer l'épanouissement de la personnalité - et de la relation de l'enfant à l'adulte -

¹ Au sujet de l'importance du déplacement de lieu dans l'histoire de la recherche biomédicale, voir C. Salomon-Bayet, *L'Institution de la science et l'expérimentation du vivant*, Paris, Flammarion, 1978.

² L'on peut y inclure l'histoire, même si celle-ci a déjà une longue tradition de recherche et qu'elle demeure, encore dans les années 20 et 30, entachée d'une pensée doctrinaire. Mais il faut bien voir dans l'oeuvre du chanoine Groulx et aussi dans les travaux de ses disciples non pas seulement la traduction d'une doctrine, mais aussi l'objet d'une professionnalisation - ouverture de postes et de départements universitaires, création en 1947 de la Revue *d'histoire de l'Amérique française*, etc. - qui conduira à dissocier la « petite histoire », celle qu'élaborent amateurs et notables locaux, de l'histoire.

³ Esdras Minville, « Préface », *L'Agriculture, Études de notre milieu*, Montréal, Fides, 1943, p. 10.

autorité contre liberté - mais aussi à deux conceptions du processus d'élaboration de ces théories pédagogiques. Contrairement à la première démarche qui s'inspire de quelques principes doctrinaux et qui s'appuie largement sur l'expérience des pédagogues, la seconde se veut scientifique et exige une connaissance de la psychologie de l'enfant, des processus cognitif et émotif. L'enfant n'est plus un « monstre que l'on craint », mais un « mystère » que l'on veut découvrir.

Au même moment, en arts plastiques, la défense de l'art vivant amène les artistes à s'émouvoir devant les dessins d'enfant : l'enfant est alors perçu comme un « poète » qui « engendre les objets les plus merveilleux, fruits de sa vive imagination ». L'importance de cette « découverte » est considérable pour les artistes, puisqu'elle permet d'illustrer que la démarche de l'artiste professionnel, son processus de création, n'est pas fondamentalement différent de celui qu'emprunte l'enfant dans ses dessins naïfs : dans l'un et l'autre cas, la valeur d'une oeuvre d'art, sa « vérité » et sa beauté, ne repose pas sur son respect des normes officielles ou des dogmes, mais bien sur son adéquation à la réalité (intérieure de l'artiste). L'automatisme sera alors aux arts plastiques ce que le personnelisme est à la pédagogie : une découverte de la « richesse intérieure » et une revendication de liberté¹. Les diverses réactions que suscite à la fin des années 40 cet art nouveau fournissent une bonne indication des nouveaux clivages qui se forment au sein des classes moyennes et supérieures : l'automatisme naît dans une école relativement marginale, l'École du meuble, et recrute, en tant que mouvement, des jeunes habituellement issus des classes populaire et petite-bourgeoise. De plus, ceux qui dans le public apparaissent plus sensibles à cette forme d'expression sont souvent plus scolarisés et étroitement liés aux milieux intellectuels et scolaires : professeurs d'université et d'école spécialisée, journalistes, éditeurs, etc. L'automatisme véhicule une critique non seulement de l'académisme (celui de l'École des beaux-arts) mais aussi du bon goût « bourgeois ».

Parce qu'il nécessite un nouveau mode d'acquisition et de transmission des connaissances, ce « déplacement paradigmatique » qui s'effectue dans diverses disciplines entraîne une plus grande « professionnalisation » des activités intellectuelles, dont les premiers indices sont la mise sur pied d'institutions spécialisées de formation et l'organisation d'organismes ou d'associations professionnelles. En arts plastiques, ce mouvement de professionnalisation demeure à l'époque très embryonnaire mais la formation artistique est déjà l'objet d'un enseignement formel, de plus en plus spécialisé : avec la mise sur pied d'écoles d'art, l'accès à la carrière artistique ne dépend plus seulement de la rencontre d'un maître mais également de l'obtention d'un diplôme scolaire. Par ailleurs, une initiative qui réunit artistes et spécialistes de l'art (historiens,

¹ Voir ci-dessous « Borduas et les paradoxes de l'art vivant », p. 218. Il y aurait tout lieu de discuter l'ouvrage de J.R. Ostiguy.

architectes, critiques, etc.), la Contemporary Art Association, fournit une indication de la volonté de ces « professionnels » d'obtenir une plus grande autonomie dans l'établissement des normes d'évaluation des oeuvres d'art. En tant que regroupement d'artistes et de spécialistes qui se consacrent à l'art et entendent se donner eux-mêmes les moyens de défendre et faire connaître leurs oeuvres (conférences, expositions, etc.), cette association, animée par John Lyman, à laquelle se joindra Paul-Émile Borduas, se différencie nettement du salon bourgeois où se rencontrent, à titre d'« amateurs d'art », artistes et hommes cultivés ou d'une réunion de bénévoles de musée.

En sciences, ce processus de différenciation est encore plus net et plus rapide : l'une des premières expressions du nouveau rapport à l'activité intellectuelle est la mise sur pied, en 1923, de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), dont les premiers congrès se tiendront au milieu des années 30. Contrairement à l'Institut scientifique franco-canadien, mis sur pied à la même époque, cette association, après avoir marginalisé les amateurs, deviendra un lieu de rencontre où des spécialistes, le plus souvent diplômés et professeurs d'université, s'échangent le résultat de leurs lectures et de leurs recherches et établissent eux-mêmes les normes d'évaluation de leurs travaux scientifiques.

À ce changement dans le mode d'exercice de l'activité intellectuelle, l'on peut ajouter un autre, tout aussi important, qu'il faudrait étudier d'une manière plus approfondie. Il s'agit de la modification de la relation que les intellectuels francophones entretiennent avec la culture, les intellectuels et les institutions anglo-saxonnes, qu'elles soient anglo-canadiennes ou américaines. Le frère Marie-Victorin est en contact régulier avec des chercheurs de l'Université McGill et établit une relation privilégiée avec le professeur Fernald de l'Université Harvard. Le R.P. Lévesque invite le sociologue E.C. Hughes à l'Université Laval et incite, pendant la guerre faut-il préciser, ses étudiants à poursuivre leurs études supérieures dans les universités canadiennes-anglaises et américaines. Lui-même maintient des relations avec des collègues canadiens-anglais et est actif au sein de la Canadian Political Association, dont il deviendra le président.

En arts plastiques, le « centre » demeure toujours Paris : Borduas y séjourne quelques années après ses études à l'École des beaux-arts, Pellan y demeure beaucoup plus longtemps, y « subissant » toutes les influences, Riopelle et Fernand Leduc, les disciples de Borduas, s'y exileront. Mais déjà pendant la Seconde Guerre mondiale, New York exerce un grand attrait. Enfin, sur le plan local les artistes franchissent les barrières linguistiques pour former, à l'instigation de Lyman, la Contemporary Art Association ou pour exposer à la galerie Dominion, dirigée par M. Stein.

De façon plus générale, ce changement d'attitudes qui nécessite une meilleure maîtrise de la langue anglaise implique une profonde modification culturelle : à l'amour de la France s'ajoute l'admiration pour les États-Unis, à la valorisation d'une grande « culture » se superpose la maîtrise d'une « compétence » technique, spécialisée.

Conversion intellectuelle et reconversion sociale : la nouvelle classe moyenne

[Retour à la table des matières](#)

Prise de distance à l'égard de la pensée doctrinaire et de la culture lettrée, déplacement du lieu d'exercice de l'activité intellectuelle, acquisition de connaissances par le moyen d'enquêtes ou d'études empiriques, organisation de lieux de rencontre et d'associations à caractère spécialisé et professionnel, insertion dans des réseaux scientifiques anglophones, canadiens ou américains, telles sont les manifestations de l'établissement d'un nouveau mode d'exercice de l'activité intellectuelle et plus largement, du développement d'un nouveau rapport à la culture, lequel correspond à une restructuration du champ intellectuel et du système universitaire et aussi des relations que celui-ci entretient avec les champs politique et religieux.

L'entrée du Québec dans la modernité, que l'on identifie à la « Révolution tranquille », est habituellement réduite à un ensemble de phénomènes économiques et sociaux à caractère général : urbanisation et industrialisation, modernisation de la technologie, multiplication des « problèmes sociaux » et intervention croissante de l'État. En ce qui concerne le mode de vie, la transformation la plus manifeste est l'« américanisation » : diffusion de journaux, revues et autres médias dits de « culture de masse », commercialisation des loisirs, etc. Plus visibles et plus rapides au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, ces diverses modifications apparaissent comme une « adaptation » à des changements dont l'origine est, en raison de la situation de dépendance du Québec, externe, étrangère. Mais la réponse à ces pressions venant de l'extérieur n'est nullement indépendante des conditions sociales et politiques internes, en particulier de la structure sociale. La forme même que prend cette réponse traduit en effet les stratégies économiques, sociales ou

culturelles qu'élaborent les divers groupes pour maintenir ou améliorer leurs positions sociales.

La période qui s'étend de la crise économique jusqu'aux années 50 en est une agitée non seulement par les événements qui se produisent (la guerre, par exemple) mais aussi par la restructuration profonde des rapports sociaux : plusieurs groupes et classes sociales voient alors se modifier leurs conditions de vie ainsi que leurs positions sociales et leur pouvoir. Ils sont alors contraints de développer de nouvelles stratégies, non seulement sur le plan économique mais aussi sur le plan politique et culturel. L'école devient alors un enjeu de toute première importance, la « question scolaire » est d'autant plus névralgique que non seulement elle signifie la remise en question du monopole qu'exercent le clergé et les communautés religieuses sur tout le réseau francophone, mais également l'opposition entre les groupes ethniques et les classes sociales.

Ces années qui vont de la crise économique à la Seconde Guerre mondiale sont cruciales pour la petite bourgeoisie et la « moyenne » bourgeoisie francophones¹. Les nombreuses faillites et l'absorption de petits commerces et des petites et moyennes entreprises par les grandes entreprises nationales et multinationales obligent les membres de ces classes à réorganiser la structure de leur capital économique et culturel et à modifier leurs stratégies économiques, sociales et politiques. Sur le plan économique et politique, ceux-ci recourent plus spontanément à des actions collectives (coopératisme en agriculture, par exemple), critiquent plus ouvertement la concurrence anglo-saxonne (nationalisme de l'achat chez nous, entre autres choses) et acceptent plus facilement une intervention de l'État dans certains secteurs d'activités.

Les premières inquiétudes que fait naître l'« encombrement » du marché des professions libérales coïncident avec la renaissance du mouvement nationaliste : dans l'un des premiers numéros de *L'Action française*, l'avocat et professeur de droit, Antonio Perrault, incite ses collègues, surtout les jeunes, à se préoccuper des questions sociales et à s'engager dans de nouvelles carrières². Dès les années 30 quelques jeunes de « bonne famille » quittent les « sentiers battus » et s'inscrivent en sciences, en commerce ou en sciences sociales. Pendant les années difficiles de la crise, la « rébellion » des Jeunes-Canada est une manifestation qui conduit à des bifurcations de carrière : André Laurendeau s'oriente vers le journalisme, Pierre Dansereau entreprend

¹ Selon l'expression de P.A. Linteau, R. Durocher et J.C. Robert, *Histoire du Québec contemporain, 1867-1929*, Montréal, Boréal Express, 1979. Les auteurs de cette synthèse historique notent qu'« à la fin des années 1920, les assises économiques traditionnelles de ce groupe (de petits entrepreneurs et de commerçants) paraissent précaires. Une partie de la petite bourgeoisie se trouve cependant de nouveaux rôles dans l'expansion du personnel politique, judiciaire et culturel » (*Ibid.*, p. 468).

² A. Perrault, « Les professions libérales », *L'Action française*, vol. 4, n° 3, mars 1920, p. 97.

des études supérieures en agronomie, etc. Au même moment, un Jean-Marie Gauvreau, fils de médecin né à Rimouski en 1903, poursuit un itinéraire scolaire atypique pour devenir le directeur de l'École du meuble : études au collège Sainte-Marie et à l'École technique, stages à l'École des Hautes Études Commerciales et à l'École des beaux-arts de Montréal, études à Paris dans une école d'arts appliqués à l'industrie du meuble, l'école Boule. L'ensemble des activités des Jeunes-Canada a un impact immédiat : accès à la tribune publique, organisation de réunions qui obtiennent un vaste succès, réaction d'hommes politiques comme le premier ministre Alexandre Taschereau. Leur critique des aînés est très sévère et se mêle d'un profond mépris, principalement à l'égard des politiciens. Mais conservant un côté « fils-à-papa », ces jeunes « rebelles » parviennent difficilement à camoufler leurs propres intérêts de futurs intellectuels et professionnels : ils se plaignent candidement de la situation des avocats qui « sont devenus des salariés quand ce n'est pas des crève-la-faim » ; ils réclament une nouvelle classe politique qui serait une élite aux teintes généralement littéraires, etc. Leur exclusion (temporaire) du marché des professions intellectuelles ne les conduit donc pas à remettre radicalement en question le système capitaliste ; l'amélioration de leur position sociale et de leurs conditions d'existence semble plutôt passer par un renouvellement du personnel politique et plus largement par une « nationalisation » de divers marchés du travail.

C'est ainsi qu'au moment de sa première campagne électorale, l'Union nationale, dont le programme politique est largement inspiré du Programme de restauration sociale, sera identifié au « progrès » et à la « modernité ». Ce parti regroupera alors, en une alliance fort fragile, d'une part d'anciennes « forces financières » liées au Parti conservateur et d'autre part de nouvelles « forces intellectuelles » (il a l'appui des Jeunes-Canada, des membres de l'Action libérale nationale, de jeunes scientifiques progressistes, etc.).

En comparaison de la position de ces fils de « bonne famille », celle des membres de la petite bourgeoisie devient au milieu des années 30 tout aussi, sinon plus fragile, puisqu'ils perdent leurs assises économiques traditionnelles. Rapidement, le rapport que ceux-ci entretiennent avec l'école change : parce qu'ils ne peuvent plus assurer le maintien et l'amélioration de leur position sociale d'une génération à une autre seulement par la transmission du patrimoine et l'accumulation de quelques économies, ils doivent, pour assurer leur reconversion ¹ en une nouvelle classe moyenne, effectuer un investissement beaucoup plus massif et diversifié dans l'éducation, non plus seulement au niveau secondaire (cours commercial) mais aussi au niveau supérieur. Structurellement plus près et aussi en interaction avec les milieux anglophones, les

¹ Au sujet de la notion de « reconversion sociale », voir Pierre Bourdieu, L. Boltanski et M. de Saint-Martin, « Les stratégies de reconversion sociale », *Informations sur les sciences sociales*, vol. 12, n° 5, 1974, p. 61-113; P. Bourdieu, « Classement, déclassement, reclassement », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 24, novembre 1978, pp. 2-23.

membres de cette petite bourgeoisie industrielle et commerciale sont souvent au niveau local dans une situation de concurrence et d'opposition avec les membres des professions libérales, ils apparaissent plus « matérialistes » et aussi beaucoup plus familiers avec l'univers de la technique. Tirant profit de la « chance » que leur offre la conjoncture (restructuration de l'économie, saturation du marché des professions libérales, ouverture de nouvelles institutions universitaires), plusieurs jeunes issus de ce milieu mettront à profit un ensemble de dispositions culturelles (esprit de sérieux et ascétisme, valorisation d'une compétence spécialisée, familiarité avec la technique, etc.) associées à la position et aux conditions sociales de leur famille. Ce qui pouvait apparaître comme un désavantage se transformera en avantage : le choix de filières scolaires moins « nobles », moins prestigieuses leur donne en effet accès aux nouvelles carrières scientifiques et administratives ¹.

Si l'on examine rapidement les caractéristiques sociales et scolaires de ceux qui participent activement, dans les années 30 et 40, au développement culturel du Québec, ces intellectuels innovateurs semblent issus de milieux relativement modestes. Habituellement originaires de l'extérieur de Montréal, ils sont souvent fils et filles de commerçants, d'artisans, de petits entrepreneurs ou d'agriculteurs, c'est-à-dire de familles qui exercent des emplois manuels mais qui conservent, au niveau économique ou professionnel, une large part d'indépendance. Le frère Marie-Victorin est le fils d'un commerçant relativement prospère de Québec; le R.P. Lévesque, o.p., est originaire du Lac-Saint-Jean où son père exerce l'occupation de chef de gare; le R.P. Mailloux, o.p., est le fils d'un agriculteur de la région de Montréal; Paul-Émile Borduas est le fils d'un artisan-menuisier de Saint-Hilaire. À cette première liste, l'on peut ajouter Adrien Pouliot, fils d'un pilote de l'Île d'Orléans et Esdras Minville, fils d'un pêcheur-cultivateur de la Gaspésie.

Pour plusieurs jeunes issus de la petite bourgeoisie et des classes populaires, la vocation religieuse demeure souvent une condition d'accès à une formation supérieure et à une carrière intellectuelle : sans être religieux, Borduas sera lui-même, au début de sa carrière, lié à l'Église à titre de décorateur d'église ; l'un de ses « disciples », Fernand Leduc, lorsqu'il s'inscrit à l'École des beaux-arts, est membre d'une communauté de frères. La décision que prendront pour leur part les R.P. Lévesque et Mailloux à la fin de leur noviciat est certes fonction de leur vœu d'obéissance (à une communauté qui tente alors d'élargir son champ d'activités et de renouveler son mode d'intervention), mais elle n'est nullement incompatible avec les dispositions et les préoccupations que leur a transmis leur milieu social et familial.

¹ Pierre Dandurand et Marcel Fournier, « Développement de l'enseignement supérieur, classes sociales et question nationale au Québec », *Sociologie et Sociétés*, vol. 12, n° 2, avril 1980, pp. 104-105.

L'itinéraire du frère Marie-Victorin, des R.P. Lévesque et Mailloux, des Borduas, Pouliot, Minville est révélateur de tout un fonctionnement social. En effet, la conversion intellectuelle à la science, au progrès et à la modernité qu'appellent d'abord les Errol Bouchette et Léon Gérin et ensuite les Édouard Montpetit, Athanase David et Victor Doré ne peut se faire tant et aussi longtemps qu'elle n'est pas rendue nécessaire par la restructuration même des rapports sociaux, c'est-à-dire tant et aussi longtemps que des groupes et des classes sociales ne doivent pas recourir à la science pour maintenir ou améliorer leur position sociale.

Dans l'entre-deux-guerres, le rapport à l'éducation spécialisée et universitaire change d'une façon significative. Le premier indice est la diversification du système universitaire québécois francophone qu'entraîne le développement des secteurs des sciences, du commerce et des sciences sociales et qui annonce une modification de la structure sociale elle-même. Si au niveau des statistiques elles-mêmes, cette modification n'apparaît pas clairement, c'est que la stabilité de diverses catégories socio-professionnelles repose sur des processus de reconversion sociale interne : par exemple, la proportion des « administrateurs et propriétaires » au sein de la population active masculine francophone ne peut se maintenir entre 1921 (6%) et 1941 (7,2%) qu'à la condition que les positions de propriétaires qui disparaissent soient remplacées par celles de cadres dans les secteurs de la moyenne et de la grande entreprise et de l'État. De même la légère augmentation de la proportion des « professionnels et techniciens » (de 3,2% en 1931 à 4,3% en 1951) ne peut être attribuée au seul accroissement numérique des avocats, des notaires et des médecins : elle traduit le développement de nouvelles professions, en particulier celles d'ingénieurs et de professeurs ¹.

Un deuxième indice étroitement lié au premier est l'accès à l'université d'une plus grande proportion de jeunes issus des milieux de la petite bourgeoisie et de la classe ouvrière : en 1952-1953, l'on estime à près de 40% le pourcentage d'étudiants inscrits à l'Université de Montréal et à l'Université Laval qui ne sont pas bacheliers ès arts (diplôme du collège classique). Ces étudiants, qui se retrouvent principalement dans les nouvelles facultés de commerce et de sciences proviennent souvent, en raison de la flexibilité des normes d'admission à ces facultés, d'écoles primaires supérieures dont le recrutement est, en comparaison de celui des collèges classiques, plus populaire : la présence des fils de commerçants ou de gérants (38,7%) et de fils de

¹ P. Allen et W. Larken, *Tendances occupationnelles au Canada*, Montréal, École des Hautes Études Commerciales, 1951. Voir aussi N. Keyfitz, « Développements démographiques au Québec », dans : J.-C. Falardeau, *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1953, p. 67-95.

techniciens ou d'ouvriers (32,9%) y est nettement plus élevée que celle des fils de membres de professions libérales (4,5%)^{1 2}.

Aussi importants soient-ils, les changements dans la structure sociale québécoise ne réduisent pas de façon significative l'écart -ou le « retard » - qui sépare francophones et anglophones au Québec. Fortement représentés dans les professions libérales - en 1941, 61,5% des médecins et chirurgiens, 78,7% des avocats et notaires et 85,8% des magistrats sont francophones -les francophones demeurent en position de faiblesse au Québec dans le secteur de la grande entreprise et du grand commerce, et aussi dans celui des « nouvelles professions scientifiques », en génie par exemple. Cette inégalité se manifeste dans la répartition selon les disciplines des diplômés des universités anglophones et francophones. Dans le secteur des sciences, la place qu'a acquise l'Université McGill se consolide et celle des universités francophones demeure fragile : la proportion des diplômes de premier cycle en sciences décernés par l'Université de Montréal et l'Université Laval diminue. Elle passe de 29% (55 sur 190) entre 1926 et 1930 à 16,5% (243 sur 1432) entre 1946 et 1950³. Par ailleurs, la proportion des diplômés de premier cycle en génie de ces deux universités s'accroît graduellement. Elle représente 21% (87 sur 412) de l'ensemble des diplômés entre 1926 et 1930 et atteint le seuil de 30% (460 sur 1 533) à la toute fin des années 40.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la survie de la nation apparaît plus que jamais auparavant liée au « culte de la compétence », l'enjeu politique premier se déplaçant même pour certains de la scène proprement

¹ A. Tremblay, *Les Collèges classiques et les Écoles publiques, Conflit ou coordination ?*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1954, p. 15-18; A. Tremblay, *Contribution à l'étude des problèmes et des besoins de l'enseignement dans la province de Québec*, Québec, Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, 1955, p. 199.

² Source : *Statistiques 1957-58*, Université de Montréal. Cette catégorie comprend les comptables (20%) et les commerçants (19%). Pour l'Université Laval, nous n'avons pas une information comparable. Les seules données disponibles concernent les diplômés de cinq facultés pour la période de 1947 à 1965. Même si les catégories socio-professionnelles sont floues, nous pouvons conclure à la présence relativement forte des étudiants issus des milieux de « l'administration, du commerce et de la finance » : 17,6% en théologie, 27,1% en médecine, 19,1% en droit, 27,0% en sciences sociales et 28,7% en sciences. Sources : R. Gaudreau, *L'Évolution des origines sociales des finissants en théologie de l'Université Laval, de 1947 à 1968*, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval, 1969, p. 128; R. Langelier, *L'évolution des origines sociales des finissants en médecine de l'Université Laval, de 1948 à 1965*, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval, 1967, p. 55; Paul P. Chicoine, *Évolution des origines sociales des finissants en droit à l'Université Laval (1947-1965)*, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval, 1967, tableau XIV; M. Plante, *Évolution des origines sociales des diplômés de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval (1947-1967)*, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval, 1968, tableau XVII; A. Cloutier, *Évolution des origines sociales des diplômés de la Faculté des sciences de l'Université Laval, de 1947 à 1965*, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval, 1968, p. 192.

³ Louis Maheu, *Enseignement supérieur et Structure sociale : les fonctions sociales de l'université québécoise*, Paris, École pratique des hautes études, thèse de 3e cycle, 1974, p. 461 ss.

politique à la scène universitaire et scientifique. L'un des premiers élèves de l'École des sciences sociales de l'Université de Montréal, Jean Désy, n'écrit-il pas en hommage à Édouard Montpetit : « La destinée de notre peuple qui s'est jouée dans l'enceinte parlementaire au 19^e siècle, se joue maintenant à l'université ¹ ».

* * *

L'« entrée dans la modernité », qui trouvera toute son expression au moment de la Révolution tranquille au début des années 60, coïncide avec ce qu'il est maintenant convenu d'appeler la « montée des classes moyennes ² ». En Angleterre et aux États-Unis, les projets de « modernisation », en particulier du système scolaire et de l'université, datent de la seconde moitié du 19^e siècle et correspondaient à la montée non pas de ces classes mais à l'arrivée d'une nouvelle classe dirigeante - la bourgeoisie industrielle - qui liait son ascension à la modernité et au progrès. Au Québec, au début du siècle, les mêmes forces ont été à l'œuvre, mais elles n'ont pas réussi, en raison de leur faiblesse et aussi du poids de l'Église, à imposer leur idéologie et à réaliser complètement leur projet. Coïncée sur le plan idéologique et social, écartelée entre les militants de l'Action française et ceux de l'École sociale populaire, la génération intellectuelle des Montpetit, dont plusieurs se sont compromis avec le Parti libéral que dirigeait Alexandre Taschereau, pouvait difficilement élaborer, de façon autonome et cohérente, une idéologie libérale, celle du progrès et de la modernité. Même si l'université est passée graduellement d'une institution « traditionnelle » vouée à la formation des membres des professions libérales à une grande organisation constituée de multiples départements, celle-ci est demeurée, jusqu'à la fin des années 40, beaucoup plus un lieu de diffusion et de vulgarisation de culture générale qu'un centre d'élaboration de connaissances scientifiques et de formation d'une main-

¹ Jean Désy, « Hommage à Édouard Montpetit », *Les Sentiers de la culture*, Montréal, Fides, 1954, p. 5.

² Cette thèse est largement présente dans la littérature sociologique. Il a d'abord été question de « nouvelles élites » : J.C. Falardeau, « Élitisme traditionnelles et élites modernes », *Recherches sociographiques*, vol. 7, n° 1-2, 1960, pp. 132-145 ; Hubert Guindon, « Réexamen de l'évolution sociale au Québec (1960) », dans : Y. Martin et M. Rioux, *La Société canadienne-française*, Montréal, HMH, 1971, pp. 149-173. Certains ont ensuite parlé de « classes moyennes » : Jacques Brazeau, « L'émergence d'une nouvelle classe moyenne au Québec (1963) », dans : Yves Martin et Marcel Rioux, *La Société canadienne-française*, op. cit., pp. 325-335 ; Louis Maheu, « La conjoncture des luttes nationales au Québec : mode d'intervention étatique des classes moyennes et enjeux d'un mouvement social de rupture », *Sociologie et Sociétés*, vol. 2, n° 2, 1974 ; M. Renaud, « Quebec New Middle Class in the Search of a Local Hegemony », *International Review of Community Development*, nos 39-40, 1978, pp. 1-36. D'autres ont, enfin, préféré parler de la « petite bourgeoisie », ancienne et nouvelle : Gilles Bourque et Nicole Laurin-Frenette, « Classes sociales et idéologies nationalistes au Québec, 1760-1970 », *Socialisme québécois*, n° 20, 1970, pp. 13-56 ; Denis Monière, *Le Développement des idéologies au Québec*, Montréal, Québec/Amérique, 1977.

d'œuvre hautement qualifiée. On peut parler de l'échec d'une génération, même si plusieurs de ses contributions, aux niveaux institutionnel et intellectuel, sont d'une grande importance.

Il fallut la conjoncture de l'entre-deux-guerres, en particulier la crise, cette « grande poseuse de questions » selon l'expression d'Albert Faucher, et le processus de reconversion qu'opèrent alors des groupes sociaux pour réunir les conditions d'émergence d'une véritable « culture du professionnalisme » caractérisée par le refus de toute forme d'autorité traditionnelle et d'amateurisme et par le mépris à l'égard de la médiocrité et de l'incompétence¹, qui conduira, dans le secteur des arts, des lettres et des sciences, à une « professionnalisation de la culture ». À la tradition séculaire et à l'ignorance des pères, on opposera la science et le savoir du « professionnel » (ingénieur, chimiste, etc.). Le lieu d'élaboration de la culture ne sera plus le salon et le cabinet, mais bien le laboratoire et le colloque scientifique.

Cependant, comme tout processus de reconversion, celui qui s'amorce au moment de la crise économique et qui provoquera deux décennies plus tard une crise dans les mécanismes mêmes de reproduction sociale – démantèlement du réseau des collèges classiques à la suite de la publication du Rapport Parent et mise sur pied des cégeps – est loin d'être entièrement réussi. Tout se passe comme si ceux qui se trouvaient entraînés dans le double mouvement de mobilité sociale et de mobilisation sociale étaient, tant au niveau de l'orientation idéologique que de la position sociale, attirés par l'un et l'autre pôles de leur trajectoire sociale : d'un côté, le milieu dont ils étaient issus, celui de la petite entreprise, du petit commerce et de l'artisanat et, de l'autre, le milieu vers lequel ils se dirigeaient, celui des « nouvelles classes moyennes », dont la constitution est étroitement associée au développement de l'État et de la grande entreprise, c'est-à-dire à la multiplication des postes de cadres salariés, moyens et supérieurs, et de spécialistes de toute sorte. En particulier pour ceux qui occupent une position intermédiaire entre ces deux milieux, par exemple les responsables de l'enseignement universitaire du commerce ou de l'administration et aussi de la science (en particulier de la science appliquée), la tension entre les deux pôles est grande et se traduit dans leurs attitudes et dans leurs orientations politiques : avocats tantôt du coopératisme, tantôt de la planification, un Esdras Minville et aussi un François-Albert Angers se font les apôtres de la recherche d'une troisième voie entre le libéralisme capitaliste et le communisme totalitaire. Ces universitaires, qui sont activement engagés avec le chanoine Lionel Groulx dans un mouvement de « renaissance du nationalisme », contribueront à un renouvellement du conservatisme, le « changement ne pouvant s'effectuer sans une fidélité au passé² ».

¹ B.J. Bledstein, *The Culture of Professionalism, The Middle Class and the Development of Higher Education in America*, New York, Norton, 1978.

² Esdras Minville, *L'Économie du Québec et la Science économique*, Montréal, Fides, 1980, p. 125. Voir aussi M. Fournier, « D'Esdras à Jean-Jacques ou la recherche d'une

La « révolte contre les pères », contre l'ignorance et le laisser-faire, prendra donc, à la sortie de la crise puis au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, des formes diverses, ramenant les uns vers le passé et poussant les autres vers le futur : la division qui s'opère entre les membres d'une même génération se traduira dans l'opposition entre le « national » et le « social ». Toutefois, même chez les « modernes », la défense de la modernité, de la science et du progrès ne signifie ni ne conduit à une rupture totale : pas plus que l'obtention d'une formation et d'un titre scientifiques ne fait perdre la foi, la recherche du changement n'élimine le souci de l'ordre. Pour la plupart des intellectuels de cette génération, la tension entre les deux pôles de leur trajectoire sociale s'exprimera dans la recherche de *l'équilibre sur* le plan socio-politique et intellectuel. Elle explique aussi leur intérêt pour le renouveau du thomisme et pour le personnalisme : tout comme ils se font les défenseurs de la liberté sans rejeter toute autorité, ceux-ci tendent à subordonner l'action, individuelle et collective, à la rationalité sans renier toute doctrine. Seul Paul-Émile Borduas, dans son discours (le *Refus global*) beaucoup plus que dans ses oeuvres, transgressera les règles du jeu et le « bon sens ». Rejeté à la fois par les anciens et par les modernes, par le pouvoir et l'opposition, il n'aura d'autres choix que l'exil et, au moment où ses « anciens amis » s'appêtent à accéder au pouvoir, la mort.

troisième voie », *Possibles*, vol. 4, nos 3-4, été 1980, pp. 251-273. Le mouvement nationaliste et la forme que prend au Québec un mouvement qui en France au milieu des années 30 correspond à la mobilisation des classes moyennes (L. Boltanski, *Les cadres, la formation d'un groupe social*, Paris, Éditions de Minuit, 1982.

Chapitre II

Édouard Montpetit et l'université moderne ou l'échec d'une génération



Photo tirée et reproduite avec l'autorisation du service des Archives de l'Université de Montréal.

[Retour à la table des matières](#)

Au moment où, à la suite de nombreuses tergiversations ¹, la succursale à Montréal de l'Université Laval acquiert son indépendance institutionnelle et que l'on se prépare à organiser de nouvelles facultés (philosophie, sciences, sciences sociales, lettres, etc.), l'enseignement des sciences, des sciences sociales et humaines occupe, dans les institutions universitaires francophones, une position marginale. Il y a ici et là quelques initiatives, des créations de

¹ Voir André Lavallée, *Québec contre Montréal, La querelle universitaire 1876-1891*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1974, p. 259.

chaires d'enseignement scientifique par exemple mais, dans leur ensemble, ces institutions francophones apparaissent nettement en retard en comparaison des institutions de langue anglaise, en particulier de l'Université McGill, alors la principale université canadienne et dont le rayonnement s'étend à l'ensemble du Commonwealth. Sur la base d'une analyse des effectifs étudiants, il ne fait aucun doute qu'au début du siècle, l'Université Laval consacre la plus grande partie de ses énergies à la formation de médecins, d'avocats et de prêtres : en 1911, la proportion des étudiants de chacune de ces disciplines est respectivement de 33,0%, de 14,5% et de 25,3% ¹. Durant la première décennie du 20e siècle, des efforts notables ont été déployés pour développer les sciences naturelles et les sciences appliquées : entre 1901 et 1911, le pourcentage d'étudiants en sciences (polytechnique, agriculture, arpentage, foresterie) est passé de 1,4% à 18,7%. Mais loin de se rétrécir, l'écart entre l'Université Laval (incluant sa succursale à Montréal) et l'Université McGill s'accroît : durant la même période, le pourcentage d'étudiants inscrits en sciences dans cette institution passe de 22,8% à 38,8%.

Une première réforme du système d'enseignement supérieur

[Retour à la table des matières](#)

Déjà, depuis quelque temps, on s'inquiétait de cette situation dans les milieux francophones. Quelques intellectuels avaient engagé le procès du collège classique. Pour sa part, le gouvernement provincial (libéral), alors dirigé par Lomer Gouin, entreprend de combler les carences manifestes du système d'enseignement québécois et de l'ajuster aux nouveaux besoins de l'économie. L'une de ses réalisations les plus audacieuses, et aussi celle qui suscite les réactions négatives des milieux conservateurs et cléricaux, est la création en 1907 de l'École des Hautes Études commerciales (HEC). On favorise aussi financièrement la mise sur pied à Québec de deux écoles, l'une d'arpentage (1907) et l'autre de foresterie (1910), toutes deux rattachées à l'université Laval. Et, quelques années plus tard (1922), sont ajoutées au réseau des grandes institutions deux Écoles de beaux-arts, celle de Montréal et celle de Québec : ces écoles ont au début un caractère pratique et apparaissent comme des écoles d'arts appliqués dont l'objectif est de former les jeunes à

¹ Yves Lamarche, « Position sociale des intellectuels et nationalisme : le cas de *L'Action française* », dans C. Panaccio, *La Philosophie au Québec*, Montréal, Bellarmin, 1976, p. 165.

l'architecture, l'art publicitaire et le professorat en dessin. Enfin, au niveau de l'enseignement secondaire et dans le but de « procurer à nos manufacturiers des producteurs instruits, des chefs d'atelier émérites, des contremaîtres expérimentés et des ouvriers d'élite », le gouvernement du Québec décide, en 1907, la création des écoles techniques de Montréal et de Québec. Celles-ci reçoivent quelques années plus tard (1911) leurs premières cohortes d'élèves dans des locaux modernes et bien équipés ¹.

Cette initiative est prise au moment même où le gouvernement fédéral se préoccupe de l'enseignement professionnel et met sur pied une commission royale d'enquête sur l'enseignement industriel et technique, présidée par J.W. Robertson, principal du collège MacDonald (Université McGill). On démontre clairement l'absence d'une main-d'œuvre qualifiée au Québec et on en analyse les conséquences : nécessité d'engager une main-d'œuvre étrangère, faible productivité des ouvriers, perte de matériaux, nécessité d'une surveillance, etc. Par la suite, sont ouvertes dans les principaux centres industriels du Québec (Shawinigan, Trois-Rivières, Hull, etc.) de nouvelles écoles techniques et aussi quelques écoles spécialisées (école de papeterie, école des textiles, etc.). Se constitue ainsi, au cours des années 20 et 30, un véritable réseau d'enseignement technique : organisation d'une Direction générale de l'enseignement technique, création en 1926 de la revue industrielle *Technique*, etc. Au début des années 20, le même gouvernement contribue aussi au développement de l'École polytechnique en augmentant son pouvoir d'emprunt et il adopte de plus une loi en vue d'aider financièrement la création de cours commerciaux.

Ces diverses interventions gouvernementales constituent en quelque sorte une véritable réforme scolaire qui, réalisée pièce par pièce, vise une plus grande francisation de divers secteurs de la vie sociale et économique du Québec.

Dans cette province de Québec et dans tout le Canada, notre pays, le plus beau et le plus riche du monde, nous voulons, écrira A. Frigon, ingénieur et directeur de l'enseignement technique, voir nos compatriotes devenir propriétaires de nos ressources naturelles et les maîtres de nos propres industries. Pour nous établir dans ces positions et nous y maintenir, il nous faut lutter fermement sur deux terrains principaux, celui de la finance et celui de la compétence technique ².

Le même discours est aussi tenu par d'autres intellectuels francophones qui, associés au gouvernement libéral de L. Gouin, tentent de diffuser le « culte de la compétence » et de lier le « destin du Canada français » au développement du système d'éducation. C'est le cas, en particulier, d'Athanase David, de Victor Doré et d'Édouard Montpetit, qui apparaissent comme « les trois hommes de leur génération » et dont le mot d'ordre est, selon l'expression

¹ Marcel Fournier, *Entre l'école et l'usine*, Montréal, Éditions Albert Saint-Martin, 1980, pp. 21-26.

² A. Frigon, « À nos lecteurs », *Technique*, vol. 4, n° 1, janvier 1929, p. 1.

de ce dernier, « Rien n'est possible sans l'école. Avec l'école tout est possible ¹. Dans une certaine mesure, il s'agit, sans remettre officiellement en question le contrôle de l'enseignement secondaire et supérieur par le clergé et les communautés religieuses, ni contester ouvertement l'orientation des collèges classiques, de développer un réseau parallèle « d'enseignement professionnel » dans le but, selon les termes d'un manifeste électoral de 1923, de « fournir à notre province une élite intellectuelle et aux fils d'agriculteurs, comme aux fils d'ouvriers, d'industriels ou de commerçants, les mêmes avantages de s'instruire ² ».

Dans cette perspective, trois secteurs nouveaux de l'enseignement supérieur sont privilégiés : les sciences commerciales, les sciences pures (et les sciences appliquées) et enfin les sciences sociales ³. Formation technique et scientifique, initiation au monde des affaires et, finalement, renouvellement et élargissement du « personnel politique » (hauts fonctionnaires, diplomates, etc.), autant de tâches qui visent à assurer la « conquête économique » et à permettre aux Canadiens français « d'accéder aux postes qu'ils n'avaient pas su atteindre ».

Cette inquiétude que l'on manifeste à l'égard du « devenir du Canada français » n'était pas totalement indépendante de l'« encombrement » que connaissent les professions libérales et elle conduit, au début des années 20, à la renaissance du mouvement nationaliste.

Lors de la création des HEC, un appel particulier est lancé aux jeunes professionnels qui connaissent de « profondes déceptions » et qui doivent « végéter » dans la bureaucratie : on les invite à « se tourner vers les carrières commerciales vraiment rémunératrices, au lieu d'aller se joindre à ceux, déjà trop nombreux, qui encombrent actuellement toutes les carrières dites libérales ⁴ ». L'enseignement commercial apparaît alors d'autant plus important que l'instruction est perçue comme le meilleur moyen d'assurer la « conquête économique ».

Comme nous avons formé des médecins, des ingénieurs, des avocats, des notaires, nous formerons, précise Édouard Montpetit, des industriels, des commerçants, des financiers, des ouvriers d'art et de métier. Nous constituerons ainsi une

¹ Dès 1917, Montpetit écrivait : « La question nationale est d'abord une question économique [...] et c'est l'instruction qui nous assurera la conquête économique », Édouard Montpetit, « Notre avenir », *Revue trimestrielle canadienne*, février 1917, p. 315.

² B.L. Vigod, « Qu'on ne craigne pas l'encombrement des compétences : le gouvernement Taschereau et l'éducation, 1920-1929 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 28, n° 2, septembre 1974, p. 224.

³ Voir Pierre Dandurand et Marcel Fournier, « Développement de l'enseignement supérieur, classes sociales et luttes nationales au Québec », *Sociologie et Sociétés*, vol. XII, n° 2, avril 1980, pp. 104-105.

⁴ *Annuaire de l'École des Hautes Études Commerciales, 1920-1921*, p. 6.

élite du travail qui sera, aussi bien, une élite de la pensée, et nous lui confierons notre avenir ¹.

Les espoirs sont grands, mais « malheureusement », il ne semble pas que l'on comprenne rapidement « l'importance primordiale de la fonction qu'elle (École des HEC) remplit ² » : d'abord critiquée en raison de son indépendance ou de sa « neutralité » par le Parti conservateur, les éditorialistes de journaux francophones, tels que *L'Action catholique*, et les responsables d'institutions d'enseignement, cette nouvelle école ne connaît, pendant les dix premières années, qu'un développement lent : le nombre d'étudiants inscrits se situe autour de la quarantaine ; quant aux diplômés, ils ne dépassent pas annuellement la dizaine (neuf en 1912-1913, cinq en 1916-1917).

Le projet d'une École des sciences sociales peut apparaître, sous certains aspects, relié à cet échec de l'École des Hautes Études Commerciales (HEC), tout se passant comme si, pour assurer la « survie de la nation », l'on délaissait le terrain de l'économie pour privilégier celui du politique. Il faut préciser que dès 1917, Édouard Montpetit propose une École des sciences politiques, dont l'autonomie à l'égard de l'École des HEC ne serait que partielle ³. Pour sa part, l'École des HEC a élargi elle-même quelque peu ses objectifs en offrant son enseignement « aux jeunes gens qui se destinent à la fonction publique ». « Le licencié de l'École est qualifié, précise A.-J. de Bray, directeur de l'institution, pour occuper un bon nombre de situations dans le Service civil ⁴. » À ce moment, ceux-là même qui, au Québec, s'intéressent aux sciences sociales ou plus généralement à la « question sociale », enseignent à l'École des HEC ou participent à ses activités, par exemple à la *Revue économique canadienne* que l'École publie entre 1911 et 1916 et qui aborde des thèmes aussi divers que « le commerce, la marine, la législation, la sociologie, l'enseignement, les transports, les statistiques, la colonisation et les sciences ». L'importance de l'École des HEC dans le développement des sciences sociales au Québec est alors considérable. D'ailleurs, lorsqu'en 1920 l'École des sciences sociales, économiques et politiques est mise sur pied, plusieurs des professeurs qui y

¹ Édouard Montpetit, « Notre avenir », *Revue trimestrielle canadienne*, février 1917, p. 319.

² *Ibid.*, p. 317.

³ « Il suffirait pour cela, précisait-il, de modifier un peu l'enseignement de notre École des Hautes Études commerciales. », Édouard Montpetit, « Notre avenir », *op. cit.*, p. 319.

⁴ A.-J. de Bray, « Les HEC et le Service civil », la *Revue économique canadienne*, vol. 3, 1913, p. 3. Licencié en sciences commerciales et docteur en sciences politiques, A.-J. de Bray, qui est d'origine belge, manifeste beaucoup d'intérêt pour les sciences sociales et principalement pour les statistiques. Dans la *Revue économique canadienne*, celui-ci consacre trois articles à la statistique - il tente de montrer l'importance de la statistique, en particulier pour l'homme d'État et le législateur, car elle est « nécessaire pour la connaissance des faits sociaux », A.-J. de Bray, « L'enseignement de la statistique », la *Revue économique canadienne*, 1911-1912, p. 228. Lui-même titulaire de la chaire de statistiques de l'École et membre de l'Institut international des statistiques, de Bray se sert abondamment de la statistique dans ses articles et aussi dans son ouvrage, *Essor commercial et industriel au Canada*, publié chez Beauchemin en 1914.

enseignent ou y enseigneront donnent déjà des cours aux étudiants des HEC; tel est le cas d'Édouard Montpetit, de Victor Doré, de Jean Désy ou de Léon-Mercier Gouin et, un peu plus tard, d'Esdras Minville, de François Vézina et de Victor Barbeau.

La nouvelle École des sciences sociales s'inscrit dans le prolongement des activités de l'École des HEC et maintient des liens très étroits avec cette dernière : pendant plusieurs années, le doyen de la Faculté des sciences sociales sera aussi directeur de l'École des HEC. Cette initiative participe aussi de la volonté, chez des hommes politiques, des hommes d'affaires et des intellectuels, d'élargir les préoccupations intellectuelles et d'ouvrir de nouvelles carrières. De cet élargissement et de cette ouverture, trois professeurs constituent, dans le milieu universitaire montréalais, le symbole et le modèle : Édouard Montpetit, le Frère Marie-Victorin et l'abbé Lionel Groulx. Au moment du dévoilement du monument érigé à la mémoire de Montpetit, Claude Ryan écrira dans *Le Devoir* qu'« avec Groulx et Marie-Victorin, celui-ci fut l'une des trois grandes figures intellectuelles de sa génération ¹ ».

Le projet d'une université moderne sur la montagne

[Retour à la table des matières](#)

Plus que les autres, Édouard Montpetit apparaîtra étroitement associé à la mise sur pied de l'université moderne. Pendant de nombreuses années, il sera le secrétaire général de l'Université de Montréal. Formé en droit, ce fils d'intellectuel ² qui délaisse la carrière juridique pour se donner une formation

¹ Claude Ryan, « Hommage mérité à Édouard Montpetit », *Le Devoir*, 14 novembre 1967, p. 4.

² Le père d'Édouard Montpetit, André-Napoléon (1840-1898), s'est orienté, après ses études classiques au Collège de Saint-Hyacinthe, vers le droit, mais peu intéressé par la pratique du droit, ce fils de cultivateur se tourne vers le journalisme : il sera secrétaire (1865-1868) du *Journal de l'Instruction publique* que fonde P.-O. Chauveau et, à partir de 1870, rédacteur du premier journal littéraire illustré du Québec, *l'Opinion publique*. Identifié selon l'expression d'alors comme « homme de lettres », - il est un poète fort apprécié - A.-N. Montpetit rédige une série de plusieurs « livres de lecture » pour les élèves des écoles publiques et aussi quelques manuels scolaires (l'un sur la géographie et l'autre sur les méthodes de lecture et de prononciation). Il consacrera aussi deux ouvrages à *Nos hommes forts* et un autre à la pisciculture, *Les poissons d'eau douce au Canada*. Son intérêt pour les sciences naturelles l'amènera enfin à tenir une courte chronique scientifique dans le journal *Le Soir*. Son épouse, née Adèle Labelle, est la fille du professeur J.-B. Labelle; elle est la sœur de Ludger Labelle, avocat, échevin de la ville de Montréal et candidat contre G.-E. Cartier, et d'Elzéar Labelle, avocat et poète. En 1876, André Napoléon Montpetit publiera, avec préface et biographie, l'œuvre posthume de son beau-frère, *Mes Rimes* (P.G. Delisle, Imprimeur, 151 p.). Le couple Montpetit aura une

en sciences sociales à l'École des sciences politiques de Paris, participe en effet à la mise sur pied de l'École des Hautes Études Commerciales, contribue au développement de l'École polytechnique à titre de secrétaire de la Revue trimestrielle canadienne ¹ et assume la tâche de directeur-fondateur de l'École des sciences sociales, politiques et économiques de l'Université de Montréal. De plus, en raison même des multiples responsabilités qu'il assume, il se voit confier la tâche de « délégué universitaire » et, dans le cadre de colloques, il visite diverses universités, tant aux États-Unis qu'en Europe. Il est, en 1918, délégué de la province de Québec au cinquantenaire de l'Université de Berkeley, en 1921, membre de la délégation qui se rend à Rome pour faire valoir les revendications de l'Université de Montréal, en 1921, délégué de l'Université de Montréal au congrès des universités de l'Empire qui se tient à Oxford, etc. Porte-parole des milieux universitaires québécois francophones, Édouard Montpetit s'identifie étroitement au renouveau de l'institution universitaire et c'est dans les termes suivants qu'il résume les « motifs » ou préoccupations de ses collègues :

Donner à la population des centres d'instruction adaptés au progrès; prendre place dans l'ensemble de l'avance canadienne et américaine vers la formation professionnelle; prévoir et prévenir les réactions sociales d'un monde transformé par le productivisme et voué à la noble inquiétude du lendemain, manifestée dans la lettre et l'esprit des Encycliques; connaître nos traditions, les fonder sur le passé et les accomplir au présent, en dégager la richesse, en nourrir la fierté, pour assurer, dans les bornes de l'empire dessiné par nos découvreurs, le paisible rayonnement de l'esprit français ².

nombreuse progéniture, mais seul sept enfants- quatre garçons et trois filles -parviendront à l'âge adulte. Tous les garçons poursuivront, à la suite d'études classiques, des études supérieures : Ludger-André en médecine et en génie, Elzéar en médecine, Victor en arpentage et Édouard en droit. Quant aux filles, l'une épousera un géologue, une autre un avocat. Édouard Montpetit est le dernier enfant de cette famille, il naît à Montmagny en 1881, mais, peu de temps après, toute la famille s'installe à Montréal sur la rue Saint-Laurent, entre les rues Lagauchetière et Craig (Sources : R. Joubert, *Édouard Montpetit*, Montréal, Éditions Élysée, 1975, p. 449; Édouard Montpetit, *Souvenirs, Vers la vie*, Montréal, Éditions de l'Arbre, 1944, 213 p.)

¹ La Revue trimestrielle canadienne, dont le premier numéro paraît en 1915, est l'initiative de la Corporation de l'École polytechnique et de l'Association des anciens élèves de cette école. S'adressant à la fois aux ingénieurs et à un public plus large, cette revue, qui se veut théorique et pratique, entend se préoccuper d'abord des sciences polytechniques et des sciences économiques, mais elle espère aussi, par la publication de textes sur l'histoire, la géographie, la législation, etc., « faciliter l'intelligence des grands problèmes actuels », La Rédaction « Avertissement », *la Revue trimestrielle canadienne*, vol. 2, n° 1, mai 1915, p. 1. Le caractère pluridisciplinaire de la revue se manifestera dans la diversité des thèmes abordés et aussi des collaborateurs eux-mêmes. Entre 1915 et 1921, la section la plus importante en nombre d'articles n'est pas celle de « L'art de l'ingénieur », (18,5 %) ni celle de « Finance-Industrie » (19,3 %) ni celle de « Science-Mathématiques » (15,2 %) mais celle de « Économie sociale et politique » (24,5 %). De plus, parmi les collaborateurs, moins de 40 % sont diplômés ou professeurs de l'École polytechnique : l'on retrouve des licenciés en droit (17,5 %), des diplômés en sciences sociales (12,1 %) et des diplômés de l'École des Hautes Études Commerciales (9,8 %). Pendant les premières années de la revue, la collaboration d'Édouard Montpetit est très active : il est l'auteur de seize articles, c'est-à-dire de la plupart des articles écrits par des spécialistes en sciences sociales.

² Édouard Montpetit, *Souvenirs, Aller et Retour*, Montréal, Thérien Frères Limitée, 1955, p. 14.

Dans la conjoncture économique et sociale du début des années 20, l'organisation de l'Université de Montréal apparaît comme une réponse, d'une part à la marginalisation de la moyenne bourgeoisie francophone et, d'autre part, à la prolétarianisation croissante de larges couches de la population. Les premiers responsables font en effet référence tantôt à « notre infériorité dans le domaine de l'enseignement supérieur », en particulier à la concurrence très forte qu'exercent, en médecine et en sciences, les institutions anglo-canadiennes (Université McGill) et américaines, tantôt à la menace d'une « explosion locale d'anarchie » et d'une révolution socialiste¹. Cette ambition qui est alors, pour reprendre une expression de l'abbé Philippe Perrier, de « créer un centre de haut savoir chrétien au milieu d'une société avide de sciences² » se concrétise dans l'organisation, à côté des facultés dites « professionnelles », de facultés ou écoles de philosophie, de sciences et de sciences sociales. Elle se reflète aussi dans la devise même de la nouvelle institution, *Fide Splendet et Scientia*. L'Université de Montréal, que les hautes autorités ecclésiastiques auraient bien aimé appeler l'Université catholique de Montréal pour la distinguer nettement de l'Université McGill, se présente alors comme un « foyer de lumières » et un « entrepôt de sciences » : son objet est de « fournir un enseignement supérieur dans ses facultés et ses écoles professionnelles », mais « conformément aux principes catholiques³ ». Par cette double orientation, l'Université de Montréal exprime, sous un mode apparemment non conflictuel, les différences idéologiques qui divisent les fractions de la classe dominante francophone. Plus précisément, cette institution participe à la fois de l'idéologie cléric-nationaliste et de l'idéologie libérale⁴. Catholique par sa charte, l'Université de Montréal le sera aussi par la présence de membres du clergé à des postes de haute administration : les postes de chancelier, de recteur et de vice-recteur sont en effet assumés respectivement par Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, par Mgr Georges Gauthier et par le chanoine Émile Chartier, aumônier général. De plus, la direction générale de l'institution est coiffée d'un conseil de vigilance, composé d'évêques de la province ecclésiastique de Montréal, qui a pour tâche de « veiller à l'intégrité de la doctrine et à la pureté de la morale ». Enfin, la direction de plusieurs nouvelles facultés non professionnelles sera confiée à des membres du clergé ou de communautés religieuses : le père L.-S. Morin, c.s.v., doyen de la Faculté des sciences, le chanoine E. Chartier, doyen de la Faculté des lettres, le père C. Forest, o.p., doyen de la Faculté de philosophie.

¹ Mgr Georges Gauthier, *La Mission de l'Université*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1920, p. 23.

² Abbé Philippe Perrier, « Allocution », *La Mission de l'Université*, op. cit., p. 29.

³ *Annuaire général 1920-1921*, Montréal, Université de Montréal, p. 36.

⁴ À ce sujet, voir R. Durocher, P.-A. Linteau et J.-C. Robert, *Histoire du Québec contemporain, 1867-1929*, Montréal, Boréal Express, 1979.

Mais il y a aussi, dans les instances administratives de l'Université, des laïcs qui occupent des positions élevées dans les milieux politique et financier : parmi les officiers généraux, l'on retrouve au poste de président, sir Lomer Gouin, Premier ministre de la province de Québec et, au poste de président de la commission d'administration, l'honorable F.-L. Béique, sénateur, président de la Banque canadienne nationale et membre du conseil d'administration du Chemin de fer du Canadien Pacifique. Au Sénat académique siègent aussi six représentants choisis par la Commission d'administration en dehors du personnel universitaire : l'honorable J.M. Wilson, lord T. Shaughnessy, L.G. Beaubien, l'honorable J.L. Perron, Z. Hébert et sir L.-O. Taillon. Les liens de l'Université de Montréal avec les milieux politique (libéral) et financier montréalais se maintiendront avec la nomination, en remplacement de sir Lomer Gouin à la présidence du conseil de l'Université, de l'honorable Raoul Dandurand. Ce sénateur, fils d'un marchand montréalais et époux de la fille d'un ancien Premier ministre du Québec, F.-G. Marchand, est président de la Banque d'Épargne et membre du conseil d'administration du Montreal Trust, de la Sun Life Assurance et de la Dominion Steel Company. Dans les écoles affiliées à l'Université, la situation n'est pas très différente : l'un des membres très actif de la Corporation de l'École polytechnique depuis 1910, Arthur Surveyer, est non seulement fondateur-directeur d'un important bureau d'ingénieurs-conseils mais aussi administrateur de plusieurs entreprises industrielles et financières (Shawinigan Water and Power Co., Holland Canada Hypothek Bank, Chromium Mining Smelting Corporation, Crédit foncier franco-canadien).

La nomination d'Édouard Montpetit au poste de secrétaire général est d'autant plus compréhensible que cet intellectuel est déjà en relation avec divers milieux universitaires (professeur à la Faculté de droit et aux HEC, secrétaire de rédaction de la revue des diplômés de l'École polytechnique, la *Revue trimestrielle canadienne*), et aussi avec divers milieux politiques (relations d'amitié avec L. Gouin et A. David) et nationalistes (collaboration à la revue *L'Action française*) et que, tenant de l'idéologie libérale (celle du progrès, du développement industriel, etc.), il s'inspire aussi de la doctrine sociale de l'Église. Plus que tout autre universitaire, Montpetit sera étroitement associé aux efforts de sa génération pour assurer la « conquête économique ». Il apparaît au carrefour des diverses forces qui sont à l'origine même du projet d'une nouvelle université francophone à Montréal et qui, à divers moments, se mobiliseront pour assurer son développement.

Ces forces s'expriment dans un premier temps lors de la campagne de souscription de 1920, au moment même de la création de l'Université de Montréal. Avec le slogan « Noblesse oblige », cette campagne, présidée par le

général .A.-E. Labelle, recueille plus de quatre millions de dollars ¹. Parmi les principales catégories de souscripteurs ², on retrouve d'abord les gouvernements (province de Québec, 1 million; province de l'Ontario, 20 000\$, municipalités 12 500\$), ensuite les entreprises industrielles (477 700 \$) et financières (100 000 \$) le plus souvent francophones, et enfin le clergé (332 700 \$). La mobilisation du clergé apparaît particulièrement large : les principales sommes sont certes fournies par le séminaire Saint-Sulpice (185 000 \$) et par les hautes autorités ecclésiastiques (Mgr Bruchési, 30 000 \$; Mgr Gauthier, 25 000 \$), mais elle implique les diverses communautés religieuses, les fabriques et aussi un grand nombre de curés et d'abbés. Enfin, des hommes politiques, des hommes d'affaires et des membres des professions libérales fournissent aussi, à titre personnel, des sommes souvent très élevées (voir tableau 1).

[Retour à la table des matières](#)

Tableau 1
Liste des principaux souscripteurs (5 000 \$ et plus)
Campagne de souscription pour l'Université de Montréal (1920)

1. Gouvernements provinciaux et municipalités

Provinces de Québec	1 000 000,00 \$
Province d'Ontario	20 000,00

2. Clergé, paroisses, communautés religieuses

Mgr Paul Bruchési	30 000,00
Compagnie de Jésus	10 000,00
Congrégation Notre-Dame	5 000,00
Corporation épiscopale de Joliette	5 000,00
Mgr Georges Gauthier	25 000,00
Séminaire Saint-Sulpice	185 000,00
Sœurs de l'Hôtel-Dieu	5 000,00

3. Banques, commerces et entreprises industrielles

Banques d'épargne	15 000,00
Banque d'Hochelaga	50 000,00
Banque de Montréal	10 000,00

¹ La somme officiellement recueillie est de 4 092 812 de dollars. Mais il semble bien que la somme effectivement reçue par l'Université est moindre : 2 993 491 de dollars. Commission d'étude du problème universitaire, Deuxième rapport, 21 mars 1938.

² Source : Université de Montréal, Campagne de 1920, Liste des souscripteurs qui ont payé 500 \$ et plus, p. 15. Dans cette liste, n'est pas incluse la Ville de Montréal, qui donne à la nouvelle université les terrains situés sur le flanc du Mont-Royal, à proximité d'Outremont.

Tableau 1
Liste des principaux souscripteurs (5 000 \$ et plus)
Campagne de souscription pour l'Université de Montréal (1920)

Banque provinciale du Canada	25 000,00
Canadian Pacific Rly. Co.	50 000,00
Chaput L. Fils et Co.	10 000,00
Cie de Papier Rolland	5 000,00
Daoust, Lalonde & Cie Ltée	25 000,00
Desjardins, Chas. & Cie Ltée	5 000,00
Dufresne & Locke	25 000,00
Dupuis & Frères	10 000,00
Fontenac Breweries Ltd.	5 000,00
Grothé, L.O. Ltd.	5 000,00
Gunn, Langlois & Co. Ltd.	5 000,00
Hodgson, Summer Co. Ltd.	5 000,00
Hudon, Hébert & Cie Ltée	25 000,00
Hudon & Orsali Ltée	7 500,00
Imperial Tobacco Co. Ltd.	10 000,00
Joubert, J.J. Ltée	5 000,00
Laporte & Martin	15 000,00
Martin, P.-P. et Cie Ltée	15 000,00
Ogilvie Flour Mills Ltd.	10 000,00
Perron, Taschereau, Rinfret & Genest	25 000,00
Racine, Alphonse Ltée	50 000,00
Regent Knitting Mills Ltd.	5 000,00
Rougier Frère Cie Inc.	5 000,00

3. Banques, commerces et entreprises industrielles

St. Lawrence Sugar Refineries Inc.	10 000,00
Sun Life Assurance Co.	10 000,00
Tétrault Shoe Mfg. Co.	10 000,00
Tourville Lumber Mills Co.	10 000,00
Vaillancourt, J.-A. Ltée	10 000,00
Valiquette, N.-G. Ltée	5 000,00
Versailles, Vidricaire et Boulais Ltée	15 000,00

4. Associations

Alliance nationale	5 000,00
Association pharmaceutique	5 000,00
Société St-Jean-Baptiste	5 000,00

5. Individus

Beaubien, C.P., sénateur	5 000,00
Beaubien, L.-G.	20 000,00
Béique, F.-L., sénateur	50 000,00
Bienvenu, Tancrède	10 000,00
Chaput, Charles	25 000,00
Dandurand, R., sénateur	5 000,00
Dansereau, J.-H.	5 000,00

Tableau 1
 Liste des principaux souscripteurs (5 000 \$ et plus)
 Campagne de souscription pour l'Université de Montréal (1920)

Décarie, E.-R.	5 000,00
De Serres, G.	15,500,00
De Tonnancourt, G.-G.	5 000,00
Forget, Mme M.-R.	10 000,00
Geoffrion, Aimé	5 000,00
Gouin, sir Lomer, Premier ministre	10 000,00
Gravel, J.O.	15 000,00
Labelle, Brigadier-général E.	10 000,00
Larocque, A.-A.	5 000,00
Leman, Beaudry	5 000,00
Lernay, E.H.	10 000,00
Lymburner, L.-M.	10 000,00
Ostiguy, N.-A.	5 000,00
Péloquin, J.-B.	5 000,00
Préfontaine, Toussaint	15 000,00
Quintal, Joseph	5 000,00
Raymond, Donat	25 000,00
Richard, J.-A.	25 000,00
Shaughnessy, Lord	10 000,00
Tremblay, F.	10 000,00
Vallières, S.D.	12 000,00
Viau, C.-Théodore	5 000,00
Wilson, J.-Marcellin	100 000,00

Source : Université de Montréal, *Campagne de 1920, Liste des souscripteurs qui ont payé 500 \$ et plus.*

En dépit de cette souscription, la situation financière de l'Université de Montréal, dont le principal revenu provient alors des inscriptions étudiantes ¹, demeurera fragile et, à partir de 1925-1926, celle-ci déclarera des déficits. De plus, les faiblesses de l'institution apparaissent nombreuses : d'abord au plan de l'espace et ensuite au plan de l'enseignement (« absence de professorat de carrière, absence de travaux de recherche, insuffisance de l'équipement, absence de facultés entières, de chaires fondamentales et de cours importants ² »). Tout au cours des années 20, l'une des premières préoccupations des responsables de l'Université de Montréal sera de pallier cette situation et de conférer à l'institution le statut de « grande université », d'« université moderne ». Cette volonté se manifestera par l'organisation de diverses délégations à

¹ Selon le *Rapport Thorkelson*, 22 août 1922, p. 22, les sommes de revenus en 1920-1921 sont les suivantes : 25 % des revenus d'investissement, 21% des subsides et dons (dont 45 %, i.e. 25 000 \$ de la Rockefeller Foundation), 47 % des étudiants, 1 % des écoles affiliées et 6 % des Rentes et Propriétés.

² *Commission d'étude du problème universitaire (1937), Deuxième rapport, op. cit., p. 17.*

l'étranger et par l'élaboration du projet d'une nouvelle construction sur le Mont-Royal.

L'une de ces délégations financée par la fondation Rockefeller permettra à Mgr Piette, aux docteurs Léo Parizeau et G. Baril, de visiter diverses institutions universitaires américaines : l'objectif sera explicitement d'étudier « l'organisation administrative d'une université moderne » et en particulier « l'organisation moderne d'une École de médecine ¹. » Le recteur lui-même, Mgr Piette, qui se distingue par son goût et son aptitude pour la construction, ses connaissances des systèmes de chauffage, des installations électriques, etc., est fasciné par le monde de la technique et de la mécanique. « Il y a en lui, précisera Mgr Chartier, un véritable scientifique ². » Le « modernisme », auquel l'on s'identifie alors, se reflétera non seulement dans l'organisation de laboratoires et d'amphithéâtres mais aussi dans l'architecture même de l'édifice confiée à Ernest Cormier; la réalisation de l'Université de la Montagne, dont les premières ailes doivent contenir les Facultés de médecine et de sciences, et dont la tour centrale doit être coiffée d'un observatoire astronomique, apparaîtra comme « une des plus belles expressions du modern style », Lorsque au milieu des années 30, la construction de cet édifice sera interrompue - évaluée d'abord à 6 millions, sa réalisation complète exige alors plus de 13 millions de dollars - le débat au sujet de l'« université nouvelle » est relancé : faisant allusion à « notre infériorité dans le domaine de l'enseignement supérieur » et aux nouvelles exigences des corps professionnels, par exemple en médecine, qui souffrent de la concurrence des institutions canadiennes-anglaises et américaines, l'on reconnaît que « l'abandon [de la construction] serait pour nous tous une sorte de défaite. » « Il est impérieux, précise-t-on alors, d'offrir à la jeunesse une institution vouée au progrès de tout un peuple et qui donnerait un élan nouveau à l'élite de notre province ³. »

Il n'est certes pas faux d'affirmer que, jusqu'au sortir de la Seconde Guerre mondiale, l'enseignement supérieur québécois francophone :

ne participe guère à la formation et à la préparation des principales couches sociales économiques dirigeantes contrôlant les procès d'accumulation du capital et qu'il est surtout articulé aux fonctions et aux positions sociales, aux intérêts tant symboliques que matériels des fractions à vocation politique et idéologique, de la classe dominante; au plan idéologique, cette orientation se traduit par la valorisation de la grande culture humaniste classique et des traditions religieuses et conduit à mettre l'institution au service de la défense des valeurs fondamentales de la civilisation, de la langue française et de la foi catholique ⁴.

¹ Dr G. Baril, *Historique de la préparation du plan*, Montréal, Université de Montréal, 1937.

² Mgr Émile Chartier, *Trente années de vie universitaire, 1914-1944*, Sherbrooke 1956.

³ *Commission d'étude des problèmes universitaires (1937)*, 21 rapport, 21 mars 1938, p. 8.

⁴ Louis Maheu, « L'université québécoise francophone et le changement social : un essai de sociologie comparative », à paraître dans *Sociologie du travail*, 1986.

Toutefois, le projet d'une «nouvelle université », d'une « université moderne » à Montréal, s'inscrit dans un mouvement de réforme de l'enseignement supérieur que supportent à la fois politiciens, hommes d'affaires ou industriels, et intellectuels progressistes.

L'impact de ce mouvement est largement limité en raison d'une part de la faiblesse de la bourgeoisie francophone, principalement pendant la période de la crise économique, et, d'autre part, de l'emprise que le clergé et les communautés religieuses exercent sur l'ensemble du réseau scolaire de niveau secondaire et universitaire.

La formation d'une nouvelle élite : l'École des sciences sociales

[Retour à la table des matières](#)

En raison de son itinéraire social (protégé de sir Lomer Gouin et du sénateur Dandurand, etc.), des diverses positions qu'il occupe et des multiples relations qu'il entretient, Édouard Montpetit se trouve au centre de ce mouvement. Amené à remplir la fonction d' « intermédiaire privilégié » entre les milieux intellectuel, financier, politique et religieux, il peut difficilement ne pas adopter, comme d'autres intellectuels de sa génération (Jean Bruchési, etc.), une stratégie de la conciliation et de la modération, celle du diplomate : nationaliste et défenseur de la langue, de la culture et de la foi des Canadiens français, il n'est pas chauvin et demeure fervent fédéraliste; francophile, il n'en méprise pas pour autant d'entrer en contact avec des universitaires canadiens-anglais, américains ou anglais; amené à participer à la vie politique de son pays et à intervenir dans différents débats, il parvient à éviter la « politicaillerie ¹ ».

Ce souci de la modération, cette recherche du « juste milieu » s'exprimera bien dans l'un des derniers ouvrages que publie Édouard Montpetit, *Propos sur la montagne* (Montréal, Éditions de l'Arbre, 1946, 177 p.) : celui-ci y parle du respect des deux cultures, des deux civilisations qui composent le Canada; même s'il souligne l'importance de l'élite, il ne remet pas en question le caractère démocratique de nos sociétés; enfin, il reconnaît le déterminisme de

¹ L'on comprend dès lors le jugement sévère que le chanoine Lionel Groulx manifeste à son endroit : il apparaît comme celui qui manque de « caractère et de décision », qui « se donne, mais en se donnant avec mesure » et qui « parle fort de temps à autre, mais toutes portes bien closes », L. Groulx, *Mémoires*, tome 2, Montréal, Fides, 1972, p. 178.

l'économie mais il met en garde contre « l'étreinte de la quantité qui risque de mettre en péril la qualité ». La question que Montpetit se pose, à la suite de l'économiste français Romier, est la suivante : « Entre le génie latin et le monde moderne qui sera le maître? » Sa réponse réside dans une défense des « valeurs profondes » d'ordre intellectuel et moral : « Civiliser, c'est, conclut-il, incarner le spirituel dans le monde ». Sur le plan intellectuel et moral, Montpetit s'inspire de toute évidence du christianisme et de la doctrine sociale de l'Église - il cite les encycliques *Rerum Novarum* et *Quadragesimo Anno* - mais, au plan proprement religieux, cet intellectuel, qui est pendant plusieurs années membre du comité de la Commission des écoles catholiques de Montréal, est très discret : « Si la pensée de Montpetit a été chrétienne, il a été, note André Laurendeau, catholique sans ostentation, sans étroitesse, sans défaillance ¹ ». Celui-ci participe régulièrement aux Semaines sociales du Canada, dont il accepte, en 1925, la présidence d'honneur ; il publie aussi dès 1921 un long texte « Programme d'action sociale » à l'École sociale populaire. Environ 7 % des articles qu'il publie entre 1920 et 1950 paraissent dans des revues d'action catholique ou des revues contrôlées par des communautés religieuses.

L'analyse des nombreuses publications d'Édouard Montpetit permet de constater la diversité des publics auxquels il s'adresse : il est tantôt devant des membres du clergé et de mouvements d'action catholique, tantôt devant les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, tantôt devant les membres de la Chambre de commerce. Certains de ses articles - qui ont souvent la forme de conférences - portent sur des thèmes spécialisés (exportations canadiennes, monnaie, etc.), mais, le plus souvent, il s'agit de thèmes d'intérêt général suscités par les activités intellectuelles et universitaires dans lesquelles Montpetit est impliqué (défense de l'économie politique, présentation des sciences sociales, réflexion sur l'enseignement universitaire, etc.). D'ailleurs, celui-ci dissémine la plus grande partie de ses textes (49,2%) dans des revues universitaires, en particulier dans des revues publiées ou reliées à l'Université de Montréal (*Revue économique canadienne*, *Revue trimestrielle canadienne*, *Annuaire de l'Université de Montréal*, etc.). Dans une large mesure, ces textes sont des écrits de « représentation », c'est-à-dire des écrits de circonstance reliés à la tâche de représentation que remplit Édouard Montpetit à titre de secrétaire général de l'Université de Montréal et qui le met en relation avec divers milieux et groupes sociaux. Plusieurs des ouvrages que celui-ci publie ont aussi ce caractère : discours qu'il a prononcés ou récits de voyage ². Et lorsque ses ouvrages portent sur un thème spécialisé d'économie politique (Sous *le signe de For*, , Montréal, Éd. A. Lévesque, 1932, 325 p.; *Les cordons*

¹ André Laurendeau, *Le Devoir*, 1er octobre 1952.

² Au service de la tradition française, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1920, p. 249; *D'Azur à trois lys d'or*, Montréal, Éditions L'Action canadienne-française, 1937, p. 147; *Le front contre le vitre*, Montréal, Éditions A. Lévesque, 1936, p. 379; *Souvenirs*, Tome 1, Montréal, Éditions de l'Arbre, 1944, p. 213.

de la bourse, Montréal, Éd. A. Lévesque, 1935, 336 p.), ce sont, rédigées dans une «langue simple, claire et imagée¹», les transcriptions des enseignements qu'il donne à l'École des HEC ou à l'École des sciences sociales, économiques et politiques. À plus d'un égard, Montpetit peut apparaître comme une sorte de « vulgarisateur » mais, en raison de la faible autonomie des milieux universitaires et scientifiques, ce qualificatif n'a alors guère de signification. Son oeuvre, qui conserve toujours une dimension proprement littéraire, est en fait celle d'un « pionnier-fondateur » ou, plus précisément, celle d'un pédagogue qui doit consacrer une part importante de ses énergies à convaincre ses concitoyens de l'intérêt de nouvelles disciplines intellectuelles et à les sensibiliser aux nouvelles réalités économiques et sociales.

[Retour à la table des matières](#)

Tableau 2
Publications (articles) d'Édouard Montpetit selon le type de revue et la période*

	1906- 1920	1920- 1930	1930- 1940	1940- 1950	Total
- Revue nationaliste (<i>Le Semeur</i> , <i>L'Action française</i> , etc.)	14,5	17,0	-	10,5	13,0
- Revue catholique (<i>Semaine Sociale</i> , E.S.P., etc.)	-	12,7	5,2	10,5	6,9
- Revue intellectuelle et littéraire (<i>Revue canadienne</i> , <i>Le Nigog</i>)	12,5	2,0	10,5	-	6,9
- Revue universitaire (<i>Revue économique canadienne</i> , R.T.C., <i>L'Actualité économique</i>)	50,0	44,6	57,8	73,6	49,2
- Revue scientifique de vulgarisation (<i>Science moderne</i> , <i>Technique</i> , etc.)	-	6,3	-	-	2,3
- Journaux	14,5	-	5,2	-	6,9
- Autres (<i>France-Canada</i> , etc.)	20,8	17,0	21,0	5,2	17,6
	100,0 (98)	100,0 (47)	100,0 (19)	100,0 (19)	100,0 (133)

* Source : R. Joubert, « Index chronologique des contributions aux périodiques canadiens », *Édouard Montpetit*, Montréal, Éditions Élysée, 1975, pp. 432-438.

Dans l'organisation de l'École des sciences sociales, économiques et politiques, Édouard Montpetit respecte les volontés des autorités universitaires qui, considérant l'École comme un « prolongement de nos Semaines

¹ Selon l'expression de R. Joubert, *Édouard Montpetit*, op. cit., p. 161.

sociales ¹ », espèrent donner à son enseignement une orientation manifestement « thomiste, pontificale et nationale ². Lorsqu'il accepte de prendre la direction de la nouvelle École, il analyse d'abord le programme de trois institutions : le London School of Economics, le Graduate School of Business Administration de Harvard et l'École des sciences politiques de Paris. Mais il considère rapidement ces trois grands modèles comme « inatteignables » et prend la décision de fonder, « plus modestement » précise-t-il, une « école canadienne qui se rapproche plutôt des écoles similaires organisées dans les universités catholiques de France ³ ». Néanmoins Montpetit reconnaîtra, une quinzaine d'années plus tard, que son institution est « la fille bien jeune, bien hésitante, bien pauvre aussi de l'École des sciences politiques de Paris ».

Elle n'a rien, précise-t-il alors, de commun avec l'École de la rue Guillaume sinon la pensée qui l'anime [...] et l'activité de certains de ses fondateurs ou de ses professeurs, anciens élèves de l'institution française ⁴.

À l'exemple d'Émile Boutmy, Montpetit réunit autour de lui des « spécialistes » dont quelques-uns ont étudié à Paris, et des « hommes qui ont simplement tenu une fonction sociale et réfléchi sur leurs responsabilités ». Parmi le premier corps professoral de l'École, l'on retrouve deux licenciés en droit qui ont poursuivi des études supérieures de sciences sociales en Europe : l'un, Léon-Mercier Gouin (histoire des doctrines économiques), qui est le fils du Premier ministre du Québec et qui sera nommé sénateur, est aussi professeur à l'École des Hautes Études Commerciales; l'autre, Jean Désy (science politique), poursuivra, après quelques années d'enseignement à la Faculté de droit et aux HEC, une brillante carrière diplomatique. Les trois autres professeurs détiennent déjà à l'extérieur du milieu universitaire des responsabilités professionnelles en fonction desquelles ils orientent leur enseignement : l'abbé Léonidas Perrin, p.s.s., docteur en théologie, en philosophie et en droit canonique et curé de Notre-Dame de Montréal, enseigne la philosophie sociale; Arthur Surveyer, ingénieur-conseil formé en Belgique et aux États-Unis et administrateur (cf. supra), est responsable du cours d'organisation

¹ Mgr Gauthier, « Une année de vie universitaire », *Annuaire général de l'Université de Montréal, 1921-1922*, p. 221.

² Mgr Gauthier, « Discours du recteur », *Annuaire de l'École des sciences sociales, économiques et politiques, 1935-1936*, Université de Montréal, p. 46.

³ Édouard Montpetit, « L'enseignement supérieur est-il américanisé? », *Revue trimestrielle canadienne*, vol. 26, n° 103, septembre 1940, p. 242.

⁴ Édouard Montpetit, « Quinzième anniversaire de l'École », *Annuaire de l'École des sciences sociales, économiques et politiques, 1935-1936*, Université de Montréal, p. 39. Au sujet de l'École des sciences politiques de Paris et de son directeur, E. Boutmy, voir : Pierre Favre, « Les sciences d'État entre déterminisme et libéralisme; E. Boutmy et la création de l'École libre des sciences politiques », *Revue française de sociologie*, vol. XXII, n° 3, juillet- septembre 1981, p. 429-465. Lorsque Montpetit étudie à Paris, E. Boutmy a cédé la direction de l'École à M. Leroy-Beaulieu, spécialiste d'histoire financière. Montpetit s'inspire largement de l'orientation qui caractérise l'institution : confiance dans les capacités de la science, nécessité d'entreprendre une action politique par le biais de la formation « d'une élite qui, de proche en proche, donnera le ton à toute la nation », etc.

industrielle; le Docteur J.-A. Beaudouin, assistant-secrétaire du Conseil provincial d'hygiène, initie les élèves à l'hygiène générale.

À cette première équipe viendront se joindre dès les années suivantes: Émile Miller (géographie humaine), Guy Vanier (finances privées; économie sociale), Victor Doré (pratique financière), Georges Pelletier (journalisme), J.-Noël Fauteux (journalisme), les pères Forest et Lamarche, o.p., (philosophie sociale), Jean Bruchési (science politique), Yves Tessier-Lavigne (géographie), Arthur Saint-Pierre (oeuvres sociales), etc. Les itinéraires et les positions sociales de ces membres du corps professoral sont souvent semblables à ceux de la toute première équipe ¹.

Même si le contrôle de l'École échappe au clergé, l'influence de l'Église s'exerce par la participation du recteur au conseil de l'École, par la présence d'ecclésiastiques au sein du corps professoral et enfin par l'intermédiaire d'intellectuels laïques, par exemple Arthur Saint-Pierre, « sociologue catholique », secrétaire de l'École sociale populaire et auteur d'ouvrages de « littérature sociale » largement inspirée de la doctrine sociale de l'Église ². Mais, dans son ensemble, la nouvelle École n'est pas seulement une école de « doctrine » qui, pendant la période agitée des années 20 et 30, entend « diminuer les chances de réussite du socialisme révolutionnaire ou du communisme ³ » et contribuer à la « restauration de l'ordre social ». Cette institution s'adresse aussi à ceux qui veulent « occuper de hautes fonctions administratives » ou qui « choisissent la carrière du journalisme ⁴ ». L'objectif est, en diffusant une

¹ Victor Doré, né en 1880, est le fils d'un principal d'école. Lui-même instituteur, il s'intéresse à l'organisation industrielle et à la comptabilité - comptable licencié, il est administrateur de la Société nationale de fiducie - pour ensuite entreprendre une carrière dans l'administration scolaire (contrôleur des finances de la Commission des écoles catholiques de Montréal en 1918, président de cette Commission et directeur général des écoles de la ville de Montréal en 1928 et surintendant de l'instruction publique de la province de Québec en 1939). Lié au mouvement nationaliste, Victor Doré sera secrétaire général et président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Jean Bruchési, né en 1901, est le fils d'un avocat montréalais et le neveu de Mgr Bruchési. Formé en droit, en lettres à la Sorbonne et aussi en sciences politiques à l'École des sciences politiques de Paris (1924-1927), celui-ci enseigne à son retour au Québec, d'abord à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal (cours d'histoire générale) et ensuite à l'École des sciences sociales (cours de politique commerciale et extérieure). Il exercera aussi des activités dans le journalisme - au journal *Le Canada* (1928-1931) et à la *Revue moderne* (1930-1936) - avant d'accéder en mai 1937 au poste de sous-secrétaire de la province de Québec.

² Dans l'introduction de son premier ouvrage, *Questions et Oeuvres sociales de chez nous* (École sociale populaire, Montréal, 1914, p. 250) Arthur Saint-Pierre présente une citation du Comte de Mun qu'il fait sienne : « Point n'est besoin de dire du nouveau. Il faut répéter très souvent les choses vraies » : 1) la malfaisance de l'esprit révolutionnaire, 2) les bienfaits de l'association, surtout professionnelle et 3) la doctrine catholique, comme « règle nécessaire de toute activité sociale, individuelle ou collective ».

³ Selon l'expression d'un professeur de l'École, Jean Bruchési, « La jeunesse et la vie universitaire », *La Voix d'une génération*, Éditions Albert Lévesque, Montréal, 1935, p. 109.

⁴ *Annuaire de l'École des sciences sociales, économiques et politiques, 1920-1921*, Université de Montréal, p. 2. Au moment de l'ouverture de l'École des sciences sociales,

culture générale (en sciences sociales et humaines) et en répandant le culte de la compétence, de « constituer une élite capable de seconder les clercs et d'élever les nôtres aux charges qu'ils n'avaient pas su atteindre ¹ ».

À cet égard, la création de l'École des sciences sociales s'inscrit dans le projet d'une université nouvelle, dans « l'aventure d'une restauration par l'école », selon l'expression d'Édouard Montpetit, et elle répond aux inquiétudes des milieux francophones face à la saturation du marché des professions libérales, à son « encombrement ». Dans un article consacré aux « devoirs actuels des classes professionnelles », Antonio Perrault, avocat et professeur à la Faculté de droit, invite ses collègues, surtout les jeunes, à « orienter leur surcroît d'activités vers la culture et l'action sociale » et à constituer aussi une « classe lettrée » préoccupée des questions sociales ². Il semble bien que durant les premières années un tel appel ait été entendu puisque sur 120 premiers diplômés (sur 336) dont on connaît l'occupation, l'on retrouve « 33 avocats, 2 notaires, 5 médecins, 6 infirmières, 68 instituteurs et

économiques et politiques le programme scolaire comprend « une première année de culture générale et deux années d'études spécialisées ». Ces études spécialisées correspondent aux diverses sections qu'organise alors l'École et qui sont au nombre de trois : a) *la section sociale* qui offre, à ceux qui veulent observer la réalité sociale ou se spécialiser dans les œuvres sociales, un enseignement sur les rapports entre le capital et le travail, le rôle de l'État, les institutions sociales, etc. ; b) *la section économique et politique* qui s'adresse à ceux qui s'orientent vers une action publique et entendent devenir législateur ou fonctionnaire, fournit une initiation à l'histoire et à la politique et à l'évolution économique et sociale des sociétés contemporaines; c) *la section journalisme* qui, ouverte aux futurs journalistes, se donne comme tâche d'étudier, outre les questions d'intérêt général, l'organisation d'un journal, sa rédaction, sa composition, etc. *Annuaire de l'École des sciences sociales, économiques et politiques, 1920-1921*, Université de Montréal, p. 3.

Seul l'enseignement en journalisme, qui est donné par des journalistes de métier, a un caractère quelque peu spécialisé. Les deux autres sections ne se différencient guère l'une de l'autre. Cette situation ne se modifie pas lorsqu'en 1928, le Conseil de l'École décide de créer une section politique. D'ailleurs, deux ans plus tard, ces trois sections sont fusionnées pour ne former qu'une seule, la Section sociale, économique et politique. Et lorsqu'il est question, à la fin des années 1930, de réorganiser cette section et de lui donner une orientation plus spécialisée, le Conseil de l'École refuse, préférant que l'École demeure une école de culture générale, préoccupée avant tout de former une élite non spécialisée (procès-verbal de la réunion du 4 décembre 1937). Néanmoins, l'École des sciences sociales est, en 1940, l'objet d'une importante réorganisation qui conduit à la mise sur pied de cinq sections : politiques et finances publiques, administration et finances privées, journalisme, histoire et sociologie, et préparation aux carrières d'administration publique. Peu après cette réorganisation, l'École acquiert le statut de Faculté (1943), mais ne modifie pas, même si elle hausse les normes d'admission - le diplôme exigé à l'inscription comme étudiant régulier devient celui de la douzième année de l'enseignement primaire supérieur - son programme d'enseignement : celui-ci n'offre qu'une « spécialisation fort modérée et n'enferme pas les diplômés dans un horizon trop limité », Édouard Montpetit, « L'École des sciences sociales de Montréal », *Relations*, vol. 1, n° 4, p. 100.

¹ Selon l'expression de Jean Désy, professeur de l'École, « Hommage à É. Montpetit », *Les Sentiers de la culture*, Montréal, Fides, 1954, p. 12.

² A. Perrault, « Les professions libérales », *L'Action française*, vol. IV, n° 3, mars 1920, p. 97.

institutrices ¹ ». Certes, plusieurs n'utilisent que partiellement la « culture générale appliquée à la nation » qu'ils ont acquise et ne connaissent pas de véritable bifurcation de carrière, mais parmi les diplômés, principalement ceux qui étaient membres des professions libérales, un certain nombre accède à la « chose publique » : 1 devient ministre, 2 diplomates, 11 fonctionnaires et 20 journalistes. L'Université remplit ainsi, selon le désir même de Montpetit, sa « mission » nouvelle qui est de « préparer des chefs de file qui dirigeront les mouvements sociaux ou politiques » et de « livrer au pays les compétences dont il a besoin ² ».

J'estime, écrit-il en 1921, qu'il est excellent que l'Université ait une action indirecte sur la politique et une forte emprise sur l'esprit public. D'abord parce qu'il n'est pas mauvais que les dirigeants aient une culture universitaire; ensuite parce qu'il est essentiel qu'une opinion s'élabore et s'exprime en dehors des Chambres. La solution des problèmes actuels est de plus en plus à ce prix. De là viendra, en définitive, le salut ³.

L'École des sciences sociales se trouve, tout comme son directeur d'ailleurs, en relation étroite avec différents milieux ou groupes sociaux, dont les demandes sont diverses et parfois contradictoires : non seulement l'Église ou le milieu clérical (les jésuites de l'École sociale populaire, etc.) et le milieu politique (parti libéral) mais aussi les groupements nationalistes (Société Saint-Jean-Baptiste) et le « monde des affaires » (Chambre de commerce, etc.). Pour sa part, Édouard Montpetit acceptera lui-même des responsabilités que lui confiera le gouvernement provincial : direction d'une émission radiophonique, « L'heure provinciale », que finance le Ministère des terres et forêts (1929-1937), présidence de la Commission des assurances sociales pour le Québec (1930-1932), présidence du Comité sur la révision de la taxation provinciale (1937-1940), etc. Sa liaison avec des membres du parti libéral est telle qu'il se laisse tenter un moment par l'« aventure politique » : en 1931, celui-ci présente, à la demande de son ami Athanase David, sa candidature, mais la retire immédiatement ⁴. Quant à l'École des sciences sociales, elle se voit contrainte, pour assurer son financement, de répondre à diverses demandes, et d'offrir des cours d'hygiène sociale à des groupes d'infirmières et de religieuses et des cours d'économie politique et de droit commercial aux membres de l'Association des femmes d'affaires. Elle doit aussi accepter le

¹ Annuaire de l'École des *sciences sociales*, économiques et politiques, 1935-1936, Université de Montréal, p. 4.

² Édouard Montpetit, « Les Universités et l'enseignement des sciences politiques et sociales », *Revue trimestrielle canadienne*, décembre 1921, p. 399.

³ *Ibid.*

⁴ Le désistement d'Édouard Montpetit n'est pas indépendant des critiques dont sa décision est l'objet de la part de différents éditorialistes montréalais. Quelques années plus tard (1934), divers groupes exerceront des pressions auprès de Montpetit qui semble jouir d'une « honorable popularité dans toutes les sphères de la société montréalaise » pour qu'il présente sa candidature à la mairie de Montréal.

rattachement d'une École de tourisme qu'avait fondée la Société Saint-Jean-Baptiste. Enfin, les pressions des milieux financiers et industriels, en particulier de l'Association professionnelle des industriels, suscitent la mise sur pied au milieu des années 40, d'une section de Relations industrielles, qui, sous la direction du R.P. Émile Bouvier, s.j., offrira un enseignement régulier de jour à « ceux qui veulent collaborer à la solution des problèmes qui naissent des conflits entre le travail et le capital ». En tant que professeur à l'École des Hautes Études Commerciales et secrétaire général de l'Université, Édouard Montpetit a toujours maintenu des contacts avec les milieux industriels et financiers francophones de Montréal, Ceux-ci lui rendront d'ailleurs hommage à la toute fin de sa carrière en participant à la mise sur pied d'une Fondation Édouard-Montpetit (1945) et en organisant un banquet « comme témoignage de gratitude pour l'œuvre de précurseur qu'il a accomplie dans le domaine économique ».

Toutefois, la réussite de l'École - tout comme celle de l'Université - n'est que partielle. En 1935, son directeur espère toujours que « le pays utilisera les compétences que celle-ci a formées » et, rappelant « le projet des fondateurs que les circonstances n'ont pas permis de réaliser », il dévoile les problèmes financiers de l'École :

L'École, qui compte plus de deux cents élèves, dispose du même budget qu'on lui a distillé il y a quinze ans ! Le même exactement: quelque cinq ou six mille dollars. Elle donne ses cours dans des salles de fortune, pourchassées ici et là au gré des besoins des autres. Elle n'a pas d'immeuble, il va sans dire : possède-t-elle même un gîte? Quel dévouement de la part de ceux qui s'acharment au succès de cette institution ¹ !

Durant les 20 premières années, la situation financière de l'Université elle-même demeure toujours précaire : les déficits annuels deviennent de plus en plus élevés, passant entre 1930 et 1940 de 71064,02\$ à 182 365,52\$. Pendant les années difficiles de la crise, les professeurs acceptent eux-mêmes une diminution de salaire de 10% afin d'assurer la survie de l'institution. Pour assurer son fonctionnement l'École des sciences sociales ne peut pas pour sa part compter sur les frais de scolarité - revenus de 12 600\$ en 1930-1931 - et elle doit développer diverses initiatives qui donnent à cette École l'allure beaucoup plus d'un service d'éducation permanente que d'une Faculté universitaire : celle-ci « accueille toutes les intelligences » et jusqu'au début des années 1940 « n'exige d'autres titres que l'amour du travail et la résolution affermie d'assurer sa propre formation ² ».

¹ Édouard Montpetit, « Quinzième anniversaire de l'École », *op. cit.*, p. 42.

² *Annuaire de l'École des Sciences sociales, économiques et politiques, 1930-1931*, Université de Montréal, p. 5.

Il ne faut pas s'étonner que, lors de son enquête en 1947 sur l'Université de Montréal, M. Conroe porte un regard très sévère sur l'École des sciences sociales : absence de prérequis à l'admission et variation des exigences d'une section à l'autre, absence de professeurs à temps plein et faible charge d'enseignement, etc.¹. Quant au nombre d'étudiants, il s'accroît régulièrement - 93 en 1920, 218 en 1930 et 370 en 1940 - mais ce nombre comprend à la fois les étudiants réguliers et les étudiants libres. Si l'on prend en considération l'augmentation du nombre des diplômés, le développement de l'École des sciences sociales apparaît très lent : au cours des dix premières années, ce nombre est inférieur à 20 et représente moins de 10 % du total des étudiants inscrits; à partir du début des années 1930, le nombre de diplômés (ou licenciés) s'accroît quelque peu, mais plafonne rapidement.

Plus que tout autre, Montpetit sera affecté par cet échec relatif; à la fin des années 30, il manifestera en effet un sentiment de « fatigue et d'échec » ne rêvant plus que d'une nomination au Sénat canadien.

Si après avoir franchi le cap de la cinquantaine, il a, dans un moment de lassitude, précise R. Joubert, lancé ce cri de détresse, «*Je sais que je suis de la génération des morts* », c'est qu'à cette époque, il sentait déjà que ses convictions personnelles, devant un monde en évolution, n'étaient plus en concordance avec le développement du temps et qu'il était temps de se retirer².

¹ *Rapport Conroe*, Montréal, Université de Montréal, Annexe, p. 15.

² R. Joubert, *Édouard Montpetit*, *op. cit.*, p. 107.

[Retour à la table des matières](#)

Tableau 3
Diplômés de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal, 1922-1944 (1)

	Section sociale, économique et politique				Journalisme			Doctorat			Total
	Diplômés	Bacheliers	Licenciés	Total	Diplômés	Licenciés	Total	Réguliers	Honorifiques	Total	
1922	7	—	—	7	6	—	6	—	—	—	13
1923	3	—	—	3	1	—	1	—	—	—	4
1924	5	—	—	5	2	—	2	—	—	—	7
1925	10	—	—	10	—	—	—	—	—	—	10
1926	7	—	—	7	3	—	3	1	1	2	12
1927	—	—	15	15	3	—	3	1	—	1	19
1928	—	—	11	11	2	—	2	1	—	1	14
1929	—	—	8	8	4	—	4	—	—	—	12
1930	—	3	7	10	5	—	5	1	1	2	17
1931	—	—	14	14	6	—	6	—	—	—	20
1932	—	10	18	28	7	—	7	2	1	3	38
1933	—	—	30	30	13	—	13	—	—	—	33
1934	—	8	28	36	11	—	11	—	—	—	47
1935	—	5	33	38	10	—	10	—	—	—	48
1936	—	—	31	31	13	—	13	—	—	—	44
1937	—	7	39	39	13	—	13	—	—	—	52
1938	—	—	32	32	16	—	16	—	—	—	48
1939	—	—	32	32	20	—	20	—	—	—	52
1940	—	—	42	42	11	—	11	12 (2)	—	12	65
1941	—	—	42	42	6	3	9	1	—	1	52
1942	—	—	7	7	—	3	3	3	—	3	13
1943	—	—	27	27	—	8	8	—	2	2	37
1944	—	—	28	28	—	5	5	2	—	2	35

1. Source : *Annuaire de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques, 1944-1945*. Université de Montréal, p. 130-140.
2. Il s'agit des professeurs de la Faculté qui ont dix ans d'enseignement.

Montpetit accepte, en 1941, au moment où le Parti libéral dirigé par Adélard Godbout revient au pouvoir, la direction de l'Enseignement technique. Mais physiquement plus fragile - opérations chirurgicales en 1936 et 1943 - il diminue son rythme de travail et délaisse graduellement ses diverses activités administratives; pressé par ses amis, il se met à la rédaction de ses *Souvenirs* dont le premier tome paraît aux Éditions de l'Arbre en 1944.

* * *

Au moment où, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, Édouard Montpetit s'apprête à quitter la scène publique et abandonne ses diverses activités administratives, l'Université de Montréal est toujours dans une situation financière difficile ¹, mais elle connaît déjà un plus grand dynamisme. L'inauguration en 1943 des nouveaux immeubles symbolise ce « second souffle » pendant lequel le milieu universitaire entend bien, selon l'expression de Montpetit lui-même, « rayonner ² ». Entre 1925 et 1945, l'Université de Montréal croît à un rythme qui, même s'il demeure lent, apparaît significatif : entre 1936 et 1945, on y décerne près de 4 000 diplômes de premier et deuxième cycles, c'est-à-dire un nombre inférieur à celui de l'Université McGill (4 852) mais supérieur à celui de l'Université Laval; même dans les secteurs reliés aux sciences (sciences et ressources naturelles, génie et santé), cette institution francophone connaît un accroissement important de la population étudiante ³. En l'espace d'une quinzaine d'années, le budget d'enseignement de la seule Faculté des sciences passe de 64 877\$ à 160 844\$ et devient le plus important budget de l'Université ⁴. Cependant l'ensemble des énergies et des sommes investies demeure toujours insuffisant et l'institution universitaire montréalaise francophone apparaît encore éloignée du modèle de l'« université moderne » qui unifie dans un même cadre institutionnel la

¹ En 1941, l'Université de Montréal reçoit une subvention pour le parachèvement de l'immeuble : versement de 2 500 000 \$ et subvention annuelle de 370 000 \$ durant dix ans. Quelques années plus tard (1945), le gouvernement du Québec consent une nouvelle subvention (452 000 \$) et procède à la nomination d'un commissaire-enquêteur.

² Édouard Montpetit, « Inauguration des nouveaux immeubles », *Annuaire de l'Université de Montréal, 1943-1944*, Montréal, pp. 252-257.

³ En sciences, en génie et en santé, l'Université de Montréal octroie entre 1926-35, les nombres suivants de diplômes de premier cycle : 237, 219 et 759. Durant la décennie suivante, le nombre de diplômés dans chacun des secteurs s'accroît : 363 en sciences, 497 en génie et 1 002 en santé, Louis Maheu, *Enseignement supérieur et structure sociale : les fonctions sociales de l'Université québécoise*, Paris, École pratique des hautes études, thèse de 3e cycle, 1974, 461 sq.

⁴ *Rapport Conroe, op. cit.*, Annexe I. En 1944-45, le budget d'enseignement des autres facultés est le suivant : médecine (136 349 \$), chirurgie dentaire (71986 philosophie (37 399 \$), pharmacie (21 820 \$), sciences sociales (21951 droit (18 174 \$) et lettres (18 092 \$) et arts (8 872 \$). Quinze ans auparavant, le budget d'enseignement était pour l'École des sciences sociales d'environ 7 000 \$.

formation de diplômés (ou professionnels) et la production de connaissances scientifiques, et qui impose une nouvelle légitimité associée étroitement à la rationalité scientifique ¹.

Les difficultés que rencontre dans l'entre-deux-guerres l'Université de Montréal trouvent largement leur explication dans la situation de crise que traverse le Québec et qui affaiblit, au point de la marginaliser, la « moyenne » bourgeoisie francophone. Le seul recours pour assurer la survie de l'institution sur laquelle l'on fonde alors beaucoup d'espoirs - « la destinée du peuple canadien qui s'est jouée dans l'enceinte parlementaire au 19^e siècle, se jouerait maintenant à l'université ² » - est l'État : entre 1920-1921 et 1948-1950, les subventions gouvernementales que reçoit l'Université de Montréal seront de l'ordre de 8 millions et demi de dollars ³. Ce projet qui vise à modifier la légitimité de l'autorité politique et aussi son mode d'exercice, la mise sur pied d'une « université moderne », n'a de chance de se réaliser que si ses promoteurs s'assurent de larges et solides appuis politiques. À cet égard, l'on peut s'interroger sur l'impact de la défaite du Parti libéral dirigé par Taschereau et sur l'arrivée au pouvoir en 1936 de Maurice Duplessis, leader de l'Union nationale. Sur la base d'une analyse des diverses mesures prises par ce gouvernement - création d'organismes gouvernementaux, appui à la mise sur pied de départements ou écoles scientifiques, subventions, etc. -, il ne semble pas, contrairement à l'idée communément admise, que ce changement politique ait entraîné une modification fondamentale des politiques du gouvernement en matière d'éducation supérieure et de recherches scientifiques. Durant son premier mandat (1936-1939), le gouvernement Duplessis, qui jouit alors d'un appui dans divers milieux intellectuels et scientifiques, « encourage de diverses manières les entreprises de la communauté scientifique ⁴ ». De plus, les liens entre le gouvernement et ces milieux, principalement ses éléments nationalistes, se consolident par la nomination, à divers postes dans la fonction publique ou dans de nouveaux organismes, de quelques intellectuels et scientifiques : nomination de Georges Maheu, ingénieur, entomologiste et président de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) en 1935, au poste de directeur du nouveau service de protection des plantes du Ministère de l'agriculture, nomination d'Esdras Minville, professeur à l'École des HEC, à la présidence de l'Office provincial des recherches scientifiques et industrielles, nomination de Victor Doré, président de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) et

¹ Magali Sarfatti Larson, *The Rise of Professionalism. A sociological Analysis*, Berkeley, University of California Press, 1977.

² Jean Désy, « Hommage à Édouard Montpetit », *Les Sentiers de la culture*, Fides, Montréal, 1954, p. 5.

³ Selon des informations réunies par Claude Touchette, *Évolution des objectifs et des programmes en éducation des adultes à l'Université de Montréal, 1870-1950*, thèse de doctorat, Université de Toronto, 1972, Annexe 5.

⁴ Raymond Duchesne, *La Science et le Pouvoir au Québec, 1920-1965*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1978, p. 30.

trésorier de l'ACFAS, au poste de surintendant de l'instruction publique de la province, nomination de Jean Bruchési, professeur à l'École des sciences sociales, économiques et politiques, au poste de sous-secrétaire de la province, etc.

Toutefois, le procès et le renversement du gouvernement Taschereau non seulement divisent les milieux politiques libéraux, comme le montre la création d'un groupe de libéraux progressistes (l'Action libérale nationale) dirigé par Paul Gouin, frère de Léon-Mercier Gouin, mais ils démobilisent et démoralisent aussi les intellectuels qui se sont associés étroitement au mouvement. Il faut d'ailleurs préciser que ces intellectuels libéraux, tenants de la modernité, sont tout au cours des années 30 coincés au plan idéologique et social. Souvent lecteurs d'une part de *L'Action* française que dirige l'abbé Lionel Groulx, et membres de la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB), et, d'autre part, animateurs, avec les jésuites, de l'École sociale populaire et des Semaines sociales, ils ont des attaches avec le nationalisme et le corporatisme, ces deux « dernières grandes cristallisations idéologiques en opposition systématique à la modernité ¹ ». Et ils doivent maintenir, dans les institutions d'enseignement, des liens étroits avec les milieux cléricaux et la hiérarchie ecclésiastique. Aussi ne faut-il pas s'étonner que l'idéologie libérale, la défense du progrès, de la modernité, ne puisse ni s'élaborer ni s'explicitier de façon autonome et cohérente ².

Dans la mise sur pied d'une « université nouvelle » ou « moderne », ses promoteurs rencontrent non seulement des difficultés économiques, mais doivent aussi gérer des demandes fort diverses et souvent contradictoires ³. Tout le paradoxe de cette entreprise est qu'elle réussit, jusqu'à un certain point,

¹ A.-J. Bélanger, « Les idéologies et leur désert politique », dans F. Dumont, J. Hamelin et Jean-Paul Montminy, *Idéologies au Canada français, 1930-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1975, p. 36.

² Parlant de la pensée sociale d'un Édouard Montpetit, Peter Southam dira qu'« elle reflète trois courants doctrinaux : elle est à la fois humaniste, néo-libérale et élitiste », « La pensée sociale d'Édouard Montpetit », dans F. Dumont, J. Hamelin et J.-P. Montminy, *Idéologies au Canada français, 1930-1939, op. cit.*, p. 340.

³ Un exemple est le conflit que soulève en 1926 le réajustement des honoraires de l'abbé Groulx, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal : les membres de la Commission d'administration, qu'Antonio Perrault qualifie en privé d'« héritiers de la vieille garde rouge de 1850 », tentent d'imposer comme condition de « prêcher aux étudiants la loyauté à la Constitution du Canada et de ne rien dire ni écrire qui puisse blesser les légitimes susceptibilités de nos compatriotes anglo-canadiens ». (Lionel Groulx, *Mes mémoires*, tome 3, *op. cit.*, p. 14). Un autre exemple concerne les nombreuses pressions dont l'Université de Montréal et son secrétaire général sont l'objet tout au cours des années 30 de la part de militants et d'associations nationalistes (Société Saint-Jean-Baptiste, Ligue des intérêts nationaux) qui demandent de limiter l'inscription d'étudiants juifs à l'Université de Montréal. Édouard Montpetit fournira lui-même quelques informations - en 1930, il y a 80 étudiants juifs, principalement en droit - et reconnaîtra que « l'Université s'en préoccupe. Par des moyens employés par McGill aussi, elle a réussi depuis six ans au moins, à restreindre considérablement le nombre possible de ces étudiants, en médecine surtout. D'autres solutions sont à l'étude ». (Lettre d'E. Montpetit à A.-P. Gosselin, 14 janvier 1934).

à répondre et à satisfaire ces diverses demandes, mais sans parvenir à réaliser le projet initial d'une « université moderne ». L'Église conserve le contrôle de l'institution universitaire; les jésuites de l'École sociale populaire ne perdent pas leur « monopole » de la doctrine sociale de l'Église et voient dans l'École des sciences sociales un prolongement de leur action; les nationalistes obtiennent leur cours d'histoire de l'abbé Groulx, le rattachement de leur École de tourisme, et ils exercent, principalement par l'intermédiaire de l'École des HEC, une influence dans le milieu universitaire; les entreprises financières et commerciales, et aussi les entreprises culturelles (journaux) profitent d'une plus grande « réserve de main-d'œuvre spécialisée»; les membres des professions libérales, en particulier les médecins, acquièrent, avec l'organisation d'une Faculté des sciences, une formation qui leur permet de faire face à la concurrence de leurs collègues de langue anglaise; des diplômés en droit qui ont acquis un « complément de culture » à l'École des sciences sociales accèdent à des postes de haut prestige ou à des revenus élevés, etc.

Dans une certaine mesure, l'Université contribue ainsi à une «restauration de l'ordre social par l'école », mais elle ne parvient ni à développer des programmes d'activités de recherche scientifique, ni à établir des liens organiques entre elle, l'État et les grandes corporations industrielles, ni, par l'intermédiaire de son École des sciences sociales, à imposer une nouvelle conception de l'exercice du pouvoir politique qui aurait conduit à une modernisation de l'appareil bureaucratique d'État. Le Québec des années 1930 apparaît donc très éloigné d'une « première Révolution tranquille ¹ ». Tout au plus l'Université assure-t-elle alors aux membres des classes supérieures francophones - clergé, membres des professions libérales, hommes politiques et hauts fonctionnaires - un renouvellement de leur capital culturel et, en leur permettant, comme l'indiquait Antonio Perrault, de « conserver le prestige dont les entoure notre Société ² » contribue-t-elle à la perpétuation de leur domination, intellectuelle et politique.

¹ Fernand Dumont, « Les années 30 : la première Révolution tranquille », dans Fernand Dumont, Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy, *Idéologies au Canada français, 1930-1939*, *op. cit.*, pp. 1-21.

² Antonio Perrault, « Les professions libérales », *op. cit.*, p. 105.

Chapitre III

Le frère Marie-Victorin et les “petites sciences” *



Photo tirée et reproduite avec l'autorisation des Archives photographiques du Jardin botanique de Montréal (Ph. Marcel Cailloux).

[Retour à la table des matières](#)

L'explication du développement lent et tardif de l'activité scientifique au Québec repose habituellement sur la prise en considération de deux facteurs, l'un d'ordre culturel et l'autre d'ordre économique. Dans un cas, il est fait référence au contexte idéologique de la société québécoise (formation gréco-latine des collèges classiques, contrôle du système d'éducation par l'Église,

* Une première version de ce texte a été rédigée en collaboration avec Francine Descarries-Bélanger et Louis Maheu et publiée dans la revue *Recherches sociographiques*, vol. XX, n° 1, janvier-avril 1979, pp. 7-39. Cette étude a été réalisée grâce aux subventions du Conseil des arts du Canada et du ministère de l'Éducation du Québec (FCAR) et s'inscrit dans une recherche plus globale portant sur le développement des disciplines scientifiques au Québec. Nous tenons à remercier les autres membres de l'équipe, France Laurendeau et Claudette Richard, de leurs commentaires et critiques de la version initiale de ce texte.

etc.) alors que, dans l'autre, il s'agit de la situation propre du Québec (rythme et type d'industrialisation, division du travail entre le Québec et l'Ontario, etc.). Une telle interprétation apparaît d'autant plus vraisemblable que l'institutionnalisation de l'activité scientifique coïncidera avec la modification profonde du modèle culturel et avec de nombreuses transformations économiques.

Cependant, à ne considérer que l'opposition générale et abstraite entre science et idéologie (ou religion), ou à ne mettre en évidence que la situation économique générale, on risque de ne pas s'apercevoir qu'une des conditions les plus importantes du développement de l'activité scientifique est en fait l'existence de groupes ou couches sociales qui, dans des conjonctures particulières, sont amenés, en fonction d'intérêts à la fois matériels et symboliques, à « investir » dans la science en vue de maintenir ou d'améliorer la position qu'ils occupent dans la structure sociale. C'est donc dire que pour que s'organise la mobilisation d'individus et de groupes qui « croient en la science comme façon valable d'atteindre la vérité, de contrôler la nature et d'apporter des solutions aux problèmes de l'individu et de la société ¹ », il ne suffit pas que soit réalisée une accumulation préalable de connaissances (découvertes, inventions, etc.) ou que soient écartés les obstacles proprement idéologiques ou économiques. Il est aussi nécessaire que la science devienne, pour des groupes et des couches sociales, souvent en raison d'une modification de leur position dans la structure sociale, un capital culturel valorisé. Le changement de statut de la science - qui sort alors des salons de quelques notables lettrés pour entrer dans les institutions d'enseignement et dans les laboratoires d'entreprises - correspond certes à un développement des forces productives, mais il implique aussi, parce qu'il exige une modification de l'attitude à l'égard de l'activité scientifique, des transformations sociales profondes.

Il semble en effet que, même si les premières manifestations de l'activité scientifique ont d'abord été restreintes au seul champ des activités universitaires, la science ait été tôt ou tard associée, dans l'histoire de l'industrialisation des sociétés occidentales, au modèle culturel de l'ordre industriel et que son changement de statut ait coïncidé avec la mobilisation (à l'égard de l'activité scientifique) de groupes et de couches sociales habituellement en voie de mobilité sociale vers des positions supérieures ². Ainsi, dans les sociétés anglo-saxonnes, quand des mouvements de réforme de l'enseignement supérieur s'organisent - le mouvement des *Civic universities* en Angleterre et celui des *Land-grant universities* aux États-Unis - ceux-ci regroupent de larges alliances de nouveaux agents économiques (industriels, hommes d'affaires, grands commerçants) de même que certains hommes politiques et intellectuels progressistes. Ce sont ces nouveaux agents qui s'opposent alors à

¹ Joseph Ben-David, *The Scientist's Role in Society*, Englewood Cliffs, (N.J.), Prentice-Hall, 1971, p. 78

² Voir à ce sujet l'analyse que Ben-David propose du développement de l'activité scientifique en Allemagne au cours du 19^e siècle (*id.* pp. 108-133).

l'université traditionnelle largement identifiée à la formation des membres des professions libérales anciennes et souvent liée ou contrôlée par des groupements religieux et qui remettent en cause, en tant que capital culturel des classes supérieures, la culture classique fondée sur la transmission de connaissances littéraires et philosophiques et orientée vers une formation intellectuelle détachée des contingences de tout utilitarisme. Pour ces nouveaux agents économiques, il apparaît indispensable, en fonction même de l'industrialisation qui provoque leur émergence, que les savoirs soient plus pratiques et plus utilitaires, qu'une place plus importante soit allouée à la science et aux arts industriels et, enfin, qu'une plus grande attention soit accordée aux problèmes économiques et sociaux provoqués par l'industrialisation¹. L'impact de ces mouvements, en faveur de l'expansion et l'avancement de l'activité scientifique, est d'autant plus marquant qu'ils remplissent une fonction sociale déterminante : assurer la promotion et la consécration de nouvelles « élites économiques » qui, mises en disponibilité par les premiers moments de la révolution industrielle, progressent vers la conquête des positions et des fonctions d'une classe économique dirigeante et moderne.

Dans le cas des sociétés dépendantes dont le développement économique dépend largement des initiatives et des capitaux étrangers, de semblables mouvements de réforme de l'enseignement supérieur n'ont pas nécessairement existé ou ils sont alors demeuré embryonnaires et marginaux, et le développement de l'activité scientifique, qui n'était guère articulée à la production industrielle et à la recherche d'innovations technologiques, ne s'est opéré que de façon lente et tardive. Le contexte de dépendance provoque habituellement au sein de la classe supérieure une disjonction entre des fractions à vocation plus idéologique et politique, appelées en général à composer le bloc au pouvoir sur la scène politique locale, et une fraction économique affaiblie par les pouvoirs économiques étrangers et reléguée à des positions marginales au sein du processus d'industrialisation. Il y a alors de fortes chances que, davantage idéologiquement et politiquement dominante qu'économiquement dirigeante, la classe supérieure autochtone, menacée par un ordre industriel imposé de l'extérieur, garde longtemps ses distances à l'égard d'un modèle culturel plus ouvert à l'utilitarisme des connaissances et à leur pertinence socio-économique au sein du processus d'industrialisation. Elle tendra plutôt à se replier sur un modèle culturel caractérisé par la valorisation d'une éducation libérale et des humanités gréco-latines étroitement associées à la formation des membres des professions libérales.

¹ Sur cette question des mouvements de réforme des *civie universities* anglaises et des *land-grant universities* and *colleges américains*, on peut consulter, pour le mouvement anglais : M. Sanderson, *The Universities and British Industry, 1850-1970*, London, Routledge & Kegan Paul, 1972 ; pour celui des États-Unis : A. Nevis, *The State Universities and Democracy*, Urbana, University of Illinois Press, 1962 ; E.D. Eddy, Jr., *Colleges for our Hand and Time : The Land-Grant Idea in American Education*, New York, Harper & Brothers, 1956.

Ainsi, au Québec, il y a bien, à la fin du 19e et au début du 20e siècle, quelques intellectuels et hommes politiques qui revendiquent l'entrée du Québec dans l'ère de la modernité, formulent des critiques parfois très sévères à l'égard d'un système d'enseignement faiblement orienté vers les « carrières industrielles » et proposent des réformes scolaires, sociales et politiques. Mais, dans son ensemble, la classe supérieure francophone demeure attachée à un modèle culturel traditionnel et ne cherche pas à recourir à la science comme élément central d'une stratégie de maintien ou d'amélioration de sa position sociale et comme moteur du développement économique de la société québécoise. Les intellectuels qui lui sont liés, et qui sont souvent des membres du clergé, dénoncent les diverses formes d'« américanisme » qui envahissent la société québécoise, mettent en garde la population contre les dangers de la science (matérialisme, athéisme) et conservent au système d'enseignement secondaire et universitaire sa finalité traditionnelle (recrutement de vocations sacerdotales et religieuses, formation de prêtres, de médecins, d'avocats et de notaires ¹).

Il ne se produit donc pas une véritable mobilisation des couches sociales qui, en mesure de contrôler le processus d'industrialisation et d'accéder au statut d'une classe économique autochtone dirigeante, auraient pu, en animant ou en appuyant un large « mouvement scientifique », transformer le modèle culturel dominant et y intégrer la science. Le « retard scientifique » du Québec ne s'explique donc pas seulement par le catholicisme de sa population : tout aussi déterminant est le fait qu'en raison même d'un développement économique dépendant, il n'y a pas, pendant la première moitié du 20e siècle, de

¹ Les informations recueillies en 1924 et en 1939 par la revue *L'Enseignement secondaire au Canada*, publication conjointe des deux universités, Laval et Montréal, permettent de constater que près de 50% des finissants des collèges classiques de la province de Québec s'orientent effectivement vers des carrières sacerdotales et religieuses et qu'entre 1924 et 1939, le pourcentage de finissants qui s'orientent vers des carrières scientifiques augmente de façon sensible.

Carrière	1924		1939	
	N	%	N	%
Clercs et religieux	201	50,0	308	44,4
Droit	51	12,7	41	5,9
Professions médicales	90	22,4	119	17,2
Génie et sciences	25	5,2	103	14,9
Arts, lettres, sciences sociales, journalisme, enseignement	8	2,0	24	3,5
Commerce	18	4,5	51	7,4
Autres	9	2,2	47	6,7
TOTAL	402	100,0	693	100,0

Source : A. Maheux, ptre, « Où vont nos bacheliers ? », *L'Action universitaire*, vol. VI, n° 5, janvier 1940, p. 19. Au sujet de l'histoire des collèges et de l'orientation de ses finissants, voir : Claude Galarneau, *Les collèges classiques au Canada français*, Montréal, Fides, 1978, 287 p.

véritable rencontre entre les intérêts de connaissance et les intérêts sociaux, entre le développement des sciences et des techniques et l'usage pratique que peuvent en faire une société et les groupes qui la composent. Dans un tel contexte, la lutte pour la « rationalité scientifique » ne peut être que longue et difficile et prendre des formes particulières, tributaires des caractéristiques sociales de ceux-là mêmes qui inaugureront ou appuieront les premiers développements de l'activité scientifique.

Dans ce chapitre, nous analyserons certaines des conditions sociales du développement des sciences biologiques au Québec et, plus précisément, celles qui ont présidé à l'organisation de leur enseignement au sein du système universitaire francophone, en particulier à la Faculté des sciences de l'Université de Montréal. Mais, dans la mesure où ce processus est dépendant des caractéristiques structurelles de la société québécoise, il est aussi indispensable de poursuivre une telle étude historiographique des sciences biologiques en décrivant l'apparition d'un intérêt pour l'activité scientifique dans les divers groupes ou couches sociales, tout en mettant en relief certains éléments de la conjoncture sociale et idéologique québécoise de la première moitié du 20e siècle.

Humanités, religion et science

[Retour à la table des matières](#)

À la fin du 19e siècle, il y a bien quelques notables, membres du clergé et intellectuels qui s'intéressent, le plus souvent par dilettantisme, à la science. Des initiatives, telles la création de la Faculté des arts de l'Université Laval et d'un cours de botanique inauguré en 1858 par l'abbé Ovide Brunet, professeur de philosophie et de sciences au Grand Séminaire de Québec ¹, et la fondation, en 1869, du *Naturaliste canadien* par l'abbé Léon Provencher, illustrent

¹ Ce cours, si l'on excepte le cours élémentaire de botanique donné par Joseph Perreault, « premier ingénieur agricole canadien-français », à l'École agricole de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, est le premier cours universitaire de science au Canada français. Ce cours sera par la suite repris par les abbés J.C.K. Laflamme et Arthur Robitaille, également professeurs au Grand Séminaire de Québec. À l'occasion de la création, à l'Université Laval, de l'École supérieure de chimie, en 1920, l'abbé Robitaille passe à la nouvelle école où, après un voyage d'études en France, il prend charge de l'enseignement de la botanique. « Cependant, son enseignement ne connaît pas le succès espéré et son poste de secrétaire de l'École supérieure de chimie occupera jusqu'à sa retraite la majeure partie de son temps. » (Raymond Duchesne, rapport interne de recherche, 1977, p. 8; « Science et Société coloniale : les naturalistes du Canada français et leurs correspondants français, 1860-1900 », *HSTC Bulletin*, n° 18, 1981, pp. 99-139.)

l'apparition d'un intérêt nouveau pour les sciences naturelles. Mais ces initiatives demeurent parcellaires et isolées, elles ne réussissent ni à engendrer une tradition ni à créer un climat favorable à l'essor d'un mouvement scientifique. Même la mise sur pied en 1908 d'une Société pour l'avancement des sciences, des lettres et des arts au Canada (SPASLAC), une action de grande envergure, n'a qu'un très faible impact : outre sa contribution à l'établissement d'un Musée d'art à Montréal, cette société composée d'artistes, de médecins, d'avocats et de membres du clergé, et dont l'objectif est de « soulever l'opinion publique en faveur de l'avancement des sciences, des lettres et des arts », ne parvient à animer que quelques conférences avec le concours de professeurs français venus parler d'« architecture chaldéo-assyrienne », de la « médecine et des médecins au temps des Pharaons », des « peintres de la Renaissance italienne », etc. Un des membres fondateurs de la SPASLAC, J.-B. Lagacé, professeur d'esthétique et d'histoire de l'art, la décrit comme un cercle mondain et non un lieu de discussion et de réflexion scientifique :

Chaque conférence regroupe un auditoire nombreux composé en partie de snobs des deux sexes dévorés de la démangeaison de se mettre en évidence, et de jeunes filles qui venaient là, moins pour écouter le conférencier que pour flirter avec les étudiants qui garnissaient la galerie ¹.

Après quelques années seulement, cette société savante « périt d'inanition ». « La mort arriva, commente le docteur Léo Pariseau, sans râle, sans convulsion, sans hoquet; une mort si douce et si discrète que mes informateurs n'ont pu me dire à quel moment précis elle survint ² ». Il est vrai que, pour la plupart, les membres fondateurs de cette société ne sont que des « prête-noms, des décorés décoratifs ³ », qui, inactifs, manqueront d'audace et d'imagination : pour ces « professionnels cultivés », la science apparaît d'abord comme un complément de culture et constitue une activité de loisir, pour ne pas dire une activité de salon.

Faiblement enracinée dans les milieux industriels, cette société ne constitue nullement un mouvement scientifique au sens où Joseph Ben-David en parle ⁴ ; tout au plus apparaît-elle comme le lieu de réunion d'intellectuels qui, tournés vers un petit public cultivé et certains milieux d'enseignement, prennent leur distance à l'égard de l'idéologie dominante et critiquent divers aspects du système d'enseignement. D'ailleurs, les quelques membres un peu plus actifs tentent alors, par l'établissement de relations avec le gouvernement français, qui apparaît « résolument anticlérical », et par l'élaboration d'un projet de fondation d'un lycée où « des professeurs étrangers et laïques

¹ Léo Pariseau, « Et avant l'ACFAS, il y eut la SPASLAC », *Annales de FACFAS*, vol. 9, 1943, p. 186.

² *Id.*, p. 186.

³ *Id.*, p. 187.

⁴ Joseph Ben-David, *op.cit.*, notamment p. 75-94. Notons cependant que l'auteur emploie l'expression « *scientific movement* ».

prêcheraient un évangile nouveau », de faire « litière des humanités gréco-latines pour leur substituer un enseignement presque exclusivement scientifique ¹ ». Mais, nullement articulée à une mobilisation de couches sociales qui se trouveraient sur une trajectoire ascendante, ce qui leur permettrait de se constituer en classes économiques dirigeantes, une telle orientation idéologique est rapidement marginalisée : parce qu'elle tend à disqualifier le capital culturel que détiennent les classes supérieures francophones et que celles-ci présentent comme un patrimoine national assurant à la collectivité canadienne-française sa supériorité morale et intellectuelle sur les populations anglo-saxonnes et protestantes, la seule volonté de modifier le contenu de l'enseignement classique éloigne les animateurs de la SPASLAC du public cultivé francophone qu'ils cherchent à rejoindre.

Lorsqu'un peu plus tard, les quelques personnes acquises à la « rationalité scientifique » tentent à nouveau de promouvoir l'enseignement des sciences au niveau secondaire et universitaire, l'orientation idéologique des classes supérieures ne s'est guère modifiée. Mais à ceux qui opposent toujours science et formation humaniste ou science et religion, on répond en élaborant une argumentation s'inspirant des principes mêmes de l'idéologie traditionnelle et qui illustre la contribution de la science à la formation humaniste et démontre sa conciliation possible avec les fondements de la philosophie thomiste et de la religion catholique ². Ainsi, dans un texte publié dès 1917 par la *Revue canadienne*, un professeur au secondaire et un botaniste amateur, le frère Marie-Victorin, qui deviendra la figure dominante du milieu scientifique québécois de la première moitié du 20^e siècle, présente les principaux éléments de cette argumentation et donne le ton au débat : « Aucun de nous, professeurs chrétiens, n'est partisan de la science purement objective, de la science pour la science ³ ». Le témoignage de ce frère enseignant est d'autant plus important que celui-ci réunit la conviction religieuse et la compétence scientifique et qu'il illustre concrètement la possibilité d'exercer simultanément des activités religieuses et scientifiques, sans que celles-ci ne deviennent antinomiques, sans que la « religion de l'esprit » ne vienne détruire « l'esprit de religion ». À partir de 1920, date de la création de la Faculté des sciences à l'Université de Montréal, les interventions en faveur du droit à l'esprit scientifique se multiplient ⁴. Pour sa part, en 1926, lors de son discours présidentiel

¹ Léo Pariseau, *op. cit.*, p. 187.

² Pour une analyse de l'« idéologie humaniste », voir: Nicole Gagnon, « L'idéologie humaniste », *L'Enseignement secondaire; Recherches sociographiques*, vol. IV, n° 2, avril-juin 1963, pp. 167-200.

³ Frère Marie-Victorin, « L'étude des sciences naturelles : son développement chez les Canadiens français », *Revue canadienne*, vol. XX, nouvelle série, octobre 1917, pp. 272-292, cité dans : Marie-Victorin, *Pour l'amour du Québec*, Sherbrooke, Éditions Paulines, 1971, p. 65.

⁴ Parmi les interventions les plus remarquées, notons celle de l'abbé Ceslas Forest, doyen de la Faculté de philosophie à partir de 1926 : « Science et philosophie », *Revue trimestrielle canadienne*, vol. 9, mars 1923, p. 1-20; et celle du chanoine Émile Chartier, vice-recteur et doyen de la Faculté des lettres : « La Culture classique et l'enseignement

à la Société canadienne d'histoire naturelle, le frère Marie-Victorin s'attache à nouveau à démontrer qu'il n'existe pas de véritable opposition entre le sentiment religieux et la science. Persuadé que d'aucune façon la science « ne saurait être la véritable cause de ce découronnement de l'âme qui aboutit à l'obnubilation finale du sentiment religieux ¹ » il s'en prend cette fois à tous ceux qui, sur la base d'une fausse interprétation de coïncidences et de cas particuliers, entretiennent les préjugés à l'égard de la science dans le but évident de contrarier l'essor du mouvement scientifique :

Toute une série de maximes, voire de textes sacrés, tendancieusement interprétés, aboutissent à accréditer dans les cerveaux jeunes l'idée monstrueuse sinon d'une incompatibilité théorique entre la science et la foi, du moins d'une sorte d'incompatibilité pratique, chez le même homme, d'une science étendue et d'un sentiment religieux intense. De là un penchant à canoniser facilement l'ignorance et l'insignifiance, à confondre, malgré les étymologies si expressives, la docilité et la vertu, et à assurer pratiquement le « bien penser » par le « ne pas penser du tout » ².

Pour leur part, les premiers élèves et professeurs de la Faculté des sciences de l'Université de Montréal, qui sont souvent des « disciples » du frère Marie-Victorin, n'hésitent pas non plus à démontrer leur « bonne foi » et à manifester publiquement leurs croyances, leur adhésion au thomisme et leur soumission à l'Église catholique. Dans cet esprit, Henri Prat, jeune professeur et biologiste français, invité à Montréal par le frère Marie-Victorin, s'implique dans le débat en rappelant l'historique du conflit science-religion en France et exhorte ses « frères canadiens » à ne pas répéter l'erreur commise par les catholiques français qui n'ont pas « reconnu à temps l'importance du progrès scientifique » et ont adopté une « attitude de défense qui a aggravé la situation en faisant croire à l'antagonisme de la religion et de la science ³ ». Cette fausse querelle lui apparaît d'autant plus factice que la connaissance des sciences est devenue un élément important de toute culture générale et que « toutes les fois que la science ne se développe pas par la religion, elle se développe contre elle ⁴ ».

Mais au-delà de la polémique science et religion, les quelques scientifiques qui commencent à oeuvrer à la Faculté des sciences de l'Université de Montréal se sentent peu sûrs de leur enracinement et de leur viabilité au sein

des sciences », *Revue trimestrielle canadienne*, vol. 9, décembre 1923, p. 373-385. Enfin, bien que plus tardive, soulignons en raison de son impact la série d'articles d'Adrien Pouliot, professeur de mathématiques à l'École de chimie de Laval : « Les sciences dans notre enseignement classique », *L'Enseignement secondaire*, octobre, novembre, décembre 1929, et février, mars, mai 1930. Rappelons aussi au lecteur que les quelques sociétés savantes fondées au cours des années 20 (Société de biologie de Montréal, Société canadienne d'histoire naturelle, ACFAS, etc.) offriront aux premiers scientifiques une tribune pour formuler leurs principales revendications.

¹ Frère Marie-Victorin, « La science et nous », *Revue trimestrielle canadienne*, vol. XII, décembre 1926, p. 429.

² *Id.*, p. 430.

³ Henri Prat, « Valeur éducative des sciences de la nature », *Revue trimestrielle canadienne*, vol. 15, n° 57, mars 1929, pp. 64-65.

⁴ *Id.*, p. 65.

de l'institution universitaire et même s'ils jouissent de l'appui de certains universitaires et intellectuels bien établis (le R.P. Ceslas Forest, o.p., le chanoine Chartier, Édouard Montpetit) et de membres du corps médical (les docteurs Léo Pariseau, Ernest Gendreau et Georges Baril), ils demeurent marginaux dans les divers milieux littéraires et intellectuels montréalais. Dès lors, afin de dissiper la méfiance qui persiste à l'égard de la science et d'assurer l'essor d'un enseignement scientifique, ils doivent consacrer une partie importante de leurs activités à des tâches dites de vulgarisation en diffusant, par le biais d'articles dans des revues ou des journaux et de conférences (sociétés d'amateurs, radio, etc.), des éléments de connaissances scientifiques, tout autant dans les milieux intellectuels et universitaires qu'au sein d'un large public ¹.

L'une de ces activités de vulgarisation les plus importantes est sans contredit l'organisation de Cercle des jeunes naturalistes (CJN), qui connaîtront au début des années 30 une progression très rapide (mise sur pied de plus de 500 cercles en moins de 2 ans). Pour le frère Marie-Victorin, l'un des fondateurs des CJN, les objectifs du mouvement sont de créer avec chaque cercle :

1. un foyer d'enseignement populaire répandant autour de lui la connaissance des sciences naturelles,
2. un centre de formation des futurs étudiants des universités et
3. un service élaborant des collections qui se réuniront un jour pour devenir le Musée national canadien d'histoire naturelle ².

Non seulement le mouvement mobilise-t-il des milliers de jeunes, mais il attire aussi l'attention de la population : par exemple, la première fête scientifique organisée au Mont Saint-Louis en 1933, au moment du premier congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), accueille près de 100 000 visiteurs en quelques jours. Par ailleurs, les responsables des CJN développent de nombreuses autres initiatives - cours d'été pour professeurs des collèges classiques, par exemple - et multiplient leurs interventions publiques dans les journaux et aussi à la radio, comme aux émissions *La science pour tous*, *Le réveil rural* ou *La cité des plantes*.

¹ Ainsi, un des proches collaborateurs du frère Marie-Victorin, Jules Brunel, se voit, au moment où, après quelques années de travail comme préparateur et assistant de recherche, il entreprend une carrière universitaire, littéralement accaparé par diverses activités de vulgarisation. Tout en poursuivant quelques activités scientifiques - publication dans *Le Naturaliste canadien* et dans les *Contributions de l'Institut botanique*, présentation de communications à l'ACFAS - celui-ci doit en effet prononcer régulièrement entre 1920 et 1950 des conférences devant des auditoires d'étudiants (CJN), d'amateurs (SCHN), participer fréquemment à des émissions radiophoniques (Radio-Collège) et rédiger de nombreux textes pour des revues et des journaux. Parmi les tribunes que ce jeune chercheur utilise, la plus importante est sans aucun doute *Le Devoir*: pendant quelques années (1942-1947), il y tient même une chronique hebdomadaire, la « Boîte aux lettres » (Informations tirées de la *Bibliographie de Jules Brunel*, préparée par Claire Brunel, Montréal, École des bibliothécaires, Université de Montréal, 1953).

² Robert Rumilly, *Le Frère Marie-Victorin et son temps*, Montréal, Les Frères des Écoles chrétiennes, 1949, pp. 181-232.

Si l'on prend en considération l'ampleur et l'étendue de ces diverses activités de vulgarisation, il apparaît que les jeunes professeurs et chercheurs de la Faculté des sciences cherchent à sortir du cercle des « convaincus » et aussi du milieu proprement universitaire pour rejoindre un public plus large et constituer ce qu'on pourrait appeler un « mouvement scientifique ¹ ». Mais le fait qu'ils privilégient comme tribune un quotidien francophone de Montréal, *Le Devoir*, et consacrent une grande partie de leurs efforts à l'organisation des « conférences du jeudi » qui se donnent à l'université même, indique qu'ils cherchent à rejoindre non seulement les jeunes mais aussi le public « cultivé » composé de membres des professions libérales, de membres du clergé, de professeurs de l'enseignement secondaire et universitaire, etc. Par les positions qu'elles occupent dans la société et par le pouvoir proprement politique (partis, gouvernement) qu'elles détiennent, ces couches sociales seraient possiblement en mesure de favoriser le développement institutionnel de l'activité scientifique mais, jalouses de leur capital culturel propre constitué d'une connaissance des humanités gréco-latines, de la littérature et d'une maîtrise de la langue française, elles ne manifestent pas encore un grand intérêt pour la science. Et l'on peut penser que la classe supérieure francophone est d'autant moins prédisposée à « investir » dans la science que celle-ci apparaît souvent comme un élément de la culture anglo-saxonne (qualifiée de pragmatique, d'empirique ou de matérialiste) et que son acquisition risque de la mettre en relation (concurrentielle) directe avec les milieux anglophones canadiens (et américains) qui s'identifient déjà plus ouvertement au modèle culturel de l'ordre industriel. D'ailleurs, des incitations structurelles tant internes à la société québécoise qu'externes - le pouvoir économique étranger - convergent alors pour exclure la classe supérieure francophone des positions économiques dirigeantes et la spécialiser dans le travail de domination idéologique et politique.

Toutefois, déjà au cours des années 20 et plus précisément au moment de la crise économique, cette division du travail est remise en question par les jeunes intellectuels qui entreprennent le procès de la « génération adulte », principalement de son élite politique. Tel est le cas des Jeunes-Canada dont la principale revendication réside en la constitution d'une nouvelle classe politique et qui, par l'organisation de réunions publiques et par la critique virulente d'hommes politiques, obtient une large audience ². De cette critique de l'« élite » francophone - également présente dans les écrits politiques de

¹ Marcel Fournier et Louis Maheu, « Nationalisme et nationalisation du champ scientifique québécois », *Sociologie et Sociétés*, vol. VII, n° 2, 1977, pp. 92-97.

² André-J. Bélanger, *L'Apolitisme des idéologies québécoises. Le grand tournant de 1934-1936*, Québec, Les presses de l'Université Laval, 1974, p. 257-307. Plusieurs des membres de ce groupe délaisseront, en raison à la fois de leur orientation intellectuelle et politique et de la conjoncture économique (saturation du marché des professions libérales) les carrières « traditionnelles ». L'un d'entre eux, Pierre Dansereau, quittera l'Université pour se donner une formation en sciences agronomiques à l'Institut d'Oka et entreprendre ensuite une carrière scientifique.

l'abbé Lionel Groulx - l'allocution intitulée « Démission de la bourgeoisie ? » de Victor Barbeau, fondateur de l'Académie canadienne-française, est une bonne illustration : il est question de « trahison de la bourgeoisie francophone québécoise », classe qui, selon Barbeau,

vit en marge la culture française, n'a nul souci de la correction de son langage, nul souci de son enrichissement intellectuel, qui n'a de valeur que l'immédiatement pratique, c'est-à-dire l'occupation, qui n'a rien d'autre à transmettre à ses héritiers qu'une fortune plus ou moins stable, que des habitudes plus ou moins saines ¹...

Que reproche-t-on aussi à l'élite francophone ? De « préférer la fréquentation des salons et des clubs à celle des cabinets de travail et de la bibliothèque », de ne confier ses loisirs qu'aux « sports, au cinéma et à la danse », de ne pas lire « autres choses que les journaux et dans les journaux autres choses que les nouvelles sensationnelles et les pages du sport ² ». Dans l'éditorial du premier numéro de *Opinions*, revue publiée au début des années 30 par l'Association des Anciens d'Europe dans le but de « mettre au-dessus de tout le culte de l'idée ³ », Jean Bruchési, professeur à l'École des sciences sociales, politiques et économiques de l'Université de Montréal, et qui délaissera l'enseignement pour poursuivre une carrière dans la fonction publique provinciale, à titre de secrétaire de la Province sous Duplessis, s'en prend à tous « ceux qui offrent des abîmes d'ignorance » et sombrent dans le « mercantilisme, le matérialisme ⁴ ».

Sans situer explicitement ses interventions au niveau politique, le frère Marie-Victorin - qui, par le biais de ses échanges avec Francis E. Lloyd de McGill et Merritt Lyndon Fernald de Harvard, entretient des relations étroites avec des milieux anglophones et croit profondément en la nécessité de sortir « du cercle étroit du Québec » et d'accepter de « vivre dans cette ambiance bilingue sous peine de perdre le contact avec les points de croissance ⁵ » - n'hésite pas à dénoncer à plusieurs reprises les déficiences de la culture de la

¹ Victor Barbeau, « Démission de la bourgeoisie? », allocution prononcée le 3 décembre 1938 au Cercle universitaire de Montréal, dans *L'Académie des sciences morales et politiques. Travaux et communications*, vol. 1, Sherbrooke, Éditions Paulines, 1973, p. 54-68.

² R. Guénette, « Figures contemporaines: Victor Doré », *Opinions*, vol. 5, n°1, janvier-mars 1934, p. 15.

³ L'Association des anciens étudiants d'Europe est créée en juin 1928 et réunit ceux qui ont poursuivi pendant deux ans au moins des études supérieures ou de spécialisation. Ses objectifs sont : 1) d'établir des liens d'amitié et un esprit de solidarité entre anciens, 2) de donner aux étudiants qui partent les renseignements nécessaires et de favoriser l'établissement de ceux qui reviennent, 3) d'observer, d'étudier et au besoin d'appuyer les mouvements et les réformes d'ordre intellectuel et 4) de maintenir les relations créées par des membres à l'étranger en recevant des professeurs et des anciens camarades de passage au Canada. *Opinions*, vol. 1, n° 1, avril 1929, p. 1.

⁴ Jean Bruchési, «Ce que nous sommes », *Opinions*, vol. 2, n° 1, avril 1930, p. 3.

⁵ Frère Marie-Victorin, « Les sciences naturelles dans l'enseignement supérieur », *Revue trimestrielle canadienne*, vol. 17, décembre 1931, p. 27.

classe supérieure francophone : exaltation de la vulgarisation aux dépens de la science véritable, méconnaissance de la valeur de la science, mépris pratique de la science, etc. Dans un article au style pamphlétaire, un jeune scientifique de l'Université Laval, Cyrias Ouellet, formule le même diagnostic :

Je voudrais vous montrer dans l'étude des sciences l'un des meilleurs moyens de corriger certains défauts intellectuels que l'on a qualifiés de « nationaux » et qui sont peut-être moins étrangers qu'on le pense à certaines de nos tares morales... Citons comme au hasard le manque de rigueur, le manque d'esprit critique, et, oserai-je dire, une certaine absence de probité. C'est devenu un lieu commun de dire que la rigueur du raisonnement et son corollaire, la précision du langage, ne sont pas notre fort. Notre langue est gélatineuse, depuis sa prononciation jusqu'à sa syntaxe, et pour peu que cette gélatine soit soufflée par les pompes de l'académisme, elle prend la forme des plus prétentieux mollusques de la pensée... Une conséquence fatale de la rigueur, c'est le sens critique, d'avaloir. Heureusement nous n'en souffrons pas beaucoup et nous pouvons envisager l'avenir avec confiance, forts des excellents diplômés qui semblent être dans plusieurs cas, des certificats de vaccination contre le doute... Songez à tous ceux qui ont cru et nous ont fait croire que notre pays était, sur ce continent, un foyer de lumière et qu'en piétinant sur les traces de nos ancêtres, nous nous acheminions vers de glorieuses destinées ¹.

Toutefois, pour les tenants de la rationalité scientifique, dont le frère Marie-Victorin est un des chefs de file, il ne s'agit pas à ce moment de rejeter la culture humaniste ni de favoriser « l'affreux divorce des études scientifiques d'avec les disciplines traditionnelles », mais d'offrir, selon l'expression du chanoine Chartier, « un antidote à quelques-unes au moins de nos maladies ». En permettant à l'esprit de « se libérer de ses préjugés », en développant « un souci de la mesure et du vrai » et en développant le sens de l'observation ², l'étude des sciences, « moyen plus que finalité », pourrait alors constituer une « panacée contre les excès littéraires ³ » et « surtout donner à la formation générale de l'élite une tournure qu'elle n'a pas encore et sans laquelle nous resterons toujours des égarés dans notre siècle ⁴ ». D'ailleurs, le frère Marie-Victorin, lui-même tenté à une époque de sa vie autant par la littérature que par la botanique ⁵, est convaincu que l'apprentissage scientifique est, dans sa

¹ Cyrias Ouellet, « Les sciences dans l'éducation », *Les Idées*, vol. VIII, nos 1-2, juillet-août 1938, pp. 62-63.

² Cette préoccupation de développer le « sens de l'observation » est alors très présente dans les milieux pédagogiques. Depuis le début des années 20, ont été insérés, dans le programme scolaire du niveau primaire, des cours de dessin et aussi de « leçons de choses », dans le but de développer la capacité d'observation des jeunes et de leur inculquer quelques connaissances relatives à l'environnement naturel. C'est là un argument que reprennent les membres de la communauté scientifique, en particulier ceux qui mènent le débat sur l'enseignement secondaire (Adrien Pouliot) ou qui sont associés aux Cercles des jeunes naturalistes. Ainsi l'abbé Ovila Fournier, qui est professeur d'entomologie à la Faculté des sciences de l'Université de Montréal, réaffirmera, lorsqu'il sera directeur des CJN, la fonction pédagogique de l'histoire naturelle en soulignant ses apports principaux : l'observation et la leçon de choses. (Ovila Fournier, « Et les sciences naturelles ? », *L'Action universitaire*, octobre 1949, pp. 26-35).

³ Chanoine E. Chartier, *op. cit.*, p. 377; Georges Préfontaine, « L'enseignement secondaire des sciences naturelles. Exposé de la question », *Opinions*, vol. 1, nos 1-2, 1929, p. 28.

⁴ Cyrias Ouellet, *op. cit.*, p. 62.

⁵ Professeur de composition française au Collège de Longueuil, il écrit en 1909 à l'intention des membres du cercle La Salle un drame historique, *Charles Le Moyne*. En

« recherche de vérité », non seulement « un facteur de perfectionnement moral » mais aussi un moyen efficace d'assurer un meilleur développement des disciplines traditionnelles et de la littérature en particulier. Déplorant « l'air banal, enfantin et parfois parfaitement ridicule que donne à notre pauvre littérature descriptive notre insondable ignorance de l'histoire naturelle de notre pays », il reproche, textes à l'appui, aux Crémazie, Fréchette et Chapman, d'avoir fait « de la peinture littéraire du fond de leur cabinet, sans étude préalable, servis seulement par la rhétorique de tout le monde et par des lectures étrangères plus ou moins abondantes ¹ ». Science et littérature ne s'opposent donc pas, elles se complètent, la science devant même faire appel à la littérature « pour formuler et répandre ses quotidiennes acquisitions ».

Dans le même esprit, un autre professeur de biologie de l'Université de Montréal, L.J. Dalbis, anciennement du collège Stanislas à Paris, rappelle que les connaissances scientifiques « qui sont toutes plus ou moins consciemment le substratum des beaux-arts, peuvent contribuer au développement de l'esprit de finesse et à la formation d'un homme de goût ² ». Cette invitation au renouvellement de la culture de l'élite francophone est un élément central de l'argumentation que tiennent, à l'instar d'autres groupes d'intellectuels, les quelques nouveaux scientifiques. En effet, confrontés à diverses résistances, ceux-ci sont, dans une certaine mesure, marqués par les conditions de la lutte qu'ils mènent puisque, tout en se dotant des attributs du scientifique (méthode, rigueur intellectuelle, précision, etc. ³), ils sont effectivement contraints de cultiver et de valoriser les traits mêmes de l'intellectuel « traditionnel » : connaissance de la philosophie, goût des arts et des lettres, maîtrise des langues

1916, il est lauréat du concours littéraire de la Société Saint-Jean-Baptiste pour *La croix du chemin* et, en 1917, pour *La corvée des Hamel*. En 1919, il publie une série de contes et de légendes, les *Récits laurentiens* suivis, en 1920, par les *Croquis laurentiens*. Au cours de cette même période, il rédigera dans *Le Devoir*, à partir de 1915, une chronique « Billet du soir », sous le pseudonyme « M Son Pays ». Notons qu'en 1928 le frère Marie-Victorin sera lauréat de PACK, à la fois à la section narration française pour *Croquis laurentiens* et à la section des travaux scientifiques pour *Recherches phytométriques sur la bartonia virginica*. (Voir: Robert Rumilly, *Le Frère Marie-Victorin et son temps*, Montréal, les Frères des Écoles chrétiennes, 1949, pp. 20-85; « Chronologie du frère Marie-Victorin, 1885-1944 », dans : Marie-Victorin, *Pour l'amour du Québec*, Sherbrooke, Éditions Paulines, 1971, pp. 9-13).

¹ Frère Marie-Victorin, « L'étude des sciences naturelles; son développement chez les Canadiens français », *op. cit.* Faisant écho aux critiques formulées par le frère Marie-Victorin, le chanoine Chartier précise que « Les poètes les plus en vogue ont peint les spectacles laurentiens avec des couleurs telles qu'on ne saurait distinguer leurs paysages de la nature de la Bretagne ou d'ailleurs. Au lieu des érables, des peupliers, des bouleaux, des pins et des épinettes qui pullulent dans nos forêts, ils y ont planté des ajoncs, des platanes et ces cyprès, inconnus à cette végétation. » (Chanoine E. Chartier, *op. cit.*, p. 380.)

² L.-Joseph Dalbis, « L'enseignement de la biologie et la formation de l'esprit », *Revue trimestrielle canadienne*, vol. 9, n° 33, mars 1923, p. 54.

³ « L'enseignement des sciences naturelles est apte - écrit l'abbé Ovila Fournier en reprenant un argument très souvent formulé par les scientifiques - à discipliner l'esprit en donnant de la méthode, de l'ordre, de la justesse, de la précision. » (*Op. cit.*, p. 29.)

« mortes », érudition, distinction dans l'expression orale et dans les manières, etc. ¹

La science au service de la nation

[Retour à la table des matières](#)

Dans leur lutte - leur croisade, dira Cyrias Ouellet - les « jeunes scientifiques » québécois se confrontent donc à la classe supérieure francophone, en particulier à ses éléments les plus conservateurs, et se retrouvent dans une position homologue (d'opposition) à celle qu'occupent d'autres intellectuels qui cherchent à renouveler la problématique nationaliste en substituant à l'ancien slogan, « Emparons-nous du sol », « Emparons-nous du sommet ² ». À Ces intellectuels nationalistes, qui souvent se spécialisent dans des disciplines universitaires dont le statut demeure encore faible et inférieur (sciences sociales et économiques, histoire) et qui, regroupés autour de revues telles *L'Action française* et la *Revue trimestrielle canadienne* et d'une institution d'enseignement telle l'École des Hautes Études Commerciales, croient que la survie du Canada français ne correspond plus seulement à sa vocation agriculturiste et catholique mais réside dorénavant dans l'éducation et l'acquisition de compétences dans les domaines économiques, politiques et scientifiques, se joignent des scientifiques, qui militent au sein d'organisations nationalistes. Ainsi, à l'Association catholique de la jeunesse canadienne (ACJC), on retrouve non seulement des jeunes membres des professions libérales ou des professeurs en sciences humaines et en lettres des niveaux

¹ L'analyse des publications et des communications du frère Marie-Victorin et de ses premiers élèves montre l'étendue de leurs champs d'intérêts, leur grande érudition et leur vaste culture générale. Il n'est pas sans intérêt de souligner que la contribution originale d'un Jacques Rousseau se situe tout autant en science qu'en ethnologie (ou ethnobotanique)... « Hors son domaine propre, la botanique, il s'intéresse tour à tour à la génétique, à l'ethnographie, surtout amérindienne (Indiens et Esquimaux), à la géographie, à l'histoire, au folklore, à la linguistique, à la pédagogie des sciences et même à l'art culinaire sous ses aspects historiques et botaniques. » (Georges Préfontaine, « Éditorial. Notice nécrologique conjointe sur Louis-Charles Simard (1900-1970) et Jacques Rousseau (1906-1970) », *Revue canadienne de biologie*, vol. XX, n° 8, 1971, p. 93).

² « Plus encore que nos ressources naturelles, ce qu'il s'agit de développer chez nous, affirme avec conviction Adrien Pouliot, ce sont nos ressources intellectuelles. Ces dernières doivent d'ailleurs être canalisées Pour le développement et l'exploitation des premières. Le résultat, ce sera de nous imposer en tant que peuple, grâce à l'éclairage de la valeur et à la force de la compétence. » (Adrien Pouliot, « Le salut par l'éducation », *Les Idées*, vol. VIII, nos 1-2, juillet-août 1938, pp. 51-52.)

secondaires et universitaires (l'abbé Lionel Groulx, Esdras Minville, etc.), mais aussi quelques scientifiques : c'est un professeur de chimie organique à la Faculté des sciences de l'Université de Montréal, Georges Baril, qui occupe le poste de président de cette association entre 1911 et 1920. À de nombreuses reprises et devant des auditoires variés, des scientifiques feront appel aux sentiments nationalistes en établissant un rapport de nécessité entre la survie et le prestige de la nation canadienne-française et le développement de la science au Québec. En tant que président de l'ACFAS en 1938, le frère Marie-Victorin, qui jeune professeur au collège de Longueuil avait mis sur pied un cercle de l'ACJC et écrit des textes nationalistes, consacre son allocution présidentielle au thème « La science et notre vie nationale ». Il déplore notamment l'insuffisance de l'enseignement et de la recherche scientifique qui, cause d'infériorité économique, est la caractéristique des « peuples inférieurs d'aujourd'hui ».

Un peuple sans élite scientifique - il faut sans doute dire la même chose de l'élite littéraire et artistique - est, dans le monde présent, condamné, quelles que soient les barrières qu'il élèvera autour de ses frontières. Et le peuple qui possède ces élites vivra, quels que soient l'exiguïté de ses frontières et le nombre et la puissance de ses ennemis ¹.

S'adressant tour à tour à « ceux qui instruisent » et à « ceux qui gouvernent », le frère Marie-Victorin et les membres de son entourage qui participent au débat greffent par conséquent la présentation de leurs diverses revendications à l'expression d'une volonté nationaliste qui trouve alors un climat social beaucoup plus réceptif. Ceux-ci se retrouvent, au milieu des années 30, du côté de la « nouvelle » opposition politique dirigée par Maurice Duplessis et Paul Gouin de l'Action libérale nationale, qui se présente à la fois comme nationaliste et progressiste et entend, en faisant la lutte contre la « dictature économique des trusts », modifier la double relation de dépendance que le Québec entretient avec les États-Unis et le Canada anglais. Au cours de la campagne électorale de 1936, à l'instar des militants du groupe Jeunes-Canada, des universitaires et scientifiques, tels Jacques Rousseau, Adrien Pouliot et Georges Préfontaine - ce dernier posera sans succès sa candidature dans Rivière-du-Loup - donnent leur appui à l'Union nationale de Maurice Duplessis et font ouvertement campagne en faveur de ce parti, se déplaçant

¹ Frère Marie-Victorin, « La science et notre vie nationale », *Annales de L'ACFAS*, 1924, vol. 5, 1939, p. 143. À cette citation, on peut ajouter celle d'un de ses collègues : « À l'époque actuelle, il est aussi nécessaire à un peuple de se tenir au courant du progrès scientifique, qu'il était nécessaire d'adopter les outils de fer quand ceux-ci ont commencé à apparaître parmi les peuples de l'âge de bronze. Autrement, c'est l'effacement, la disparition, la marche vers l'infériorité et la mort. » (Henri Prat, « Les problèmes de la biologie », *Opinions*, vol. IV, n° 2, avril-juin 1933, p. 14.) À la même époque, Cyrias Ouellet de l'Université Laval écrit : « J'essayerai plutôt de vous montrer la nécessité d'un enseignement scientifique bien développé et à la page, non seulement pour fournir à notre pays les hommes de sciences et les techniciens dont il a un besoin si pressant, mais encore et surtout pour donner à la formation générale des nôtres une tournure qu'elle n'a pas encore et sans laquelle nous resterons toujours égarés dans notre siècle. » (Cyrias Ouellet, *op. cit.*, p. 62.)

dans certaines régions pour tenir des assemblées publiques et prononcer des discours politiques. Enfin, des personnalités universitaires, dont Esdras Minville qui remplacera Édouard Montpetit à la direction de l'École des sciences sociales, politiques et économiques de l'Université de Montréal et le frère Marie-Victorin¹ maintiendront des contacts réguliers avec le gouvernement de l'Union nationale².

En plus d'adopter des lois sociales et de maintenir une position nationaliste ferme, le gouvernement de l'Union nationale, dont l'une des réussites est d'obtenir audience auprès des intellectuels et des scientifiques et d'apparaître, par extension, comme le « parti du progrès³ ». prend dans les premières années quelques mesures favorables au développement de l'activité scientifique : établissement de l'inventaire des ressources naturelles, subvention pour la construction du Jardin botanique de Montréal, création de l'École supérieure des pêcheries et de l'École des mines, organisation d'un service de protection des plantes, financement de la création de l'Institut de microbiologie et d'hygiène de Montréal, etc. Plusieurs de ces initiatives touchent, il faut le remarquer, le secteur des sciences naturelles et correspondent à la volonté du gouvernement dirigé par Duplessis de lier le développement de la province de Québec à l'expansion de l'agriculture et à l'exploitation des ressources forestières et minières. À un tel projet se sentent particulièrement associés ceux qui, dans les institutions d'enseignement, espèrent alors former « les artisans de notre émancipation économique ». Cependant, ces activités économiques qui caractérisent le plus souvent une économie dépendante, polarisée par l'exploitation des matières premières vers des marchés internationaux, ne constituent ni des lieux d'innovation très conséquents ni des pôles importants d'industrialisation.

Et si les sciences naturelles, c'est-à-dire les « petites sciences » connaissent alors un développement relativement plus rapide - déjà entre 1921 et 1931, plus de 43% des certificats et attestations d'études décernés par la Faculté des sciences de l'Université de Montréal le sont en sciences naturelles (botanique, zoologie, minéralogie et géologie) -, ce n'est pas seulement que ces disciplines permettent de transformer facilement en intérêt scientifique une activité déjà familière à une grande partie de la population, rurale ou d'origine rurale, et

¹ C'est par ses interventions personnelles auprès des nouveaux ministres de l'Union nationale que le frère Marie-Victorin obtient une subvention annuelle pour les Cercles des jeunes naturalistes, que le gouvernement de la province de Québec reconnaît d'utilité publique, et que le ministère du Travail débloque les premiers crédits nécessaires à la construction du Jardin botanique. La même année (1936), Adrien Pouliot et Georges Préfontaine, reçus par le Premier ministre, demandent et obtiennent une subvention de 5 000 \$ pour l'ACFAS. (Robert Rumilly, *op. cit.*, pp. 278-291.)

² Au sujet des relations entre la communauté scientifique et le pouvoir politique au cours de cette période, voir : Raymond Duchesne, *La Science et le Pouvoir au Québec 1910-1965*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1978. (« La documentation québécoise ».)

³ Conrad Black, *Duplessis, I. L'Ascension*, Montréal, Les éditions de l'Homme, 1977, pp. 221-223.

aux amateurs érudits, mais aussi qu'elles s'articulent aisément à un projet social de « conquête du territoire » (valorisation des régions périphériques, découverte et exploitation des gisements miniers, utilisation des ressources forestière, etc.).

Cette référence à l'idéologie nationaliste de la part des jeunes intellectuels et Scientifiques s'explique donc, en partie du moins, par la conjoncture sociale et politique des années 30 mais, en même temps, elle constitue un indice de la position de ces « nouveaux » intellectuels dans le champ intellectuel et politique : défenseurs de la raison contre la tradition et de la loi des faits contre celle de l'autorité, ils constituent une « force montante » dont l'avenir apparaît lié à la montée des nouvelles forces sociales et politiques, un moment regroupées autour de l'Union nationale, et d'une manière plus générale à l'avenir même du Canada français. Plus qu'un enjeu scolaire, la réforme du système d'enseignement, ou intellectuel, la science constitue donc un véritable enjeu national : la mobilisation des « compétences » apparaît en effet comme une condition de la mobilité collective des Canadiens français.

De l'intérêt de complément à l'intérêt de vocation

[Retour à la table des matières](#)

Les scientifiques qui s'engagent dans des activités de recherche à la fin des années 20 et au début des années 30 ne sont évidemment pas totalement différents des intellectuels laïques de la génération précédente, les Édouard Montpetit, Victor Doré et Athanase David, dont ils partagent certains traits culturels (formation humaniste, catholicisme, etc.) et avec lesquels ils entretiennent des relations cordiales : tout comme eux, ils participent au « culte de la compétence » et incitent leurs concitoyens à entrer dans « l'ère de la modernité ». Toutefois, la définition qu'ils donnent de la fonction de l'activité scientifique, et par là de sa place au sein du modèle culturel, est sensiblement différente : contrairement à leurs collègues plus âgés qui ont pourtant manifesté une préoccupation réelle pour les nouvelles disciplines (sciences, sciences sociales, etc.) et qui ont exigé et obtenu du gouvernement provincial certains appuis financiers à l'activité scientifique, les jeunes universitaires qui ont été exclus ou se sont exclus des carrières traditionnelles (pratique du droit,

de la médecine, etc.) ne considèrent plus la science seulement comme une activité culturelle mais bien comme l'objet d'une profession et d'une carrière.

Cette différence ou divergence se manifeste bien dans la formation quasi-simultanée de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS, 1923) et de l'Institut scientifique franco-canadien (1927). Ces deux initiatives, qui toutes proportions gardées pourraient témoigner de la vitalité et du dynamisme d'une communauté intellectuelle et scientifique numériquement faible, résultent davantage de l'expression de conceptions différentes de la place de la science dans le modèle culturel et, par là, de son mode d'organisation institutionnelle. Il n'est guère possible, en effet, de comprendre la polémique qui oppose le frère Marie-Victorin et Louis-Joseph Dalbis, son collègue des premières années à la Faculté des sciences, âmes dirigeantes de l'une et l'autre sociétés, si l'on ne prend en considération que des différences d'origine, de formation (et de compétence) ou de personnalité. Beaucoup plus déterminant est le fait que ces deux initiatives partent d'une conception différente de « la compétence » au niveau de l'enseignement supérieur et s'opposent comme s'opposent la conférence mondaine du savant, qui retient l'attention de son public par le récit des grandes découvertes scientifiques, et la communication plus terne du chercheur, qui divulgue les résultats modestes de longues heures de travail en laboratoire. Tout l'effort du frère Marie-Victorin, qui parviendra, non sans s'aliéner quelques personnalités influentes du monde universitaire et des milieux politiques, à évincer L.-J. Dalbis ¹, est de répondre à la demande de vulgarisation des données scientifiques, tout en assurant à sa propre discipline et à ses activités de recherche non seulement une relative autonomie institutionnelle (la création de l'Institut de botanique) mais aussi une légitimité. L'organisation du Jardin botanique de Montréal, la diffusion internationale des « Contributions du Laboratoire de botanique » et la publication de *La Flore laurentienne* sont les moments principaux d'une stratégie qui vise, d'une part à donner une plus grande visibilité aux « petites sciences » et, d'autre part, à leur conférer un statut plus élevé au sein du système universitaire et du champ intellectuel.

¹ Un des moments cruciaux et décisifs de cette lutte qui oppose le frère Marie-Victorin à Louis-Joseph Dalbis est atteint lors de la publication par Georges Préfontaine d'un article intitulé « Les comédiens de la science ». Dans cet article, demeuré célèbre dans les annales de la communauté scientifique québécoise, Georges Préfontaine « par souci de vérité et pour défendre l'honneur du laboratoire auquel il appartient » dénonce avec une virulence peu commune et de façon directe « la nullité flagrante quant au fond et quant à la forme » des « Contributions du laboratoire de biologie de l'Université de Montréal ». Soulignant qu'elles manifestent, de la part de leur auteur - auquel le nom de L.-J. Dalbis est associé comme cosignataire et comme chef de laboratoire - « une absence totale de culture, de méthode et d'esprit scientifiques », Préfontaine accuse Dalbis, « quelles que soient sa réputation et son autorité », d'avoir agi « ou bien par incompétence personnelle ou bien par mauvaise foi. Dans l'un ou l'autre cas, conclut-il, il aurait desservi les plus hauts intérêts de son institution et abusé de la confiance mise en lui. » Cet incident, faut-il le souligner, n'est sans aucun doute pas étranger à la décision de Dalbis d'abandonner la chaire de biologie en 1932. (Georges Préfontaine, « Les comédiens de la science », *Opinions*, vol. III, n° 5, janvier 1932, p. 3.)

Jusqu'alors, la science n'est apparue que comme un « complément de culture » ou comme un « complément de formation », c'est-à-dire comme le moyen pour les membres de certaines professions (médecins, ingénieurs, agronomes) d'acquérir les connaissances et aussi la légitimité pour maintenir leur monopole d'exercice d'une activité professionnelle et ainsi conserver ou améliorer leur position sociale. D'ailleurs, depuis le début du 20^e siècle, on retrouve habituellement au sein des sociétés savantes plusieurs membres de la bourgeoisie professionnelle et du clergé. Ainsi, au moment de la fondation en 1908 de la Société pour l'avancement des sciences, des lettres et des arts (SPASLAC) il y a, parmi les 35 membres fondateurs, 9 avocats, 6 médecins, 7 ingénieurs et 4 prêtres. La composition des lecteurs de la revue *Le Naturaliste canadien* est sensiblement la même : en 1873, la part respective des prêtres, des juristes et des médecins parmi les abonnés est de 21 %, de 28 % et de 16 %, soit près de 75 % de l'en semble (214 au total) ¹. Pour plusieurs, l'intérêt pour les sciences naturelles constitue une activité culturelle qui se greffe à d'autres préoccupations intellectuelles, littéraires et même sportives. Enfin, au moment de sa réorganisation en 1935, la Société de biologie, qui avait été fondée en 1922 à la faveur du développement de l'enseignement supérieur en sciences et qui, pendant ses premières années d'activités ², avait regroupé des médecins, des biologistes et des naturalistes, est largement dominée par le corps médical dont les représentants monopolisent les postes au conseil d'administration et fournissent la plupart des communications présentées au cours des séances d'études de la société ³.

Mais, dès le début des années 20, la transformation que connaissent deux secteurs auxquels sont reliées les sciences naturelles et dans lesquels oeuvrent plusieurs diplômés francophones, à savoir l'agriculture et la médecine, exige une modification des programmes de formation en agronomie et en médecine, de même qu'un élargissement du champ des sciences biologiques que ne peuvent assumer les naturalistes. Ces modifications apparaissent d'autant plus urgentes que dans l'enseignement supérieur canadien, dans l'appareil gouvernemental fédéral et dans les secteurs industriels, des anglophones occupent les quelques postes scientifiques disponibles et détiennent déjà, dans leur rapport avec les milieux francophones, une position de force. Progressivement, les « amateurs » et les « dilettantes », qui se sont souvent donnés eux-mêmes une formation en sciences naturelles, seront marginalisés et disqualifiés au profit de jeunes qui ont acquis une formation scientifique dans des institutions

¹ Raymond Duchesne, *L'Histoire naturelle au Canada français pendant le 19^e siècle*, IHSPS, Université de Montréal, mai 1978, p. 5.

² Période d'activité très intense pour la Société qui ne tient pas moins de trente séances privées et publiques ». (Voir: Wilbrod Bonin, m.d., « La Société de biologie de Montréal », *L'Action universitaire*, septembre 1944, p. 30.)

³ En 1940, par exemple, sur les 14 communications présentées au cours des séances d'étude de la Société, 10 d'entre elles sont faites par des médecins.

universitaires. Pendant quelque temps, ces jeunes participeront activement aux diverses sociétés savantes mises sur pied par des « curieux de la nature », mais rapidement, à la suite de leur intégration à l'ACFAS, ces « curieux », dont certains se voient attribués le statut de scientifiques, sont minorisés. L'identification à l'activité scientifique ne repose plus seulement sur la maîtrise de diverses connaissances ; étroitement associée à la pratique de la recherche, elle nécessite à la fois un poste et des titres scolaires. À la tribune publique ou au salon, on préfère la salle de cours ou le laboratoire, et à la société savante on substitue l'association scientifique : l'intention est, avec l'ACFAS, de permettre à des chercheurs de se réunir entre eux et de discuter des résultats de leurs recherches.

La « demande de science » qui provient du milieu des professions libérales et en particulier de la médecine, est effectivement un facteur qui favorisa, en 1920, la création d'une Faculté des sciences à l'Université de Montréal : si, par la création de cette dernière faculté, l'université souhaitait offrir « à la jeunesse des moyens d'acquérir en sciences une formation générale supérieure » et permettre à l'étudiant qui le désire de « s'inscrire pour une seule matière et consacrer tout son temps à en approfondir les différents aspects ¹ », à l'origine celle-ci servit surtout d'école préparatoire aux facultés professionnelles, principalement à la médecine. D'ailleurs, l'enquête menée par Flexner en 1909, auprès des facultés de médecine d'universités anglophones (McGill et Toronto) et d'universités francophones (Laval et sa succursale de Montréal) avait déjà démontré qu'une des raisons majeures de la qualité inférieure du cours médical dispensé dans les institutions francophones était l'inadéquation de la préparation des finissants des collèges classiques qu'elles recrutaient.

Aussi, lorsqu'en 1920 la nouvelle Faculté des sciences de l'Université de Montréal se vit offrir, pour une période de 10 ans, une subvention annuelle de 25 000 \$ par la fondation Rockefeller, c'était à la condition d'assurer, par la création de laboratoires de chimie, de physique et de biologie, qu'elle s'engageait également à appuyer financièrement l'organisation d'une année pré-médicale ². Loin d'être marginale, cette tâche, qui consistait à offrir aux « étudiants en médecine et aux élèves qui ne semblaient pas suffisamment préparés à aborder d'emblée les études (dites supérieures) de licence ³ » un certificat de physique-chimie-sciences naturelles (PNC) - qui devient par la suite un certificat de physique-chimie-biologie (PCB) - fut centrale pendant

¹ *Annuaire de la Faculté des sciences*, Université de Montréal, édition 1940-1941, p. 22.

² L'importance de cette subvention est soulignée par le docteur Georges Baril au moment du vingtième anniversaire de la Faculté des sciences. « Si, depuis 1932, nous avons pu tenir le coup et traverser la crise, que tout le monde connaît, sans fermer nos laboratoires, cela est dû (pour ce qui concerne l'appareillage et les produits chimiques) aux réserves que la fondation Rockefeller nous avait en quelque sorte forcés d'accumuler. » (Georges Baril, « La Faculté des sciences : vingtième anniversaire de sa fondation (20 février 1941) », *Annales de L'ACFAS*, vol. 7, 1941, p. 193.)

³ *Id.* p. 187.

les 10 premières années d'existence de la faculté. En effet, plus de 70 % des effectifs furent inscrits aux programmes d'études supérieures mais, jusqu'au début des années 50, les étudiants inscrits au prémedical constituent, sauf en 1933-1934, au moins 40 % des effectifs globaux de la Faculté des sciences.

C'est donc dire qu'au moment de sa fondation et dans les années suivantes, la Faculté des sciences en est une de « service » et est subordonnée à celle de médecine. Au cours des premières années, même s'ils doivent enseigner à la fois aux étudiants du premier degré (PCN) et aux étudiants inscrits aux programmes d'études supérieures, les professeurs de la faculté « ne reçoivent officiellement un traitement que pour l'enseignement du PCN et s'engagent à donner l'enseignement supérieur par surrogation ¹ ». Un autre indice de la dépendance de la Faculté des sciences à l'égard de la Faculté de médecine est la présence sur son premier conseil d'administration de trois médecins, les docteurs Ernest Gendreau, directeur des études, Georges Baril et Élie Asselin qui, à la Faculté de médecine, sont déjà respectivement responsables des cours de physique, de chimie et de physiologie. Au moment de son engagement, le docteur Gendreau occupait également le poste de directeur des études à la Faculté de médecine. Au moment de son embauche comme professeur de biologie, à l'hiver 1921, Louis-Joseph Dalbis, licencié en sciences et professeur au collège Stanislas de Paris, doit partager son temps entre la Faculté de médecine et la Faculté des sciences. Il est vrai qu'à cette date il n'est pas facile de constituer en milieu québécois francophone les cadres d'une Faculté des sciences puisque les rares intéressés à l'activité scientifique le font en « amateur » ou en marge de leur activité professionnelle. Ainsi, on confie la responsabilité de l'enseignement des mathématiques à un commis comptable, Arthur Léveillé, qui « languissait derrière les comptoirs d'une importante librairie de Montréal et qui se demandait si jamais il pourrait faire valoir le diplôme de B.A. Honours en mathématiques de Londres qu'il possédait... à autre chose qu'à additionner et réviser les factures de livres et autres menus articles de librairie ² ». Quant à la direction de la Faculté, c'est à un clerc qu'elle fut confiée : il s'agit du révérend père L.-Joseph Morin, c.s.v., professeur de sciences au Collège classique de Joliette. C'est aussi à un membre d'une communauté de frères enseignants, le frère Marie-Victorin, f.e.c., alors sous-directeur au Collège de Longueuil, qui a déjà publié, bien que n'ayant jamais fait d'études formelles en botanique, une trentaine de notes ou articles sur la flore laurentienne, que l'on fait appel pour prendre en charge l'enseignement des sciences naturelles. Au sujet des critères qui ont présidé au choix de sa candidature, le frère Marie-Victorin déclarera lui-même en 1940 : « Dans ce royaume des aveugles, ce borgne serait roi ³ ». Toutefois, craignant

¹ *Id.*, p. 188.

² *Id.*, p. 185.

³ Frère Marie-Victorin, « L'institut botanique : vingt ans au service de la science et du pays », *Revue trimestrielle canadienne*, vol. 26, n° 103, septembre 1940, p. 279.

de créer un précédent et que le « frère Marie-Victorin ne perde l'esprit de l'Institut », ses supérieurs demandent qu'il reste « attaché au Collège de Longueuil, auquel il donnera la moitié de son temps ». Robert Rumilly fait remarquer que les supérieurs de la communauté dont fait partie le frère Marie-Victorin craignaient que le « petit frère » non seulement ne perde « l'esprit de l'Institut », mais « même qu'il ne quitte la Congrégation ». Ils ne consentent à « sa promotion » au monde universitaire qu'à la suite des pressions exercées par le recteur de l'Université, Mgr Gauthier ¹. Spécialisés dans l'enseignement primaire et secondaire, les Frères des Écoles chrétiennes n'en tendent donc pas, sauf exception, celle du frère Marie-Victorin, provoquer une modification de la division du travail qui existe alors entre les diverses Communautés religieuses et les membres du clergé.

Par sa subordination à la Faculté de médecine et aussi par le recrutement de son corps professoral, la Faculté des sciences se voit limitée pour ne pas dire reléguée à des tâches pédagogiques, d'enseignement ou de vulgarisation. À l'université même, la tâche de ce corps professoral consiste d'une part à fournir une information scientifique de base aux futurs médecins et d'autre part à former d'autres enseignants de niveau secondaire et universitaire. En 1931, à la suite d'une brève enquête auprès des 94 diplômés de la Faculté des sciences entre 1921 et 1931 (voir tableau 1), Jacques Rousseau constate que 54 d'entre eux, c'est-à-dire près de 60% des diplômés, occupent des postes dans l'enseignement, dont 11 au niveau universitaire. Les autres poursuivent une carrière professionnelle - 12 sont médecins, pharmaciens ou ingénieurs - ou continuent de s'intéresser à la science à titre d'amateur. Il n'y a alors aucun diplômé de la faculté qui ait eu accès à des postes dans des services scientifiques provinciaux et fédéraux ou dans l'industrie. Au moment de cette enquête, Jacques Rousseau en profite pour mettre en lumière l'absence de Canadiens français à des postes scientifiques au sein de la fonction publique : au gouvernement du Québec, seulement 7 des 15 postes offerts dans les services reliés à l'exploitation du territoire sont occupés par des Canadiens français; au gouvernement fédéral, la situation est encore moins reluisante puisque moins de 3% des postes scientifiques disponibles le sont par des francophones ². Une

¹ R. Rumilly, *op. cit.*, p. 91.

² Répartition du personnel des services scientifiques de la fonction publique fédérale, selon la spécialité et l'origine ethnique, 1930.

	Canadiens anglais	Canadiens français	
Spécialité	N	N	%
Astronome	15	0	0,0
Physicien	26	0	0,0
Chimiste	90	5	5,2
Géologue	43	2	4,5
Zoologiste/entomologiste	101	1	0,9
Botaniste	69	2	2,8

dizaine d'années plus tard, la situation ne sera guère différente : l'enseignement demeure toujours le débouché le plus accessible pour les diplômés, bien que la part de l'enseignement universitaire se soit accrue par rapport à celle de l'enseignement secondaire et primaire. Quant au pourcentage des membres des professions libérales et des amateurs, il demeure presque tout aussi important (24,3%) qu'au cours de la décennie précédente. La seule tendance nouvelle qui apparaît alors est l'ouverture de quelques postes dans la fonction publique provinciale et fédérale (8,8%) - sur les 18 postes ouverts, les chimistes en occupent 10 - et d'un plus grand nombre de postes, principalement pour les chimistes, dans l'industrie (13%).

De même, marquée au départ par son isolement relatif comme activité sociale au sein de la société intellectuelle et professionnelle québécoise et par sa situation périphérique dans ses rapports avec le champ scientifique canadien, la production scientifique des jeunes diplômés de la Faculté des sciences est relativement limitée, d'inégale valeur et connaît un faible rayonnement. Plus occupés à tenir un discours sur la science et pour la science qu'à élaborer un véritable discours scientifique, et subissant les contraintes inhérentes à la difficile et fragile institutionnalisation d'un milieu académique voué à l'enseignement de la science et à la promotion de la pratique scientifique ¹ seulement une quinzaine de jeunes diplômés de la faculté, parmi lesquels se retrouvent ceux qui formeront le noyau de la première expansion du corps professoral scientifique, font sérieusement leurs premières armes dans le domaine de la recherche et de la publication. Manifestation du développement disciplinaire à l'intérieur de la Faculté des sciences, la grande partie des publications - surtout si l'on y ajoute celles du frère Marie-Victorin - se font en sciences naturelles et sont diffusées dans des périodiques québécois qui, le plus souvent, ne sont pas des revues proprement scientifiques. Peut-être en raison du dynamisme et du rayonnement du frère Marie-Victorin lui-même et de l'objet spécifique de leurs recherches qui est le milieu naturel québécois, les biologistes et naturalistes francophones apparaissent, en comparaison par exemple avec leurs collègues chimistes qui poursuivent souvent leurs études supérieures à Paris, beaucoup plus « localistes ». Ceux-ci n'effectuent en effet que de courts

Naturaliste	20	1	4,7
Autres	4	0	0,0
TOTAL	368	11	2,9

Source : Données recueillies par Jacques Rousseau et reproduites dans son article « Les sciences pures chez les Canadiens français », *Opinions*, vol. III, n° 3, juillet 1932, pp. 9-10.

¹ La crise financière que traverse l'Université de Montréal au cours des années 30 contribue largement à y entraver le développement de la recherche. L'impact considérable des restrictions et contraintes budgétaires sur l'embauche de nouveaux professeurs et sur les conditions de travail de l'ensemble du corps professoral sera davantage ressenti par la jeune Faculté des sciences qui, non encore établie, se voit déjà bloquée dans ses premières expansions.

séjours d'études à l'étranger, principalement aux États-Unis, publient dans des revues intellectuelles québécoises et participent plus activement, parfois au détriment de leurs recherches personnelles, au débat culturel et à la mise en place d'organisations susceptibles de favoriser l'essor de l'activité scientifique. Par ailleurs, ces biologistes et naturalistes sont, parmi les scientifiques universitaires francophones, ceux qui obtiennent le plus rapidement une plus grande visibilité dans le champ scientifique canadien et qui reçoivent les premiers, à la suite du frère Marie-Victorin, quelques reconnaissances intellectuelles et sociales pour leurs activités dans les années 40 : nomination en 1942 de Georges Préfontaine et de Jacques Rousseau à la Société royale du Canada, obtention de prix scientifiques, nominations gouvernementales, direction de départements, etc.

En dépit de ces reconnaissances et des nombreuses activités de propagande et de vulgarisation des membres de la faculté, l'impact de la Faculté des sciences en dehors des milieux de l'enseignement demeure, jusqu'au début des années 40, relativement faible : sa fonction principale en est une de complément (de culture ou de formation). Devant l'absence de postes disponibles ou accessibles dans les champs politique et économique, peu de jeunes « s'aventurent » vers les nouvelles disciplines (scientifiques) : la plupart de ceux qui acceptent un tel risque sont déjà liés au secteur de l'enseignement et, pour un grand nombre, sont membres du clergé ou d'une communauté religieuse. Ainsi, parmi les 94 diplômés de la Faculté des sciences recensés en 1931 (voir tableau 2), 43 sont prêtres ou membres de communautés religieuses (répartis en 17 frères enseignants, 9 prêtres séculiers, 8 religieuses et 7 prêtres réguliers¹). N'eût été l'intérêt pour la science et la disponibilité de ces derniers, il aurait été difficile d'organiser les tout premiers enseignements à la faculté : le frère Marie-Victorin n'avait réussi à constituer un premier groupe d'étudiants qu'en mobilisant ses compagnons habituels, membres de sa propre communauté religieuse, les frères Réole, Alexandre et Hubert.

¹ J. Rousseau, « Les sciences pures chez les Canadiens français », *Opinions*, vol. III, n° 3, juillet 1932, p. 8.

[Retour à la table des matières](#)

Tableau 1
 Postes occupés par les diplômés de la Faculté des sciences de l'Université de Montréal, 1931-1941

POSTES										
	Enseignement			Services techniques et industrie		Fonction publique			Amateurs	TOTAL
	Universitaire	Secondaire et primaire	Préparateurs et techniciens d'université	Industrie chimique	Sans précision	Provinciale	Fédérale	Municipale		
1931										
N	11	54			9				29 (*)	94
%	11,7	47,8			9,5				(30,8)	
1941										
N	42	85	12	33		13	5	3	63 (**)	259
%	16,2	32,8	13	12,7		6,9	1,9	1,1	24,3	

Sources : Pour l'année 1931 Jacques Rousseau, « Les sciences pures chez les Canadiens français », *Opinions*, vol. III, n° 3, juillet, 1932, p. 8 et 9.
 Pour l'année 1941 Georges Baril, « La Faculté des sciences: vingtième anniversaire de sa fondation », *Annales de FACFAS*, vol. VII, 1941, p. 217 et 218.

* Dont 12 médecins, ingénieurs et pharmaciens.

** Dont 5 commerçants, 3 prêtres, 8 médecins, 1 notaire, 12 pharmaciens, 2 horticulteurs, 10 boursiers, 8 femmes mariées.

[Retour à la table des matières](#)

Tableau 2
Répartition entre religieux et laïcs des diplômés de la Faculté des sciences
de l'Université de Montréal, selon le diplôme obtenu, jusqu'au 1er juillet 1931

	DIPLOME OBTENU			TOTAL
	Doctorat	Licence	Certificat et attestation	
Clercs et religieux	1	20	22	43
Laïcs	1	31	19	51
TOTAL	2	51	41	94

Source: Errol Boucher, « Les anciens de la Faculté des sciences », *Revue trimestrielle canadienne*, vol. 17, 1931, p. 400.

Conditions mêmes de la mise sur pied d'un enseignement universitaire, cette fonction pédagogique et ce mode de recrutement (médecins, prêtres et frères enseignants) n'en constituent pas moins des obstacles au développement ultérieur de la Faculté des sciences. Dans une certaine mesure, la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal se trouve alors dans une situation analogue : pour les diplômés de cette faculté, la formation en sciences sociales n'est qu'un complément de culture, un supplément de capital culturel pour des étudiants dont la formation première est le plus souvent juridique et qui entendent s'orienter vers le champ politique ou le domaine des affaires publiques ¹. Tout se passe donc comme si l'intérêt pour la science et la science sociale n'était, de 1920 à 1940, qu'une façon pour les membres des professions libérales, d'une part, de s'assurer le monopole d'exercice de leur profession en renouvelant leur légitimité, c'est-à-dire en fondant leur « art » sur une compétence ou un savoir plus rigoureux, plus scientifique et, d'autre part, d'accéder à quelques positions nouvellement disponibles (par exemple dans la fonction publique). La science et la science sociale n'apparaissent alors que comme éléments d'une stratégie de reproduction de la part de la classe supérieure québécoise francophone qui craint soit d'être évincée du champ politique, soit tout simplement de ne pouvoir affronter « leurs concurrents d'une autre langue », anglophones et néo-canadiens.

¹ Marcel Fournier, « L'institutionnalisation des sciences sociales au Québec », *Sociologie et Sociétés*, vol. V, n° 1, 1973, pp. 27-57; voir également : M. Fournier, « Sciences sociales, idéologie et pouvoir », *Possibles*, vol. 1, n° 1, automne 1976, pp. 99-110.

Et si parmi les premiers francophones qui « se convertissent » à la science se trouve une proportion élevée de membres des communautés religieuses et du clergé, c'est que, responsables de l'enseignement au Québec, ceux-ci ne peuvent, à un moment où l'enseignement est l'objet de critiques de plus en plus nombreuses et sévères, conserver ce quasi-monopole qu'à la condition d'introduire quelques modifications qui tiennent compte de « l'esprit du temps ». Soucieuses d'éviter que les étudiants ne prennent « graduellement en moindre estime des convictions qu'elles voient ignorées, ou même attaquées, par des maîtres au prestige reconnu », les autorités religieuses semblent avoir alors favorisé la formation scientifique de certains de leurs clercs afin de « diriger le mouvement scientifique dans l'ordre chrétien » et ainsi résister aux pressions « de toutes parts d'une influence américaine franchement agnostique, qui prétend ne rien connaître en dehors du monde sensible ¹ ».

Des « petites sciences » pour les « petites gens »

[Retour à la table des matières](#)

Pour qu'une science ou une discipline scientifique puisse s'institutionnaliser, il ne suffit pas qu'elle ait un public « curieux », vaguement intéressé; il faut aussi qu'un groupe d'individus accepte de s'y consacrer entièrement. L'intérêt pour une science ne doit plus être uniquement un intérêt de complément (de culture ou de formation) mais doit devenir un « intérêt de vocation », de façon à contraindre ceux qui s'y adonnent de le faire, sinon à plein temps, du moins en priorité. Tout se passe comme si le « sérieux » d'une nouvelle science ou discipline scientifique ne pouvait être assuré qu'à la condition que ceux qui s'en font les défenseurs bifurquent complètement : la croyance en une science ne peut se diffuser que si ceux qui l'exercent y croient suffisamment pour s'y sacrifier totalement, physiquement et financièrement, abandonnant toute autre perspective de carrière plus sûre et risquant « le tout pour le tout ». Cet « esprit de sacrifice » est effectivement présent chez le frère Marie-Victorin et les membres de son entourage et conduit parfois à diverses formes d'abnégation : heures interminables passées en laboratoire, sur le terrain ou en bibliothèque, travail minutieux et fastidieux dans la constitution d'herbiers et dans la réalisation de *La Flore laurentienne*, disponibilité totale pour la mise sur pied d'organisations, la diffusion d'informations scientifiques et l'organisation de cours ou conférences-rencontres pour des groupes d'étudiants, de professeurs, etc.

¹ Arthur Léveillé, « La Faculté des sciences », *L'Action universitaire*, février 1941, p. 3.

Or, en l'absence d'une aristocratie fortunée qui aurait pu susciter et soutenir quelques vocations passionnées pour la science, et principalement d'une bourgeoisie industrielle autochtone qui aurait pu assurer le financement d'un solide réseau scientifique et technologique, l'ouverture et le maintien de nombreux postes permanents et bien rémunérés, les seules conditions sociales de la véritable disponibilité ne semblent, au Québec, réunies que dans les communautés religieuses et chez les membres du clergé. On retrouve, en effet, parmi les fondateurs mêmes des nouvelles disciplines scientifiques (sciences naturelles, sciences sociales, psychologie, etc.), de nombreux membres de communautés religieuses ou du clergé qui sont souvent les seuls à avoir accès à la culture savante et qui, détenteurs à la fois d'une compétence théologique et d'une compétence scientifique, peuvent rendre sans fondement nombre de critiques et de craintes (laïcisme, athéisme...¹). Tel est bien le cas du frère Marie-Victorin. Dès qu'il obtient l'autorisation de ses supérieurs, il transforme ses recherches en botanique en une activité prioritaire et, aucunement inquiet de sa situation matérielle, s'y adonne de façon totale et entièrement désintéressée, utilisant même l'argent qui lui vient de sa famille pour enrichir sa bibliothèque et pour financer ses voyages d'herborisation au Québec et à l'étranger.

Mais tant qu'elle n'a qu'une faible légitimité et qu'elle ne mobilise pas la classe supérieure, l'activité scientifique ne peut susciter qu'un faible intérêt, même en milieu ecclésiastique, et ne peut recevoir, surtout lorsqu'il s'agit des sciences qui comme les sciences naturelles occupent une position inférieure dans le champ scientifique, une attention que de la part d'éléments dont la position est elle-même, dans le champ religieux ou intellectuel, hiérarchiquement plus basse ou plus faible. Ainsi, à l'Université de Montréal, se trouve associée au développement institutionnel des sciences une proportion relativement élevée de membres de communautés, en particulier de frères. Entre un haut et un bas clergé, il existe déjà une césure, à laquelle correspond une division du travail pédagogique : alors que le clergé séculier et les grandes communautés religieuses se sont octroyés la gestion du système d'enseignement supérieur et du réseau d'institutions secondaires privées (collèges classiques, séminaires), les communautés religieuses de frères et de religieuses se sont vues attribuer la responsabilité du réseau du secondaire public, des académies commerciales et de certains instituts techniques et agricoles. Plus près, à la fois par leur tâche d'enseignement et par leur recrutement, de la petite bourgeoisie traditionnelle (commerçants, artisans, petits entrepreneurs

¹ Parmi les membres du clergé ou de communautés religieuses qui contribuent à l'insertion de disciplines en milieu universitaire et font ainsi figure de « fondateurs », l'on peut énumérer, en plus du frère Marie-Victorin pour la botanique, l'abbé Alexandre Vachon (École de chimie, Laval), le R.P. Noël Mailloux, o.p., (psychologie, Université de Montréal), le R.P. Guillemette (relations industrielles, Université de Montréal), l'abbé Lacoste (sociologie, Université de Montréal), l'abbé Groulx (histoire, Université de Montréal), etc.

et petits agriculteurs) et aussi de la classe ouvrière, les communautés de frères animent alors des institutions qui, beaucoup plus rapidement que les autres, apparaissent ouvertes à l'introduction d'un enseignement des sciences et des arts industriels et favorables au modèle culturel de l'ordre industriel. Tel est le cas du Mont-Saint-Louis, académie commerciale montréalaise de renom dirigée par les Frères des Écoles chrétiennes, où sont organisés très tôt des laboratoires et où est tenue la première exposition des Jeunes naturalistes. Et ce sont souvent ces milieux scolaires et sociaux qui fournissent les premières cohortes d'étudiants universitaires, non seulement en commerce, mais aussi en sciences.

Pour le début des années 40, les *Biographies françaises d'Amérique*¹ sorte de *Who's Who* canadien-français, qui entendent « grouper les personnages les plus en vue de notre groupe ethnique » et « fournir les informations les plus récentes sur la vie et la carrière des personnages de la race française qui détiennent, chez nous, les postes de commande », fournissent, même s'il ne s'agit pas d'un inventaire systématique, quelques indications précieuses : il apparaît, en effet (voir tableau 3), qu'en comparaison de ceux qui détiennent une formation universitaire juridique ou médicale, ceux qui ont acquis une formation scientifique (sciences, génie, agronomie) sont originaires dans une proportion beaucoup plus faible (13 %) du milieu des professions libérales et qu'ils proviennent le plus souvent de familles de marchands, de petits entrepreneurs ou de cultivateurs (60,8 %). La même différence existe entre les quelques professeurs des facultés de médecine et des facultés des sciences ou de génie qui sont inclus dans les *Biographies* : alors que les professeurs des facultés de médecine sont souvent fils de médecin (G. Baril, O. Mercier), d'avocats ou de notaires (J.E. Gendreau), ceux des facultés des sciences ou de l'École polytechnique sont habituellement fils de marchands (le frère Marie-Victorin, Université de Montréal), de cultivateurs (Paul Rioux, Montréal; S.A. Baulne, Montréal; J.A. Michaud, Laval) ou de petits entrepreneurs (le frère Robert, Montréal; P.E. Gagnon, Laval).

Tout porte donc à croire que les groupes sociaux les premiers disposés à « investir » dans la science proviennent principalement, si l'on ne prend pas en considération les quelques éléments de la bourgeoisie financière francophone², de la petite bourgeoisie traditionnelle francophone (artisans, commerçants, cultivateurs) qui pour maintenir sa position sociale doit, au moment où l'industrialisation du Québec s'accélère, « se reconverter », par

¹ *Les Biographies françaises d'Amérique*, Montréal, Les Journalistes associés, 1942, 640 p.

² Très près du milieu anglophone, ces éléments de la bourgeoisie financière francophone de Montréal semblent s'intéresser, dès la fin du 19^e siècle, à l'activité scientifique, tout au moins à ses applications pratiques : une analyse de la naissance de l'École polytechnique de Montréal en 1873 permettrait de voir l'appui que ceux-ci ont donné à la création de cette institution au moment où les voies de communication connaissent une « modernisation » profonde (chemins de fer, canaux, ponts, etc.) et exigent le développement d'une expertise en génie civil.

exemple en transformant son petit capital économique en capital culturel ou scientifique ¹. Ces groupes peuvent d'autant plus facilement réaliser ses reconversions vers les activités scientifiques que, d'une part, ils n'ont pas facilement accès aux positions élevées des professions libérales - marché par ailleurs déjà largement saturé - et des hauts fonctionnaires et que, d'autre part, leur position les a rapprochés structurellement des milieux économiques anglophones, dont ils tentent d'acquérir certains traits culturels (pragmatisme et sens des affaires, maîtrise de la langue anglaise, valorisation de la science et de la technologie, etc. ².

[Retour à la table des matières](#)

Tableau 3
Origine sociale des personnalités recensées dans les
« Biographies françaises d'Amérique » (1942),
selon la formation universitaire reçue

Occupation du père	FORMATION UNIVERSITAIRE					
	Médicale		Juridique		Scientifique (1)	
	N	%	N	%	N	%
Avocat, juge, notaire	4		25		3	13
Médecin	5	31,2	8	33	5	
Architecte, ingénieur	1		—		1	
Administrateur, financier	3		4		4	
Petit entrepreneur	—		1		11	
Marchand	5	40,6	22	38	16	60,8
Cultivateur	8		15		15	
Autres	4		7		4	
Inconnue	2		20		10	
TOTAL	100	100,0	100	100,0	100	100,0

Source *Les Biographies françaises d'Amérique*, Montréal, Les Journalistes associés, 1942, p. 640.

1. Génie, agronomie, sciences.

¹ Au sujet de la notion de « reconversion », voir : P. Bourdieu, L. Boltanski et M. de Saint-Martin, « Les stratégies de reconversion », *Informations sur les sciences sociales*, vol. XII, n° 5, 1974, pp. 61-113.

² Il faut se rappeler qu'à la fin du 19^e siècle, un des commerçants francophones importants de Montréal, Augustin Cuvillier, qui sera un des fondateurs et des premiers directeurs de la Banque de Montréal, modifia son prénom, qui devient Austin, pour faciliter la prononciation de son nom en anglais et incorpore son commerce sous le nom de Cuvillier & Son. (Gérard Parizeau, *La Chronique des Fabre, Montréal*, Fides, 1978, pp. 229-230.) Le dépouillement des *Biographies canadiennes-françaises* (1942) permet de constater que plusieurs des commerçants et petits industriels francophones ont effectué, pendant des périodes habituellement courtes, des stages dans des institutions scolaires anglophones, soit de l'Ontario, soit du Nord des États-Unis.

Si tel était bien le cas, et c'est là une hypothèse qu'il faudrait vérifier d'une façon plus systématique, la mise sur pied d'un enseignement scientifique en milieu universitaire francophone répondrait à une convergence d'intérêts, à la fois symboliques et matériels, entre des agents sociaux issus de la petite bourgeoisie traditionnelle et des membres de communautés religieuses qui occupent, dans la structure sociale et dans les champs religieux et intellectuel québécois, une position homologue. D'ailleurs, celui-là même dont le nom est le plus étroitement associé au développement de la Faculté des sciences de l'Université de Montréal et à la mise sur pied de diverses institutions scientifiques (ACFAS, Jardin botanique, cercles des jeunes naturalistes, etc.) est le frère Marie-Victorin, c'est-à-dire un membre de la communauté des Frères des Écoles chrétiennes, qui lui-même est originaire d'une famille de commerçants de la région de Québec ¹.

À plusieurs égards, l'itinéraire de carrière d'un Marie-Victorin peut apparaître exceptionnel : celui-ci Parvient en effet à transformer en avantage ce qui semble au départ un handicap, à savoir son appartenance à une communauté de « petits frères ». D'abord une telle affiliation lui confère une grande autonomie à la fois financière et intellectuelle, lui permettant de garder ses distances par rapport au milieu universitaire et en particulier à la Faculté de médecine et de mettre au point des enseignements et des recherches largement distincts d'autres activités professionnelles. Tout en demeurant des « servantes » de la médecine, les sciences biologiques s'insèrent dans l'institution universitaire en développant leurs propres champs de recherches et d'excellence (sciences naturelles). De plus, de par son affiliation religieuse, le frère Marie-Victorin s'est trouvé automatiquement intégré dans un réseau scientifique international : dans plusieurs pays, les « grands » spécialistes en botanique sont souvent des membres de sa communauté, celle des Frères des Écoles chrétiennes (les frères Léon, à Cuba, Sennen, en Espagne, et Héribaude-Joseph, en France). Enfin, le fait d'être membre de cette communauté, en plus de lui procurer un support en ressources financières et aussi en ressources humaines - parmi ses principaux et premiers collaborateurs se trouvent les frères Roland-Germain et Alexandre qui l'assistent dans la réalisation de *La Flore laurentienne*, soit par la collecte de spécimens, soit par l'exécution du travail graphique - lui donne accès à un premier public et à un réseau d'institutions qui, favorables à des initiatives (concours de botanique, cercles des jeunes naturalistes...), constituent la base même du mouvement scientifique qu'il anime. Sa « vocation » scientifique ne s'oppose donc pas, mais trouve ici un solide appui sur sa vocation de clerc, d'enseignant et de vulgarisateur, qu'il n'abandonne jamais totalement.

¹ Robert Rumilly, *Le Frère Marie-Victorin*, op. cit., p. 188.

Au moment où il meurt accidentellement en 1944, à l'âge de 54 ans, le frère Marie-Victorin n'est pas seulement un universitaire et un scientifique de tout premier plan aux niveaux national et international (prix Coincy de l'Académie des sciences de Paris, prix Grandoger de la Société botanique de France, membre de la Commission internationale de nomenclature botanique, etc.), il est aussi un intellectuel québécois bien connu et reconnu comme tel (membre de la Société royale du Canada, prix David, etc.) qui demeure très attaché à sa communauté religieuse et qui est très présent dans divers débats culturels et politiques.

* * *

Un tel itinéraire s'inscrit certes dans une conjoncture sociale et économique difficile mais n'en repose pas moins sur un certain nombre de conditions qui, bien que fragiles, sont alors réunies. Même si elles ne sont pas supportées par un large mouvement d'institutionnalisation au niveau de l'ensemble de la classe supérieure, les sciences, ou tout au moins certaines d'entre elles, apparaissent déjà d'une part indispensables à la « conquête du territoire » et à l'exploitation de ses ressources naturelles (agriculture, forêts, mines, ressources hydroélectriques, etc.). D'autre part, elles tendent à constituer, pour des groupes sociaux en stagnation, un moyen d'effectuer certaines reconversions sociales et d'améliorer leur position sociale. Mais, caractéristiques d'une société dont le développement économique est dépendant d'une technologie et de capitaux étrangers, ces conditions qui favorisent l'organisation d'un enseignement scientifique universitaire constituent en même temps un obstacle à son développement rapide : pour que la formation en sciences ne soit plus qu'une formation complémentaire à celle que reçoivent médecins et ingénieurs et que les scientifiques puissent accéder à des positions plus nombreuses et plus élevées au sein de la structure sociale québécoise, il faudra qu'à la suite de transformations de l'infrastructure économique soient instaurés, par la modernisation du système d'enseignement et de l'appareil de gestion politique, des rapports plus étroits entre la science, l'État et l'industrie.

Mieux que toute autre initiative, la construction du Jardin botanique au milieu des années 30, représente l'œuvre la plus socialement significative du frère Marie-Victorin et de ses collaborateurs par le nouveau rapport à la nature qu'elle exprime et qui n'est plus seulement de l'ordre de la dépendance et de la soumission aux forces naturelles : cette réalisation « somptuaire », « extravagante » aux yeux des membres du Parti libéral, relève, dans son organisation physique même, à la fois du laboratoire ou centre de recherche (Institut botanique), de l'institution pédagogique (l'École de l'éveil que dirige Marcelle Gauvreau) et du jardin public. Selon Marie-Victorin, les avantages d'une telle institution sont de « familiariser les écoliers, les étudiants et le public en

général avec les plantes étrangères et surtout avec celles qui représentent une importance économique » et de « répandre la pratique de l'horticulture et contribuer à l'embellissement des maisons ¹ ». Pour son collaborateur, Henry Teuscher, botaniste américain d'origine allemande, une telle entreprise doit « combiner des fins scientifiques, esthétiques et utilitaires ² ». Fort de l'appui qu'il reçoit du gouvernement de l'Union nationale (entre autres, de la part du ministre du Travail et député du comté de Maisonneuve, William Tremblay) et de ses relations institutionnelles avec la Ville de Montréal et l'Université de Montréal, le Jardin botanique apparaît porté et traversé par différents intérêts sociaux et économiques. D'une manière plus générale, cette institution, dont la mise sur pied exige en pleine crise économique, la réunion de ressources financières considérables, est la traduction matérielle d'une diversité d'usages sociaux de la nature, qui vont du rapport cultivé à la nature (jardin, parc) à l'exploitation économique des ressources naturelles en passant par l'étude scientifique de la nature. Auparavant mystérieuse et dangereuse, la nature devient objet de connaissance, moyen de formation et lieu d'activités sociales et culturelles. Et si, sous le regard du scientifique, la nature est démythifiée, celle-ci devient, pour l'esthète, le littéraire ou l'homme cultivé, une nature cultivée.

Préoccupé d'allier culture littéraire et culture scientifique, le frère Marie-Victorin n'aura pas écrit seulement *La Flore laurentienne*, il aura été aussi l'auteur des *Croquis laurentiens* et des *Récits laurentiens* : celui-ci aura fait, pour reprendre l'expression d'Omer Héroux, « plus que du laboratoire et des études sur le terrain. Il [aura] orienté vers des horizons plus larges, vers le goût passionné de toutes les beautés naturelles, vers la connaissance de toutes les réalités, des milliers et des milliers de jeunes gens ³ ». Tout en demeurant « le chef de file de tous les scientifiques canadiens-français ⁴ », il n'aura pas cessé « d'appartenir à cette lignée d'humanistes dont les représentants se font de plus en plus rares ⁵ ».

¹ R. Rumilly, *Le Frère Marie-Victorin et son temps*, op. cit., p. 185.

² *Id.*, p. 206. Au sujet de H. Teuscher, voir F. Bernard, « Mort de Teuscher, véritable fondateur du Jardin botanique », *La Presse*, 10 septembre, 1984, A3.

³ Omer Héroux, *Le Devoir*, 19 juillet 1944. Cité par R. Rumilly, *Le Frère Marie-Victorin et son temps*, op. cit., p. 438.

⁴ L.P. Dugal, dans R. Rumilly, op. cit., p. 437.

⁵ Marcel Raymond, dans R. Rumilly, op. cit., p. 436.

Chapitre IV

“Le père Lévesque, les sciences sociales et la Révolution tranquille”



Photo reproduite avec l'aimable autorisation du R.P. Georges-Henri Lévesque.

[Retour à la table des matières](#)

L'apparition des sciences sociales au Québec, comme d'ailleurs en Europe et aux États-Unis, se situe à la fin du 19^e siècle et coïncide avec ce qu'il est convenu d'appeler l'« entrée dans la modernité ». De cette entrée dans la modernité, le spécialiste des sciences sociales est alors à la fois témoin, analyste et parfois critique. Mais contrairement à ce qui s'est passé en Europe et aux États-Unis, l'institutionnalisation véritable de ces disciplines ne se réalise ici que très lentement et tardivement : jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, elles demeurent des disciplines marginales au sein du système universitaire

québécois francophone ¹ et il n'y a pas de véritables lieux de formation, ni de centres de recherche. Cette longue période peut à juste titre être appelée, selon l'expression de Jean-Charles Falardeau, celle des « précurseurs » ou des « pionniers ». Tout comme en sciences où l'on retrouve des naturalistes amateurs pour qui l'activité scientifique est un loisir, il y a, à la fin du 19^e siècle, quelques intellectuels qui se découvrent un intérêt pour les « questions sociales » et qui font connaître leurs réflexions dans des revues intellectuelles et différents ouvrages. Dans son *Essor des sciences sociales au Canada français*, Falardeau associe aux premiers jalons de l'histoire des sciences sociales les intellectuels suivants : François-Xavier Garneau, Arthur Buies, Edmond de Nevers, Errol Bouchette, Étienne Parent et Léon Gérin ².

Mais avant d'être des « pionniers ou des précurseurs des sciences sociales », les auteurs de ces différents ouvrages sur « le devenir du Canada français » apparaissent d'abord comme des intellectuels, voire même les premiers véritables intellectuels canadiens-français. En effet, ils ont comme

¹ En milieux universitaires anglophones, la situation est quelque peu différente : l'Université McGill offre pour sa part en 1922 un premier enseignement en sociologie et le confie à Carl A. Dawson qui, originaire des provinces maritimes, vient de terminer une scolarité de doctorat en sociologie à l'Université de Chicago. Celui-ci consacra ses efforts à l'enseignement de la sociologie (publication d'un manuel, *An Introduction to Sociology*, New York, The Ronald Press Co., 1929, 764 pages) et aussi à des recherches sur le peuplement des grands espaces des prairies de l'Ouest canadien (*Group Settlement: Ethnic Communities in Western Canada*, Toronto, McClelland and Stuart, 1936, 395 pages). Quelques années plus tard (1927), E.C. Hughes, qui a été lui aussi formé à l'Université de Chicago, se joint à Dawson pour donner une impulsion à la formation spécialisée en sociologie (mémoires de maîtrise) et aussi au développement de la recherche (étude de la division du travail entre Canadiens anglais et Canadiens français).

² Parmi tous ces intellectuels qui ont tenté de canaliser le destin canadien-français, seuls les trois derniers peuvent être apparentés, par leur formation ou par leurs écrits, à des spécialistes en sciences sociales. Ainsi, même s'il fut, au plan professionnel, avocat, fonctionnaire et journaliste, Étienne Parent (1802-1874) s'est instruit des travaux de Quesnay, d'Adam Smith et de J.-B. Say, il a affirmé, dans des conférences et des articles, l'importance de l'économie politique et a suggéré des « plans et des moyens d'action économique » permettant aux Canadiens français d'entrer en concurrence avec les Canadiens anglais. Cf. Jean-Charles Falardeau, *Étienne Parent, 1802-1874*, Montréal, Éd. La Presse, 1974; Claude Galarneau, *Edmond de Nevers, essayiste*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1960. Un autre intellectuel québécois de langue française occupera au début du 20^e siècle une position similaire à celle de Gérin, il s'agit de Marius Barbeau qui, entré à titre d'aide-ethnologue à la Commission géologique du ministère des Mines à Ottawa en 1910, mène pendant toute sa carrière des enquêtes ethnologiques et folkloriques auprès des populations amérindiennes et canadiennes-françaises (collecte de chansons, légendes, contes, etc.). Tout comme celles de Gérin, ses contributions intellectuelles se caractérisent par leur empirisme et par leur distance à l'égard de la doctrine sociale de l'Église. De ses principaux ouvrages notons *Indians' Day in the Canadian Rockies* (1925) et *The Downfall of Temlaham* (1929) qui lui vaudront le prix David (section anglaise) décerné par le gouvernement du Québec. Ses interventions publiques sont fréquentes - conférences auprès de publics cultivés et articles dans les journaux - et consistent en la présentation des documents qu'il a réunis : elles relèvent plus d'une activité de vulgarisation que d'une action proprement politique. Objets d'étonnement ou d'émerveillement, la société et la culture traditionnelles deviennent, sous le regard attentif du savant, moins des motifs d'action politique - Barbeau se porte quelquefois à la défense de « nos traditions » - que des objets de musée ou de revues pour spécialistes et autres personnes cultivées.

caractéristique commune de parler de politique, d'éducation et de religion sans être ni hommes politiques, ni membres du clergé. Une telle position conduit ces jeunes diplômés à instituer un nouveau rapport à la politique - tout l'art et l'habileté de l'intellectuel consiste à « faire de la politique » sous un mode apolitique, c'est-à-dire sans être lié à une organisation politique ou partisane, sans être « politicien ». Le discours enflammé fait alors place à la prose sobre, la critique virulente des adversaires à l'analyse des situations. Quant à la tribune et au public, ils changent : présentation de conférences sur des thèmes sérieux auprès d'auditoires « avisés » (par exemple : l'Institut canadien, le Cercle d'études sociales, la Société royale du Canada...); diffusion d'articles dans des revues intellectuelles (*la Revue canadienne*, *la Revue trimestrielle canadienne*...); publication d'essais, etc. Diverses transformations rendent en fait possible, à la fin du 19^e et au début du 20^e siècle, l'apparition de cet « intellectuel » : certes, tout le processus d'industrialisation, mais aussi divers phénomènes qui affectent directement les jeunes générations des classes dominantes. Notons, pour cette période, la relative saturation du marché des professions libérales¹ et l'ouverture de deux nouveaux secteurs d'emploi : celui des communications, le journalisme, qui connaît un essor considérable et celui de la fonction publique qui, avec l'organisation en 1867 d'un système fédératif, exige une main-d'œuvre plus nombreuse et plus qualifiée. Plusieurs jeunes quitteront alors les « sentiers battus », abandonneront une « belle » carrière juridique pour s'orienter vers le journalisme et le fonctionariat, qui sont deux modes d'intervention - mais d'intervention indirecte, c'est-à-dire non pas de décision mais de conseil ou de critique - dans le champ politique.

À cet égard l'attitude d'un Léon Gérin², rétrospectivement associé à la sociologie, est révélatrice. À diverses reprises, dans le cadre d'articles ou de conférences publiques, Léon Gérin présente son point de vue, propose certaines réformes (par exemple, la réforme du système d'enseignement et en particulier de l'enseignement secondaire classique) et se fait même moraliste³.

¹ Yves Lamarche, « Position sociale des intellectuels et nationalisme : le cas de *L'Action française* », *La Philosophie au Québec*, Montréal, Bellarmin, 1976, pp. 153-179.

² Hervé Carrier, *Le Sociologue canadien Léon Gérin, 1863-1951*, Montréal, Bellarmin, 1959; Jean-Charles Falardeau, « Léon Gérin : une introduction à la lecture de son oeuvre », *Recherches sociographiques*, 1962, pp. 123-160.

³ Léon Gérin déplore en effet le manque d'entente à l'intérieur de la famille, de l'usine et de l'atelier : il s'exalte devant le cœur des braves gens, la vénérabilité des personnes âgées et la productivité des femmes d'habitants; il admire ouvertement les gens qui font preuve de désintéressement et de discernement et condamne toute attitude égoïste et toute rivalité ; il encourage l'entraide mutuelle; il valorise les usages français de même que les traditions familiales et religieuses; il souligne la nécessité de s'intéresser à ce qui se passe hors de la maison; il souhaite l'éveil de l'initiative personnelle et demande à ses concitoyens de prendre le contrôle du sol et de l'industrie; il propose la formation d'une classe supérieure dans les arts usuels, etc. Enfin, dans ses études empiriques, qui sont ses principales contributions à la « science sociale », Léon Gérin ne se limite pas toujours à la seule description et à la seule analyse des données, il formule aussi plusieurs jugements de valeur : ainsi dans *Le Type économique et social des Canadiens* dont certains chapitres ont des titres très évocateurs - « L'émigrant déraciné » et « L'exploitant agricole émancipé » -, celui-ci critique les « résultats désastreux (défections, défaillances de toutes

Mais celui-ci se consacre principalement, dans ses moments de loisir, à des activités savantes ou scientifiques et ne publie pas d'ouvrages dans lesquels il aborde les grandes questions sociales et politiques. Son intention première est de donner aux sciences sociales la précision, le degré de certitude, le crédit dont jouissent les sciences positives et son mot d'ordre est : « Du positif, du positif ! ». Quant aux nombreux articles qu'il publie, il les diffuse principalement dans une revue savante française, *Science sociale* ; ses mémoires ou conférences, il les présente devant ses collègues de la Société royale du Canada; enfin ce n'est que tardivement et sous les pressions d'Édouard Montpetit qu'il accepte de réunir les diverses études qu'il a effectuées ¹.

Léon Gérin introduit ainsi un nouveau rapport à l'activité intellectuelle et à l'action politique : son intervention politique consiste - et se limite - à constituer la société et la culture canadiennes-françaises comme objets d'étude et à effectuer auprès de familles rurales des enquêtes empiriques. Tout autant que son orientation théorique et idéologique ², ce rapport à la réalité le différencie nettement et l'oppose à la plupart des « écrivains sociaux » de sa génération qui trouvent leur inspiration doctrinale dans le catholicisme social (ou les Encycliques) ou mettent leurs énergies et leurs talents au service du mouvement nationaliste et s'en font les « propagandistes ». Sur ce plan, Léon Gérin apparaît beaucoup moins près des « littérateurs sociaux », en particulier les « sociologues catholiques » pour qui la sociologie n'est qu'une « discipline dérivée de la morale ³ », que de la future génération des spécialistes en sciences sociales.

sortes) de la vie dans le milieu compliqué des centres industriels » et fait l'éloge du paysan « émancipé » des entraves léguées par un passé plus ou moins lointain.

¹ Léon Gérin, *Le Type économique et social des Canadiens, milieux agricoles de traditions françaises*, Montréal, ACF, 1937, 218 p., 2e éd. Fides, 1948, 221 p.

² L'adhésion de Léon Gérin à la théorie du « particularisme » qu'élaborent ses maîtres français, l'abbé de Tourville et Desmolins et selon lesquels le progrès économique, social et politique repose sur l'éducation du particulier et sur la formation à l'initiative personnelle (et donc sur le passage de la famille communautaire à la famille particulariste) n'est pas sans susciter des réactions négatives puisqu'elle conduit à porter un jugement sévère sur la société canadienne-française qui se voit invitée à reconnaître la supériorité de la société anglo-saxonne et à lui emprunter certains traits. (Voir par exemple, Abbé J.A. Brosseau, « Étude critique du livre *À quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons ?* », *Revue canadienne*, vol. 56, avril 1904, p. 356). Léon Gérin prend ses distances à la fois à l'égard de la conception catholique de la science sociale et de l'analyse que la plupart des intellectuels nationalistes présentent de la société canadienne-française. Dans l'étude qu'il consacre à Gérin, le R.P. Hervé Carrier, s.j., fait référence rapidement à ce refus chez Gérin de la doctrine sociale de l'Église, « refus, ajoute-t-il, pour des raisons que nous ignorons » (R.P. Hervé Carrier, s.j., *Le Sociologue canadien Léon Gérin, 1863-1951, op. cit.*, p. 107).

³ À cet égard, l'itinéraire d'Arthur Saint-Pierre qui utilise le double titre de publiciste et de sociologue, est exemplaire : étroitement associé à l'École sociale populaire et aussi à l'École des sciences sociales de l'Université Laval, cet intellectuel est largement mobilisé par des tâches d'organisation, d'enseignement et de diffusion de la doctrine sociale de l'Église. Dès 1914, Arthur Saint-Pierre publie un premier ouvrage de « littérature sociale », *Questions et Oeuvres sociales chez nous* (Montréal, École sociale populaire, 1914, 256 pages), qui s'ouvre sur une citation du comte de Munn : « Point n'est besoin de dire du nouveau. Il faut répéter très souvent les choses vraies. » Par « vieilles vérités »,

Tant et aussi longtemps que n'est pas mis sur pied un véritable enseignement des sciences sociales (encadrement d'étudiants inscrits à temps plein, création de départements, cours spécialisés, etc.) et que n'est pas constitué un corps de spécialistes dotés de diplômes, le champ de la « littérature sociale » ne sera guère différencié - entre 1920 et 1950, l'écrit sur les questions sociales, souvent le fait de membres du clergé ou de communautés religieuses et d'intellectuels liés à des institutions religieuses, est indifféremment ouvrage spécialisé et essai politique, présentation de données et réflexion doctrinale. Ce n'est qu'au moment du développement des sciences sociales « positives » et donc de la création de l'École des sciences sociales de l'Université Laval, qu'il y a disqualification des « écrivains sociaux » et marginalisation graduelle de la « littérature sociale » d'inspiration catholique ou nationaliste. Les « nouveaux » universitaires qui souvent ont acquis une formation supérieure dans des universités américaines et occupent à temps plein des postes dans les institutions d'enseignement, tendent à imposer une autre définition du travail intellectuel : enquêtes empiriques, publication dans des revues spécialisées, participation à des colloques scientifiques, etc.

Même si la plupart de ces contributions se veulent « scientifiques » au sens où elles s'appuient sur des données ou une réalité objective, celles-ci n'en constituent pas moins, en raison même du nouveau rapport à la réalité sociale et d'une nouvelle définition de la politique qu'elles introduisent, une intervention idéologique et politique. Le mode d'analyse proposé entraîne, en effet, une démythification de l'idéologie de conservation alors dominante et une disqualification de ceux qui l'élaboraient ou la diffusaient.

Dans le cadre de ce chapitre, nous nous limiterons à l'analyse de la mise sur pied et du développement d'une seule École des sciences sociales, celle de l'Université Laval de Québec qui, entre 1940 et 1950, joue un rôle déterminant dans le processus d'institutionnalisation de ces disciplines au Québec. L'emploi qui sera fait du concept d'« institutionnalisation » est semblable à celui qu'en font des auteurs comme Joseph Ben-David et Terry N. Clark¹ : nous accorderons en effet une attention particulière à l'apparition d'un corps de

l'auteur entend alors : 1) la malfaisance de l'esprit révolutionnaire, 2) les bienfaits de l'association, surtout professionnelle, etc., et 3) la doctrine catholique comme règle nécessaire de toute activité sociale, individuelle ou collective. Ce livre, et aussi les quatre autres ouvrages qu'il écrit par la suite - *Le Problème social*, Montréal, éd. de la Bibliothèque canadienne, 1925, 203 p.; *L'Oratoire Saint-Joseph-de-Montréal*, Montréal, 1926, 144 p.; *L'œuvre des congrégations religieuses de la Charité*, Montréal, éd. de la Bibliothèque canadienne, 1932, 245 p. et *Témoignage sur nos orphelinats*, Montréal, Fides, 1945, 153 p. - apparaissent comme le prolongement direct des responsabilités qu'il détient à titre de secrétaire de l'École sociale populaire.

¹ Joseph Ben-David, *The Scientist's Role in Society*, Englewood Cliffs (N.J.), Prentice-Hall Inc., 1971; Terry N. Clark, « Emile Durkheim and the Institutionalization of Sociology in the French University System », *Archives européennes de sociologie.*, Tome XX, n° 1, 1968, pp. 37-71.

spécialistes permanents dont « la formation, le recrutement et la carrière sont réglés par une organisation spécialisée et qui trouvent dans l'institution des moyens d'affirmer avec succès leur prétention au monopole de l'inculcation légitime d'une culture légitime ¹ ». Mais, il s'agira pour nous non seulement de décrire le processus de constitution d'un nouveau groupe de spécialistes et de mettre en lumière le rôle de son principal animateur, le R.P. Georges-Henri Lévesque, o.p., mais aussi d'analyser les conditions sociales et culturelles qui ont favorisé la reconnaissance sociale de leurs activités intellectuelles et scientifiques.

Doctrines sociales de l'Église et conservation sociale *« Dieu est le plus grand des sociologues »*

[Retour à la table des matières](#)

L'École des sciences sociales de l'Université Laval mise sur pied en 1932 ² n'est guère différente de celle de l'Université de Montréal qui existe depuis une dizaine d'années.

Ce fut, explique le vice-recteur de l'Université Laval, pour répondre aux désirs du souverain pontife non moins qu'aux besoins actuels des esprits que notre École supérieure de philosophie vient d'ajouter à ses activités une École des sciences sociales. Les sciences sociales constituent à l'heure présente un ensemble de doctrines qu'il importe de faire reposer sur des principes solides de philosophie si l'on ne veut pas qu'elles soient faussées par des inductions trop variables ou par des passions trop égoïstes [...] L'Université Laval croit utile de créer chez elle un foyer d'études où les principes, la doctrine, les directions sociales pontificales et l'expérience joindront leurs lumières et où pourront venir s'instruire et s'éclairer ceux-là de nos concitoyens, et en particulier de nos jeunes professionnels, qui peuvent donner à la question sociale une part de leur temps et de leurs loisirs ³.

¹ Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *La Reproduction*, Paris, Éditions de Minuit, 1970, p. 71.

² Même si ce n'est qu'en 1932 qu'est fondée l'École des sciences sociales, les premiers enseignements en sciences sociales ont commencé à Québec, au tout début du siècle, avec J.R. Prince de la Faculté de droit et l'abbé Stanislas Lortie de la Faculté des arts, qui ont fondé en 1905 une Société d'économie sociale et politique dont l'objectif était d'étudier les problèmes sociaux du Canada français à la lumière de l'enseignement pontifical. Cependant, cette société ne devait vivre que quelques années (cf. Maurice Tremblay et Aalbert Faucher, « L'enseignement des sciences sociales au Canada », *Les Arts, les lettres et les sciences au Canada*, Ottawa, Éd. Cloutier, 1951, pp. 191-192).

³ Mgr Camille Roy, *Annuaire de l'Université Laval*. 1931-1932, Québec, Imprimerie de l'Action sociale, 1932, pp. 315-316.

L'objectif de l'École est effectivement le même que celui de l'École des sciences sociales de l'Université de Montréal¹ : il s'agit de seconder l'École sociale populaire et les Semaines sociales du Canada et de s'occuper de « la formation d'apôtres laïques² ». Les cours portent sur une dizaine de sujets (droit naturel, morale sociale générale, sociologie, économie politique, économie familiale, législation sociale, droit public de l'Église, principes d'action catholique, principes du journalisme catholique, histoire du journalisme catholique) qui, échelonnés sur une période de deux ans, ne sont donnés que le soir. Quant aux professeurs, ils sont pour la plupart soit de formation théologique et philosophique (5 sur 11), soit de formation juridique (3 sur 11) et enseignent déjà à l'Université. Mais contrairement à ce qui s'est passé à Montréal, ce ne sont pas les juristes, même s'ils sont nombreux jusqu'au début des années 50, qui contrôlent l'École et en déterminent l'orientation³. Non seulement la présence d'ecclésiastiques est-elle plus grande, mais lorsqu'en 1938 l'École est réorganisée (on crée alors un programme d'études dont les cours réguliers de jour conduisent au baccalauréat, à la licence et au doctorat en sciences sociales, politiques et économiques), celle-ci demeure affiliée à la Faculté de philosophie et sa direction est donnée à un ecclésiastique, le R.P. Georges-Henri Lévesque, o.p., qui y donne depuis quelques années un cours de philosophie économique. Ces décisions sont d'ailleurs l'objet d'un débat dont un des principaux protagonistes est le doyen de la Faculté de droit, Ferdinand Roy, qui exige que les sciences sociales soient enseignées, tout comme dans plusieurs universités françaises, à la Faculté de droit. Les

¹ Lorsque M. Édouard Montpetit, alors professeur d'économie politique à la Faculté de droit et à l'École des Hautes Études Commerciales, crée, en 1920, une École des sciences sociales, économiques et politiques, il ne rencontre guère d'obstacles : en fait, il y est invité par le recteur de l'Université lui-même, Mgr Georges Gauthier, qui est convaincu que « L'Université se doit de prêter main forte aux jésuites dans leur oeuvre d'éducation sociale », c'est-à-dire, faut-il préciser, que celui-ci ne doit pas leur laisser le monopole de cet enseignement qu'ils ont acquis depuis une dizaine d'années par l'intermédiaire de l'École sociale populaire, qui, fondée en 1911 par le R.P. Hudon, s.j., sur le modèle de l'Action populaire de Reims, diffuse au moyen de conférences, de journées d'études et de publications l'enseignement social de l'Église, et par les Semaines sociales du Canada, réplique canadienne des Semaines sociales de France, qui, fondées au début de l'année 1920, se définissent comme « une chaire ambulante de sociologie catholique », dont le but spécifique est aussi la diffusion de la doctrine sociale de l'Église.

² *Annuaire général de l'Université Laval pour l'année académique 1932-1933*, Québec, Imprimerie de l'Action sociale, 1932.

³ Pendant les premières années d'existence de l'École des sciences sociales, politiques et économiques de l'Université de Montréal, la présence de membres du clergé séculier ou de communautés religieuses est faible : par exemple, en 1920-1921, parmi les six professeurs, il n'y a qu'un seul ecclésiastique, l'abbé Léonidas Perrin, p.s.s., qui a la charge du cours de philosophie sociale ; les autres professeurs, dont le directeur, sont pour la plupart de formation juridique. D'ailleurs, jusqu'au début des années 50, c'est-à-dire jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur, M. Esdras Minville, et la réorganisation de l'École qui devient une « Faculté de cours du jour » et qui commence à recruter des professeurs de carrière, plus de la moitié du corps professoral se caractérise par le fait d'avoir reçu d'abord une formation juridique. Il ne faut cependant pas conclure, sur la base de ces données, que le clergé a totalement abandonné aux laïcs l'enseignement des sciences sociales : celui-ci continue d'exercer un contrôle, par exemple par la présence sur le conseil de l'École du recteur de l'Université, Mgr Gauthier.

« fureurs du juriste », pour reprendre le titre de l'une de ses causeries à la radio, sont d'autant plus grandes que non seulement la « question sociale » échappe, en tant qu'aspect de la vie publique ou politique, au contrôle des avocats mais aussi que l'École des sciences sociales embauche elle-même, à titre de chargés de cours, ses propres professeurs en droit (Louis-Philippe Pigeon en droit civil, Marie-Louis Beaulieu en législation sociale et industrielle, Lionel Roy en droit international et Onésime Gagnon en droit constitutionnel ¹).

S'il en est ainsi, ce n'est certes pas un hasard, surtout si l'on considère que, même si depuis les années 20 l'Université Laval ne se caractérise plus par les quatre facultés traditionnelles (art, droit, médecine et théologie) et qu'elle a diversifié son enseignement en créant une École normale supérieure (1920), une École supérieure de chimie (1920), une École de pharmacie (1924), une École supérieure de philosophie (1926) et une École des sciences sociales (1932), et que l'on s'apprête à mettre sur pied les importantes Facultés de lettres et de sciences (1937), cette université est toujours, au début des années 30, entre les mains du clergé qui constitue la majorité du corps professoral des facultés non professionnelles, mais qui y détient aussi les postes importants et continue d'en définir l'orientation idéologique. Par exemple, en 1930, non seulement le recteur mais aussi les deux tiers du Conseil de l'Université sont des ecclésiastiques. Nous n'avons qu'à lire les écrits des recteurs pour nous convaincre que la fonction, ou « mission » dit-on alors, de l'Université est proprement religieuse :

Ce n'est pas, affirme en 1935 Mgr Roy, le moindre rôle de l'Université de fournir à la conscience d'un peuple les principes religieux et sociaux qui sauvegardent l'ordre public et privé et qui assurent aux vertus humaines et surnaturelles leur place, leur épanouissement dans la vie suprême de la nation ².

¹ Voir G.-H. Lévesque, *Souvenances I, Entretiens avec Simon Jutras*, Montréal, Éditions La Presse, 1983, p. 352-355. À l'Université Laval, tout comme à l'Université de Montréal d'ailleurs, l'enseignement des sciences sociales (de l'économie politique, de la doctrine sociale de l'Église, etc.) est, avant la mise sur pied de l'École des sciences sociales, marginal par rapport à deux autres enseignements auxquels il est partiellement intégré : dans un cas, ceux du droit et de la philosophie, et dans l'autre, ceux de droit et des sciences commerciales (École des Hautes Études Commerciales). Il semble d'ailleurs que ce soit là une des conditions de la mise sur pied d'une nouvelle discipline ou enseignement : « Tout changement structurel, particulièrement la différenciation départementale, ne peut s'effectuer, écrit W.O. Hagstrom, sans que la nouvelle discipline ne soit marginale par rapport à au moins deux disciplines existantes. Quand la nouvelle discipline n'est reliée qu'à une seule discipline existante, il est apparemment difficile pour elle de légitimer une demande pour une séparation, principalement pour un changement structurel » (W.O. Hagstrom, *The Scientific Community*, New York, Basic Books, 1965, p. 224.)

² Mgr Camille Roy, *Nos problèmes d'enseignement*, Montréal, Éd. A. Lévesque, 1935, p. 112. Mgr Louis-Alphonse Paquet, qui est au cours des années 30 doyen de la Faculté de théologie, tenait déjà en 1920 des propos semblables : « Les universités ne remplissent efficacement leur mission que dans la mesure où la religion pénètre et vivifie l'enseignement ». (*L'Oeuvre universitaire*, Québec, Imprimerie de l'Action sociale, 1920, p. 11.)

Il n'est donc pas étonnant que l'École des sciences sociales, tout comme celle de philosophie qui a pour tâche de « donner un enseignement philosophique basé sur la doctrine de saint Thomas », soit mise sur pied dans le but de permettre à des membres du clergé de continuer d'exercer une influence intellectuelle et morale auprès des jeunes générations¹ et aussi de contribuer au travail de diffusion des « doctrines d'ordre de la philosophie chrétienne, des encycliques pontificales et de l'Évangile² ». De plus, le clergé a d'autant moins intérêt, à ce moment-là, à abandonner le contrôle de l'enseignement des sciences sociales aux laïcs que, d'une part, l'enseignement des disciplines dites « profanes » s'est développé au cours des dernières années et que, d'autre part, la crise économique qui secoue le Québec risque d'entraîner de grandes transformations sociales, politiques et économiques.

Durant les années 30, l'inquiétude est en effet très grande au Québec. Ces années de misère généralisée sont le moment d'une renaissance du nationalisme (celui de l'abbé Groulx) et d'un anticapitalisme mitigé, mais aussi de l'expression d'un besoin de renouveau que ce soit au niveau individuel (voir certains articles parus dans *La Relève*) ou au niveau politique (la fondation par Jean-Louis Gagnon de la revue *Vivre* et celle des Jeunes-Canada par André Laurendeau), de l'élaboration de certaines solutions et même de l'esquisse du projet d'une société « meilleure³ ». Dans un tel contexte, caractérisé aussi par un violent anticommunisme, les sciences sociales, dans lesquelles plusieurs intellectuels mettent leur « espoir », apparaissent « dangereuses » et doivent être l'objet d'une surveillance, d'un contrôle doctrinal. Même réorganisée en 1938, l'École des sciences sociales de l'Université Laval, qui est alors ouverte spécialement « à ceux qui se proposent d'éclairer et de diriger la société soit par la plume, soit par la parole, soit par l'exercice de fonctions publiques » (par exemple, futurs journalistes, professeurs, apôtres sociaux, aumôniers professionnels, hommes d'État, etc.), conserve comme tâche de « donner un enseignement social supérieur basé sur les principes chrétiens et adapté aux conditions et nécessités particulières de notre pays » : elle veut ainsi répondre « aux désirs des souverains pontifes qui demandent aux universités de tous les pays de former des maîtres, des apôtres et des chefs sans lesquels il sera vain

¹ Le premier corps professoral de l'École supérieure de philosophie (1926-1927) n'est constitué que d'ecclésiastiques et son directeur Mgr L. A. Paquet, est lui-même doyen de la Faculté de théologie. C'est parmi ceux-ci que sont recrutés plusieurs professeurs qui enseignent à l'École des sciences sociales de 1932 à 1938 : par exemple, Mgr L.-A. Paquet, Mgr W. Lebon et M. le chanoine C. Gagnon.

² Mgr Camille Roy, *Nos problèmes d'enseignement*, *op. cit.*, p. 171.

³ Le meilleur exemple en est le Programme de restauration sociale : ce programme élaboré en 1933, c'est-à-dire au creux même de la crise économique, est en effet le « document » le plus important de cette période, pendant laquelle les Canadiens français prennent conscience des faiblesses du capitalisme et cherchent des solutions conformes à l'enseignement des encycliques. Il est rédigé par 13 ecclésiastiques, dont le R.P. Lévesque et plusieurs évêques réunis par le R.P. Pépin Archambault, s.j., de l'École sociale populaire, et reçoit un accueil favorable. Ceux-là mêmes qui contribuent à la mise sur pied de l'Action libérale nationale, puis de l'Union nationale (1935), s'en inspirent largement.

d'espérer un ordre social chrétien ¹ ». Au sujet de l'orientation que doit prendre cette nouvelle école, le cardinal Villeneuve, o.m.i., qui, alors qu'il est archevêque de Québec et chancelier apostolique de l'Université Laval, invite le R.P. Lévesque à en prendre la direction, est lui-même très explicite :

Ces cours, écrit-il en 1938, feront de ceux qui les suivront de vrais sociologues chrétiens [...]. Grâce à de pareilles études [les jeunes gens] pourront justement ambitionner la tâche et l'honneur d'inoculer à l'organisme social ce ferment salubre et purificateur qu'est l'influence chrétienne [...]. L'Université Laval, par cette nouvelle fondation, répond à l'un des grands besoins de l'heure présente et remplit avec honneur sa mission salvatrice, en face de la désorganisation qui menace la civilisation traditionnelle, héritée des plus beaux siècles du christianisme ².

En un sens, l'on espère, comme le souligne Guy Rocher, développer une science sociale qui puisse « faire contrepoids à la science sociale positiviste athée et finalement triompher d'elle un jour, pour ouvrir la voie à une nouvelle civilisation chrétienne ³ ». À ce moment où l'on considère « Dieu comme le plus grand des sociologues ⁴ », le R.P. Gouzalve Poulin, o.f.m., professeur de l'École, affirme lui-même que c'est là une des caractéristiques, « la spécialité particulière » dit-on alors, de cette institution :

L'École de Laval, qui se rapproche de l'École des sciences sociales et politiques de l'Université catholique de Lille (France) et de Louvain (Belgique) accentue, écrit-il en 1941, l'enseignement de la philosophie sociale et de la philosophie politique et donne une importance prépondérante à la doctrine sociale des Encycliques pontificales ⁵.

D'ailleurs, même si l'on retrouve parmi les thèses présentées entre 1935 et 1943 pour l'obtention d'une licence en sciences sociales plusieurs monographies de villages, de paroisses, d'occupations ou de lieux de travail, la plupart d'entre elles ne sont que des dissertations de philosophie sociale thomiste, dont les titres seuls sont très évocateurs : *L'Idée du devoir*, *Action catholique et action syndicale*, *Hygiène morale*, *Notion organique de la société civile et fonction supplétive de l'État selon la philosophie thomiste*, *Corporatisme et politique*, *le Problème des salaires d'après le marxisme et la doctrine de l'Église*.

¹ *Annuaire de l'Université Laval, 1938-1939*, École des sciences sociales, politiques et économiques, p. 51.

² Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, o.m.i., « Lettre au R.P. G.-H. Lévesque, 6 août 1938 », reproduite dans *l'Annuaire de l'École des sciences sociales, politiques et économiques, 1939-1940*, Québec, Université Laval, pp. 3-5.

³ Guy Rocher, « L'avenir de la sociologie au Canada », J.J. Loubser (édit.), *L'Avenir de la sociologie au Canada*, p. 17.

⁴ R.P. G.-H. Lévesque, « Action catholique et action sociale », *Cahiers de l'École des sciences sociales de l'Université Laval*, vol. 1, n° 4, 1942, p. 12. Aussi l'article d'un autre professeur de l'École, Marcel Clément, « Sciences sociales et spiritualité », *La Revue dominicaine*, vol. LV, n° 2, novembre 1948, qui décrit « l'heure des sciences sociales comme l'heure de Dieu ».

⁵ R.P. Gouzalve Poulin, o.f.m., « L'enseignement des sciences sociales dans les universités canadiennes », *Culture*, vol. 2, 1941, p. 342.

Les étudiants eux-mêmes qui, à la fin de leurs études collégiales, s'adressent au R.P. Lévesque, o.p., et lui demandent des informations au sujet des « dispositions » qu'ils doivent avoir, des « débouchés » qu'offre l'École aux diplômés ou des façons d'obtenir l'argent nécessaire pour payer le coût de leurs études, ne s'y trompent habituellement pas.

Nous n'avons pas encore, écrit en 1938 un étudiant qui fait sa demande d'admission, de vraie élite laïque qui comprenne le rôle qu'elle devrait jouer dans l'œuvre de restauration sociale. Nous en aurons une que vous formerez par votre savoir et que vous guiderez par vos directives éclairées. Je veux être de celle-là ¹.

« Ceux qui ont vécu les difficiles premières années de la Faculté ne recherchaient pas, remarque Léon Dion, le prestige ou les certitudes d'une profession bien établie, mais les promesses en même temps que les aléas d'un domaine rempli d'embûches ² ». Ces premiers étudiants ne sont pas tous, loin de là, des « héritiers » ou des « fils de bonne famille » : plusieurs se retrouvent, si l'on se base sur une enquête réalisée en 1948 auprès des étudiants laïques de la Faculté, dans des conditions financières précaires ³. D'ailleurs, le recrutement social de la Faculté des sciences sociales est dans son ensemble plus populaire que celui des Facultés de droit et de médecine : les nouvelles spécialités attirent en effet non seulement des jeunes issus du milieu des professions libérales mais aussi de petits commerçants et, dans une proportion relativement élevée, d'ouvriers.

¹ Cette « aspiration » est aussi décrite dans un roman, *Les Beaux Jours viendront*, Québec, Éd. Presses sociales, 1941, p. 140, écrit par Charles-Henri Beaupray, alors étudiant à l'École des sciences sociales et dédié à son directeur le R.P. Lévesque, o.p.

² Léon Dion, *L'Implantation des sciences sociales à l'Université*, Société Royale du Canada, Section 1, Québec, 6 mars 1971, p. 88.

³ Roger Chartier, *Enquête sur les conditions financières des étudiants laïcs de la famille des sciences sociales* (de mai 1947 à mai 1948), Faculté des sciences sociales, Université Laval, 1948.

[Retour à la table des matières](#)

Tableau 1
Origine sociale des diplômés de quelques facultés de l'Université Laval, 1947-1949

	Médecine (1)	Droit (2)	Sciences sociales (3)	Sciences (4)
	%	%	%	%
Professions libérales	32,7	37,1	22,5	16,1
Propriété, administration	—	13,9	—	13,4
Commerce, finance	20,3	6,9	25,0	15,3
Employés de bureau	6,1	16,2	5,0	10,7
Ouvriers	21,2	16,2	30,0	31,9
Cultivateurs	15,9	6,9	12,5	9,9
Autres	2,6	2,3	2,5	7,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

- Sources: 1. Régis Langelier, *Évolution des origines sociales de finissants en médecine de l'Université Laval, de 1947 à 1965*. Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval, Québec, 1967.
2. Paul P. Chicoine, *Évolution des origines sociales des finissants en droit (1947-1965)*. Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval, 1967.
3. Marius Plante, *Évolution des origines sociales des diplômés de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval (1947-1967)*. Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval, Québec, Québec, 1968.
4. André Cloutier, *Évolution des origines sociales des diplômés de la Faculté des sciences de l'Université Laval*, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval, Québec, 1968.

Il ne fait donc aucun doute qu'en élevant les conditions d'admission et les normes d'obtention des diplômes ¹, en instaurant un enseignement régulier de jour et en fondant beaucoup plus explicitement son enseignement sur la philosophie thomiste, la nouvelle École des sciences sociales de l'Université

¹ L'on parvient à élever les normes d'admission en distinguant deux catégories d'étudiants, les étudiants réguliers et les auditeurs. Dès la première année (1938-1939), le nombre des étudiants réguliers (43) est plus élevé que celui des auditeurs (23) ; la plupart de ces étudiants ont obtenu un baccalauréat ès arts, certains détenant même un diplôme supérieur (licence en théologie ou en droit). Il est aussi intéressant de noter que dans ce premier groupe d'étudiants, la majorité est masculine (41) et laïque (38). Il ne semble cependant pas que les normes d'obtention des diplômes, même si plus élevées qu'auparavant, soient très sévères : en effet, nombreux sont les étudiants de la première année (1938-1939) qui obtiennent une moyenne scolaire supérieure à 80 % et il n'est pas rare que des étudiants obtiennent, pour une matière, la note maximale (100%). De plus, il est alors possible aux étudiants d'acquérir parallèlement une autre formation (philosophie, droit, etc.). Si élimination il y a, par exemple parmi les 43 étudiants inscrits en 1938-1939, 16 seulement remettent leur thèse pour l'obtention d'une licence, celle-ci n'est pas la conséquence d'échecs scolaires : il s'agit le plus souvent d'abandons, en fonction soit d'une réorientation intellectuelle (choix d'une autre discipline) soit de difficultés financières.

Laval se différencie déjà de celle de l'Université de Montréal. Cependant, par la diffusion de cours sur la doctrine sociale de l'Église, la morale familiale, le droit constitutionnel, le droit administratif, l'hygiène sociale, la coopération, l'histoire des doctrines économiques, etc., celle-ci, tout comme l'autre, veut permettre « à chaque citoyen d'élite d'acquérir la culture personnelle vraiment sociale qui lui est indispensable aujourd'hui plus que jamais ». De plus, au cours des premières années, un « pressant appel » est lancé d'abord aux étudiants en droit et en lettres et aussi aux « intellectuels, professionnels, hommes d'affaires, bref à tous ceux qui prétendent être de l'élite » et pour qui l'École peut devenir un « excellent moyen de culture générale ». L'objectif de l'École est manifestement de transmettre une nouvelle formation, une meilleure compétence - « Notre responsabilité à nous, répète alors fréquemment le R.P. Lévesque à ses premiers élèves, est celle de la compétence ¹ » - à ceux qui « ambitionnent les hauts postes du fonctionariat » ou à celui qui « rêve de faire de la vraie politique » et, par là même, d'imposer une nouvelle conception de la politique. « Il serait déplorable, peut-on lire dans *l'Annuaire de l'École*, que notre politique municipale, provinciale et fédérale fût limitée à la merci des gens qui n'aurait pas la préparation voulue ². »

Hybridation et conception dualiste des sciences sociales

[Retour à la table des matières](#)

Ce n'est en fait qu'au cours des années 40, c'est-à-dire au moment où l'École devient Faculté (1943), où son budget s'accroît considérablement et où plusieurs départements (sociologie et morale sociale, économique, relations industrielles, service social, institut de recherches sociales ³ sont créés, que la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval « prend une distance marquée ⁴ » par rapport à celle de l'Université de Montréal. C'est d'ailleurs à

¹ Cité par Jean-Charles Falardeau, « Lettre à mes étudiants », *Cité libre*, mai 1959, p. 13.

² *Annuaire de l'École des sciences sociales, 1939-1940*, Québec, Université Laval, p. 8.

³ On ne saurait trop insister sur l'importance de cette transformation par laquelle l'on tend alors à se conformer au modèle d'organisation de l'enseignement d'autres disciplines au Canada et au Québec : le département et non plus la Faculté (ou l'École) constitue le « groupe collégial primaire » qui exerce un contrôle sur les membres de la discipline et décide de l'orientation de l'enseignement. Au sujet de l'importance du département: W.O. Hagstrom, *The Scientific Community*, et J. Ben-David, *The Scientist's Role in Society*. D'ailleurs, l'acquisition d'une légitimité culturelle et l'expansion de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval sont, tout comme à Montréal dix ans plus tard, corrélatives de la mise sur pied des départements, qu'entraîne le recrutement des professeurs ou spécialistes à temps plein.

⁴ Albert Faucher, « L'enseignement des sciences sociales au Canada », *Les Arts, les lettres et les sciences au Canada*, p. 7. Celui-ci précise qu'il s'agit d'une avance « dans le sens

ce moment que sont engagés de nouveaux professeurs et que s'opère un véritable dédoublement du corps professoral. L'équipe des « anciens » ou des « pionniers », parmi lesquels se trouvent d'« éminents » professeurs étrangers tels le R.P. Eschman, o.p., le R.P. Delos, o.p., et Egbert Munzer, est en effet constituée de professeurs qui n'ont reçu qu'une formation théologique, philosophique ou juridique et qui, pour la plupart, enseignent déjà dans d'autres facultés ou écoles : par exemple, en 1939-1940, on dénombre parmi les 22 professeurs, 9 avocats, 7 ecclésiastiques, 2 licenciés en philosophie, 2 licenciés en sciences agricoles, 2 licenciés en sciences commerciales et 1 médecin. Tous ces professeurs peuvent être difficilement considérés comme des « transfuges ¹ », c'est-à-dire comme des individus qui formés dans une discipline, par exemple le droit, se sont instruits d'une autre pour l'enseigner ou la pratiquer à plein temps : la plupart n'ont jamais totalement rompu avec leur ancien groupe de référence et continuent d'exercer parallèlement une autre profession ou d'enseigner dans une autre faculté. À cette période, il n'y a en fait qu'un professeur d'origine québécoise qui se soit spécialisé en sciences sociales et qui se définisse par cette spécialisation : il s'agit du directeur de l'École, le R.P. Lévesque, o.p., qui, après des études de philosophie et de théologie, a obtenu un diplôme de l'École des sciences sociales, politiques et économiques de l'Université de Lille.

À la fois une très grande sociabilité et un goût de la parole orientent le R.P. Lévesque, qui se définit lui-même comme un « animal social naturel ² » et dont le père occupe localement au Lac-Saint-Jean, la position sociale très visible de chef de gare et ensuite celle de shérif, d'abord vers la communauté des dominicains, un ordre de « prêcheurs », et ensuite vers l'étude des « questions sociales ». Les grandes étapes de son itinéraire scolaire peuvent se résumer ainsi : études collégiales au séminaire de Chicoutimi, noviciat à Saint-Hyacinthe, études philosophiques et théologiques au Collège des dominicains à Ottawa (1924-1930) où il présente, sous la direction du R.P. Benoît Mailloux, une thèse sur *l'Amour de soi* et enfin séjour d'études à l'École des sciences sociales et politiques de l'Université de Lille. Après ses études en Europe, où il entre en contact avec des responsables de mouvements

d'une adaptation aux impératifs nord-américains [...] et aussi aux vogues et aux vanités du temps : c'était la lune de miel des néophytes keynésiens, avance sur Montréal, on le reconnaissait, mais dans la voie de l'américanisation et l'anglicisation ».

¹ J. Ben-David et R. Collins, dans un article sur la naissance de la psychologie expérimentale en Allemagne « Social Factors in the Origins of a New Science : The Case of Psychology », *American Sociological Review*, vol. 31, n° 4, août 1966, pp. 461-465, donnent une grande importance à ce phénomène qu'ils nomment *role-hybridization*. D'ailleurs, ce qui distingue selon eux les « précurseurs » des « fondateurs » d'une science, c'est que les premiers, même s'ils se déplacent d'une profession ou d'un champ académique à un autre, ne rompent pas avec leur ancien groupe de référence, ils continuent le plus souvent de s'identifier et d'être identifiés en fonction de ce groupe et qu'ils n'ont pas d'étudiants ou « disciples » qu'ils forment dans la nouvelle discipline.

² G.-H. Lévesque, *Souvenances I*, Entretiens avec Simon Jutras, Montréal, Éditions La Presse, 1983, p. 157.

d'action catholique (Jeunesse ouvrière catholique, Semaines sociales, etc.), le R.P. Lévesque revient au Canada pour entreprendre une carrière d'enseignement : cours de philosophie sociale au Collège des dominicains à Ottawa, à l'Université de Montréal et à l'Université Laval . Lorsqu'en 1938 il accepte, à l'invitation de professeurs en théologie et en philosophie de l'Université Laval, de prendre la direction de l'École des sciences sociales, il a déjà acquis une visibilité intellectuelle et sociale avec ses nombreuses conférences, ses articles (dont « Socialisme canadien », *L'Action nationale*, octobre 1933 ; « La mission des intellectuels canadiens-français », *Le Document*, mai 1935, et « Primauté du consommateur », *La Revue dominicaine*, février 1936) et sa participation à des débats socio-politiques (critique de la Co-operative Commonwealth Federation (CCF), élaboration, en collaboration avec l'École sociale populaire, d'un programme de restauration sociale, etc.).

L'École des sciences sociales que le R.P. Lévesque met sur pied est, dans une certaine mesure, à son image : pour ce dominicain qui se dit déchiré entre « le naturel et le surnaturel, la grâce et l'humain, la raison et la foi, le temporel et l'éternel ¹ », tout le défi est de relier la recherche à la réflexion philosophique et de les associer toutes deux comme fondements de l'action sociale. L'opposition qui se développera entre cette école et celle de l'Université de Montréal en est tout autant une d'orientations que de personnalités : le « dominicain par trop séduisant à la dialectique subtile » s'oppose en effet à Édouard Montpetit comme l'homme d'action s'oppose à l'universitaire rêveur et comme le prédicateur (de foule) chaleureux s'oppose à l'intellectuel (de salon) distant. Dans un des premiers textes qu'il publie et qu'il intitule *La Mission des intellectuels canadiens-français*, le père Lévesque dénonce d'ailleurs le « dilettantisme », l'« arrivisme » et l'« individualisme » des intellectuels et les exhorte à agir pour éviter que « l'idéal et la culture que le peuple canadien-français concrétise ne disparaissent de la terre d'Amérique ² ».

¹ *Ibid.*, pp. 23-24.

² G.-H. Lévesque, « la Mission des intellectuels canadiens-français (Qu'ils soient un) », *Le Document*, 1938, p. 6.

[Retour à la table des matières](#)

Tableau 2
Premiers diplômés des professeurs
de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval

	Théologie	Droit	Médecine	Sciences commerciales	Sciences agricoles	Philosophie	Sciences sociales	Autres	TOTAL
1939-1940a	7	9	1	1	2	2	-	-	22
1950-1951	5	1	1	1	1	4	3	2	18
1960-1961	4	1	1	1	4	10	5	3	29
1970-1971	3	1	-	3	3	6	44	8	68

Sources : Annuaire de l'École des sciences sociales, politiques et économiques de l'Université Laval, 1939-1940; Annuaire de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, 1950-1951, 1960-1961, 1970-1971.

- a Ce n'est que pour l'année 1939-1940 que sont inclus parmi les professeurs de la Faculté, qui a alors le statut d'École, les chargés de cours : la raison en est qu'à cette date tous les professeurs n'ont que la charge d'un ou deux cours.

Le corps professoral de l'École traduit bien, dans sa composition même, la double orientation de son responsable : à la première se juxtapose à partir de 1943 un groupe de jeunes professeurs qui, pour la plupart diplômés de l'École, ont poursuivi des études supérieures en sociologie ou en économie à Harvard, Chicago, Washington ou Toronto - un peu par la force des choses car, comme l'affirme Jean-Charles Falardeau, « l'Europe hélas nous était fermée ¹ » - et qui sont plus préoccupés d'élaborer une science sociale positive que de diffuser une philosophie sociale ². Dès lors, s'effectue un commencement de redéfinition des critères de l'accomplissement professionnel, des normes de recrutement du personnel et aussi de la nature et des fonctions de l'enseignement des sciences sociales. Le R.P. Lévesque écrit lui-même, dans

¹ Jean-Charles Falardeau, « Lettre à mes étudiants », *Cité libre*, mai 1959, p. 8.

² Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur les enquêtes que ces professeurs mettent alors sur pied : enquête sur le logement à Québec en 1944 (Jean-Charles Falardeau, Roger Marier et R.P. G. Poulin, o.m.f., *Le Logement à Québec*, mai 1944, 44 p.), enquête auprès de 5 000 familles de Québec en 1945, études de paroisses ouvrières à partir de 1942, recherche démographique et sociale pour la préparation d'un plan de subdivision de la ville de Québec pour le recensement de 1951 (1946-1949). Dans un article publié en 1949, Jean-Charles Falardeau, professeur de la Faculté, critique sévèrement l'utilisation trop fréquente du terme « sociologue » et refuse toute identification de la discipline à une forme d'apostolat social (Jean-Charles Falardeau, « Qu'est-ce que la sociologie? », *Culture*, vol. 7, 1949, p. 251).

un mémoire adressé au Conseil canadien de recherches en sciences sociales, que « l'École universitaire des sciences sociales de Québec, bien que fondée il y a quatre ans, veut se spécialiser sérieusement dans les recherches sociologiques sur le milieu canadien-français ¹ ». Aussi crée-t-on, en 1943, un département de recherches sociales et invite-t-on grâce à une subvention de la fondation Rockefeller, le professeur Everett Cherrington. Hughes de l'Université de Chicago qui, pendant son séjour, initie les étudiants à la recherche et amorce un plan d'enquête ².

Même si, dans les années qui suivent la mise sur pied de la nouvelle faculté, on retrouve encore une très grande proportion (plus de 90%) de professeurs qui ont obtenu leur premier diplôme universitaire dans des disciplines autres que les sciences sociales, plusieurs ont aussi acquis une formation en sciences sociales : par exemple, en 1944-1945, près de 30 % des professeurs titulaires, agrégés et chargés de cours de la Faculté sont des diplômés en sciences sociales, soit de l'Université Laval même, soit d'universités américaines et européennes. Et l'on retrouve dans ce groupe ceux-là mêmes qui constitueront, au cours des années 40 et 50, le « noyau » du corps professoral, c'est-à-dire Jean-Charles Falardeau, Maurice Lamontagne, Maurice Tremblay, Roger Marier et Albert Faucher, qui après des études en philosophie ou en droit, se sont inscrits à l'École des sciences sociales du père Lévesque et sont allés, à la demande de ce dernier, se spécialiser pour la plupart aux États-Unis. Ce n'est d'ailleurs qu'à partir de ce moment que plusieurs professeurs de la Faculté peuvent être considérés comme des « transfuges » : l'enseignement et la recherche en sciences sociales, et le plus souvent dans une discipline particulière des sciences sociales, deviennent leurs seules ou principales occupations. Et ceux-ci perdent, de ce fait, ce qu'on peut appeler le « don d'ubiquité », c'est-à-dire la capacité d'occuper simultanément différentes positions sociales ³, qui caractérise les premiers professeurs de sciences sociales de l'Université Laval ainsi que ceux de l'Université de Montréal.

Ces professeurs occupent successivement ou simultanément des postes très différents tant à l'Université et dans les sociétés savantes qu'au gouvernement ou dans des organisations sociales et sans doute de pouvoir. Entre 1940 et 1950, le père Lévesque a occupé, en plus d'être professeur-directeur de

¹ Cité par Jean-Charles Falardeau, « Lettre à mes étudiants », *Cité libre*, mai 1959, p. 4.

² Everett Cherrington Hughes, « Programme de recherches sociales pour le Québec », *Cahiers de l'École des sciences sociales de l'Université Laval*, vol. 2, n° 4, 1943, p. 41. Ce sociologue américain, qui avait déjà mené une importante recherche au Québec, *French Canada in Transition*, Chicago, The University of Chicago Press, 1943, donne aussi un aperçu du travail qu'il a effectué à l'Université Laval dans un texte, écrit en 1952 et publié en 1963, (*The Natural History of Research Project : French Canada* >, *Anthropologica*, vol. 5, n° 2, 1963, pp. 225-240.

³ Luc Boltanski, *L'Espace positionnel. Les professeurs des écoles du pouvoir et le pouvoir*, Paris, Centre de sociologie européenne, 1972, p. 33.

l'École des sciences sociales et membre de sociétés savantes (Société royale du Canada, Société des écrivains) et d'associations scientifiques (Canadian Political Science Association), les postes suivants : prédicateur général de l'Ordre des dominicains, président du Conseil supérieur de la coopération, directeur de la revue Ensemble, membre du Conseil supérieur du travail de la province de Québec, membre du Conseil d'orientation économique de la province de Québec, membre de la Commission royale d'enquête sur le développement des arts, des lettres et des sciences du Canada, aviseur social de la Corporation des agronomes, président du Comité permanent des éducateurs de la province de Québec, membre de la Commission canadienne de la jeunesse, membre de la Canadian Association for Adult Education, membre de la Société d'enseignement postsecondaire et membre du Conseil canadien de la coopération.

En comparaison et même s'ils occupent souvent plusieurs positions, les membres de la nouvelle génération de professeurs restent pour la plupart cantonnés à l'intérieur du champ universitaire, au mieux du champ intellectuel, et s'ils ont une activité trop importante dans le domaine politique, abandonnent habituellement leur poste de professeur. C'est là un des meilleurs indices de l'autonomie de l'institution, puisque :

plus un champ est autonome, moins les détenteurs du pouvoir local disposent (comme c'est le cas dans le champ universitaire ou intellectuel) d'une surface sociale et d'un pouvoir général étendu et qu'inversement, moins un champ est autonome, plus l'occupation de positions dans ce champ inclut l'occupation de positions de pouvoir dans d'autres champs, l'accroissement du pouvoir local étant ici corrélatif (comme c'est le cas dans le champ politique) d'une augmentation de la surface sociale et du pouvoir général ¹.

En devenant relativement plus autonome, l'institution définit en effet beaucoup plus strictement les rapports sous lesquels les individus sont légitimés de la fréquenter et précise l'image qu'elle cherche à donner d'elle-même : par exemple, dans les annuaires des Facultés de sciences sociales, on tend rapidement à ne pas présenter tous les titres dont les professeurs sont les porteurs, les positions habituellement dévoilées étant celles qui sont les plus proches du pôle intellectuel (diplômes, participation à des sociétés savantes ou à des associations scientifiques, etc.) et les positions camouflées, celles qui en sont le plus éloignées, c'est-à-dire celles qui s'approchent du pôle politique et du pôle économique.

Dans ces transformations que connaît la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval au cours des années 40, le R.P. Lévesque a, de par la position même qu'il occupe, une action déterminante : à la fois théologien et expert en sciences sociales, il élabore une conception « dualiste » des sciences sociales et travaille avec acharnement pour que celles-ci acquièrent une

¹ Luc Boltanski, *L'Espace positionnel*, op. cit., p. 14.

véritable légitimité ou tout au moins une plus grande crédibilité. Ces deux tâches ne sont d'ailleurs pas disjointes, car l'acquisition d'une légitimité exige aussi une redéfinition de l'enseignement des sciences sociales et de ses fonctions. Dès le moment où l'École devient Faculté, le changement d'orientation est nettement visible : apparaissent alors le « souci de spécialiser davantage l'enseignement, tout en gardant la préoccupation de donner à tous les étudiants le maximum de formation sociale générale » et la volonté de former non seulement des « maîtres et des chefs sans lesquels il sera toujours vain d'espérer un ordre social chrétien », mais aussi des « savants ¹ ». Certes, la Faculté continue de « se faire un devoir de tout considérer à la lumière de la doctrine sociale chrétienne » et de « baser son enseignement sur la philosophie thomiste, celle-ci étant le fondement solide de toutes études sérieuses », mais de plus en plus elle fait une place aux « sciences positives modernes » et vise à donner aux étudiants une formation à la fois « positive » et « normative », « la seule qui soit réaliste, judicieuse et complète ² ». Aussi le programme d'un département, tel celui de sociologie et de morale sociale, est-il composé autant de cours de « méthode de recherche », de « statistiques » ou de « sociologie générale », que de cours de « philosophie sociale et économique » ou de cours sur les encycliques, sur l'action catholique. De toute évidence, c'est une façon et peut-être la seule, de répondre à la fois aux exigences de l'institution - le recteur de l'Université, Mgr Gagnon, n'affirme-t-il pas encore en 1943 que « la valeur de la Faculté lui vient d'abord du caractère même de l'enseignement qui s'y donne, enseignement basé sur la philosophie thomiste, inspiré par la doctrine sociale de l'Église ³ » - et à celles des jeunes professeurs de la Faculté dont les principales préoccupations sont de donner un enseignement de qualité et de mener des recherches scientifiques. Cependant, cette stratégie ⁴ semble mieux satisfaire ces derniers que la direction même de l'Université et certaines fractions plus conservatrices de la classe dirigeante et du clergé.

En effet :

les réactions de type négatif viennent tout normalement, comme le souligne Léon Dion, des groupes, comme les dirigeants politiques provinciaux et certains ecclésiastiques, qui par intérêt ou conviction sincère, voudraient voir la Faculté s'attacher intégralement à la défense de l'ordre social traditionnel, la voir mettre les sciences de l'homme au service des mythes nationaux et des intérêts nantis ⁵.

¹ *Annuaire de la Faculté des sciences sociales, 1944-1945*, Québec, Université Laval, pp. 14-15.

² *Ibid.*, p. 15.

³ Mgr Cyrille Gagnon, « Extrait de l'allocution prononcée au déjeuner universitaire, le 8 décembre 1943 », *Annuaire de la Faculté des sciences sociales, 1944-1945*, p. 11.

⁴ Le père Lévesque utilise lui-même le terme « stratégie » ; « Vous n'ignorez pas qu'en pareille circonstance, il convient d'établir une certaine stratégie. Il faut déterminer clairement les voies à suivre, les étapes à franchir, les canaux à respecter, bien choisir les personnes à mettre dans le coup et identifier les portes où frapper ». G.-H. Lévesque, *Souvenances I, op. cit.*, p. 291.

⁵ Léon Dion, « Aspects de la condition du professeur d'université dans la société canadienne-française », *Cité libre*, n° 26, juillet 1958, p. 13.

Et, tout comme pendant les premières années de l'École des sciences sociales, celle-ci, devenue Faculté, est toujours l'objet de nombreuses critiques, tant de l'intérieur que de l'extérieur de l'Université : on reproche à la Faculté tantôt de ne pas donner assez d'importance à l'enseignement de la doctrine sociale de l'Église, tantôt d'en donner trop. Les étudiants qui y sont inscrits sont eux-mêmes, sur le campus, l'objet de taquineries et de plaisanteries raconte un ancien étudiant : « on ne gagne pas sa vie avec ça », « vous allez être des chômeurs », « vous êtes des rêveurs, des poètes », etc.

Nous faisons, raconte le père Lévesque dans ses mémoires *Souvenances*, figure de rêveurs, de réformateurs en chambre, pire, d'apprentis sorciers. N'allions-nous pas livrer à la société des chômeurs additionnels, et encore des chômeurs de luxe, des chômeurs intellectuels, jugés les plus dangereux, d'où sortiraient ensuite possiblement de redoutables révolutionnaires.

Dans un tel climat, la Faculté ne peut pas se limiter à affirmer avec conviction, comme elle le fait dans ses annuaires ou autres textes publics, qu'elle peut donner une solide formation à des jeunes qui deviendront pas la suite professeurs, fonctionnaires ou journalistes, elle doit aussi prouver qu'elle est capable d'avoir une action sur la société. Il ne suffit pas de faire preuve de « sérieux », par exemple en engageant des professeurs compétents¹, en effectuant des recherches ou en créant une revue des sciences sociales², il faut aussi démontrer, de façon tangible et à court terme, l'utilité sociale de la Faculté. C'est tout au moins ce que pense le R.P. Lévesque et c'est pourquoi il prend l'initiative dès 1938 de créer un Conseil supérieur de la coopération et de lancer une revue de coopération, *Ensemble*³ : il élargit ainsi son audience

¹ Parmi les professeurs étrangers, celui qui semble avoir le plus d'influence auprès des étudiants est le R.P. J.-Thomas Delos, o.p., docteur en droit et membre de l'Institut international de philosophie du droit et de sociologie juridique, que le père Lévesque a connu à Lille et qu'il charge du cours de « Sociologie internationale ». Celui-ci publie aussi pendant son séjour au Québec, un livre, *Le Problème de civilisation. La nation*, Montréal, Les Éditions de l'Arbre, 1944. Avant sa venue au Québec, le R.P. Delos a aussi écrit l'introduction d'un manuel de sociologie (A. Lemonnyer, o.p., J. Tonneau, o.p., et R. Troude, *Précis de sociologie*, Marseille, Éd. Publiroc, 1934, 503 p.) dont se servent ses étudiants québécois.

² En 1941 est publié le premier numéro des *Cahiers de l'École des sciences sociales, politiques et économiques de Laval*, qui paraît (10 numéros par année) jusqu'en 1945, date où cette revue change de nom et devient *Cahier du Service extérieur d'éducation sociale (1945-1949)*. Pendant toutes ces années, c'est le R.P. Lévesque, o.p., qui en assume la direction. Quant aux collaborateurs, ils sont pour la plupart membres du corps professoral de la Faculté des sciences sociales. La publication, par un groupe de spécialistes, d'une revue autonome est, dans le processus d'institutionnalisation de leur discipline, un moment important, car celle-ci consolide l'identification des chercheurs à la discipline nouvelle.

³ Il est bien précisé qu'« il ne s'agissait pas de tenter une monopolisation des organismes déjà existants. L'École désirait seulement leur offrir ses services et collaborer avec eux sur le plan strictement doctrinal ». Le premier président du Conseil supérieur de la coopération, qui regroupe au début l'Alliance des coopératives de consommation, la Coopérative fédérée de Québec, la Fédération des caisses populaires, l'Union catholique des cultivateurs et la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, est le R.P. Lévesque lui-même et son siège social est situé à l'École des sciences sociales.

et s'assure d'importants soutiens. De plus, celui-ci institue des cours du soir, qui constituent le noyau autour duquel se développe à partir de 1944 le Service d'éducation populaire : ce service, qui devient par la suite le Centre de culture populaire et dont la responsabilité est confiée à un des premiers étudiants de l'École, Eugène Buissière, est « destiné à agir comme lien entre le peuple et la Faculté pour transmettre une éducation civique et sociale qui le rende meilleur et plus fort ¹ ». Dès lors, la « mission » de la Faculté se modifie : elle n'est plus seulement de former des spécialistes mais aussi de « mettre son enseignement à la portée du peuple qui l'entoure ² ».

De cette nouvelle orientation et action de la Faculté, la direction de l'Université semble s'accommoder, mais elle continue de manifester son inquiétude, principalement à la suite des positions que prend son doyen dans le conflit concernant la confessionnalité des coopératives ³ et qui l'oppose aux jésuites de l'École sociale populaire et à une partie du clergé, dont plusieurs évêques de régions rurales, au sujet du caractère trop « scientifique » et trop « laïque » de l'enseignement que donnent les professeurs de la jeune faculté. Le père Lévesque doit même se défendre et présenter aux autorités de l'Université un mémoire sur *l'Enseignement de la doctrine sociale de l'Église à la Faculté des sciences sociales de Laval* ⁴ dans lequel il tente de démontrer que la Faculté offre de nombreux cours où est présentée et discutée cette doctrine et de justifier, ce qui prouve que les critiques formulées ne lui semblent pas totalement sans fondement, l'importance accordée aux « études positives » dans le programme. Manifestement, celui-ci est exacerbé à la fois par les critiques dont la Faculté est l'objet et par l'obligation de se défendre. En conclusion de son bref mémoire, il exprime en effet, « sans la moindre aigreur toutefois », précise-t-il, son étonnement devant la sévérité avec laquelle on est facilement porté à juger la Faculté et décrit les nombreuses difficultés que celle-ci doit affronter :

Songe-t-on assez, demande-t-il, qu'elle [la Faculté] est une institution encore jeune? N'oublie-t-on pas trop qu'elle doit travailler dans un champ d'apostolat des plus difficiles et des plus délicats : celui des relations humaines, où le danger de se compromettre est sûrement plus grand que dans d'autres sphères de l'activité universitaire où il s'agit de manipuler soit de la matière inerte, soit des chiffres, soit des textes littéraires, etc. ? Pense-t-on assez aussi aux préjugés tenaces et aux intérêts ombrageux qu'elle doit inévitablement rencontrer sur son chemin et au nom desquels elle se fait traiter tantôt de capitaliste, tantôt de socialiste, tantôt d'anti-ouvrière, tantôt d'anti-patronale, tantôt de nationaliste, tantôt d'internationaliste, tantôt de

¹ *Annuaire de la Faculté des sciences sociales, 1944-1945*, p. 14.

² *Annuaire de la Faculté des sciences sociales, 1944-1945*, p. 15.

³ La première fois que le père Lévesque prend publiquement position sur ce problème et affirme la nécessité de disjoindre le « religieux » et l'« économique », c'est dans une série d'articles intitulés « Commentaire du manifeste du Conseil supérieur de la coopération », publiés dans la revue *Ensemble*, en novembre et décembre 1940, et en février 1941.

⁴ R.P. G.-H. Lévesque, *L'Enseignement de la doctrine sociale de l'Église à la Faculté des sciences sociales de Laval*, Québec, Université Laval, décembre 1947, p. 10. Voir aussi R.P. G.-H. Lévesque, o.p., « Sciences sociales et progrès humain », *La Revue de l'Université Laval*, vol. III, n° 1, septembre 1948, pp. 37-41.

laïcisante, tantôt de cléricalisante, etc. ? Songe-t-on enfin qu'elle a J'étrange fortune de travailler dans une province où l'on trouve normal, et avec raison d'ailleurs, de ne considérer comme juristes que ceux qui ont fait des études juridiques, de ne reconnaître comme médecins que ceux qui ont passé par une Faculté de médecine, etc., mais où tant d'improvisateurs peuvent être déclarés du jour au lendemain « éminents sociologues » et s'arroger le droit de juger d'autorité ceux qui sont spécialistes en la matière ¹ ?

C'est donc dire que même à la fin des années 40, l'enseignement des sciences sociales n'a acquis qu'un statut universitaire précaire et qu'il ne peut le maintenir qu'au prix de certaines concessions, dont la plus importante est de reconnaître, même si la Faculté des sciences sociales est institutionnellement indépendante, sa subordination par rapport à la philosophie (thomiste) et à la théologie. À la limite, la seule garantie que la Faculté peut présenter de son orthodoxie, et le R.P. Lévesque ne néglige pas de le souligner, est la présence encore relativement grande d'ecclésiastiques parmi le corps professoral : par exemple, en 1950-1951, les ecclésiastiques sont au nombre de cinq (comparativement à trois en 1944-1945) et représentent encore le tiers (comparativement à plus de 50 %, six ans plus tôt) des professeurs titulaires et agrégés de la Faculté. Dès lors, on comprend la valeur stratégique de l'utilisation d'une conception « dualiste » des sciences sociales, qui distingue les « aspects normatifs de la vie sociale » de ses « aspects positifs » et conséquemment les « cours normatifs » des « cours positifs » : elle permet d'insister tantôt sur la subordination du positif par rapport au normatif, tantôt sur la complémentarité de ces deux aspects. C'est d'ailleurs ce que semble faire le père Lévesque, selon la conjoncture ou le public : alors qu'il affirme devant les autorités de l'Université le primat du normatif, il déclare la même année devant la Canadian Political Science Association que :

en tant que sociologue, l'étudiant ne s'attache qu'à une chose : constater objectivement, sèchement les faits tels qu'ils sont en faisant abstraction de ce que par ailleurs la philosophie a pu lui apprendre à penser. Après l'accomplissement de son travail sociologique, ce sera le temps de porter des jugements de valeur sur les résultats de ses recherches, alors c'est en tant que philosophe qu'il se prononcera. Les jugements *de valeur* ne sauraient *logiquement venir* qu'après les jugements de réalité ².

L'accent est ici mis sur la complémentarité, la science sociale étant « une connaissance intégrale de la vie sociale, c'est-à-dire d'abord et en premier lieu la constatation expérimentale positive et l'explication des faits complétées ensuite par la connaissance normative des devoirs sociaux, c'est-à-dire en deux mots, une *science* et une *philosophie de la société* ³ ».

¹ R.P. G.-H. Lévesque, *L'Enseignement de la doctrine sociale de l'Église à la Faculté des sciences sociales de Laval*, op. cit., p. 9.

² R.P. G.-H. Lévesque, o.p., *Principes et Faits dans l'enseignement des sciences sociales*, communication faite à la Canadian Political Science Association, le 29 mai 1947, miméo, pp. 11-12.

³ *Ibid.*, p. 9.

Représentations sociales et enjeux politiques

[Retour à la table des matières](#)

Tout semble indiquer que pendant longtemps l'enseignement des sciences sociales à l'Université Laval n'a qu'une autonomie toute relative, qui doit être continuellement l'objet de transactions, et qui donc correspond à un type et à un degré donnés de dépendance à l'égard des autres systèmes (en particulier, l'Église). Cette autonomie est d'autant plus faible que pendant plusieurs années, la Faculté est, comme l'Université elle-même ¹, financièrement dépendante du gouvernement provincial : c'est en effet grâce à une subvention de 15 000\$, accordée en 1943 ² pour la mise sur pied d'un département de recherches sociales, que la Faculté peut engager les premiers professeurs à plein temps et grâce aux autres subventions gouvernementales qu'elle continue de recevoir entre 1945-1950 qu'elle peut prendre son véritable essor. Pendant les huit premières années d'existence, c'est-à-dire de 1943 à 1951 inclusivement, celle-ci obtiendra effectivement du gouvernement provincial près de 275 000 \$, une somme qui représente près de 46 % de son budget pour l'ensemble de ces années.

Toutes ces subventions, qui ne sont cependant pas les seules, sont très importantes puisqu'elles permettent à la Faculté d'acquérir au cours des années 40, si on ne tient compte que du budget comme indice de statut, une position hiérarchique équivalente et même supérieure à celle qu'occupent plusieurs autres facultés (lettres, philosophie, droit, arpentage et génie forestier) et aussi

¹ Les octrois du gouvernement représentent en 1943-1944 plus de 60 % (comparativement à 16% en 1935-1936) des revenus de l'Université Laval. L'importance relative de ces octrois ne diminue qu'à partir de 1947-1948, c'est-à-dire à partir du moment où l'Université bénéficie de « l'aide fédérale aux Universités », qui représente cette année-là 13,5% de ses revenus. Enfin, entre les années 1935-1945, c'est-à-dire pendant une phase importante de son développement, l'Université Laval connaît une transformation capitale en ce qui concerne son mode de financement : les revenus dits « universitaires » (revenus provenant des étudiants, de placements ou de donations), qui constituent en 1935-1936 près de 85% des revenus totaux de l'Université, n'en représentent plus que 40% en 1945-1946 (Source: *Annexe du Mémoire de l'Université Laval à la Commission Tremblay*, 1955).

² Cet octroi n'est pas directement accordé par le gouvernement provincial, mais par deux de ses ministères, celui du Travail et celui de l'Agriculture. Il est à noter que le Gouvernement provincial est alors dirigé par M. Adélarde Godbout, chef du Parti libéral, qui a repris le pouvoir en 1939, mais qui le perdra en août 1943. Durant les premières années, la Faculté a aussi reçu des dons de diverses associations, dont les chevaliers de Colomb. Ce sont aussi ces derniers qui ont organisé, au cours des années 40, une vaste campagne pour le financement de la Faculté des sciences sociales.

un développement tel ¹ que la perte de ces subventions entre 1949 et 1951 n'entraîne pas sa disparition. L'Université elle-même doit alors, compte tenu d'une part de la position qu'occupent dans le champ intellectuel québécois les professeurs de la Faculté, qui sont de plus en plus reconnus comme les détenteurs d'une compétence spécifique, et d'autre part de la force des groupes sur lesquels la Faculté peut s'appuyer, prendre la responsabilité du financement de l'enseignement des sciences sociales. C'est ce qu'elle fait, mais non sans reprocher au père Lévesque, qu'elle considère « dispendieux », d'avoir pris position publiquement et d'avoir mené, « au nom de principes, une lutte qui ne valait pas la perte des subventions ». L'Université peut d'ailleurs difficilement laisser « tomber » la Faculté des sciences sociales ou obliger son doyen à démissionner, car ce serait reconnaître l'ingérence du gouvernement provincial dans les affaires universitaires. Afin de dissiper tout doute, le recteur de l'Université Laval, Mgr Vandry, affirme lui-même en réponse à certaines insinuations ² :

il est faux que M. Duplessis s'efforce de contrôler l'Université Laval. Bien que celle-ci reçoive du gouvernement de substantiels octrois et, à l'occasion, de généreuses contributions, l'Université n'a jamais eu à subir aucun contrôle de la part du gouvernement. L'honorable Maurice Duplessis a toujours respecté l'autonomie et la liberté académique de l'Université. J'aime à lui rendre témoignage. Au surplus, je défie qui que ce soit de signaler, avec preuves à l'appui, un seul cas où M. Duplessis ait imposé sa volonté à l'Université ³.

Et il est, en un sens, exact comme le note Léon Dion :

[quel l'on doive, cette survivance [de la Faculté] à la ténacité des chanceliers et des recteurs qui, soucieux de maintenir l'indépendance essentielle de l'Université, ont permis au père Lévesque et au doyen actuel, M. Jean-Marie Martin, de même qu'au corps professoral, de suivre la ligne de leur fidélité. [...] Quand on songe aux problèmes que la Faculté a posés à l'Université, pourtant si puissante dans notre société, on se demande comment les sciences de l'homme auraient pu prendre racine ici sans l'appui actif de cette institution ⁴.

¹ Par exemple, le nombre d'étudiants réguliers inscrits à la Faculté passe, entre 1940-1945, de 60 à 118 et devient supérieur au nombre d'étudiants inscrits aux Facultés de droit (102), de foresterie (72) ou de philosophie (57). Les seules Facultés où le nombre d'étudiants est supérieur sont celles de médecine (469) et de sciences (354).

² Roger Lemelin, (*The Silent Struggle at Laval* », *Maclean's Magazine*, 1er août 1952, pp. 10-11 et 36-38.

³ *L'Action catholique*, 30 août 1952, p. 2. Dès la parution de l'article de Lemelin, M. Duplessis qualifie lui-même ce texte de « calomnie odieuse » (*The Chronicle Telegraph*, 2 août 1952.)

⁴ Léon Dion, « Aspects de la condition du professeur d'université dans la société canadienne-française », *Cité libre*, n° 26, juillet 1958, p. 13.

[Retour à la table des matières](#)

Tableau 3
 Dépenses académiques (enseignement et recherche) des facultés
 de l'Université Laval de 1935-1936 à 1968-1969a

	1935-1936		1940-1941		1945-1946		1950-1951		1955-1956		1960-1961		1965-1966		1968-1969	
Agriculture											12,2	(0,2)	1 210,0	(8,6)	2 623,1	(8,7)
Architecture													178,0	(1,3)	380,0	(1,3)
Arts	5,4	(3,1)	8,6	(2,2)	20,5	(2,8)	25,6	(2,0)	70,4	(3,8)	236,9	(3,8)	637,9	(4,5)	905,9	(3,0)
Droit	6,3	(3,6)	14,5	(3,7)	10,4	(1,4)	28,3	(2,1)	66,3	(3,1)	131,2	(2,1)	286,1	(2,0)	94,1	(2,3)
Foresterie et géodésie	14,5	(8,3)	36,1	(9,2)	49,9	(6,7)	80,7	(6,1)	156,9	(7,3)	393,8	(6,3)	894,5	(6,4)	1 741,0	(5,8)
Lettres	14,8	(8,5)	18,5	(4,7)	33,7	(4,5)	103,3	(7,8)	134,4	(6,2)	472,3	(7,6)	1 339,1	(9,5)	3 348,3	(11,1)
Médecine	73,3	(41,9)	82,7	(21,1)	173,8	(23,3)	271,9	(20,5)	327,7	(15,2)	884,6	(14,1)	2 835,4	(20,2)	5 084,9	(16,8)
Sciences paramédicales											27,7	(0,4)	32,1	(0,2)	279,0	(0,9)
Philosophie	5,6	(3,2)	10,0	(2,6)	25,2	(3,4)	59,1	(4,5)	71,7	(3,3)	121,4	(2,0)	232,4	(1,7)	399,0	(1,3)
Sciences	52,7	(30,1)	206,2	(52,6)	374,7	(50,2)	576,6	(43,5)	756,4	(35,2)	1 521,2	(24,3)	2 969,1	(21,2)	8 770,0	(29,0)
Sciences de l'administration													513,7	(3,4)	882,5	(3,3)
Sciences de l'éducation							39,8	(3,0)	115,0	(5,3)	393,8	(6,3)	799,8	(5,7)	1 453,9	(4,6)
Sciences sociales	0,2		9,8	(2,5)	48,0	(6,4)	125,8	(9,5)	187,2	(8,7)	464,0	(7,4)	756,4	(5,4)	1 403,3	(4,6)
Théologie	2,0	(1,2)	5,0	(1,3)	8,1	(1,1)	11,5	(0,9)	9,1	(0,4)	109,7	(1,8)	394,3	(2,8)	773,5	(2,6)
Gradués			0,5	(0,1)	1,3	(0,2)	1,9	(0,1)							38,0	(2,1)
TOTAL	175,2		392,4		746,0		1 324,5		2 152,7		6 254,0		14 037,7		30 218,9	

Sources : *Annexe du Mémoire de l'Université Laval à la Commission Tremblay, 1955*; Rapports financiers annuels, Archives de l'Université Laval, Québec.
 (a) Les dépenses sont données en milliers de dollars; nous indiquons les pourcentages entre parenthèses.

Cependant, cet observateur néglige de considérer que l'Université ne peut guère agir autrement, et c'est ce que souligne un journaliste canadien-anglais plus perspicace :

La démission de Mgr Charbonneau avait eu des effets très perturbateurs [...] Un catholique loyal et dévoué m'a même confié que si l'on oblige aussi le père Lévesque à démissionner, il allait réellement commencer à croire que Duplessis dirige l'Église au Québec. C'est probablement la meilleure raison pour penser qu'on ne l'obligera pas à démissionner ¹.

C'est de fait l'opposition entre l'Église et les détenteurs du pouvoir politique, ou tout au moins la nécessité pour ces deux instances d'apparaître de plus en plus indépendantes l'une de l'autre et de disjoindre le sacré du profane, si elles veulent conserver leur pouvoir respectif, qui permet à la Faculté des sciences sociales d'acquiescer, au nom de la « science » et aussi de la « liberté », cette autonomie relative, dont une conséquence est la constitution d'un corps de véritables spécialistes en sciences sociales.

La constitution d'un tel groupe de spécialistes n'est pas seulement corrélative d'une dépossession de ceux qui en sont exclus, c'est-à-dire à la fin des années 40 de ceux qui n'ont qu'une formation théologique, philosophique ou juridique, qui se trouvent dépossédés du capital scientifique et en quelque sorte disqualifiés; de plus, celle-ci s'accompagne d'une redéfinition des fonctions que remplissent les diverses instances dans la division du travail politique et d'une redéfinition du travail politique lui-même. En effet, le simple fait de constituer la société québécoise en objet de recherche et d'introduire dans l'analyse de tout problème social une méthodologie et une conceptualisation spécialisée et, pour plusieurs, ésotérique, ne peut que discréditer et par là nuire aux intérêts de ceux-là mêmes qui ont acquis le monopole du pouvoir de définir les situations : ceci devient un acte subversif. Il n'est donc guère surprenant que les premiers qui manifestent leur inquiétude, exigent certaines garanties d'orthodoxie et souvent même s'opposent, soient des membres du clergé : l'existence même de la Faculté des sciences sociales comme institution met en question leur aptitude à remplir diverses fonctions qu'ils se sont, au cours des luttes antérieures, appropriées. À cet égard, il est intéressant de noter que non seulement des membres du clergé séculier, mais aussi de certaines communautés religieuses dont principalement les jésuites, critiquent l'orientation que le père Lévesque donne à l'enseignement des sciences sociales et s'opposent aux positions qu'il défend. Ces conflits existaient depuis la mise sur pied en 1938 de l'École des sciences sociales, mais ont été atténués par l'importance donnée à l'enseignement de la philosophie thomiste et des encycliques, et par la présence de nombreux ecclésiastiques, dont un jésuite, le

¹ Blair Fraser, «The Fight over Father Lévesque », *Maclean's Magazine*, 1er juillet 1952. Le père Lévesque lui-même reconnaît que c'est la dernière phrase du texte cité qui « l'a sauvé ».

R.P. Pépin Archambault, directeur de l'École sociale populaire et président des Semaines sociales du Canada, et d'un franciscain, le R.P. Gonzalve Poulin. Ce n'est qu'à la suite de la prise de position du père Lévesque au sujet de la « confessionnalité » que l'opposition se manifeste et s'organise : en affirmant la nécessité d'organiser les coopératives sur un plan non confessionnel et donc de dissocier l'« économique » (ou le profane) et le « religieux ¹ »~ celui-ci se met à dos de nombreux membres du clergé, dont des évêques de régions rurales, et aussi les jésuites de l'École sociale populaire, qui jusqu'alors ont pris la responsabilité de la diffusion et de l'interprétation de la doctrine sociale de l'Église et qui ont organisé sur le plan confessionnel diverses associations (l'Union catholique des cultivateurs, l'Association des voyageurs de commerce catholiques, les Femmes catholiques, etc.). Ceux-ci continuent de défendre, en s'appuyant sur les documents des papes (en particulier, l'encyclique *Singulari quadam* de Pie X), la confessionnalité des coopératives et aussi des syndicats. Le conflit devient si aigu que le Provincial des dominicains, le R.P. Gaudrault, o.p., doit publier une défense publique du père Lévesque, reprenant à son compte la thèse de la non-confessionnalité (qu'il distingue de la neutralité) pour démontrer qu'elle correspond à la pensée des papes et que la prudence l'exige au Canada français ². Le père Lévesque n'en est pas moins accusé d'« hérésie » non parce qu'il conteste la hiérarchie ecclésiastique mais parce qu'il attaque la monopolisation du monopole ecclésiastique par une fraction du clergé et il doit se défendre à trois reprises à Rome même. Les deux premiers procès, qui sont institués à la suite de pressions de membres du haut clergé québécois et des jésuites de l'École sociale populaire, se déroulent devant la congrégation du Saint-Office et la congrégation des Séminaires et Universités et portent l'un sur les positions du père Lévesque au sujet de la confessionnalité et l'autre sur l'enseignement de la Faculté des sciences sociales qualifié de « laïcisant », de « matérialiste », de « socialisant » et de « gauchiste ³ ». À ce moment, « qui dit social, dit, pour reprendre une formule de M. Duplessis, socialisme; qui dit socialisme dit communisme. Donc les sciences sociales sont du communisme ⁴ ». Quant au troisième procès, il est demandé par le gouvernement provincial, alors dirigé par Duplessis : le doyen de la Faculté des sciences sociales est alors accusé d'« avoir une influence politique indue »

¹ Dès 1935, le père Lévesque défend une thèse analogue au sujet des mouvements d'action nationale (« Action catholique et action nationale », *La Revue dominicaine*, novembre 1935).

² R.P. P.-M. Gaudrault, o.p., *Neutralité, non-confessionnalité et École sociale populaire*, Montréal, Éd. du Lévrier, 1946. Ce petit livre connaît alors, semble-t-il, un grand succès de librairie.

³ Il semble que ceux qui formulent ces accusations soient les mêmes qui, à la même époque, obtiennent un procès à Rome contre Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal, « à qui il est reproché d'avoir donné un appui aux grévistes d'Asbestos, d'avoir manifesté son opposition à l'égard du gouvernement Duplessis, de défendre la thèse de la non-confessionnalité des coopératives et des syndicats, etc. », (B. Fraser, « The Fight over Father Lévesque », *Maclean's Magazine*, 1er juillet 1952.) Parmi ceux qui ont porté l'accusation contre Mgr Charbonneau à Rome, Fraser nomme Mgr Courchesnes, évêque de Rimouski, qu'il qualifie d'« ultra-conservateur ».

⁴ G.-H. Lévesque, *Souvenances I, op. cit.*, p. 352.

et de vouloir former, avec ses professeurs et anciens élèves, un parti politique qui risquerait de « renverser le seul gouvernement catholique d'Amérique du Nord ».

Et si celui-ci n'est pas condamné, c'est certes parce qu'à Rome les arguments présentés ne convainquent pas les autorités religieuses de son hérésie, mais aussi parce qu'il a acquis, dans les luttes antérieures, une grande autorité religieuse et intellectuelle et qu'il s'est assuré l'appui de membres du clergé, dont les évêques de Montréal et de Québec. De plus, sa contestation rencontre les intérêts d'un groupe important de laïcs qui, même s'ils sont anticléricaux, c'est-à-dire hostiles à une mainmise du clergé sur les institutions non proprement religieuses, demeurent fidèles à l'Église. Le R.P. Gaudrault n'a-t-il pas lancé lui-même un avertissement : « Les bons catholiques un jour ou l'autre éclateront [...] Il y a très grand danger, à l'heure actuelle, d'une réaction qui ferait tort à l'Église et au clergé qu'on accuse d'en mener trop large dans le domaine des choses profanes. L'anticléricisme se développe rapidement, beaucoup plus rapidement qu'on ne le croit ¹ ». Le clergé n'a objectivement pas intérêt à conserver un monopole au risque de s'aliéner la fraction la plus active et la plus dynamique de ses fidèles; il a plutôt intérêt à se cantonner dans le champ religieux et à en assurer l'autonomie. Il est évident, par exemple, qu'un appui trop manifeste au gouvernement Duplessis de la part de l'Église risque alors d'entraîner la contestation de la hiérarchie ecclésiastique elle-même et de sa légitimité. Aussi, la stratégie qui consiste à disjoindre le « religieux » et le « profane », et de travailler non plus au niveau des institutions mais à celui des individus, est une façon, et peut-être la seule, de pouvoir continuer à exercer une influence intellectuelle et morale au sein de la société québécoise.

On ne peut cependant pas nier que le doyen et les professeurs de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval participent, par le fait même de contribuer à l'institutionnalisation des sciences sociales au Québec et donc par la force des choses, à un véritable « mouvement social ² » qui provoquera le renversement du gouvernement de l'Union nationale et sera à l'origine de la « révolution tranquille ». En effet :

il n'est pas faux, comme l'écrit Marcel Rioux, de dire que c'est la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval (sociologues et économistes) qui a constitué, à la fin des années 1940 et pendant les années 1950, le centre de contestation le plus cohérent: à eux sont venus se greffer des revues - *Cité libre* est l'exemple le plus évident -, des mouvements - l'Institut canadien des affaires publiques par exemple - où se trouvaient des intellectuels, des professeurs, des syndicalistes, des journalistes et des politiciens libéraux. S'inspirant d'analyses économiques et sociologiques du milieu québécois et de leur connaissance d'autres démocraties occidentales, ces

¹ R.P. Gaudrault, *Neutralité, non-confessionnalité et École sociale populaire*, p. 19.

² Ce terme est utilisé par Jean-Charles Falardeau, professeur à la Faculté, « Lettre à mes étudiants », *Cité libre*, mai 1959, p. 11.

mouvements et individus entreprirent la critique systématique de l'idéologie de conservation ainsi que de la culture québécoise¹.

L'action du père Lévesque est alors indissociablement intellectuelle, sociale et politique :

Si je n'étais pas entré dans l'ordre des dominicains, je me serais fort probablement, confie-t-il lui-même, orienté vers la politique [...] Malgré cette décision de fuir la carrière politique active, j'ai souvent été impliqué, en fait, dans des débats politiques, qui ne le sait? Comment aurais-je pu l'éviter? [...] Mon activité s'est principalement exercée dans les domaines social et culturel, où presque tous les problèmes pouvaient comporter, directement ou indirectement, des aspects, des incidences politiques et des interventions personnelles susceptibles de plaire ou de déplaire aux politiciens².

Ce n'est donc pas un hasard si le développement de la Faculté, plus que sa naissance, est observé avec méfiance par Duplessis et son gouvernement, qui essaie d'obtenir la démission de son doyen et de limiter son action : « Tenter un effort d'objectivité et de patiente analyse [...] c'est du même coup se situer en dehors des formes consacrées du nationalisme, en dehors de l'idéologie ecclésiastique traditionnelle, en dehors des mythologies politiques et électorales³ », bref s'opposer à la conception et à la pratique politiques de Duplessis. Par exemple, le seul fait d'entreprendre, comme le fait Maurice Lamontagne en 1947 pour la Chambre de commerce de la province de Québec, une recherche sur l'« entretien du réseau routier en hiver » équivaut pratiquement à critiquer la politique du gouvernement dans ce domaine; c'est ce que fait d'ailleurs la Chambre de commerce qui, s'appuyant sur le rapport de recherche, exerce des pressions pour que soit modifiée la politique gouvernementale. Et si un professeur ose donner des cours sur la fiscalité, le système de la taxation ou les théories de Keynes, non seulement il s'oppose à l'« ancienne » génération d'économistes, mais aussi il est presque automatiquement qualifié de « centralisateur » et perçu comme un adversaire de la politique « autonomiste » du gouvernement. Enfin, celui qui tente de démontrer que la société québécoise est devenue industrialisée et urbanisée court aussi ce risque d'être identifié comme « ennemi du régime », car il détruit du même coup la représentation cléricalo-nationaliste qui a dominé depuis la seconde moitié du 19^e siècle. Aussi, dans un tel contexte, les professeurs de la Faculté qui transmettent des enseignements spécialisés et poursuivent des recherches deviennent-ils, presque malgré eux faut-il préciser, des « contestataires » et des « définisseurs de situation » :

¹ Marcel Rioux, « Sur l'évolution des idéologies au Québec », *Revue de l'Institut de sociologie*, n° 1, 1968, pp. 113-114.

² G.-H. Lévesque, *Souvenances I, op. cit.*, pp. 25-26.

³ Léon Dion, « Aspects de la condition du professeur d'université dans la société canadienne-française », *Cité libre*, n° 26, juillet 1958, p. 14. Voir aussi F. Dumont, « L'étude systématique de la société globale canadienne-française », *Situation de la recherche sur le Canada français*.

Notre première préoccupation, écrit Jean-Charles Falardeau, fut d'identifier notre milieu social et d'en prendre conscience. L'équipe des sciences sociales de Laval, durant les années dont je parle, a été essentiellement engagée dans la tâche qu'il faut bien appeler sociologiquement par son nom, la tâche d'une nouvelle « définition » de la situation canadienne-française ¹.

La constatation d'un décalage entre l'idéologie dominante (et certaines institutions) et la réalité économique, et aussi du retard du Québec par rapport à d'autres parties du Canada et aux États-Unis, peut difficilement ne pas être une contestation de cette idéologie et de ceux qui en sont les porteurs. Et la tentation est grande pour plusieurs membres de la Faculté de vouloir contribuer non seulement à ce travail de contestation, « sorte de point zéro entre le passé et l'avenir ² », mais aussi à la transformation de diverses institutions et à l'élaboration d'une nouvelle idéologie qui sera dite « de rattrapage »; d'ailleurs quelques-uns - et l'exemple le plus typique est Maurice Lamontagne, professeur d'économie et auteur de l'ouvrage *Le Fédéralisme canadien* (Québec, PUL, 1954), qui rallie Ottawa en 1959 comme haut fonctionnaire pour devenir ensuite ministre du gouvernement Pearson et sénateur - s'engagent dans l'action politique et délaissent l'enseignement universitaire.

Duplessis a donc, dès le début des années 40, de nombreuses raisons de ne guère apprécier la jeune Faculté des sciences sociales et son doyen, qu'il surnomme le « p'tit rouge ». Cependant, même si à plusieurs reprises il exerce des pressions ou intimidations, soit directement auprès de la direction de l'Université, soit indirectement dans ses allocutions publiques, ce n'est qu'à la toute fin des années 40 et au début des années 50, c'est-à-dire au moment où la Faculté a acquis de solides appuis extérieurs et où son influence devient de plus en plus visible, qu'il exerce ouvertement des représailles contre celle-ci en lui enlevant progressivement les subventions qui lui sont accordées par le gouvernement depuis 1943. Sans nul doute, depuis quelques années, les enseignements et recherches des professeurs de la Faculté, les prises de position de son doyen et aussi les activités de ses anciens étudiants qui militent dans le mouvement syndical et coopératif ou font de l'éducation populaire, ne peuvent qu'irriter les membres du gouvernement, mais ce n'est qu'à la suite de l'appui moral et financier que donnent en 1949 des étudiants et des professeurs de la Faculté aux grévistes d'Asbestos et de Thetford Mines dans leur lutte contre les sociétés minières et le gouvernement provincial qui protège les intérêts de ces dernières, que le gouvernement décide d'« entrer en guerre » contre la Faculté : le premier geste est de réduire considérablement (de 37 500 \$ à 25

¹ Jean-Charles Falardeau, « Lettre à mes étudiants », *Cité libre*, mai 1959, p. 14. Celui-ci écrit aussi : « Les spécialistes de sciences sociales de notre génération se substituent en quelque sorte à ceux qui, au cours du 19^e siècle et jusqu'à une époque récente, ont assumé la responsabilité de définir et de canaliser le destin canadien-français » (*L'Essor des sciences sociales au Canada français*, p. 11).

² Fernand Dumont, « Depuis la guerre : la recherche d'une nouvelle conscience », dans Pierre de Grandpré (édit.), *L'Histoire de la littérature française au Québec*, tome III, Montréal, Beauchemin, 1969, p. 36.

000 \$) la subvention qu'il lui accorde annuellement. Et dès l'année suivante, cette subvention est totalement supprimée à la suite d'un discours que le doyen de la Faculté prononce au Congrès annuel des relations industrielles et dans lequel il affirme que « la lutte contre le communisme ne doit pas devenir un tremplin électoral ¹ » et condamne la pratique politique de Duplessis qui, à un moment où le mouvement communiste est devenu quasi inexistant, continue d'exploiter le sentiment anticommuniste de la population. De plus, le gouvernement refuse d'accorder à la Faculté, qui est toujours installée dans des locaux vétustes et nettement inadéquats, des subventions pour la construction d'un nouvel édifice, alors qu'il les donne à la jeune École de commerce.

La Faculté des sciences sociales peut financièrement subsister, d'autant plus facilement qu'au moment où l'Université Laval prend la responsabilité de son financement, celle-ci reçoit d'importantes subventions (près de 250 000 \$ en 1950-1951, c'est-à-dire 13 % de ses revenus) du gouvernement fédéral sous la forme d'« aide fédérale aux universités ». Cette année-là, la Faculté obtient aussi, pour son École de service social, un octroi spécial de 6 850 \$ du ministère de la Santé d'Ottawa. Selon plusieurs, cette « aide » constitue, pour l'Université et aussi la Faculté des sciences sociales, le meilleur moyen de faire face aux nouvelles dépenses qu'occasionne leur développement tout en leur assurant, par la diversification même des sources de financement, une plus grande autonomie ². Cependant, celle-ci n'en est pas moins l'objet d'une très importante controverse, à laquelle prend part activement le père Lévesque, alors membre de la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada (1949-1951) ou Commission Massey. Le seul fait de participer à cette commission, qui après avoir constaté la « crise financière des universités » et le « triste sort des humanités » recommande, entre autres, la création du Conseil des arts, ne peut que durcir les oppositions qui existent entre le doyen de la Faculté des sciences sociales et le gouvernement Duplessis et aussi en faire naître d'autres. Par exemple, les « nationalistes » d'alors, et en particulier François-Albert Angers de *L'Action nationale* ³, critiquent très sévèrement la participation du père Lévesque à la Commission Massey et les positions que celui-ci défend. Enfin, ce débat public a de graves répercussions à l'intérieur même de la Faculté des sciences

¹ R.P. G.-H. Lévesque, o.p., « Communisme et chrétiens », *Cinquième congrès des relations industrielles*, rapport annuel, 25 avril 1950.

² C'est là la thèse que défend entre autres Léon Dion, professeur de la Faculté des sciences sociales : il s'agit, selon lui, d'une « question de stricte justice antérieure et supérieure au constitutionnalisme politique » et il croit nécessaire de « passer outre aux objections d'un juridisme étroit ou partisan afin que l'Université ne soit pas sous la dépendance quasi exclusive d'une source extérieure, unique, et discrétionnaire de revenus, le gouvernement provincial » (« Aspects de la condition du professeur d'université dans la société canadienne-française », *Cité libre*, n° 26, juillet 1958, p. 23).

³ François-Albert Angers, « Deux modèles d'inconscience : le Premier ministre Saint-Laurent et le commissaire Lévesque », *L'Action nationale*, 1951, pp. 180-210. Dans cet article, Angers n'attaque pas seulement le père Lévesque, « ce dominicain par trop séduisant à la dialectique subtile », mais aussi la Faculté des sciences sociales.

sociales : même si la plupart des professeurs se considèrent comme « libéraux », mais sans militer activement au sein du Parti libéral et qu'ils sont sympathiques aux prises de position de leur doyen, ils ne partagent pas tous la même conception du « rôle » de l'universitaire. En effet, plusieurs refusent, à la suite de la parution d'un article de François-Albert Angers, de rédiger collectivement une réponse qui serait la défense du père Lévesque : les plus jeunes professeurs de la Faculté, souvent de formation plus spécialisée que leurs aînés, s'opposent à ce que la Faculté (ou ses professeurs) ait une action ouvertement politique et ils exigent qu'elle se consacre entièrement à l'enseignement et à la recherche.

Il est normal, écrit alors Léon Dion qui n'admet pas que l'universitaire puisse devenir tour à tour « politicien, chef ouvrier, journaliste, débattant, administrateur et propagandiste », que les influences et les ordres de préoccupation venant de l'extérieur occupent une place importante dans la vie académique [...] Tout en reconnaissant le caractère normal de ce conditionnement, il faut tâcher d'en minimiser l'influence en développant par ailleurs un sens rigoureux de la vie académique à l'intérieur de la Faculté. Si on n'y parvenait pas, on courrait le risque d'y voir s'introduire une échelle d'appréciation de l'activité de l'universitaire qui serait établie d'après des critères et des intérêts non académiques ¹.

Ainsi, les aînés qui se sont opposés au nom de la « science » à leurs prédécesseurs se voient critiquer, avec les mêmes arguments, par ceux qui leur succèdent : à dix ans d'intervalle, le conflit de légitimité se répète. Et les jeunes qui se font les gardiens de la science et les défenseurs de la « neutralité axiologique » des scientifiques remportent encore la victoire : d'une part, la réponse aux critiques n'est pas publiée et d'autre part, le caractère « scientifique » de l'enseignement est accentué ². En effet, même si la Faculté a toujours comme objectif de donner une « solide formation de base en sciences sociales » (à partir de 1954, deux années conduisant au baccalauréat), celle-ci présente un programme de cours de plus en plus spécialisés qui se donnent, pour ce qui est des deux dernières années conduisant à la maîtrise, dans le cadre des départements ou Écoles (sociologie, économique, relations industrielles, science politique et administrative, service social). De plus, la présence de cours tels « L'enseignement social de l'Église », « Philosophie sociale et politique » et « Morale et technique de l'action », est devenue très faible : une plus grande place est faite aux sciences sociales empiriques « dont l'objet est la connaissance des modalités contingentes de la réalité sociale », qu'aux disciplines philosophiques considérées comme « indispensables pour rendre compte de ce qu'il y a d'universel et de permanent dans les phénomènes sociaux et surtout pour établir les fins en fonction desquelles il convient

¹ Léon Dion, « Aspects de la condition du professeur d'université dans la société canadienne-française », *Cité libre*, n° 26, juillet 1958, p. 24.

² Est aussi accentué le caractère empirique des recherches. Il faut d'ailleurs souligner qu'à cette période la Faculté reçoit une importante subvention de la Carnegie Foundation, qui permet aux professeurs de constituer des équipes et d'entreprendre des recherches (par exemple, sur l'habitation dans la ville de Québec, les travailleurs en forêt et l'évolution des milieux ruraux).

d'orienter et d'organiser la vie sociale ¹ ». Et lorsque le père Lévesque quitte son poste de doyen en 1955 ² et qu'il est remplacé par Jean-Marie Martin, c'est effectivement une étape importante du développement des sciences sociales au Québec qui se termine : celle de son institutionnalisation. L'enseignement des sciences sociales a alors acquis un statut et une stature universitaires : la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval regroupe, en 1955-1956, plus de 50 professeurs (titulaires, agrégés et auxiliaires), donne un enseignement à près de 140 étudiants (c'est-à-dire 4,5 % des étudiants inscrits à l'Université) et administre un budget (recherche et enseignement) de 187 000\$ (c'est-à-dire 9% du budget de l'Université ³).

* * *

Il peut sembler paradoxal que des universitaires qui se sont fixé comme tâches premières d'enseigner et de mener des recherches aient, par leur participation à de nombreux débats publics et aussi à d'importants conflits sociaux, une action politique de premier plan. Il ne fait en effet aucun doute qu'au cours des années 40 et 50, les membres de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, dont son doyen et les étudiants qu'ils forment, ont une action importante dans les transformations que connaît le Québec (la « révolution tranquille ⁴ ») et qu'à ce titre, ils peuvent être considérés, selon l'expression de Guy Rocher, comme des « agents de changement social ». On peut dire, si l'on veut résumer cette action, qu'ils contribuent d'une part à la dissociation du « social » et du « religieux » et par là à l'autonomisation du champ intellectuel ⁵, et d'autre part à l'élaboration d'une conception et d'une

¹ *Annuaire de la Faculté des sciences sociales, 1955-1956*, Québec, Université Laval, p. 10.

² En 1955, le Conseil de l'Université Laval adopte un nouveau règlement à l'effet qu'une personne ne puisse occuper le poste de doyen d'une faculté plus de deux termes. En ce qui concerne le père Lévesque qui est doyen de la Faculté des sciences sociales depuis plus de 10 ans, ce règlement est appliqué rétroactivement. Celui-ci conserve cependant, jusqu'en 1961, une charge d'enseignement. De 1954 à 1963, le père Lévesque est aussi directeur de la maison Montmorency, un centre de rencontres sociales, culturelles et religieuses qu'animent près de Québec les dominicains. Au début des années 60, l'ancien doyen et fondateur de la Faculté des sciences sociales est invité à participer à la fondation de l'Université nationale du Rwanda, dont il deviendra le premier recteur (1963-1972).

³ Par ailleurs, trois événements du début des années 50 illustrent bien que la Faculté a alors acquis une véritable légitimité au sein du champ intellectuel : l'entrée en mars 1950 du R.P. Lévesque, doyen de la Faculté, à la Société royale du Canada; son élection, en 1951, à la présidence de l'Association canadienne des sciences politiques; l'organisation, par les membres de la Faculté, d'un colloque qui porte sur les « répercussions sociales de l'industrialisation au Québec » (Jean-Charles Falardeau (édit.), *Essais sur le Québec contemporain*, Les Presses de l'Université Laval, 1953).

⁴ Pour une présentation du père Lévesque comme l'un des « pères de la Révolution tranquille », voir Robert Parisé, Georges-Henri Lévesque, *Père de la renaissance québécoise*, Montréal, Stanké, 1976.

⁵ Deux événements marquent le début de ce vaste processus d'autonomisation. Le premier est la parution en août 1948 du manifeste des automatistes, Refus global : des artistes,

pratique politiques nouvelles (« néolibéralisme » ou « interventionnisme ¹ ») principalement en formant des diplômés qui deviennent par la suite les cadres supérieurs des principaux ministères provinciaux et aussi, pour quelques-uns, en participant directement à la rénovation de l'appareil bureaucratique d'État. Bref, ils collaborent à la production d'un « nouvel ordre social » dont une des conditions est le remplacement de l'ancienne fraction plus conservatrice de la classe supérieure qui contrôle l'appareil d'État par une autre, plus urbaine et aussi plus « moderniste », c'est-à-dire plus consciente des transformations que connaît la société québécoise et plus animée par l'esprit de connaissance scientifique.

Ce n'est en effet qu'à partir des années 60, c'est-à-dire au moment où la Parti libéral dirigé par Jean Lesage prend le pouvoir, que l'on engage dans la fonction publique provinciale un nombre plus considérable de diplômés en sciences sociales (principalement en économie) et que certains parmi ceux-ci occupent des postes importants ou de haute administration ². La présence de ces « nouveaux » spécialistes, pour la plupart formés à l'Université Laval (67,0%), semble d'autant plus déterminante que ce sont dans les ministères où ils travaillent que sont conçues ou appliquées les plus importantes réformes que le gouvernement s'est engagé à réaliser et qui caractérisent la « révolution tranquille » : ces réformes sont la création d'un ministère de l'Éducation, la régionalisation scolaire, la nationalisation de l'électricité, la création de la Société générale de financement (SGF), de Sidbec et de la Caisse de dépôt et placement, le nouveau régime d'allocations sociales, l'assurance-hospitalisation et un nouveau code du travail. Cette reconnaissance de l'« utilité sociale » des diplômés en sciences sociales a un impact considérable sur le développement des Facultés de sciences sociales ³ : avec l'utilisation

dont Paul-Émile Borduas, refusent que le système de production de biens symboliques (art, littérature, etc.) soit dépendant du champ religieux et aussi du champ politique et revendiquent le droit de pouvoir définir eux-même les normes de leur production et les critères d'évaluation de leurs produits (voir *Les Automatistes*, numéro spécial de *La Barre du Jour*, nos 17-20, janvier-août 1969). Le deuxième événement, beaucoup plus important, est la grève d'Asbestos, dont une des conséquences principales est « l'émancipation de l'État de la tutelle idéologique de l'Église » et donc de la « Sainte-Alliance », comme le souligne pertinemment Hélène David (« La grève et le bon Dieu », *Sociologie et Sociétés*, vol. 1, n° 2, novembre 1969, pp. 249-277).

¹ Ce ne sont pas là les seules tâches qu'accomplissent les diplômés en sciences sociales. Il nous faut aussi tenir compte de ceux qui, dans la fonction publique fédérale, contribuent, par la transformation de l'appareil d'État et des rapports de force entre les groupes ethniques, au maintien de l'« unité canadienne ». De plus, il y a tous les « praticiens sociaux », comme on aimait les appeler auparavant, c'est-à-dire les intellectuels, qu'ils soient travailleurs sociaux, directeurs du personnel ou fonctionnaires, qui occupent des positions intermédiaires entre les classes sociales et assument des tâches de médiation.

² Voir Paul Gervais, *Les Diplômés en sciences sociales dans la fonction publique du Québec*, thèse de maîtrise en science politique, Montréal, Université de Montréal, 1970.

³ Philippe Garigue, doyen de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal, reconnaît lui-même que « le développement actuel très rapide de la sociologie comme discipline académique au Canada français peut être expliqué par la façon dont celle-ci est devenue un instrument de développement national. La même chose peut être dite de toutes les autres sciences sociales qui sont devenues de plus

plus grande des diplômés de ces facultés coïncide un accroissement rapide du nombre des étudiants inscrits en sciences sociales à l'Université Laval et à l'Université de Montréal. Entre 1955 et 1965, ce nombre passe de 283 à plus de 1 700. L'enseignement des sciences sociales, dont la responsabilité est maintenant assumée par divers départements nettement différenciés les uns des autres, acquiert alors, même s'il continue d'être l'objet de sévères critiques, une véritable reconnaissance sociale : les professeurs en sciences sociales sont fréquemment consultés par des organismes privés et gouvernementaux, les journaux et la télévision sollicitent régulièrement leurs commentaires au sujet de divers problèmes, des cours en sciences sociales sont introduits dans le programme des collèges classiques et puis des cégeps, etc.

Si au cours de ces années les membres des Facultés de sciences sociales ont une telle influence, c'est peut-être, comme le souligne Léon Dion, que « devant la carence de ressources intellectuelles adéquates, ils sont appelés à la rescousse » et qu'en « l'absence d'une tradition universitaire et d'une conscience du sens d'une vie académique » et aussi à cause de salaires « ridiculement bas », ils sont « incapables de résister aux diverses pressions du moment » et « aux sollicitations d'un autre ordre (être rapidement connu, conformer son niveau de vie à celui de la classe professionnelle, etc.¹ ». Cependant, on ne peut comprendre l'appui que ceux-ci donnent à des mouvements tels le syndicalisme et le coopératisme par exemple, sans tenir compte de la conjoncture socio-politique des années 40 et 50 et de la signification politique qu'y prennent les sciences sociales : l'enseignement et la recherche en sciences sociales constituent, à ce moment-là, une contestation de l'ordre établi et de la légitimité du pouvoir que détient Duplessis et il ne leur est guère possible de préserver leur faible autonomie sans s'opposer au gouvernement de l'Union nationale, qui par ailleurs refuse d'accorder des subventions aux sciences sociales et aussi d'engager des diplômés des Facultés de sciences sociales. Les membres de ces Facultés ne peuvent, de toute évidence, espérer acquérir une reconnaissance sociale et un statut universitaire plus élevé qu'en contribuant à renverser ce gouvernement et donc qu'en s'alliant d'une part aux mouvements syndical et coopératif et d'autre part au Parti libéral qui s'inspire largement de leurs réflexions et recherches et qui s'engage à administrer

grandes sources de la réflexion idéologique au sujet du Canada français et dont les spécialistes sont parmi les plus actifs membres de la nouvelle élite canadienne-française. » (« French Canada : A Case Study in Sociological Analysis », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 1, n° 4, novembre 1964, p. 191.)

¹ Léon Dion, « Aspects de la condition du professeur d'université dans la société canadienne-française », *Cité libre*, n° 26, juillet 1958, p. 15. Voir aussi A. Faucher, « La recherche en sciences sociales au Québec. Sa condition universitaire », dans N.F. Timlin et A. Faucher, *The Social Sciences in Canada*, Ottawa, Social Science Research Council of Canada, 1968. On ne peut, selon celui-ci, « blâmer ceux qui se livraient à la recherche de commandite dans ce temps-là; car c'était par nécessité financière qu'ils le faisaient, les salaires étant (en 1940-1945) encore à l'échelle des années 1920 » (pp. 7-8). Le salaire d'un professeur, par exemple celui qui vient de terminer une scolarité de doctorat, est en 1943 de 2 500 \$ (dont 500 \$ pour les frais professionnels).

« avec compétence », c'est-à-dire en se servant des compétences qui existent, les affaires de l'État. C'est effectivement en fournissant leur compétence à ces divers mouvements d'opposition et en recevant leur appui, que ces professeurs en sciences sociales obtiennent le pouvoir de réinterpréter les demandes externes et de tirer parti des occasions historiques pour accomplir leurs fonctions propres que sont la constitution d'un savoir spécialisé et cumulatif, la formation d'une « communauté scientifique » intégrée et la transmission d'un enseignement spécifique et homogène. Ainsi d'intellectuels qu'ils étaient, ceux-ci deviennent des « experts » : leur mode d'implication sociale est moins celui de l'intervention directe que celui de la consultation. Les sciences sociales ont réussi à changer la « vie politique », le rapport que les groupes et les collectivités entretiennent avec la politique et l'État; mais en même temps, ce changement a modifié le statut et les caractéristiques mêmes de ces disciplines : celles-ci ne connaîtront elles-mêmes une expansion qu'au prix d'une plus grande spécialisation des enseignements et d'un rétrécissement des champs d'activités (par exemple, abandon du programme de cours sur la coopération, disparition du Centre de culture populaire). Lui-même politisé, beaucoup trop marqué politiquement, le père Lévesque n'aura eu au début des années 60 d'autre choix que de quitter la direction de la Faculté qu'il avait fondée. Lui-même aura été à la rencontre de ces deux cultures savantes que sont la « culture générale » et les savoirs spécialisés, il en aura assumé, personnellement et institutionnellement, la conciliation. Tout son rapport à la vie intellectuelle et politique en est d'ailleurs un de conciliation des contraires et aussi de contrepois : le père Lévesque critique les abus du capitalisme mais il évite de remettre en question le système capitaliste lui-même; il condamne avec nuance des mouvements socialistes tout en dénonçant l'anticommunisme de Duplessis; prédicateur religieux, il revendique la déconfessionnalisation des mouvements coopératif et syndical; enfin, philosophe-théologien préoccupé de « normativité » et de valeurs, il contribue au développement d'une science sociale « positive ». Et s'il est un « équilibre idéal » que cet intellectuel et homme d'action entend toujours prêcher, c'est celui « entre autorité et liberté » : ses « couples préférés » sont toujours, précise-t-il lui-même dans ses Mémoires, « le couple liberté-responsabilité et son vis-à-vis le couple droits-devoir ¹ ».

¹ G.-H. Lévesque, *Souvenances I*, op. cit., p. 369.

[Retour à la table des matières](#)

Annexe Chronologie des sciences sociales au Québec, 1840-1970			
Situation internationale	Canada et Québec	Champ intellectuel et système universitaire québécois ¹	Sciences sociales au Québec ²
		1821 Fondation de l'Université McGill à Montréal	
	1837 Rébellion. Bataille de St-Denis, St-Charles et St-Eustache		
	1838 Déclaration d'indépendance du Bas-Canada		
	1840 Acte d'Union (du Haut et du Bas-Canada)		
		1844 Création de l'Institut canadien	
		1845-1848 F.X. Garneau. <i>Histoire du Canada</i>	1845 Étienne Parent, Importance (le l'étude de l'économie politique
		1852 Fondation de l'Université Laval (Québec)	
		1857 École normale Jacques-Cartier (Montréal)	
		1858-1862 Cours, d'histoire du Canada de l'abbé J.B. Ferland à l'Université Laval	
		1864 La Revue <i>canadienne</i>	1865 Abbé F. Baillargé Traite classique d'économie politique selon les enseignements (le Léon XIII
1867 Premier volume du Capital de K. Marx	867 L'Acte d'Amérique du Nord. La Confédération canadienne		
1871 La Commune de Paris			

¹ Les événements qui sont présentés concernent principalement la création d'institutions ou de revues et la publication d'ouvrages au Québec. Est aussi fait référence aux créations d'institutions ou de revues canadiennes auxquelles participent des intellectuels canadiens-français.

² Est aussi fait référence à la création d'institutions canadiennes ou à la publication d'ouvrages anglais auxquels participent des intellectuels canadiens-français. Pour une chronologie du développement des sciences au Canada anglais, voir D.M. Connor et J.E. Curtis, *Sociology and Anthropology in Canada*, Canadian Sociology and Anthropology Association, Montreal, 1970.

Annexe			
Chronologie des sciences sociales au Québec, 1840-1970			
Situation internationale	Canada et Québec	Champ intellectuel et système universitaire québécois ¹	Sciences sociales au Québec ²
		1873 École polytechnique (Montréal)	1872 Article de Frédéric LePlay, « La Confédération canadienne », <i>Revue canadienne</i>
		1876 Établissement d'une succursale de l'Université Laval à Montréal	1875 <i>Gauldée-Boileau, Le paysan de Saint-Irénée</i> (1861)
		1878 Société de géographie du Québec	
1879 Encyclique <i>Aeterni Patris</i> (sur la restauration de la philosophie catholique)	1879 Le Chemin de Québec-Ottawa-Montréal La « Politique nationale », de McDonald		
		1882 Société royale du Canada	
		1882 B. Sulte, Histoire des Canadiens français (8 vol.)	
1887 Première Conférence coloniale à Londres		1887 L. Fréchette, <i>La légende d'un peuple</i> (poésies)	
		1888 Le Canada français (Université Laval)	
			1890 R.P. Hamon., <i>Les Canadiens-français de la Nouvelle-Angleterre</i>
1891 Léon XIII, Encyclique <i>Rerum Novarum</i>			1891 Léon Gérin, Monographie du Canada », <i>La Science Sociale</i>
1894-1896 Affaire Dreyfus en 1896 France			
		1895 Bulletin des recherches historiques Fond. P.G. Roy	
	1896 Élection de W. Laurier, Premier ministre du Canada		1896 Edmond de Nevers, <i>L'avenir du peuple canadien-français</i>
			1898 Léon Gérin. <i>L'habitant de Saint-Justin</i>
1899 Guerre de l'Angleterre contre les Boers			

Annexe
Chronologie des sciences sociales au Québec, 1840-1970

Situation internationale	Canada et Québec	Champ intellectuel et système universitaire québécois ¹	Sciences sociales au Québec ²
	1900 Grève générale dans la chaussure à Québec. Arbitrage du Cardinal Bégin		1901 Franz Boas, <i>The Eskimo of Buffland and Hudson Bay</i>
	1902 Création du Mouvement coopératif par A. Desjardins	1902 Société du parler français au Canada 1903 Association canadienne de la jeunesse catholique (ACJC) 1904 Émile Nelligan et son oeuvre (poésies)	1905 Création d'un cercle d'étude de la science sociale à Ottawa L. Gérin, E. Bouchette, etc. 1905 Société d'économie sociale à l'Université Laval : abbé Lortie 1906 Errol Bouchette, <i>L'indépendance économique du Canada français</i> 1907 Édouard Montpetit, « L'économie politique », <i>Revue canadienne</i>
	1910 Fondation du <i>Devoir</i> par Henri Bourassa	1907 Fondation de l'École des Hautes Études Commerciales. Ouverture en 1910 1907 Mgr Camille Roy, Essais sur la littérature canadienne 1909 Abbé Lortie, <i>Elementae Philosophicoe Chritianae</i>	1910 Création d'une section d'anthropologie à la Commission géologique du ministère des Mines d'Ottawa. Engagement d'Edouard Sapir et de M. Barbeau 1911 M. Barbeau, « Du Potlach en Colombie Britannique », <i>Bulletin de la Société de géographie du Québec</i>
		1911 École sociale populaire. Directeur R. Léonidas Hudon, s.j. 1911 <i>Revue économique canadienne</i> (HEC) 1911 Cours de Statistiques de J. A. de Bray à l'École des HEC	

Annexe			
Chronologie des sciences sociales au Québec, 1840-1970			
Situation internationale	Canada et Québec	Champ intellectuel et système universitaire québécois ¹	Sciences sociales au Québec ²
1914 Début de la Première Guerre mondiale	1913 Ligue du Droit du Français. Prés. : R.P. Archambault, s.j.	1912 Louis Hémon, <i>Maria Chapdeleine</i> (roman)	1914 A. Saint-Pierre, <i>Questions et oeuvres sociales chez nous</i> 1914 A.J. De Bray, <i>Essor commercial et industriel du Canada</i>
		1912 E. Miller, <i>Terres et peuples du Canada</i> (géographie humaine)	
1917 Révolution russe	1916-1919 Crise de la Conscription	1913 ACJC, <i>Étude critique de notre système scolaire</i>	1915 Création de la revue <i>L'enseignement secondaire au Canada</i> . Secrétaire : abbé Émile Chartier
		1914 Premiers cours de l'abbé Groulx en Histoire du Canada à la Faculté des arts de l'Université de Montréal.	
1919 Fondation de la 3e internationale (Komintern)	1919 Grève générale à Winnipeg	1915 Création de la <i>Revue trimestrielle Canadienne</i> (École polytechnique) Secrétaire : Édouard Montpetit	1920 École des sciences sociales le l'Université de Montréal. Directeur Édouard Montpetit
		1917 <i>L'Action française</i>	
1922 Établissement de l'URSS	1920 L.A. Taschereau, Premier ministre du Québec	1918 <i>Revue de l'Université Laval</i>	1921 <i>Colloque de L'Action française</i> Les problèmes économiques
		1919 Frère Marie-Victorin, <i>Récits Laurentiens</i> (botanique)	
1921 Création du Parti communiste du Canada	1921 Fondation de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada (CTCC)	1919 T. Chapais, <i>Cours d'histoire du Canada</i> (1919-1934, 8 vol.)	1921 Le <i>Cahier (le Turc</i> (Victor Barbeau)
		1920 Loi constituant en corporation l'Université de Montréal	
1923 M. Barbeau, <i>Indian Days in Canadian Rockies</i> (Prix David en 1925)	1920 Semaines sociales du Canada. Responsable R.P. Archambault, s.j.	1920 Canadian Historical Review	1922 Premiers cours de sociologie de C.A. Dawson à l'Université McGill
		1921 <i>Colloque de L'Action française</i> Les problèmes économiques	
		1922 Congrès de l'ACJC Le problème industriel du Canada français	

Annexe
Chronologie des sciences sociales au Québec, 1840-1970

Situation internationale	Canada et Québec	Champ intellectuel et système universitaire québécois ¹	Sciences sociales au Québec ²
	1924 Loi des syndicats professionnels 1924 Fondation de l'Union catholique des cultivateurs (UCC)	1924 Création de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) 1925 <i>Actualité économique</i> (HEC)	1924 Cours d'Édouard Montpetit sur le Canada français à la Sorbonne (Paris)
		1927 Institut scientifique franco-canadien. Invitation du prof. Gilson 1928 <i>L'Action française</i> devient <i>L'Action canadienne-française</i>	1926 Doctorat honoris causa en Sciences sociales (Université de Montréal) à Jean Desy. Doctorat à titre régulier à Marcel Goose 1927 Enseignement d'Everett Cherington Hughes à l'Université McGill
1929 Crise boursière à New York	1929 Début de la crise économique	1930 <i>Éditions Albert Lévesque</i> 1930 <i>Académie canadienne Saint-Thomas</i>	1929 C.A. Dawson et W.E. Gettys, <i>Introduction to Sociology</i>
	1931 Statut de Westminster 1932 J.S. Woodsworth fonde la Co-operative Commonwealth Federation (CCF) 1932 Création de la JOC canadienne par le R.P.H. Roy, o.m.i. 1933 Programme de restauration sociale	1933 <i>L'Action canadienne-française</i> devient <i>L'Action nationale</i> 1933 Claude-Henri Grignon, <i>Un homme et son péché</i> (roman) 1933 Société canadienne d'histoire de l'Église catholique 1934 Jean-Charles Harvey, <i>Les demi-civilisés</i> (roman)	1932 <i>École des sciences sociales</i> de l'Université Laval
1933 F.D. Roosevelt, président des États-Unis 1933 Hitler - chancelier de l'Allemagne			
1934 Début de la « Longue marche » en Chine	1934 Fondation de l'Action libérale nationale (Parti politique) 1934 Loi de l'extension juridique des conventions collectives	1935 Création de la revue <i>La Relève</i> 1935 Création de la revue <i>Vivre</i> (J.L. Gagnon)	1935 Création de la revue <i>The Canadian Journal of Economics, and political</i>
1935 Création du Congress of Industrial Organisation	1935 Parution du premier numéro du journal communiste <i>Clarté</i>		

Annexe
Chronologie des sciences sociales au Québec, 1840-1970

Situation internationale	Canada et Québec	Champ intellectuel et système universitaire québécois ¹	Sciences sociales au Québec ²
aux États-Unis		1935 <i>Cahiers des Dix</i>	<i>Science</i> .)
1936 Victoire du Front populaire en France. Élection de Léon Blum 1936 Bataille de Madrid. Participation de brigade, internationales	1935 Fondation du journal <i>L'Ordre par</i> Olivar Asselin 1936 Maurice Duplessis (Union Nationale), Premier ministre du Québec	1935 R. Blanchard, <i>L'Est du Canada français</i> (géographie) 1936 Société des écrivains canadiens 1936 Fr. Hertel, <i>Le beau risque</i> (roman)	
	1937 Commission Rowell-Sirois	1937 Saint-Denys Garneau, <i>Regards et jeux dans l'espace</i> (poésie)	1937 Léon Gérin, <i>Le type économique et social des Canadiens</i>
	1937 Loi « du cadenas » (contre le mouvement communiste)	1937 Abbé Félix-Antoine Savard, <i>Menaud maître-draveur</i> (roman) 1937 Abbé H. Grenier, <i>Cursus Philosophicae</i> (3 vol.) 1938 Ringuet, <i>Trente arpents</i> (roman)	1938 École des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université Laval. Directeur : R.P. G.H. Lévesque, o.p. 1939 Horace Miner, <i>St-Denis, A French Canadian Parish</i>
1939 Début de la Seconde Guerre mondiale Pacte germano-russe	1939 Création du Conseil de la coopération. Président : R.P. G.H. Lévesque, o.p. Création de la revue <i>Ensemble</i> . Directeur : R.P. G.H. Lévesque, o.p.		1940 Section « Histoire et sociologie », Université de Montréal
	1941 Revue <i>Le Syndicaliste</i> (organe de la CTCC) 1942 Fondation du Bloc populaire (parti politique)	1941 Création de la revue <i>Relations (Jésuites)</i> 1942 <i>Bulletin des Sociétés historiques canadiennes</i> 1942 Création de la revue <i>Culture</i> (franciscains) 1942 Institut d'études médiévales (Université de Montréal) 1943 Création de <i>La Revue dominicaine</i> (dominicains)	1942 Esdras Minville, <i>Études de notre milieu</i> 1942 Revue <i>Cahiers de l'École des sciences sociales de l'Université Laval</i> 1942-1943 Enseignement d'Everett Cherrington Hughes à l'Université Laval 1943 L'École des sciences sociales (Université Laval) devient Faculté.
	1943 Élection de Fred Rose du Parti ouvrier-progressiste dans Montréal-		

Annexe
Chronologie des sciences sociales au Québec, 1840-1970

Situation internationale	Canada et Québec	Champ intellectuel et système universitaire québécois ¹	Sciences sociales au Québec ²
	Cartier		Engagement de Jean-Charles Falardeau, M. Lamontagne, R. Marier et Albert Faucher Création du département de sociologie et de morale sociale. Dir. R.P. Lévesque, o.p. Création de l'École de service social. Dir. : R.P. Poulin, o. m. i. 1943 Everett Cherrington Hughes, « Programme de recherches sociales pour le Québec » 1943 Everett Cherrington Hughes, <i>French Canada in Transition</i> 1943 Institut de Sociologie (U. de Mtl). Dir. : A. Saint-Pierre 1944 <i>Archives de folklore</i> (L. Lacoursière)
	1944 Loi des relations industrielles	1944 Fondation de l'Académie canadienne-française (par Victor Barbeau)	
	1944 G. Frégault, <i>La civilisation de la Nouvelle-France</i> (histoire) 1944 R. Lemelin, <i>Au pied de la pente douce</i> (roman)	1944 R.P. Arès, s.j., <i>Notre question nationale</i> (2 vol.)	1944 R.D. Delos, o.p., <i>Le problème de civilisation. La nation</i> 1944 J.-Ch. Falardeau, R. Marier et R.P. Poulin, <i>Le logement à Québec</i> 1944 Service d'éducation populaire, Université Laval 1945 <i>Bulletin des relations industrielles</i> (Université Laval)
1945 Fin de la Seconde Guerre mondiale Conférence de Yalta	1945 R.P. Lévesque, « La non-confessionnalité des coopératives », <i>Ensemble</i> . Débat public	1945 <i>Cahier du Service extérieur d'éducation sociale</i> . Secrétaire : E. Bussières 1945 Création de la revue <i>Laval théologique et philosophique</i> 1945 G. Roy, <i>Bonheur d'occasion</i> (roman) 1945 M. Trudel, <i>L'influence de Voltaire au Canada</i> (histoire)	1945 Création du Conseil canadien de la recherche en science sociale
		1947 <i>Revue d'Histoire de l'Amérique française</i> (Abbé L. Groulx)	1946 Léon Gérin, <i>Aux sources de notre histoire</i>

Annexe
Chronologie des sciences sociales au Québec, 1840-1970

Situation internationale	Canada et Québec	Champ intellectuel et système universitaire québécois ¹	Sciences sociales au Québec ²
		1948 La revue <i>Sciences ecclésiastiques</i>	1948 Département de Sociologie et d'anthropologie de l'Université McGill
		1948 R. Lemelin, <i>Les Plouffe</i> (roman)	
		1948 G. Gélinas, <i>Ti-Coq</i> (théâtre)	1948 Section de service social, Université de Montréal, Dir. : R.P.A. Guillemette, o.p.
		1948 Paul-Émile Borduas (peintre), Le refus global (manifeste)	
1949 Victoire de Mao-TséToung et formation de la République populaire chinoise	1949 La grève d'Asbestos	1949 <i>Les Écrits du Canada français</i>	1949 Section de relations industrielles, Université de Montréal. Dir. R.P.E. Bouvier, s.j.
	1949-1951 Commission royale d'enquête sur les arts, les lettres et sciences au Canada. Vice-président - R.P. Lévesque, o.p.		
1950 Guerre de Corée	1950 R.P. Lévesque, « Communisme et Chrétiens » (conférence)	1950 Abbé L. Groulx, <i>Histoire du Canada français depuis sa découverte</i> (4 vol.)	1950 Esdras Minville, doyen de la Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal. Réorganisation de la Faculté
			1951 Création de la revue <i>Le Service Social</i> (Université Laval)
			1951 P. Allan et W. Larkin, <i>Tendances occupationnelles au Canada</i>
	1952 Grève de Louiseville et de Dupuis	1952 Création de la revue <i>Cité Libre</i> par Gérard Pelletier, Pierre Elliott Trudeau et Jacques Hébert	1952 Numéro spécial d' <i>Esprit</i> sur le Canada français
		1952 R. Lemelin, « <i>Silent Struggle at Laval</i> » Maclean's Magazine	1952 <i>Création de la revue Contribution à l'étude des sciences de l'Homme</i> (par le R.P. Mailloux, o.p.)
			1952 Colloque sur l'industrialisation du Québec, Faculté des sciences sociales, Université Laval
	1953 Commission (Tremblay) d'enquêtes sur les problèmes constitutionnels	1953 Fondation des éditions L'Hexagone par G. Miron	1953 J.-Ch. Falardeau (Éd.), <i>Essais sur le Québec contemporain</i>
			1953 Département de sociologie, Université de Montréal. Dir. Abbé N. Lacoste

Annexe
Chronologie des sciences sociales au Québec, 1840-1970

Situation internationale	Canada et Québec	Champ intellectuel et système universitaire québécois ¹	Sciences sociales au Québec ²
		<p>1954 L'Institut canadien des affaires publiques. Prés. Léon Lortie</p> <p>1954 Fédération des collèges classiques, <i>L'organisation et les besoins des collèges classiques dans le Québec</i></p>	<p>1954 Département des sciences économiques, Université de Montréal</p> <p>1954 Jean-Charles Bonenfant, <i>Les institutions politiques canadiennes</i></p> <p>1954 Marcel Roux, <i>Description de la culture de l'Île Verte</i></p> <p>1954 Maurice Lamontagne, <i>Le fédéralisme canadien</i></p> <p>1954 Jacques Henripin, <i>La Population canadienne au début du 18e siècle</i></p> <p>1954 Département de sciences politiques et administratives (Université Laval)</p> <p>1955 Création de la revue <i>Anthropologica</i></p> <p>1955 Philippe Garigue, « <i>Mythes et réalités dans l'étude du Canada français</i> » (ACFAS)</p> <p>1956 <i>Section de sociologie dans l'Association canadienne de science politique</i></p> <p>1956 Philippe Garigue, <i>A Bibliographical Study of French Canada</i></p>
1957 Création du Marché commun	1957 Grève de Murdochville 1957 Fondation de l'Alliance laurentienne par R. Barbeau	1956 Pierre Elliot Trudeau (Éd.), <i>La grève de l'amiante</i>	1956 Philippe Garigue, <i>A Bibliographical Study of French Canada</i>
1958 Le Général de Gaulle, prés. de la France		1957 Création du Conseil des arts du Canada	1957 Philippe Garigue, doyen de la Faculté des Sciences sociales de l'Université de Montréal
		1958 <i>Cahiers de l'Institut d'histoire (Université Laval)</i>	Création du Bsc
		1958 Création de la revue littéraire <i>Liberté</i> par J.-G. Pilon	1958 Philippe Garigue, <i>Études sur le Canada français</i>
		1958 M. Brunet, <i>La présence anglaise et les Canadiens</i> (histoire)	1958 N. Lacoste, <i>Les caractéristiques du Grand Montréal</i>
	1959 Inauguration de la voie maritime du Saint-Laurent		1958 Département des sciences politiques (Université de Montréal)
	1960 Victoire du Parti libéral au Québec. Jean Lesage, Premier ministre.	1960 Presses de l'Université Laval	1960 Fondation de la revue <i>Recherches Sociographiques</i> (Université Laval)

Annexe
Chronologie des sciences sociales au Québec, 1840-1970

Situation internationale	Canada et Québec	Champ intellectuel et système universitaire québécois ¹	Sciences sociales au Québec ²
1961 John-Fitzgerald Kennedy, prés. des É.U.	1960 Fondation du Ralliement pour l'indépendance nationale. Prés. Marcel Chaput 1960 Fondation de l'Action socialiste pour l'indépendance par Raoul Roy 1961 Mouvement laïc de langue française	1960 Frère Desbiens, <i>Les insolences du frère Untel</i> (essai)	1960 Groupe de recherches sociales, <i>Les électeurs québécois</i> 1960 Mason Wade (Ed.), <i>La dualité canadienne</i> 1961 Colloque de l'Association internationale des sociologues de langue française à Beauport (Québec)
	1961 Fondation du journal <i>Le Nouveau Journal</i> par Jean-Louis Gagnon 1961 Commission d'enquête sur l'enseignement au Québec. Membres : Mgr Parent, Guy Rocher. etc.		1961 Création de l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française 1961 Création du département de criminologie (Université de Montréal). Dir. Denis Szabo Création du département d'anthropologie (Université de Montréal). Dir. G. Dubreuil 1961 Fernand Dumont et Guy Rocher, <i>Introduction à la sociologie du Canada français</i> 1961 André Raynauld, <i>Croissance et structures économiques de la province de Québec</i>
	1962 Nationalisation de l'électricité au Québec	1962 Presses de l'Université de Montréal 1962 Jacques Ferron, <i>Contes du pays incertain</i> 1962 Création de la revue <i>Dialogue</i>	1962 N° spécial de <i>Recherches Sociographiques : Situation de la recherche sur le Canada français</i> 1962 Brazeau et al., <i>Résultats d'une enquête auprès des étudiants dans les universités de langue française au Québec</i>
	1963 Création du Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec (B.A.E.Q.) 1963 Parti socialiste du Québec	1963 <i>Création de la revue Parti Pris</i> 1963 Boréal Express 1963 Pierre Vadeboncoeur, <i>La ligne du</i>	1963 Yves Martin et Fernand Dumont, <i>L'analyse des structures régionales</i>

Annexe
Chronologie des sciences sociales au Québec, 1840-1970

Situation internationale	Canada et Québec	Champ intellectuel et système universitaire québécois ¹	Sciences sociales au Québec ²
	<p>1963 Front de libération du Québec (FLQ)</p> <p>1964 Création du ministère de l'Éducation (Québec)</p> <p>1964 André Breton, Pierre Elliot Trudeau, Marc Lalonde et al., « Pour une politique fonctionnelle » (manifeste)</p>	<p><i>risque</i> (essai)</p> <p>1963 Film de Pierre Perrault, <i>Pour la suite du monde</i></p> <p>1964 Fondation de l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ)</p> <p>1964 Fondation de la revue <i>Socialisme</i> par Marcel Rioux, Jacques Dofny, etc.</p> <p>1964 P. Chamberland, <i>Terre Québec</i> (poèmes)</p> <p>1964 Fernand Dumont, <i>Pour la conversion de la pensée chrétienne</i> (essai)</p>	<p>1964 Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie</p> <p>1964 Marcel Rioux et Yves Martin (Éds), <i>La société canadienne française</i> (en anglais)</p> <p>1964 Marc-Adélarde Tremblay et Gérald Fortin, <i>Les comportements économiques de la famille salariée du Québec</i></p>
	<p>1965 Rapport préliminaire. Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (Laurendeau-Dunton)</p>	<p>1966 R. Ducharme, <i>L'avalée des avalées</i> (roman)</p> <p>1967 La loi créant les collèges d'enseignement général et professionnel (CÉGEP) est sanctionnée</p>	<p>1964 Première thèse de doctorat en sociologie à l'Université de Montréal : Colette Carisse, <i>Planification des naissances en milieu canadien-français</i></p> <p>1965 Gérard Bergeron, <i>Le fonctionnement de l'État</i></p> <p>1966 Création de la Société canadienne de sociologie et d'anthropologie</p> <p>1967 Philippe Garigue, <i>Bibliographie du Québec</i> (1955-1965)</p>
<p>1968 Événements de mai en France Occupation de la Tchécoslovaquie</p>	<p>1968 Fondation du Parti québécois. Président René Lévesque</p> <p>1968 Pierre Elliot Trudeau, Premier ministre du Canada</p> <p>1968-1969 Commission d'enquête sur l'enseignement des arts au Québec. Président: M. Rioux</p>	<p>1968 Création de l'Université du Québec</p> <p>1968 Occupation de 15 des 28 cégeps et de quelques facultés universitaires</p>	<p>1968 Guy Rocher, <i>Éléments de sociologie générale</i> (3 vol.)</p> <p>1968 Jean-Charles Falardeau, <i>Notre roman et sa société</i></p> <p>1968 Fernand Dumont, <i>Le lieu de l'homme</i></p> <p>1968 Marc-Adélarde Tremblay, <i>Initiation à la recherche dans les sciences humaines</i></p>

Annexe
Chronologie des sciences sociales au Québec, 1840-1970

Situation internationale	Canada et Québec	Champ intellectuel et système universitaire québécois ¹	Sciences sociales au Québec ²
	1969 Manifestation pour la francisation de l'Université McGill (opération McGill) 1969 Semaine de manifestation et d'occupation des cégeps lors de la passation du projet de loi 63 à l'Assemblée nationale 1969-1970 Commission d'études sur les laïcs et l'Église. Président Fernand Dumont 1970 Enlèvement par le FLQ de James Cross et Pierre Laporte. La crise d'octobre	1969 Dissolution de l'UGEQ 1970 Albert Faucher, <i>Histoire économique et unité canadienne</i> 1970 Jacques Grand'Maison, <i>Vers un nouveau pouvoir</i> (essai)	1969 Création de la revue <i>Sociologie et Sociétés</i> (Université de Montréal) 1970 Département d'anthropologie (Université Laval) 1970 Marcel Rioux, <i>La question du Québec</i> 1970 Fernand Dumont, <i>Dialectique de l'objet économique</i> 1970 Colette Moreux, <i>La fin d'une religion ?</i> 1970 Guy Rocher et Pierre-W. Bélanger (Ed.), <i>École et société au Québec</i> 1970 Gilles Bourque et Nicole Laurin-Frenette, « Classes sociales et idéologies nationalistes au Québec », <i>Socialisme québécois</i> 1970 Création de la Faculté des arts et des sciences et de la Faculté des études supérieures à l'Université de Montréal. Dissolution de la Faculté des sciences sociales

Chapitre V

Jean-Charles Falardeau, un intellectuel à la rencontre de deux mondes



Photo reproduite avec l'aimable autorisation de M. Jean-Charles Falardeau.

[Retour à la table des matières](#)

Tant que le système universitaire est peu autonome, tout changement de structure et de programme comporte une dimension politique : la différenciation des disciplines et la mise sur pied de départements en sciences sociales signifient non seulement une plus grande spécialisation de l'enseignement mais aussi une sécularisation des savoirs. Au Québec, la nouvelle génération des professeurs en sciences sociales est rapidement identifiée comme « con-

testataire » et « agent de changement social »; par ses seules activités d'enseignement et de recherche, elle entre en conflit avec l'ancien mode de représentation et de gestion du monde social et avec ceux qui, clercs ou politiciens, en sont responsables. Le caractère politique de ce conflit est d'autant plus évident que ces universitaires sont entraînés dans le mouvement d'opposition au régime duplessiste et que leur mobilité sociale au sein du système universitaire et du champ intellectuel est indissociable de la large mobilisation politique à l'origine de la Révolution tranquille. Enfin, la problématique de la modernisation que ces spécialistes élaborent pour leurs recherches sur le Québec se traduit au plan politique en une idéologie dite de « rattrapage » : la mise en évidence du « retard » appuie et oriente une volonté de changement social.

Everett-C. Hughes et l'école de Chicago

[Retour à la table des matières](#)

Même s'il refuse d'être considéré comme l'initiateur d'un mouvement de recherches au Québec, Everett C. Hughes n'en est pas moins, comme le note Jean-Charles Falardeau, « le stimulus le plus immédiat qui a été à l'origine de [notre] entreprise ¹ ». Par ses enseignements et ses écrits, celui-ci transmet à une nouvelle génération de spécialistes à la fois une problématique théorique, une connaissance des techniques d'enquête et une éthique de la recherche.

Lorsqu'à l'automne 1943, il est invité comme professeur à la Faculté des sciences sociales, politiques et économiques de l'Université Laval, Hughes connaît déjà bien le Québec; non seulement a-t-il enseigné à l'Université McGill, de 1927 à 1932, mais il a aussi mené diverses enquêtes dont l'importante monographie, *French Canada in Transition* ².

Chez des sociologues et des anthropologues américains, l'originalité du Canada français suscite déjà un grand intérêt et elle les incite à entreprendre des recherches empiriques pour mettre à l'épreuve la problématique du passage de la société traditionnelle (folk) à la société moderne (urban). L'une de ces

¹ Jean-Charles Falardeau, «Problems and First Experiments of Social Research in Quebec », *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, vol. X, 1944, p. 365.

² E.-C. Hughes, *French Canada in Transition*, Chicago, The University of Chicago Press, 1943. Cet ouvrage sera traduit en français par un de ses étudiants, Jean-Charles Falardeau, *La Rencontre des deux mondes*, Montréal, Parizeau, 1945.

études est celle d'Horace Miner, *Saint-Denis, a French Canadian Parish*¹. Dans sa préface, Robert Redfield compare en tenant compte du poids de la tradition, du consensus entre les membres, de la force de la foi et de l'omniprésence de la famille, la culture de la société paysanne canadienne-française à celle des «peuples primitifs», mais il reconnaît qu'au contact de la civilisation moderne et industrielle, cette culture traditionnelle est en voie de disparition. La thématique de la modernisation est aussi centrale dans l'étude de Hughes, encore que celui-ci accorde une plus grande attention aux relations (division du travail, hiérarchie) entre les groupes ethniques canadiens-français et canadiens-anglais.

Dès 1933, Hughes manifestait dans « The French-English Margin in Canada » publié dans *l'American Journal of Sociology*, son intérêt pour la question de la division ethnique du travail et il constituait comme objet d'étude les relations entre une main-d'œuvre indigène (de langue française) et une direction étrangère (de langue anglaise). Cette préoccupation s'inscrivait dans le champ d'étude qu'avait développé son maître le professeur R.K. Park dans le cadre d'une écologie humaine et qui concernait les divers modes de relations entre groupes ethniques et raciaux (contact, compétition, conflit, accomodation et assimilation, etc.).

La monographie que réalise E.C. Hughes à Cantonville (Drummondville) contient une description minutieuse des divers aspects de la vie sociale, économique et culturelle d'une petite ville : évolution de la population et développement des établissements industriels, adaptation des ruraux à la vie urbaine, rôle de la paroisse, des écoles et des associations volontaires, etc., et une analyse des relations (division du travail, distinction, etc.) entre franco-phones et anglophones. Aussi objective soit-elle, cette étude introduit un regard critique sur la situation d'ensemble de la collectivité francophone : le problème ou le « drame » de cette collectivité s'explique par le décalage qui existe entre d'une part, les transformations économiques, c'est-à-dire la « révolution industrielle tardive » dont les agents sont des étrangers, et d'autre part, le maintien d'institutions d'un système d'enseignement et d'une mentalité « orientés vers une autre et précédente condition économique ». À la suite de cette constatation, Hughes lui-même n'hésite pas à s'en prendre aux leaders intellectuels et politiques qui défendent pour le Canada français des savoirs et des qualités sans correspondance aucune avec le système économique de l'époque. De son point de vue, l'avenir de la culture canadienne-française repose sur :

la réalisation d'un équilibre entre les facteurs suivants : d'une part, les fières traditions qui informaient jadis la vie des villes et traçaient d'avance la voie du succès et

¹ Horace Miner, *Saint-Denis, a French Canadian Parish*, Chicago, University of Chicago Press, 1937.

d'autre part, les exigences plus variées et plus hautement techniques de la vie métropolitaine et industrielle¹.

Radicalement différente de l'analyse proposée par les intellectuels mobilisés par la défense de « valeurs nationales », la lecture sociologique d'Everett C. Hughes rejoint, tout au moins au plan méthodologique et théorique, les préoccupations d'un groupe de « gens actifs engagés dans les divers mouvements qui s'intéressent à l'industrialisation du Québec dans l'esprit de prendre le taureau par les cornes² ». En plus de son enseignement et des nombreuses discussions avec les professeurs en sciences sociales, E.C. Hughes rédige, lors de son séjour à l'Université Laval, un véritable *programme de recherches sociales pour le Québec*³. Conscient de son statut d'« étranger », celui-ci cherche à relier ses propres préoccupations aux « problèmes urgents du présent et du proche avenir », à savoir : 1. la place de la famille et son influence sur le choix professionnel des enfants; 2. la paroisse comme institution sociale; 3. le développement des communautés urbaines; 4. le fonctionnement de divers types de communautés canadiennes-françaises tant rurales que semi-industrielles; 5. le mode de vie de la population (goûts et coutumes, jeux, musique et arts).

Par ailleurs, Hughes présente une conception de la recherche sociologique et une éthique de l'enquêteur social fort éloignées de celle des « sociologues chrétiens » : indépendant dans le choix des problèmes et des méthodes, l'enquêteur peut se mettre à la disposition des administrateurs et des chefs sociaux mais il ne doit pas chercher à les « remplacer »; sa tâche consiste et se réduit à « recueillir et à interpréter les faits⁴ ». Mais Hughes ne réduit pas pour autant l'activité de recherche à celle d'un spécialiste ou d'un technicien: celle-ci a certes un but pratique qui est « d'aider à l'élaboration de toute politique sociale », mais elle a aussi un objectif beaucoup plus général, celui de « mieux faire comprendre la vie de l'homme au sein de la société et l'influence de celle-ci sur sa destinée ». Et « celui qui veut faire une étude sérieuse de la société doit, ajoute-t-il, être un humaniste, possédant une bonne formation philosophique, historique et littéraire, un homme qui cherche sans cesse à élargir et à approfondir ses vues⁵ »,

¹ E.-C. Hughes, « Crise de la culture canadienne-française », *L'Action nationale*, vol. 16, décembre 1941, p. 328.

² E.-C. Hughes, « The Natural History of a Research Project: French Canada », *Anthropologica*, vol 5, n° 2, 1963, p. 238.

³ E.-C. Hughes, « Programme de recherches sociales pour le Québec », *Cahiers de l'École des sciences sociales de l'Université Laval*, vol. 11, n° 4, 1945. 41 p.

⁴ *Ibid.*, p. 4.

⁵ *Ibid.*, p. 3.

Son *Programme de recherches sociales pour le Québec*, Hughes le dédicace à Jean-Charles Falardeau, en lui attribuant « la tâche de le réaliser ¹ ». Il s'agit manifestement d'un texte écrit à l'attention d'étudiants et de jeunes chercheurs et on y trouve un ensemble de conseils pratiques relatifs à l'exercice du « métier » : par exemple, « ne pas entreprendre une enquête sans la connaissance préalable du problème ou du milieu en question ». De plus, Hughes propose une problématique générale qui, empruntée à son « maître principal », R.K. Park de l'Université de Chicago, invite à prendre en considération « l'unité organique de la société et aussi, les relations fonctionnelles entre les institutions sociales ² ». À la fois par ses méthodes de recherche (observation participante) et par sa problématique, E.C. Hughes « personnalise chez nous ce qu'on appelle couramment l'école sociologique de Chicago ³ ». Mais, plus qu'une problématique ou des techniques, Hughes cherche à inculquer à ses jeunes collègues québécois un esprit de recherche.

L'influence d'E.C. Hughes au Québec n'aurait jamais été aussi grande s'il n'avait pas contribué lui-même à former ceux qui poursuivent son travail de recherche. Parmi les jeunes Québécois francophones qui reçoivent son enseignement, celui qui, au cours des années 40 et 50, oeuvre le plus activement à faire connaître les travaux de Hughes et aussi ceux de ses collègues de l'Université de Chicago, est sans aucun doute Jean-Charles Falardeau. Il étudiera pendant deux ans la sociologie sous sa direction et entretiendra par la suite avec le sociologue américain des relations qu'il qualifie lui-même d'amicales. Falardeau sera aussi, en 1957, le responsable d'un important colloque tenu dans le cadre du congrès annuel de la Canadian Political Science Association, et qui a pour thème « L'industrialisation de la province de Québec et ses répercussions sociales ». E.C. Hughes y présentera une communication intitulée : « Regards sur le Québec ». Après avoir rappelé que le phénomène le plus important de l'aventure du Québec depuis la Seconde Guerre mondiale est celui de « l'invasion de l'industrie », le sociologue américain s'interroge sur la faible participation des jeunes francophones au monde de l'industrie et il fournit comme facteur explicatif le faible attrait qu'exercent auprès de ces jeunes les carrières « sédentaires » (en opposition aux carrières « itinérantes ») et aussi, les emplois en milieu francophone. Dix ans donc après la publication de son *Programme de recherches*, Hughes cède à nouveau à la tentation de proposer divers projets et hypothèses de recherche : étude de récits autobiographiques de jeunes francophones afin de retracer « leurs conflits et leurs inquiétudes, leurs rêves et leurs cauchemars, l'idée qu'ils se font d'eux-mêmes,

¹ Jean-Charles Falardeau, « Antécédents, débuts et croissance de la sociologie au Québec », *Recherches sociographiques*, vol. XV, nos 2-3, mai-août 1974, p. 148.

² E.-C. Hughes, « Programme de recherche », *op. cit.*, pp. 13-14.

³ Guy Rocher, « Influence de la sociologie américaine sur la sociologie québécoise », *Mémoires de la Société royale du Canada*, 4e série, XL, 1973, p. 78. Voir aussi : J.M. Chapoulié, « E.-C. Hughes et l'École de Chicago », *Revue française de sociologie*, vol. XXX, octobre-décembre 1984, pp. 582-609.

de leurs aînés et aussi des gens de langue anglaise ¹ »; analyse du degré de spécialisation que peut se permettre l'enseignement universitaire dans une petite société comme le Québec; étude des conséquences particulières qui résultent, pour cette société, du fait de son industrialisation tardive. Le sociologue américain « honoré de participer à un symposium », termine son allocution en réitérant le conseil suivant :

Ce qui importe avant tout est que les observateurs de la vie économique, sociale et politique du Québec oublient, dans leurs recherches, ce qu'ils ont pu retenir des analyses et des interprétations portant sur les sociétés qui ont été les pionnières de l'industrialisme moderne. Qu'ils partent à neuf, libres de toute idée préconçue et de tout postulat livresque, pour tâcher de voir et de comprendre lucidement ce qui se passe autour d'eux. ²

Jean-Charles Falardeau ou la sociologie comme spécialité

[Retour à la table des matières](#)

De sa rencontre à l'été 1939 avec E.C. Hughes, Jean-Charles Falardeau dira lui-même qu'elle fut « décisive ». Frappé par sa façon de penser et de poser les problèmes, et frappé aussi par la connaissance pénétrante et précise qu'il avait des transformations de la société canadienne-française, il prend la décision de « se spécialiser en sociologie à l'Université de Chicago ³ ».

L'intérêt que Jean-Charles Falardeau manifeste pour les sciences sociales est relativement tardif. À la fin de ses études classiques qu'il a entreprises au Petit Séminaire de Québec et qu'il a terminées au collège Sainte-Marie de Montréal, ce fils d'un cadre d'une petite entreprise canadienne-française semble indécis quant à son orientation professionnelle : même s'il s'intéresse d'abord aux lettres, il décide de s'inscrire à la Faculté de droit et poursuit parallèlement des études en philosophie. Une année plus tard (1938), c'est l'ouverture de l'École des sciences sociales de l'Université Laval : Falardeau s'y inscrit, maintient son inscription en philosophie et laisse tomber ses études

¹ E.-C. Hughes, « Regards sur le Québec », dans Jean-Charles Falardeau, *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, Presses Universitaires Laval, 1953, p. 225.

² *Ibid.*, p. 230.

³ Jean-Charles Falardeau, « Itinéraire sociologique », *Recherches sociographiques*, vol. XV, nos 2-3, mai-août 1974, p. 221.

de droit, au désappointement de son père qui s'interroge sur la valeur d'un diplôme en sciences sociales.

J'étais d'une génération dont l'adolescence avait coïncidé avec la dépression des années 30. J'avais vécu, comme la plupart de mes amis, une vie québécoise vaguement bourgeoise, protégé contre tout par des études chez les jésuites et la sécurité du régime Taschereau. Nos dernières années de collège, des années 34-35, avaient été celles du désarroi économique de nos familles, puis de leur gêne, quelquefois de leur pauvreté. Nous avons vécu les années de chômage, d'insécurité, des marches de la faim, les débuts des fascismes européens [...]. Ni nos parents, ni nos professeurs de collège, ni nos professeurs d'université n'avaient pu ou n'avaient voulu nous donner d'explication aux événements ni de réponse à nos interrogations. Nous avons lu et nous lisions encore Daniel-Rops et Mauriac, Gide et Péguy, Unamuno et Maritain, Claudel et Malraux. Plusieurs ne lisaient que l'abbé Groulx [...]. Nous apportions donc à l'École une infinité de questions. Elles n'étaient d'ailleurs pas les mêmes de l'un à l'autre. Tous, cependant, nous attendions que l'École donnât à chacune de nos questions une réponse claire et définitive ¹.

Se remémorant cette période une vingtaine d'années plus tard, Falardeau donnera la description suivante de son orientation vers la sociologie :

Rien, en effet, dans mes références ou mes goûts conscients, ne me signalait que je deviendrais sociologue. Ce terme, d'ailleurs, n'évoquait dans notre milieu, à l'époque où je dus faire un choix de carrière, que les travaux de théologiens ou la doctrine sociale de l'Église. J'étais attiré par les lettres et la philosophie. Mes parents firent impérativement valoir la nécessité de « gagner ma vie » et m'incitèrent à m'inscrire en droit. Ce que je fis. Tout en poursuivant, malgré tout, un cours de licence de la Faculté de philosophie de l'Université Laval, où, déjà, terminant mes études secondaires au Séminaire de Québec, j'avais été l'un des premiers étudiants de Charles de Koninck. Il aura été mon premier maître véritable en me donnant le sens de la philosophie comme recherche. Je lui dois la révélation de la dialectique, le goût de la rigueur : une stimulante et indéfectible amitié se noua entre nous. Survient l'automne 1938 : la fondation de l'École des sciences sociales par le R.P. Lévesque, o.p., dont j'avais déjà suivi un enseignement à la Faculté de philosophie. Je veux étudier à cette nouvelle École dont je sens confusément qu'elle offrira des nourritures terrestres correspondant à mes goûts qui se situent entre les deux pôles du juridique et du philosophique. Mon père est plus réticent mais la rhétorique intuitive du R.P. Lévesque emporte vite ses objections. Après quelques mois, un peu écartelé entre les cours de trois programmes universitaires : droit, philosophie, sciences sociales, je me déleste allègrement du premier ².

À ce moment, l'École des sciences sociales apparaît comme un moyen « pour chaque citoyen d'élite d'acquérir la culture personnelle vraiment sociale qui lui est indispensable ». D'ailleurs, un « pressant appel » est lancé aux étudiants des autres facultés, en particulier à ceux de droit et de lettres, et aussi aux « intellectuels, professionnels, hommes d'affaires, bref à tous ceux qui prétendent être l'élite ³ ».

¹ Jean-Charles Falardeau, « Lettres à mes étudiants », *Cité libre*, n° 23, mai 1959, pp. 5-6.

² Jean-Charles Falardeau, « Itinéraire sociologique », *op. cit.*, p. 219.

³ *Annuaire de l'École des sciences sociales, 1939-1940*, Québec, Université Laval, p. 8.

De l'enseignement qu'il reçoit à l'École des sciences sociales et qui conserve une orientation fortement philosophique, Jean-Charles Falardeau parle dans les termes suivants :

L'éventail initial des cours de l'École est forcément hétérogène et assorti de diplomatiques compromis dont certains nous laissent sur notre appétit. Y prédomine la sociologie proprement dite. Le brave P. Ign. Eschmann, o.p., ex-professeur à l'*Angelicum* de Rome, éreinte copieusement Hobbes, Rousseau, Comte et Durkheim. Son successeur, le P. Delos, o.p., venu de Lille où il a été associé au groupe de juristes institutionnalistes, Hauriou, Duguit, Renard, est d'autant plus enclin à juridiciser les concepts sociologiques que son intérêt le porte vers l'État et les relations internationales. Aucun cours d'histoire canadienne ou canadienne-française. Aucune allusion aux essayistes ou publicistes de notre 19^e siècle. Seuls nous rapprochent de quelques problèmes québécois l'enseignement de Benoît Brouillette en géographie humaine et les séminaires de Lionel Roy sur le rapport Rowell-Sirois ¹.

Quelque peu insatisfaite par l'enseignement, cette première génération d'étudiants réguliers en sciences sociales n'en acquièrent pas moins de nouveaux habitus intellectuels : ils apprennent en effet à « discuter sans S'étrangler », à « donner aux principes leur juste place et à discerner qu'il est plus facile de les énoncer que de les appliquer à une réalité humaine qui a sa primauté et ses lois propres ² ». Pour le jeune Falardeau, les trois années d'études en sciences sociales à l'Université Laval se caractérisent tout autant par l'acquisition d'une culture que par la prise de conscience « d'apprendre à comprendre le Canada français en-deçà de la théologie et au-delà des habitudes nationalistes ³ ». Mais, des moyens pour « repenser son milieu à partir des sciences humaines », il n'a alors qu'une très faible maîtrise.

J'arrivais à l'Université de Chicago plus démuni (en sociologie) que les étudiants américains de baccalauréat. J'étais condamné au progrès forcé, obligé tout à la fois de m'initier à l'abc de cette discipline et d'assimiler les enseignements de maîtres dont chacun était une autorité en son domaine. Le département de sociologie de Chicago vivait encore de la fébrilité intellectuelle que lui avait imprimée le professeur Robert K. Park. Celui-ci enseignait à ce moment à Fisk University, une université noire du sud. Lors de l'une de ses visites à Chicago, Everett Hughes qui avait été un de ses disciples préférés, me présenta à lui en disant : « votre petit-fils intellectuel ». Amicale générosité, sans doute, mais puissant défi. Quelques années plus tard, ayant à revenir à Chicago durant deux trimestres, j'eus la fortune inespérée d'habiter l'ancien appartement du professeur Park, maintenant décédé. Fascination quasi magique de me trouver dans le sanctuaire d'un puissant aîné qui, à mes yeux, avait pris figure de géant; d'accéder aux volumes de sa bibliothèque; d'éprouver le sentiment de participer aux silencieux mystères d'une genèse ancienne ⁴.

¹ Jean-Charles Falardeau, « Itinéraire sociologique », *op. cit.*, p. 219. Dans cette autobiographie, Falardeau souligne « l'influence qu'eut (sur lui) Durkheim » et qui fut « capitale ». Malgré les condamnations dont l'avaient stigmatisé mes professeurs, j'ai éprouvé, ajoute-t-il, une sorte de vertige face à la rigueur avec laquelle il délimite l'omniprésence et l'omnipotence du collectif dans la vie humaine » (*Ibid.*, p. 221).

² Jean-Charles Falardeau, « Lettres à mes étudiants », *op. cit.*, p. 7.

³ *Ibid.*, p. 20.

⁴ *Ibid.*, p. 221. Cette impression est aussi partagée par d'autres étudiants qui poursuivent des études à l'étranger. De son expérience à l'Université Harvard où il étudie en économie, Maurice Lamontagne dira : « La transition entre Laval et Harvard fut très dure. Je me demandais, lorsque j'ai vu des tableaux sur le tableau, si je ne m'étais pas rendu en

Dès son retour de Chicago en 1943, au moment même où l'École des sciences sociales devient Faculté, Jean-Charles Falardeau entreprend « avec l'ardeur d'un néophyte », disait-il, une carrière de professeur et de chercheur à l'Université Laval. Il rejoint d'autres anciens confrères qui, comme lui, ont poursuivi des études supérieures en sciences sociales et humaines aux États-Unis et au Canada anglais : Maurice Lamontagne, Maurice Tremblay, Roger Marier, Albert Faucher, Gérard Dion, etc. Pour sa part, Falardeau continue les recherches sociologiques qu'il a entreprises à l'Université de Chicago et il prend la responsabilité de l'initiation des étudiants à la recherche.

Les enseignements qu'on lui confie relèvent largement de la sociologie dite positive, dont la fonction spécifique est d'« entraîner le mieux possible les étudiants à l'observation scientifique, de les rendre capables de bien voir, de bien comprendre et de bien expliquer la nature et les conditions sociales de leur milieu ¹ ». Il donne les cours suivants : méthodes de recherche et d'observation (15 h), laboratoire de recherches (15 h), histoire des théories sociologiques (30 h), sociologie urbaine (30 h) et institutions sociales canadiennes (30 h). Lorsqu'il fera l'évaluation de ces premières années, Falardeau mettra lui-même en lumière la réorientation que prend alors la Faculté :

Nous avons oeuvré à constituer une Faculté des sciences sociales qui serait complètement universitaire. Ce qui signifiait une Faculté dont le programme d'enseignement serait de plus en plus scientifique, diversifié et solidement articulé, une faculté dont toute l'activité, celle des professeurs comme celle des élèves, serait fondée sur la recherche ².

L'orientation « normative » de l'enseignement ne disparaît pas pour autant; celle-ci se manifeste d'ailleurs par la présence au bureau de direction du département de sociologie et de morale de deux religieux, le doyen lui-même et le R.P. Gilles Bélanger, o.p. Mais, avec la création de cours dits positifs, se produit au sein du programme une juxtaposition de deux enseignements qui deviendront de plus en plus autonomes l'un par rapport à l'autre. Cette organisation de l'enseignement s'appuie sur le principe thomiste selon lequel « l'étude des faits est primordiale dans les sciences morales (et donc dans les sciences sociales) » et par conséquent « la foi et la morale catholiques ne sont pas ennemies de la science ³ ».

Pour les jeunes professeurs de la Faculté, l'ouverture est suffisamment grande pour qu'ils puissent pratiquer leur discipline comme ils l'entendent,

mathématiques [...]. Ce fut la grande initiation. » (Entrevue avec Maurice Lamontagne, Ottawa, 20 août 1971).

¹ *Annuaire de la Faculté des sciences sociales, 1944-1945*, Université Laval, vol. 38.

² Jean-Charles Falardeau, « Lettre à mes étudiants », *op. cit.*, p. 10.

³ R.P. G.-H. Lévesque, o.p., *L'Enseignement de la doctrine sociale de l'Église à la Faculté des sciences sociales de Laval*, décembre 1947, p. 2.

c'est-à-dire « avec les yeux et avec les pieds, en observant et en marchant ¹ ». Il n'est plus question que la vérité d'un discours sur la société ou la valeur d'une politique ne repose que sur sa conformité à une doctrine; ce discours ou cette politique doit aussi tenir compte de la réalité, s'appuyer sur des données objectives :

La société au milieu de laquelle nous vivons se transforme plus rapidement que la connaissance que nous en avons [...] Le Québec qu'on disait auparavant rural s'urbanise et s'industrialise à un tempo accéléré; des industries ont proliféré; des villages autrefois isolés ont perdu leur cachet archaïque; des populations nombreuses ont migré de partout; les contacts urbains se sont multipliés; la structure et les mœurs traditionnelles de la paroisse et de la famille sont en voie de s'altérer, surtout dans les régions-frontières récemment ouvertes à une colonisation planifiée. Sous-jacentes à ces phénomènes, il y a des raisons profondes, et ce n'est pas en dissertant a priori sur un ton lyrique ou apologétique que nous parviendrons à les comprendre d'abord ni ensuite à leur appliquer les politiques les plus adéquates.

Il est grand temps que nous nous mettions, avec patience et sincérité, à l'étude de notre société [...]. L'essentiel est de nous mettre à la besogne, en recommençant à la suite de Léon Gérin, une série de recherches qui nous apprendront à ouvrir les yeux et à comprendre les réalités sociales qui nous entourent ².

La recherche devient à la Faculté des sciences sociales une priorité. Dans le cadre de ses cours, en particulier le cours « Problèmes et méthodes de recherche », Falardeau réalise, avec la collaboration de collègues, diverses recherches empiriques :

- élaboration d'une carte sociale de la communauté québécoise, dont une copie est envoyée au professeur E.W. Burgess de l'Université de Chicago;
- étude de l'évolution de la population de Québec depuis les 30 dernières années;
- étude des diverses concentrations industrielles et commerciales de Québec et analyse de la distribution de la population entre groupes professionnels et occupationnels en fonction de la nationalité et du sexe ³.

En raison de la faible disponibilité des étudiants, ces recherches ne sont souvent que partiellement réalisées, mais elles contribuent à modifier l'approche des étudiants qui « par éducation traditionnelle, par mentalité et souvent par orientation systématique, sont beaucoup plus enclins à une réflexion théorique, apologétique et sentimentale qu'à une observation concrète et

¹ Jean-Charles Falardeau, « Itinéraire sociologique », *op. cit.*, p. 222.

² Jean-Charles Falardeau, « Analyse sociale des communautés rurales », *Cahiers de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval*, vol. 111, n° 4, p. 5.

³ Jean-Charles Falardeau, « Problems and First Experiments of Social Research in Quebec », *op. cit.*, pp. 369-370.

personnelle des faits ¹ ». Par ailleurs, au Centre de recherche de la faculté dont il est directeur-adjoint, Jean-Charles Falardeau participe à la réalisation d'enquêtes dans la région de Québec : enquête sur la crise du logement à Québec, rédaction d'un rapport spécial sur les allocations sociales au Canada, monographies de villages et de localités urbaines.

La meilleure façon de «prouver l'existence de la sociologie » consiste donc à faire de la sociologie ² : non seulement cette démarche « comble un vide » mais elle impose graduellement une conception différente de la sociologie. L'imposition de cette nouvelle conception ne se fait pas sans difficulté, sans résistance. La sociologie occupe alors une position hiérarchiquement peu élevée dans le système universitaire et ne jouit que d'une faible autonomie par rapport aux autres disciplines intellectuelles (philosophie, histoire, géographie, etc.).

D'ailleurs, les «jeunes » chercheurs en sciences sociales de l'Université Laval se servent eux-mêmes des sessions de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) organisées par la Société de philosophie de Québec comme première tribune et ils y présentent leurs premières communications. En 1942 et 1943, Jean-Charles Falardeau expose dans la section de philosophie, le résultat des réflexions et des recherches qu'il a effectuées pour l'obtention d'une licence en sciences sociales : « Le communisme réalise-t-il l'idéal absolu du marxisme ? » et « L'économique est-il fondamental dans le marxisme? ».

De par sa première formation, Falardeau ne peut, moins que tout autre spécialiste en sciences sociales, ignorer toute la question des relations entre la sociologie et la « reine des sciences », la philosophie : son premier réflexe, largement déterminé par sa référence à un texte de Charles de Koninck, « Sciences sociales et sciences morales » (Laval *théologique et philosophique*, vol. 1, n° 1, 1945), est de reconnaître la dépendance de la sociologie à l'égard de la philosophie morale, dont « elle doit emprunter les prémisses fondamentales concernant la nature de l'homme et sa finalité propre ³ ». Cependant, « science de ce qui est », la sociologie conserve son autonomie : caractère scientifique de la démarche, utilisation de concepts opératoires, spécificité de la méthode structuro-fonctionnelle, qui est « causale, fonctionnelle et typologique », etc. Ce statut scientifique de la sociologie, Falardeau le défend mais tout en admettant qu'il est précaire en raison même de «l'immaturation » de cette discipline et, renvoyant dos à dos l'empirisme des sociologues américains et l'intellectualisme des sociologues européens, il pose comme conditions du

¹ *Ibid.*, p. 370.

² Jean-Charles Falardeau, «Géographie humaine et sociologie », *La Revue de l'Université Laval*, vol. V, n° 2, octobre 1950, p. 131.

³ Jean-Charles Falardeau, « Qu'est-ce que la sociologie? », *Culture*, vol. X, 1949, p. 255.

développement d'une sociologie théorique « l'utilisation patiente et abondante de la méthode monographique » et la constitution de ce qu'il appelle alors la sociographie.

Pour celui qui entend imposer un rapport « objectif, patient et continu » à la réalité sociale, il est indispensable de consacrer une partie importante de ses énergies à accroître la légitimité de la sociologie et de consolider sa position dans le champ intellectuel : Jean-Charles Falardeau publie plusieurs textes, une vingtaine entre 1940 et 1970, dans lesquels il prend la défense de la sociologie, en décrit la démarche et en délimite les frontières (par rapport à la géographie humaine, etc.).

Dès ses premières années d'enseignement, Falardeau donne à sa carrière une orientation nettement académique et scientifique, il participe aux activités du Centre de recherche et il publie son premier article spécialisé dans les nouveaux *Cahiers de l'École des sciences sociales de l'Université Laval*¹. Manifeste dans l'enseignement qu'il donne, cette spécialisation-professionnalisation se traduit aussi par sa participation active à la Canadian Political Association - membre du conseil exécutif en 1949, vice-président en 1954 et président en 1964 - et par sa collaboration à des publications de caractère international². Même si elles sont toujours l'objet de critiques nombreuses, les sciences sociales occupent déjà, au milieu des années 40, une position plus importante dans le système universitaire : entre 1940 et 1945, la population des étudiants réguliers inscrits en sciences sociales à l'Université Laval double pour atteindre l'effectif de 118; cette population, qui représente alors près de 10% de l'ensemble des étudiants de cette université, est supérieure à celles des Facultés de lettres (20), de philosophie (57) et aussi de droit (108). Cette croissance, qui se traduit dans les budgets d'enseignement et de recherche³, permet à la Faculté des sciences sociales de rejoindre et de dépasser, par le nombre de thèses de maîtrise et de doctorat en sociologie, les facultés des autres grandes universités canadiennes, McGill et Toronto par exemple⁴.

¹ Jean-Charles Falardeau, « Paroisses de France et de Nouvelle-France au 17^e siècle », *Cahiers de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval*, vol. 11, n° 7, 1943, 38 p.; « Analyse sociale des communautés », *op. cit.*

² Jean-Charles Falardeau, « Parish research in Canada », dans C.J. Nuesse, et Th.J. Harte, (eds), *The Sociology of Parish*, Milwaukee, Bonce Publishing, 1951, p. 322-332; Jean-Charles Falardeau et Fr.E. Jones, « La sociologie au Canada », *Actes du troisième congrès mondial de sociologie*, Association internationale de sociologie, vol. VII, 1956, pp. 14-22.

³ En 1945-1946, la Faculté des sciences sociales reçoit près de 50 000 \$, ce qui la situe derrière les Facultés des sciences (374 000 \$) et de médecine (173 800 \$) et sur le même pied que la Faculté de foresterie et de géodésie.

⁴ Le nombre de thèses en sociologie présentées entre 1940 et 1945 est de neuf, c'est-à-dire un nombre légèrement supérieur au nombre de thèses présentées à l'Université McGill (huit) et à l'Université de Toronto (six). Source : Thèses des gradués canadiens dans les humanités et les sciences sociales, Ottawa, Gouvernement du Canada, 1951, pp. 84-87.

Au plan du développement institutionnel et intellectuel de la sociologie, la contribution de Jean-Charles Falardeau est, dans les années 40 et 50, capitale : dès 1951, et pendant près de 10 ans, il occupe la fonction de directeur du département de sociologie ; il organise aussi des colloques, partage des responsabilités dans des organisations et des sociétés scientifiques et crée en 1960 la revue universitaire *Recherches sociographiques*. À Falardeau, se joignent, dans les années 50, d'abord Guy Rocher (1952), qui revient de l'Université Harvard où il a reçu les enseignements de Talcott Parsons, et puis Fernand Dumont (1955), Yves Martin (1956), Marc-Adélarde Tremblay (1956) et Gérald Fortin (1957). Après une « substantielle subvention » de la fondation Carnegie, les recherches empiriques se multiplient : enquête sur la mobilité intergénérationnelle ¹, étude sur les travailleurs en forêt et la mobilité sociale en milieu rural ², etc. L'obtention d'un appui financier important de la Fédération des caisses populaires Desjardins permettra aussi la réalisation d'une autre enquête sur les conditions de vie des salariés québécois ³. À ces diverses enquêtes, s'ajoutera au début des années 60, la monographie du diocèse de Saint-Jérôme que réaliseront à la demande de l'évêque, Mgr Frenette, Fernand Dumont et Yves Martin ⁴.

De la recherche à la critique sociale

[Retour à la table des matières](#)

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'Université n'apparaît plus, et ses responsables le reconnaissent, comme une « usine à fabriquer des avocats, des notaires, des médecins, voire des ingénieurs » : celle-ci doit aussi accorder une place de plus en plus importante à la transmission « d'une science professionnelle dont les jeunes ont besoin pour remplir dans la vie une carrière honorable » et au « travail de recherche qui fait avancer la science

¹ Yves De Jocas et Guy Rocher, « Inter-Génération Occupational Mobility in the Province of Quebec », *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, vol. 23, n° 1, février 1957, pp. 57-68.

² Gérald Fortin et Émile Gosselin, « La professionnalisation du travail en forêt », *Recherches sociographiques*, vol. 1, n° 1, 1960, pp. 23-60. Voir aussi les textes réunis dans G. Fortin, *La Fin d'un règne*, Montréal, Hurtubise HMH, 1971.

³ Marc-Adélarde Tremblay et Gérald Fortin, avec la collaboration de Marc Laplante, *Les Comportements économiques de la famille salariée du Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1964.

⁴ Fernand Dumont et Yves Martin, *L'Analyse des structures sociales régionales*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1963.

dans tous les domaines ¹ ». Pour les sciences sociales, cette spécialisation professionnalisation demeure toute relative : non seulement les postes et les lieux de diffusion (revues spécialisées) sont peu nombreux, mais aussi les activités d'enseignement et de recherche prennent, en raison même de leur objet et de leur méthode, une dimension politique. Ainsi, même s'ils s'insèrent rapidement dans des réseaux scientifiques canadiens et américains, les jeunes professeurs en sciences sociales diffusent aussi leurs écrits dans des revues diverses et souvent auprès d'un public peu spécialisé, et ils interviennent par la publication de textes dans les débats publics; ils acquièrent un statut d'intellectuel au sens où ils prennent position sur les grandes questions d'orientation (politique, culturelle, etc.) de la société québécoise (et canadienne). Plus précisément, ils deviennent membres d'une nouvelle génération d'intellectuels qui, qualifiée « d'élite clandestine », opère une « démystification et un décrochage idéologique ² ».

Parce que l'objet même qu'ils construisent est celui du passage de la société traditionnelle à la société moderne, les nouveaux spécialistes en sciences sociales peuvent difficilement, dans la conjoncture des années 40 et 50, ne pas aborder la question de « l'avenir du Canada français » : de la modernisation de la société canadienne-française, ceux-ci sont à la fois les analystes et les avocats. Très significative à cet égard est la tenue en 1952 du colloque pluridisciplinaire qui porte sur « les répercussions sociales de l'industrialisation dans la province de Québec » et dont les communications sont publiées sous le titre *Essais sur le Québec contemporain*. L'importance de ce colloque dans l'histoire des sciences sociales au Québec est d'autant plus grande qu'il mobilise autour du thème de la « modernisation » des spécialistes différents par leur discipline (sociologie, démographie, économique, droit, philosophie, etc.), par leur affiliation universitaire (Laval, Montréal, McGill, Chicago, etc.) et par leur position (professeur, directeur, fonctionnaire, etc. ³). Fait significatif, le colloque se déroule dans les langues anglaise et française : plus de 40% des collaborateurs sont de langue anglaise et ils occupent souvent, dans leur discipline ou secteur d'emploi, une position élevée. Les

¹ Mgr Ferdinand Vandry, « L'Université Laval au Carrefour », *La Revue de l'Université Laval*, vol. III, mai-septembre 1948, pp. 3-4.

² Jean-Charles Falardeau, « Élités traditionnelles et élites nouvelles », *Recherches sociographiques*, vol. VII, nos 1-2, pp. 132-145.

³ Le colloque réunit des sociologues (J.-C. Falardeau, Université Laval, Oswald Hall, Université McGill, Natham Kayfitz, Bureau de la statistique à Ottawa, Aileen P. Ross, Université McGill, Maurice Tremblay, Université Laval, E.-C. Hughes, Université de Chicago); des économistes (Maurice Lamontagne, Université Laval, Charles Lemelin, Université Laval, Esdras Minville, HEC et Université de Montréal, O.J. Firestone, ministère du Commerce à Ottawa), des historiens (Albert Faucher, Université Laval, Mason Wade) et des juristes (Jacques Perreault, Université de Montréal). On y retrouve aussi : Eugene Forsey, directeur de la recherche au Congrès Canadien du Travail, Lorenzo Paré, journaliste et rédacteur en chef du *Soleil*, Léon Lortie, scientifique et directeur de l'Extension de l'Enseignement à l'Université de Montréal, Arthur Tremblay, directeur-adjoint de l'École de pédagogie et d'orientation de l'Université Laval et le R.P. Jacques Cousineau, s.s.s., membre de la Commission sacerdotale d'étude sociale.

spécialistes en sciences sociales acquièrent ainsi une grande autorité et ils imposent un nouveau mode de réflexion et de discussion des problèmes sociaux.

Les collaborateurs invités à présenter des communications au symposium furent choisis, explique Jean-Charles Falardeau, à cause de leur compétence reconnue et en tenant compte de notre ambition de faire de cette réunion une rencontre proprement académique à laquelle coopéraient des représentants du plus grand nombre possible d'universités québécoises, canadiennes et américaines [...]. L'événement fut [...] d'importance. Les grandes lois du symposium furent celles de la liberté, de la franchise et de l'objectivité [...]. Rarement avait-on assisté à une rencontre d'hommes venus d'horizons intellectuels si divers discuter de façon si sereine, si franche et si pénétrante, la situation du Canada français ¹.

La volonté « d'établir un inventaire de nos connaissances sur le Canada français d'aujourd'hui ² » peut apparaître d'abord scolaire ou scientifique; elle n'en comporte pas moins, dans le contexte social, une dimension politique : le regard objectif des spécialistes en sciences sociales s'oppose à la lecture « officielle » du Canada français proposée par les « chefs nationalistes » et le clergé. Le parti-pris pour l'« industrialisme moderne » amène ces spécialistes non seulement à considérer le nationalisme comme négligeable mais aussi à prendre la défense de la Confédération canadienne :

Il importe, écrit Falardeau, de considérer les problèmes économiques et culturels du Canada français dans la perspective d'une comparaison avec d'autres pays plus anciens et contemporains dont l'aventure fut semblable à la nôtre, et non plus de façon exclusivement introspective. Un tel effort d'objectivation entraînera une plus grande autodétermination et une libération. C'est grâce à une telle franchise que, dans le cadre de la Confédération canadienne, nos relations avec nos compatriotes anglophones ont acquis l'allure sereine que nous leur connaissons. Ces relations sont maintenant bien engagées. On abandonne petit à petit l'aigreur ou le lyrisme qui nous empêchait jadis d'être francs les uns avec les autres. Il y aura toute une histoire à écrire des étapes qui ont rendu possible ce duo presque harmonieux. La phase difficile de notre mariage de raison avec le Canada est en voie de prendre fin. Notre pays reconnaît maintenant, de plus d'une manière, qu'il est composé par deux grands groupes ethniques, qu'il est essentiellement inspiré par deux civilisations ³.

Dans cette perspective, le « vrai drame » de la société québécoise se situe non pas, comme le pensent plusieurs intellectuels québécois, sur le plan des « relations constitutionnelles avec le gouvernement fédéral » mais sur le plan de « l'antinomie entre la civilisation urbaine et américaine et l'identité religieuse et culturelle du Canada français ». À la suite de Maurice Tremblay, son collègue de l'Université Laval, Jean-Charles Falardeau met en évidence le dilemme auquel est confrontée la collectivité francophone : « il est impossible de vouloir à la fois perpétuer certains postulats du nationalisme canadien-

¹ Jean-Charles Falardeau, « Avant-propos », dans J.-C. Falardeau, (Éd.) *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, Presses Universitaires de Laval, 1953, pp. 16-17.

² *Ibid.*, p. 15.

³ Jean-Charles Falardeau, « Perspectives », dans *Essais sur le Québec contemporain*, op. cit., p. 256.

français et entrer en concurrence réelle avec les entreprises capitalistes canadiennes et nord-américaines ¹ ».

La situation du Canada français apparaît d'autant plus difficile qu'il constitue une « enclave culturelle » :

Liés à Rome par la religion et à la France par la civilisation, nous sommes l'un des deux éléments politiquement essentiels d'un pays qui est lui-même, par vocation géographique, partie d'un triangle nord-américain. Si nous sommes nord-américains par naissance, nous sommes français par la civilisation et la langue, catholiques par tradition ou par conviction. Plusieurs questions qui se présentent comme des dilemmes exigeront des solutions prochaines. Comment concilier le souci d'une certaine prospérité collective avec les exigences spirituelles de la culture et du christianisme dont nous nous réclamons. Comment atteindre un contrôle efficace de l'économie de notre partie de continent en face des impératifs du capitalisme moderne? Chaque individu peut trouver facilement ses propres réponses. Mais que fera la collectivité ² ?

Dès 1941, avant même d'être nommé professeur à l'Université Laval, Jean-Charles Falardeau s'était interrogé sur « l'existence d'une culture canadienne-française ». Après avoir présenté une description de *something différent du Canada français*, sa religion catholique, sa langue française et les événements historiques, il s'était lancé dans une critique très sévère de ses concitoyens dont il dénonçait le « complexe de vassalité et de jeunesse à retardement ». Les « défauts » du Canadien français apparaissent alors nombreux: xénophobie latente, colonialisme, une sorte d'arrivisme, de mesquinerie intellectuelle, une tendance à un insularisme parfois intransigeant ³.

Quelque 20 ans plus tard, parlant de l'œuvre du chanoine Groulx, Falardeau reformule sa critique du mouvement nationaliste :

L'œuvre de l'historien que fut le chanoine Groulx a exaspéré les récentes générations de Canadiens français contre les « Anglais ». Elle a surtout débouché sur la notion d'un « État français » en Amérique, d'une Laurentie dont les jeunes enthousiastes se sont envoûtés dans le rêve d'une utopique réserve québécoise qui serait séparée du reste du Canada et, conséquemment, du reste du monde par un mur de Chine politique, religieux et linguistique ⁴.

¹ *Ibid.*, p. 255.

² *Ibid.*, p. 248.

³ Jean-Charles Falardeau, « Existe-t-il une culture canadienne-française définitive ou en voie de disparition? », *L'Action nationale*, vol. 17, 9e année, mars 1941, p. 216.

⁴ Jean-Charles Falardeau, « Les Canadiens français et leur idéologie », dans Mason Wade, *La Dualité canadienne*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1960, p. 37. À la même date, Falardeau dénonce, dans un article paru dans *Le Devoir*, « L'impardonnable erreur d'un repliement sur soi, de tout indigénisme, du stérile emprisonnement derrière les barreaux d'une impossible Laurentie. » (« Notre culture, un phare ou une lampe de sanctuaire? », *Le Devoir*, 29 janvier 1960, p. 4). Dans ses Mémoires, le chanoine Lionel Groulx cite de façon quelque peu ironique un texte écrit en 1938 par Jean-Charles Falardeau pour *l'Hebdo-Laval*, journal des étudiants de l'Université Laval : celui qui « deviendra » le disciple du R.P. Lévesque y prend la défense de Groulx, « bafoué, traité d'orgueilleux, d'imposteur, de toqué, d'aveugle volontaire et de professeur d'insanités par

Falardeau et ses collègues de l'Université Laval participent au mouvement de contestation du régime duplessiste, ils formulent régulièrement leurs critiques dans les pages du journal *Le Devoir* ou dans la revue *Cité libre* et lors des congrès annuels de l'Institut canadien des affaires publiques, où l'on traite du « peuple souverain » (1954), de l'éducation (1956) et de la liberté (1959). Leur engagement social et politique s'exprime aussi dans leur action auprès du mouvement coopératif (la revue *Ensemble*) et syndical. Non seulement les professeurs en sciences sociales de l'Université Laval donnent-ils leur appui aux ouvriers de la grève de l'amiante en 1949, mais aussi ils fournissent quelques années plus tard, une analyse de cet événement historique dans un ouvrage édité par Pierre Elliott Trudeau et préfacé par Jean-Charles Falardeau.

Dans cette étude, l'ambition ou l'intention des spécialistes en sciences sociales est « d'être réaliste », c'est-à-dire de fournir un « effort d'objectivation ». Pour différencier cette génération d'intellectuels de la génération précédente, il ne suffit pas de remplacer le mot « national » par le mot « social » : la différence en est une d'optique, « ceux qui se préoccupent aujourd'hui du problème social voulant être réalistes ¹ ». Le lieu d'où ces nouveaux intellectuels entendent parler n'est donc pas, pour reprendre une distinction wébérienne, celui de la conviction ou de la passion mais bien celui de la responsabilité intellectuelle qui se manifeste dans le souci de probité, l'esprit de lucidité, la patience des études minutieuses, la capacité de formuler des interrogations d'une façon sérieuse et l'objectivité.

Ces intellectuels universitaires peuvent être identifiés et associés à une « élite nouvelle », l'élite « intellectuelle, rationnelle, technicienne et efficace ² » qui se superpose aux professionnels de la politique et aux hommes politiques pour les critiquer et les guider. Sans occuper de poste proprement politique, Falardeau acceptera pour sa part de participer, en tant qu'universitaire, aux activités de la Commission nationale de la jeunesse, au Conseil canadien de la recherche en sciences sociales et à l'Office national du film.

Par ailleurs, au début des années 60, celui-ci donnera une orientation plus proprement académique à l'ensemble de ses activités intellectuelles. « Les années 60 me ramenèrent, confie-t-il dans son "Itinéraire sociologique", vers de nouveaux soucis de recherche ³ ». Cette réorientation s'inscrit alors dans un mouvement de professionnalisation de l'activité d'enseignement et de

un cloporte comme J.-C. Harvey ». (Lionel Groulx, *Mes Mémoires*, tome III, 1926-1939, Montréal, Fides, 1972, p. 352.)

¹ Jean-Charles Falardeau, « Préface », dans P.E. Trudeau, *La Grève de l'amiante*, Montréal, Cité Libre, 1956, p. XVIII.

² Jean-Charles Falardeau, « Élités traditionnelles et élites nouvelles », *op. cit.*.

³ Jean-Charles Falardeau, « Itinéraire sociologique », *op. cit.*, p. 225.

recherche en milieu universitaire. Dans un texte intitulé « Aspects de la condition du professeur d'université », Léon Dion, professeur à la Faculté des sciences sociales à l'Université Laval, élabore une réflexion éthique et il refuse à l'universitaire la possibilité de devenir tour à tour politicien, chef ouvrier, journaliste, débattant, administrateur et propagandiste :

Il est normal, écrit-il, que les influences et les ordres de préoccupations venant de l'extérieur occupent une place importante dans la vie académique [...]. Tout en reconnaissant le caractère normal de ce conditionnement, il faut tâcher d'en minimiser l'influence en développant un sens rigoureux de la vie académique à l'intérieur de la Faculté. Si on n'y parvenait pas, on courrait le risque d'y voir s'introduire une échelle d'appréciation de l'activité de l'universitaire qui serait établie d'après des critères et des intérêts non académiques ¹.

En sociologie, la volonté de donner à cette « jeune » discipline une assise plus proprement universitaire incite à créer une revue spécialisée centrée sur le Québec, *Recherches sociographiques*, à organiser des lieux de discussion et des colloques - le premier de la revue porte sur la Situation de la recherche sur le Canada français (1962), - à multiplier les activités de recherche et enfin, lors du 29e Congrès de l'ACFAS, tenu à Ottawa (1961), à mettre sur pied une Association canadienne des anthropologues, psychologues et sociologues de langue française, dont les deux premiers colloques portent sur le développement social et sur Léon Gérin. Falardeau considère lui-même ces années comme « décisives » : la sociologie prouve alors « son assurance et sa maturité ² ».

* * *

Après s'être soucié d'accroître la légitimité de la sociologie, en réhabilitant l'œuvre de Léon Gérin et en reconstituant une histoire des idées à partir du 19e siècle, Jean-Charles Falardeau revient pour sa part à ses « inclinaisons premières », la littérature, pour développer « une problématique sociologique de la littérature et plus largement de la culture et de l'imaginaire ». Dans son enseignement, ses écrits et aussi par sa participation à l'Académie des sciences morales et politiques, il rappelle constamment à ses collègues les exigences mêmes de toute activité universitaire, de tout travail académique : le refus de la « joyeuse facilité, du laisser-aller et de la médiocrité », le rejet du « dogmatisme et de tout sectarisme, le souci d'objectivité et l'esprit inventif ».

¹ Léon Dion, « Aspects de la condition du professeur d'université », *Cité Libre*, no 26, juillet 1958, p. 22.

² Jean-Charles Falardeau, « Antécédents, débuts et croissance de la sociologie au Québec », *op. cit.*, p. 159.

L'enjeu s'est donc, pour cet intellectuel universitaire, déplacé du champ politique au milieu scolaire et scientifique, tout se passant comme si son engagement politique n'avait qu'une visée, celle de rendre la sociologie apolitique, ou plus précisément, indépendante du pouvoir politique et religieux.

Chapitre VI

Borduas et les paradoxes de l'art vivant

Le Canada français moderne commence avec lui.

Pierre Vadeboncoeur, *La ligne du risque*.



Photo tirée des Archives du Musée d'art contemporain et reproduite avec l'aimable autorisation de Mme Gabrielle Borduas (Ph. Janine Niepce).

[Retour à la table des matières](#)

Peintre internationalement connu et dont le nom nous renvoie spontanément à l'événement le plus marquant de la vie culturelle et intellectuelle du Québec des années 40, Paul-Émile Borduas connaît, surtout depuis sa mort en 1960, une multitude de discours de consécration tenus par des « prêtres » aussi différents que les historiens et critiques d'art, les essayistes, les sociologues et les militants nationalistes, et - on le devine aisément - pour des raisons différentes et souvent fort contradictoires. Il serait tentant d'expliquer les

divergences et la variété des points de vue en invoquant (pour raisonner comme les historiens de l'art) l'inépuisable richesse de son oeuvre dont la qualité, la diversité sont d'une densité telle qu'elle donne prise à plusieurs niveaux de lecture et d'interprétation qui malgré tout, étant donné les propriétés particulières de l'oeuvre picturale construite sur un code non explicite et non explicite, ne parviennent pas à l'élucider complètement. Mais l'entreprise s'avérerait vite oiseuse et stérile dans la mesure où, d'entrée de jeu, elle renonce à rendre compte de ce qui, précisément, demande à être expliqué : la profusion et la dispersion des différences dans les divers modes de rapport à l'oeuvre.

Bilan des lectures : le talent contre l'impossibilité historique

[Retour à la table des matières](#)

En fait, sous l'argument de la richesse, de la diversité et de la spécificité de l'oeuvre, se camouflent plusieurs lacunes théoriques qui ne sont pas sans contribuer largement à produire le « mystère » entourant l'oeuvre. Un premier biais consiste à centrer la démarche analytique exclusivement sur l'oeuvre et à postuler que celle-ci renferme tous les éléments de son intelligibilité en même temps qu'elle en est le principe. Il s'agit alors de l'amener à se « trahir » elle-même en retraçant sa genèse et les influences qui la marquent. Le travail, qui exige évidemment la maîtrise d'un vaste système de classement permettant de situer chacune des oeuvres de l'artiste dans une classe nécessairement définie par rapport à une autre et de déterminer, par une analyse des ressemblances et des différences, les influences subies, consiste le plus souvent à dégager, sur la base d'une étude des caractéristiques internes, *l'unité* de la production artistique de Boduas et à la relier à celles d'autres peintres, contemporains ou non. On fait alors résider la preuve du bon classement dans la collecte d'informations permettant de certifier l'authenticité ou la véracité des influences subies : quels peintres a fréquentés l'artiste ? quelles expositions a-t-il visitées ?, etc. Cherchant sa preuve dans *l'événement*, l'anecdote, ce type d'explication fait alors apparaître l'ensemble de l'oeuvre dans un cheminement *continu* où les contraintes ne pèsent que sur les aspects internes de l'oeuvre et ne peuvent parvenir que des aspects internes d'autres oeuvres, plaçant ainsi le rapport à l'oeuvre en dehors de tout procès social d'élaboration. Ainsi, André Jasmin réfute l'hypothèse selon laquelle Boduas a été, au tout début de la

Seconde Guerre mondiale, « touché » par une toile de Mondrian et tente de démontrer que la toile qui a alors impressionné l'artiste est *La laitière* de Vermeer¹. Pour sa part, Guy Robert, qui consacre un ouvrage complet à Borduas, parle de l'influence des tableaux de Pellan tout en établissant diverses comparaisons entre l'œuvre de l'artiste québécois et celle de Jean Arp² (2). Enfin, ce serait, selon Guy Viau, qui a connu Borduas, « devant un Renoir que celui-ci éprouve pour la première fois le mécanisme de la création artistique³ ».

Ces analyses des influences proprement picturales sont d'autant plus difficiles que Borduas rompt assez tôt avec son seul maître, Ozias Leduc, et que pendant son séjour en France, il semble être imperméable aux différentes écoles parisiennes alors en pleine effervescence. La rareté des filiations plausibles et vraisemblablement identifiables aidant, on délaissera alors la quête des influences proprement picturales mais aussi des textes critiques et théoriques dont la référence tient aux influences littéraires du surréalisme et, plus particulièrement, à celle du « pape » Breton. Plusieurs spécialistes vont alors se mesurer au défi de définir l'ordre de préséance d'un pan de richesse sur l'autre et d'identifier où et à quel moment dans l'œuvre, cette influence commence à se faire sentir. E.H. Turner⁴ établit alors à 1938 la date où François Hertel fait connaître à Borduas « Le Château Étoilé » de Breton. Par contre, Guy Viau⁵ pense que « c'est vers les années 40 que Borduas déniche dans les rayons de la bibliothèque de l'École du meuble un numéro de la revue *Le Minotaure* dans laquelle se trouve « Le Château Étoilé » et d'autres textes de Breton. J.R. Ostiguy⁶, pour sa part, rejette ces hypothèses : ce serait, selon un témoignage de Mme Borduas, un scientifique français de passage à Montréal, Henri Laugier, qui aurait, en 1941, fait découvrir à Borduas la revue *Le Minotaure*. C'est aussi le point de vue qu'adoptent François Gagnon⁷ et Bernard Teyssède⁸ mais que ne partage pas tout à fait Guy Robert qui relève quelques flottements et ambiguïtés dans la lettre de Laugier à Borduas, en plus de manifester de grandes réticences à accepter le poids explicatif de l'influence littéraire dans le cheminement de Borduas, préférant s'en tenir davantage

¹ André Jasmin, « Le climat du milieu artistique dans les années 40 », *Peinture canadienne française*, Conférences de Sève, nos 11-12, Les Presses de l'Université de Montréal, 1970, p. 27.

² Guy Robert, *Borduas*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1972.

³ Guy Viau, *La Peinture moderne au Canada français*, Québec, Ministère des affaires culturelles, 1964, p. 49.

⁴ E.H. Turner, *Paul-Émile Borduas 1955-1960*, Montréal, Musée des beaux-arts de Montréal, 1962.

⁵ Guy Viau, *op. cit.*

⁶ J.R. Ostiguy, *Un siècle de peinture canadienne 1870-1970*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1971, p. 45.

⁷ François Gagnon, « Contribution à l'étude de la genèse de l'automatisme pictural chez Borduas », *La Barre du Jour*, nos 17-20, janvier-août 1969, pp. 206-224.

⁸ Bernard Teyssède, « Fernand Leduc, peintre et théoricien du surréalisme à Montréal », *La Barre du Jour*, nos 17-20, janvier-août 1969, pp. 224-270.

aux données d'ordre pictural ¹. Ce type d'approche, on le voit, reproduit exactement les mêmes erreurs que la précédente mais en déplaçant le point d'ancrage du pictural vers le littéraire. En effet, même si elle semble atténuer l'autonomie souveraine de l'œuvre picturale, cette approche ne s'attarde guère à dégager les modalités de transfert du rapport à l'œuvre du domaine littéraire au domaine pictural; elle vise plutôt à soupeser l'originalité de la production picturale à la lumière d'un emprunt littéraire. Les historiens de l'art attachent en effet beaucoup d'importance à la question de savoir si la lecture de Breton précède ou suit ce qu'on a tenu pour la première véritable manifestation de l'originalité et du génie de Borduas, à savoir les Gouaches de 42. Et sous cette querelle de dates et d'anecdotes où l'on cherche à vérifier si le génie vient avant l'influence ou l'inverse, la question du statut de l'innovation artistique, ses conditions sociales de possibilité et le rapport qu'elle entretient avec l'ensemble du champ intellectuel, reste indiscutée.

Et c'est précisément pour cela que, malgré les nombreux articles, livres et thèses universitaires consacrés à Borduas, l'explication de son itinéraire artistique et intellectuel offre très peu de consistance. Même lorsqu'ils décrivent avec précision divers aspects de la vie de l'artiste ou qu'ils tentent d'établir une relation entre son oeuvre et le contexte (social, politique, culturel, etc.) ², les spécialistes de l'art transforment l'œuvre admirée en objet sacré et contribuent à accroître et produire le « mystère ». Borduas et son oeuvre apparaissent alors, en effet, non seulement indéchiffrables mais aussi historiquement impossibles. Toutes les litanies attachées aux fausses explications par le talent apparaissent alors pour enraciner dans la nature ce qu'on présente comme culturellement impossible. C'est ainsi que sera créé le « personnage » Borduas dont le portrait sera tiré en présentant des traits culturels comme autant d'obstacles à surmonter par son talent « naturel ». On le présente alors comme un peintre peu instruit, « impitoyablement conscient de son désavantage intellectuel ³ », « handicapé dans la manifestation des concepts et des arguments ⁴ », « timide et malhabile avec les mots ⁵ », dont l'expression souffre d'une certaine « gaucherie lyrique ⁶ » et qui, « aussi démuné dans sa formation idéologique ⁷ » sera alors d'autant plus facile à ostraciser qu'il sera seul et abandonné de tous. Personnage qu'il nous faut tenir pour d'autant plus suspect que, de son vivant, Borduas est admiré pour sa fougue, sa vivacité et

¹ Guy Robert, *op. cit.*, p. 31.

² François Gagnon, *op. cit.*

³ Guy Robert, *op. cit.*, p. 24.

⁴ *Idem*, p. 53.

⁵ *Idem*, p. 54.

⁶ *Idem*, p. 58.

⁷ Guy Robert, *op. cit.*, p. 56.

son intelligence, lui qui « discute volontiers de théories qu'il exploite toujours brillamment ¹ ».

Somme toute, de telles lectures, qu'elles soient centrées sur l'œuvre ou sur l'auteur, sa biographie et sa trajectoire individuelle, parce qu'elles ne déterminent pas rigoureusement les conditions de production et de circulation des œuvres artistiques, ne contribuent guère à une objectivation désacralisante du peintre et son œuvre et ne font bien souvent que « rajeunir la liturgie sans rien renier de la vénération ancienne ² » des œuvres dont elles prétendent rendre compte. Elles auront, de plus, fortement contribué à faire oublier la genèse et les caractéristiques spécifiquement socio-culturelles du *mouvement* automatiste en réduisant celui-ci à l'influence et à la pensée d'un seul homme qu'on aura *négligé* de saisir dans la globalité de son insertion sociale. On aura ainsi passé sous silence toute la dynamique macro-sociologique des rapports de force qui structuraient l'ensemble des institutions (et les relations des groupes qui s'y affrontaient) de diverses manières touchées et mises en cause par la violente critique automatiste. Et ce silence est d'autant plus suspect que n'est pas sans être problématique le lieu où Borduas élabore sa conception de l'art : c'est à titre de professeur de dessin dans une *école technique* (l'École du meuble) qu'il aura l'occasion de forger sa réflexion et sa pratique picturales qui viendront bousculer les plus sûres positions de *l'art académique* du Musée et de l'École des beaux-arts. On s'est empressé de faire de son renvoi de l'École du meuble le symbole de son « martyre » et de la répression dont il fut victime mais on n'a pas vu là tout le paradoxe d'une telle consécration. Et pourtant, c'est dans ce paradoxe que s'articule toute la spécificité (et une bonne partie du « mystère ») du mouvement automatiste.

En effet, il y a quelque chose d'intrigant dans le fait qu'une institution vouée à la formation de la couche supérieure de la classe ouvrière devienne le secteur de transformations importantes dans une production symbolique qui est propriété exclusive de la petite bourgeoisie canadienne-française qui doit d'ailleurs la disputer chaudement à certaines fractions de la bourgeoisie anglophone. Et cela n'est compréhensible que dans la mesure où l'on remplace l'enseignement et la pratique du dessin dans le cadre plus large du rôle que leur assigne un système d'enseignement alors fort secoué autant par la nécessité d'encadrer une classe ouvrière dans une formation devenue plus nécessaire à la suite des transformations de la production que par celle de trouver de nouvelles positions à une petite bourgeoisie qui commence d'être aux prises avec « l'engorgement des professions ».

¹ Maurice Gagnon, *Sur un état actuel de la peinture canadienne-française*, Montréal, Éditions de l'Arbre, 1945, p. 85.

² Pierre Bourdieu, « La critique du discours lettré », *Actes de la recherche en sciences sociales*, nos 5-6, p. 7.

Position intermédiaire et contradiction l'École du meuble

[Retour à la table des matières](#)

Jusqu'au début des années 20, il n'existe au Québec aucune véritable institution d'enseignement des arts plastiques. Il y a bien, à la fin du 19^e siècle, l'initiative de l'abbé Joseph Chabert qui s'intéresse alors à l'éducation de la classe ouvrière et à sa spécialisation technique et artistique et qui réussit à mettre sur pied une école, l'Institution nationale, dont un des objectifs est d'offrir gratuitement des cours de dessin. Même si à la suite de diverses mésaventures (vandalisme, scandales, absence de subventions, etc.), l'école doit fermer ses portes, cette expérience manifeste l'intérêt que l'on porte dès cette période à l'enseignement des beaux-arts, en particulier du dessin. En 1897, le surintendant de l'instruction publique, Boucher de la Brière, reconnaît, dans son rapport annuel, que contrairement au futur membre d'une profession libérale, le futur négociant, le futur cultivateur ou encore le futur ouvrier (souvent fils d'ouvrier lui-même) « n'a aucune école spéciale où il puisse apprendre la théorie et la pratique du métier qu'il veut exercer ». Conscient de cette lacune, celui-ci se rend à Paris pour visiter des écoles industrielles et, à son retour, travaille à la diffusion de l'enseignement du dessin et à l'amélioration des méthodes de pédagogie du dessin. Dans le nouveau programme ¹ de l'enseignement primaire qui est élaboré quelques années plus tard (1920), cette préoccupation est toujours présente : même si le dessin n'est pas, comme l'enseignement religieux, la langue maternelle et l'arithmétique, une « matière essentielle », il n'en devient pas moins une « matière obligatoire » à laquelle doivent être consacrées au moins deux heures par semaine.

À la même époque, des anglophones montréalais tentent une première généralisation de l'enseignement professionnel par la mise sur pied d'un Conseil des arts et métiers : sorte d'excroissance du Mechanics Institute, cette formule de cours du soir s'adresse à des jeunes qui exercent déjà un métier et leur offre une formation complémentaire, un surplus de connaissances

¹ *Programme d'étude de l'école primaire élémentaire*, précédé de notes concernant l'organisation pédagogique et l'organisation disciplinaire et accompagné d'instructions pédagogiques, Québec, 1920.

principalement axé sur la maîtrise du dessin. Parmi les cours qui se donnent au début des années 10 au Monument national, ce sont donc les cours de dessin qui regroupent le plus grand nombre d'étudiants : dessin à main levée, dessin d'architecture et dessin mécanique ¹. À un moment où la formation artistique ne s'acquiert que sous la forme de cours privés soit dans les ateliers d'artistes canadiens connus, pour la plupart anglophones, soit dans les ateliers d'artistes européens, les écoles du soir du Conseil des arts et métiers commencent à prendre une grande importance pour les jeunes Québécois francophones qui manifestent des dispositions pour les arts plastiques. Ainsi, l'on retrouve inscrits aux premiers cours de dessin du Monument national, dont la responsabilité est confiée à Ludger Larose et à Edmond Dyonnet ², des artistes tels Marc-Aurèle Fortin ³, Rodolphe Duguay ⁴ et Adrien Hébert ⁵. Toutefois pour un bon moment encore ceux qui comptent entreprendre une véritable carrière artistique devront travailler sous la direction d'artistes connus (Duguay est l'élève de Suzor-Côté, E. Soucy est celui de W. Will) ou s'inscrire aux cours de la Montreal Art Association et ensuite poursuivre leur formation à Paris dans des écoles (École des beaux-arts de Paris) ou dans des ateliers d'artistes. Cette dernière étape de leur formation est souvent pour ces artistes québécois la plus longue et la plus déterminante : par exemple Clarence Gagnon, qui devient au cours des années 30 le peintre québécois de langue française le plus important, s'initie à l'art d'abord à la Montreal Art Association sous la direction de William Brymner (1897-1900) pour ensuite parfaire sa formation à Paris où, grâce à un appui financier de M. James Morgan de Henry Morgan & Co. Ltée, il effectue un long séjour d'études (stage à l'académie Julian sous la direction de Jean-Paul Laurens) et de travail ⁶ ; de même Rodolphe Duguay séjourne pendant sept ans en France (1920-1927) après avoir été l'élève de Suzor-Côté (1910) et avoir suivi des cours du soir en dessin au Monument national (1910-1911).

À l'origine de l'« art moderne » au Québec et au Canada, l'on retrouve deux artistes de langue anglaise, James Wilson Morrice et John Lyman, tous deux issus de familles bourgeoises de langue anglaise et disposant d'un capital culturel élevé : études universitaires, voyages et séjours à l'étranger, etc. Fils d'un riche marchand écossais, Morrice (1865-1924) reçoit une formation en droit; il s'initie ensuite à la peinture lors d'un séjour à Paris où il est l'élève d'Harpignès, le dernier peintre de l'École de Barbizon. Plutôt que de revenir au

¹ *Commission royale d'enquête sur l'enseignement industriel et technique*, Ottawa, 1913.

² E. Dyonnet est un professeur d'origine française qui a acquis sa formation artistique en Italie. Avant d'être nommé professeur à l'École des beaux-arts de Montréal, celui-ci occupe de multiples positions dans l'enseignement des arts : il est en effet responsable de cours de dessin à l'École polytechnique, à l'Université McGill, à la Montreal Art Association et au Monument national.

³ H. de Jouvancourt, *M.-A. Fortin*, Collection Panorama, Lidec Inc., Montréal, 1968.

⁴ *Les bibliographies françaises d'Amérique*, Les Journalistes associés Éditeurs, Montréal.

⁵ *Ibid.*

⁶ J.-M. Gauvreau, « Clarence Gagnon, 1881-1942 », *Technique*, juin 1943, pp. 435-440.

Canada, Morrice s'établit à Paris avec atelier sur le Quai des Grands-Augustins, et se lie d'amitié avec de nombreux intellectuels et artistes, dont Matisse, avec lequel il effectue deux voyages à Tanger. Le seul poste que ce « bohème » occupera sera celui de peintre officiel des armées canadiennes pendant la Grande Guerre. Il consacra sa vie à voyager et à peindre.

Si Morrice peut être regardé comme un des « premiers peintres modernes », ce n'est pas seulement en raison de son esthétique, mais aussi par la manière d'exercer ses activités artistiques. Soit individuellement, soit collectivement, des artistes se donnent une autonomie, condition de réalisation d'une oeuvre proprement personnelle. À cet égard, la mise sur pied en 1939, de la Contemporary Art Society est très significative : constituée majoritairement - 26 sur 30 - d'artistes de langue anglaise et animée par John Lyman, cette association se donne comme objectif de réunir des artistes de « tendances non académiques », de « défendre leurs intérêts professionnels » et, par diverses activités (conférences publiques, expositions, etc.) d'« affirmer la vitalité du mouvement moderne dans l'art ».

Fils d'une famille bourgeoise qui, originaire de la Nouvelle-Angleterre, s'est établie à Montréal pour le commerce de produits pharmaceutiques, et neveu de James Morgan, John Lyman (1880-1967) ne s'oriente vers la peinture qu'après des études universitaires en littérature et en architecture. Et tout comme Morrice, il acquiert sa formation artistique à Paris : d'abord avec Jean-Paul Laurens, et ensuite avec Matisse, dont il reçoit une influence profonde. Enfin, autre point commun avec Morrice, un goût des voyages qui se manifeste par un séjour de trois ans en Tunisie et par de fréquents voyages aux Antilles. Mais contrairement à son aîné, Lyman revient à Montréal où, en plus de poursuivre son activité picturale - exposition aux Johnson Art Galleries en 1927 -, il s'implique activement dans l'organisation du milieu artistique : création de l'école d'art l'Atelier en 1931, publication de chroniques artistiques dans *The Montrealer*, mise sur pied de l'Eastern Group Painters en 1938 et de la Contemporary Art Society en 1939, enseignement à l'Université McGill, etc.

Mais déjà, depuis la période de l'entre-deux-guerres, les Beaux-Arts connaissent quelques changements importants en milieu francophone : ouverture des Écoles des beaux-arts de Montréal et de Québec, fondation du Musée de la province de Québec, mise sur pied d'une École du meuble, constitution d'un inventaire des oeuvres d'art du Québec, par Gérard Morisset, ouverture de galeries d'art, etc. À la suite des bouleversements de la structure économique et aussi de la modification de la répartition de la main-d'œuvre que connaît le Québec au début du 20^e siècle, le système d'enseignement professionnel, auquel est relié étroitement l'enseignement des arts, devient manifestement déficient. D'ailleurs alors même que la Commission Robertson mène son

enquête sur l'enseignement technique et industrie ¹, le gouvernement québécois, dirigé alors par Lomer Gouin, crée en 1907 les écoles techniques de Montréal et de Québec, qui reçoivent quelques années plus tard (1911) dans des locaux modernes et bien équipés, les premières cohortes d'élèves. Cette forme d'enseignement, dont le programme accorde une place importante au dessin, se développe rapidement : des écoles semblables sont créées à Shawinigan (1911), à Trois-Rivières (1918) et à Hull (1919). Taschereau, qui succède à Gouin et dirige le gouvernement de 1920 à 1936, poursuit le développement et la structuration du système d'écoles techniques : ne craignant pas « l'encombrement des compétences », ce gouvernement, qui s'assure la collaboration étroite d'intellectuels et universitaires tels Athanase David, Édouard Montpetit et Victor Doré, parvient en effet à améliorer et aussi à diversifier le système d'enseignement non seulement aux niveaux supérieurs mais aussi aux niveaux inférieurs ². Il s'agit là d'une véritable réforme du système d'enseignement dont l'objectif (politique) est d'assurer une participation canadienne-française aux niveaux supérieurs de l'économie tout en formant une classe ouvrière plus hautement spécialisée et plus apte à occuper les « nouveaux » postes.

La création d'Écoles des beaux-arts à Montréal et à Québec au début des années 20 s'inscrit dans cette vaste réforme du système d'enseignement québécois. D'ailleurs, à leurs débuts, ces écoles apparaissent comme des écoles techniques : devant les appréhensions du milieu canadien-français, qui s'indigne devant la folie d'ouvrir de telles écoles dans une société « si peu sensibilisée à la culture », les premiers responsables, affirment le caractère pratique, d'« arts appliqués » de ces écoles et fixent comme objectif de préparer des jeunes à des débouchés tels l'architecture, l'art publicitaire et le professorat en dessin. Il est même précisé, dans le programme de 1923, que la formation en art décoratif permettra à l'artisan et au dessinateur de s'intégrer aux industries locales (meubles, papier peint, imprimerie, céramique, textile, etc.). Le premier directeur de l'École, M. Fougérat, est un artiste d'origine française lui-même formé à l'École des arts décoratifs de Paris.

Enfin, comme les autres écoles (techniques), les Écoles des beaux-arts n'imposent aucun critère proprement scolaire d'admission.

Cette éducation par un enseignement gratuit, accessible à toutes les classes, s'étend, affirme le directeur de l'École des beaux-arts de Montréal, aux éléments

¹ Commission royale d'enquête sur l'enseignement technique et industriel, *op. cit.*

² B.L. Vigod, « Qu'on ne craigne pas l'encombrement des compétences : Le gouvernement Taschereau et l'éducation, 1920-1929 », *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, vol. 28, n° 2, septembre 1974, pp. 209-244.

souvent les plus doués de la masse populaire. C'est-à-dire qu'il ouvre à tous les horizons ¹.

Et même s'il existe des examens d'admission qui portent à la fois sur les habiletés techniques, l'imagination et la sensibilité et sur les connaissances générales de l'étudiant, il ne semble pas, tout au moins au cours des premières années d'existence, qu'il y ait une véritable sélection des étudiants : le nombre d'étudiants qui sont acceptés au cours du jour est sensiblement le même que celui des étudiants qui font leur demande d'admission ². À la fois par l'orientation de leur enseignement et par leurs critères d'admission, ces écoles réunissent les conditions pour être accessibles à ceux qui sont exclus des voies menant aux études supérieures, c'est-à-dire non seulement aux jeunes filles et aux jeunes garçons issus des classes supérieures qui y trouvent une sorte de « refuge » mais aussi, en autant qu'ils apparaissent « doués », à des jeunes qui parviennent de classes populaires. Quant à la véritable sélection, elle ne semble s'effectuer qu'au cours des études (choix de la section, persévérance, obtention de prix, etc.) et à l'entrée sur le marché du travail. À l'origine, l'École des beaux-arts participe donc, tout en s'en distinguant, à la fois de l'atelier du maître, de l'école technique et de l'école normale.

Les conditions d'accès à la carrière artistique commencent dès lors à se modifier : pour acquérir le titre d'« artiste », il ne suffit plus de suivre les cours de la Montreal Art Association ou de fréquenter l'atelier d'un artiste, il faut aussi obtenir un diplôme d'une institution scolaire. En fait, l'École des beaux-arts délaissera très rapidement les préoccupations d'art appliqué pour axer exclusivement son enseignement vers une formation classique en histoire de l'art et en peinture.

La mise sur pied en 1935 de l'École du meuble s'inscrit d'ailleurs tout autant dans une volonté de doter le Québec d'un bon réseau d'écoles professionnelles que dans une réaction à l'orientation que prend l'École des beaux-arts : un des objectifs de cette nouvelle école, dont la responsabilité est confiée à un professeur en ébénisterie à l'École technique de Montréal, Jean-Marie Gauvreau ³, est alors de permettre aux jeunes d'accéder non plus aux carrières dites « libérales » qui apparaissent encombrées mais aux « carrières industrielles », en transformant les jeunes en « une élite d'hommes de goût, armés d'une culture artistique et technique solide ⁴ ».

¹ Palmarès. École des beaux-arts de Montréal, 1927, cité par B. Lebel, *Sélection et carrière des artistes plastiques au Québec*, thèse de maîtrise, Département de sociologie, Université de Montréal, 1970.

² *Rapport du secrétaire et du registraire de la Province de Québec, 1923-24*, Québec, 1924.

³ Après un séjour d'études à l'École Boulle de Paris, Jean-Marie Gauvreau est invité en 1932 à organiser un cours d'ébénisterie dans le cadre du programme régulier de l'École technique de Montréal. À la même époque, celui-ci participe activement à la revue *Technique*, dont il devient en 1937 le rédacteur en chef.

⁴ J.-M. Gauvreau, « L'École du meuble », *Technique*, vol. 18, avril 1943.

Pour atteindre cet objectif, l'École du meuble entend, dès sa fondation, se situer entre la culture (artistique, littéraire, etc.) et la technique, voire même espère réaliser une synthèse de ces deux pôles. L'enseignement touche en effet à la fois à la technique et aux arts décoratifs et comprend des cours de construction et de finition du meuble, des cours de garniture, des cours de dessin (géométrique, à vue, de construction du meuble), et des cours d'histoire de l'art. De plus, parmi le premier corps professoral, on trouve non seulement des spécialistes en ébénisterie mais aussi un architecte, Marcel Parizeau, un peintre, Jean-Paul Lemieux et un professeur d'histoire de l'art, Maurice Gagnon, qui remplit aussi la tâche de conservateur de la bibliothèque de l'École. L'ébénisterie apparaît donc beaucoup moins un métier qu'un art appliqué : « Il y a dans l'ébénisterie, écrivait quelques années auparavant Jean-Marie Gauvreau, deux domaines bien distincts, celui de l'art et celui de la technique, sans quoi toute oeuvre est compromise ¹ ». Cependant l'École du meuble demeure, comme les autres écoles techniques et spécialisées, largement dépendante de l'industrie (du bois et du meuble en particulier), pour laquelle elle veut former une main-d'œuvre qualifiée. La devise du diplôme que cette école décerne n'est-elle pas : « Honnêteté, distinction et compétence » ? De plus, le directeur, qui établit de nombreux contacts avec des industriels, manifeste, au moment où la première génération de diplômés entre sur le marché du travail, sa fierté devant leur orientation professionnelle (directeurs de manufactures de meubles, dessinateurs dans de grandes maisons de commerce, professeurs ou instructeurs de travaux manuels dans les commissions scolaires, les Écoles techniques et les Écoles d'arts et métiers, etc.).

Même si les responsables de l'École du meuble ne prétendent pas « rivaliser avec l'École des beaux-arts », l'opposition entre ces deux institutions est présente dès les premières années : l'École du meuble entend aussi offrir une véritable formation artistique et décerner des titres qui sur le marché artistique et scolaire ne risquent pas d'être dévalués. Cette stratégie, qui est de demeurer une école d'art tout en répondant aux exigences de l'entreprise et qui est largement déterminée par sa position intermédiaire dans le système d'enseignement et dans le champ artistique, marque le programme d'enseignement et les préoccupations des professeurs. Ainsi, sans négliger ou abandonner la tradition artisanale canadienne-française, qu'elle espère faire « renaître », l'École du meuble compte transmettre à ses élèves des éléments de « grande culture » et les familiariser avec l'art européen : le programme comprend non seulement des cours sur l'utilisation du bois canadien, dans lesquels on fait la promotion du « style paysan » mais aussi des cours d'histoire de l'art (européen). De même, le Musée du meuble dont se dote l'École réunit une

¹ J.-M. Gauvreau, « L'enseignement de l'ébénisterie », *Technique*, vol. 5, n° 3, mars 1931, p. 26.

collection canadienne et une collection française. Enfin, une brève étude des activités ou tout simplement des goûts des membres du corps professoral et de la direction permet de constater la valorisation simultanée d'un art dit « universel » et d'un art « local » : alors même qu'il fait l'éloge du peintre canadien-français Clarence Gagnon et qu'il célèbre dans de nombreux articles et ouvrages les artisans méconnus d'ici, Jean-Marie Gauvreau diffuse des textes sur le mobilier français de la Renaissance et organise un colloque pour souligner le tricentenaire de la naissance de Louis XIV. Par ailleurs, sous sa direction, l'on trouve un Maurice Gagnon qui met tous ses efforts à la glorification de l'art contemporain ou « art vivant » : publication d'articles et de livres sur la « peinture moderne », mise sur pied avec son collègue Marcel Parizeau et le peintre John Lyman d'une société pour la « défense de l'art vivant » (achat d'œuvres, expositions, conférences, édition de livres d'art, etc.).

Lorsqu'en 1937, Paul-Émile Borduas remplace Jean-Paul Lemieux à l'École du meuble, il y trouve donc un lieu caractérisé par la diversité des exigences et des tendances : culture/technique; art européen/art canadien-français; art moderne/art traditionnel; etc. Mais c'est là un poste pour lequel il est, sous le rapport de l'habitus, relativement bien préparé ou prédisposé : celui-ci a en effet une double formation, l'une plus technique dans son milieu familial et sous la direction d'Ozias Leduc, l'autre plus artistique et plus théorique à l'École des beaux-arts de Montréal et aux Ateliers d'art sacré de Paris. Et même s'il n'obtient pas suffisamment de contrats de décoration d'églises pour vivre de son métier¹, sa compétence en art sacré constitue au moment de sa nomination à l'École du meuble un « capital » précieux : la direction de l'École manifeste alors un intérêt pour ce domaine où l'École pourrait « exceller non seulement dans l'exécution proprement dite, mais dans la création, l'éducation du bon goût qui laisse à désirer, de la plus humble chapelle à la prétentieuse cathédrale² ».

L'accueil que Borduas reçoit à l'École du meuble semble bien chaleureux si l'on se réfère à un article « La peinture moderne : la peinture religieuse », qui est publié par Maurice Gagnon dans la revue *Technique* et dans lequel sont reproduites deux de ses toiles (« Jeune fille au bouquet », « Saint-Jean »). Le commentaire élogieux dont Borduas est alors l'objet est le suivant :

¹ Voir à ce sujet la thèse de Françoise Legris, *La peinture religieuse de Borduas*. À son retour de Paris, Borduas aura en effet tenté de vivre de son travail de peintre religieux mais, comme le montre Legris, la conjoncture économique (crise de 1929) ainsi que la concurrence des artistes italiens rendront impossible une telle tentative. Borduas sera alors contraint d'accepter un poste de professeur de dessin au collège Grasset d'abord pour ensuite passer en 1937 à l'École du meuble. Les historiens de l'art ont beaucoup négligé cette période de la vie de Borduas mais, une telle bifurcation nous le verrons plus bas, revêt un caractère capital dans la compréhension de son itinéraire et de l'automatisme.

² J.-M. Gauvreau, « L'École du meuble », *op. cit.*

L'illustre peintre [Leduc] renaît (et combien il doit en être heureux) en un élève qu'il a formé en son pays, Paul-Émile Borduas. Cet artiste canadien ne peut mieux me servir à conclure cet entretien puisqu'il est pour nous l'aboutissement heureux de notre décorateur d'églises Ozias Leduc qui lui apprit le premier son métier et que par ailleurs il est sorti des Ateliers d'art sacré parisiens après avoir bénéficié de l'enseignement de George Desvallières et de celui de Maurice Denis. Ce n'est pas, je vous l'avouerai, sans beaucoup d'émotion, que je vous parle de ce peintre quasi inconnu. Sa carrière est encore très courte mais elle a marqué par ses oeuvres qui sont pour l'avenir plus qu'une verte promesse ¹.

Tout en consacrant beaucoup de temps et d'énergie à ses activités pédagogiques, Borduas tente alors de nouveau d'entreprendre une carrière artistique : le seul fait d'être l'élève d'Ozias Leduc, d'avoir poursuivi des études en France et d'avoir acquis une expérience dans l'enseignement du dessin lui confère certes une certaine légitimité, mais l'accès à l'École du meuble le met en contact avec de nouveaux amis, des « amis, dira-t-il plus tard, venus du fond de (mon) rêve : Maurice Gagnon, le père Carmel Brouillard, John Lyman et autres ² ». De plus, quelques-unes de ses premières oeuvres sont remarquées : par exemple, son « Saint-Jean » appartient à Jean Bruchési, qui est sous-ministre au Secrétariat de la province de Québec et qui est aussi en contact avec les responsables de l'État. Cependant, parce que l'École du meuble occupe dans le champ artistique une position inférieure et opposée à l'École des beaux-arts, sa fréquentation constitue un handicap qui sous un autre angle, peut apparaître avantageux : sa seule fréquentation ne définit en effet pas automatiquement professeurs et étudiants comme des « artistes »; au contraire, ceux-ci sont souvent contraints à investir un temps et une énergie beaucoup plus considérables pour acquérir le « titre » d'artiste, qui leur est toujours contesté. De plus, à l'assurance et aux certitudes (dogmes), professeurs et étudiants de l'École du meuble en viennent à substituer l'inquiétude et la curiosité (esprit de recherche) et s'éloignent des canons de l'académisme pour expérimenter de nouvelles conceptions de l'art et de l'artiste.

Cette forme d'exclusion ou de relégation que constitue l'appartenance à l'École du meuble représente ainsi une condition importante de l'innovation culturelle dans la mesure où la volonté de concilier à la fois les arts appliqués et l'« art vivant » oblige à la révision et l'invention de formules pédagogiques qui permettront bientôt de se distinguer de l'École des beaux-arts.

Les nouvelles méthodes pédagogiques préconisées par l'École du meuble, puisées aux sources de la sainte tradition française, ont été, écrit le directeur de l'École, adaptées à nos besoins. L'École s'efforce avant tout de développer les qualités d'esprit et la personnalité ; elle ne cherche pas à imposer des directives inflexibles de crainte de fausser le tempérament de ses élèves. Elle donne plutôt libre

¹ Maurice Gagnon, « La peinture moderne : la peinture religieuse », *Technique*, vol. 15, avril 1940, p. 254.

² P.-E.. Borduas, *Projections libérantes, op. cit.*, p. 35.

jeu à leur initiative et à leurs dons naturels, se contentant de les guider et de créer une atmosphère propice à l'éclosion des idées ¹.

Cet apport pédagogique prend d'autant plus d'importance qu'il devient rapidement partie prenante dans un vif débat qui s'est amorcé sur la réévaluation des méthodes pédagogiques dites traditionnelles. Ainsi, la pédagogie propice aux collèges classiques, qui constituent alors le pivot du système d'enseignement québécois, est-elle l'objet d'un examen attentif : quelques intellectuels, dont certains membres du clergé, s'interrogent au sujet de la valeur de mesures pédagogiques tels les horaires, les règlements sévères, la discipline stricte, la surveillance continue, etc. Et, à la conception de l'enfant comme un être « naturellement mauvais » à qui il faut « oser refuser, imposer l'effort, la générosité, et le sacrifice » ou, en d'autres termes, dont il faut « mâter la chair ² », ceux-ci substituent une conception moins autoritaire, qui ne s'appuie pas sur « des procédés standardisés et catalogués dans les articles d'un code disciplinaire impersonnel et rigide » et qui tient compte largement de la personnalité des enfants dont ils veulent « former le caractère ³ ».

Ce «renouveau pédagogique », auquel participent activement les nouveaux spécialistes que sont les psychologues et les psychopédagogues et qui n'est pas totalement indépendant de la faveur que connaît la philosophie personnaliste dans les milieux intellectuels québécois, se manifeste d'une façon particulière dans l'enseignement de l'art, et entraîne la « découverte » des dessins d'enfants : exposition d'œuvres d'enfants à la Montréal Art Association, à l'École du meuble, à l'École des beaux-arts de Québec, au collège Notre-Dame-de-Grâce, à la Familiale, etc. ⁴ Loin d'être considéré comme « un petit monstre qui, si on lui laisse pousser ses dents et aiguiser ses griffes, deviendra un fort grand monstre qui dévore de toutes ses griffes et mord de toutes ses dents ⁵ », l'enfant apparaît comme « un poète, un poète instinctif » qui « engendre les objets les plus merveilleux, fruits de sa vive imagination, exprimé en des formes non apprises et récitées par cœur ⁶ ». De cette nouvelle conception pédagogique qui, « parce qu'elle vise à respecter la personnalité de l'enfant », est qualifiée, par François Hertel, de « personnaliste » ⁷, Borduas est, dès la fin des années 30 et tout au long des années 40, un des plus actifs propagandistes.

¹ J.-M. Gauvreau, « L'École du meuble », *op. cit.*

² R.P. Marcel Marcotte, s.j., « Autorité et liberté », *Collège et Famille*, vol. 1, n° 5, novembre 1944, p. 199.

³ R.P. Noël Mailloux, o.p., « La discipline au service de la personnalité », *L'enseignement secondaire au Canada*, vol. 28, n° 1, octobre 1943, p. 8-25; R.P. Dion, o.f.m., « Culture et liberté au foyer et à l'école », *Ibid.*, novembre 1945. À la fin de l'année 1948, paraît aussi un nouveau manuel de pédagogie générale qui connaît un grand succès : Roland Vinette, *Pédagogie générale*, Montréal, Centre de psychologie et de pédagogie, 1948, 406 p.

⁴ Selon Maurice Gagnon, Sur l'état actuel de la peinture canadienne, *op. cit.*, p. 53.

⁵ R.P. Marcel Marcotte, s.j., « Autorité et liberté », *op. cit.*, p. 199.

⁶ Maurice Gagnon, Sur l'état actuel de la peinture canadienne, *op. cit.*, p. 56.

⁷ *Ibid.*, p. 52.

Alors qu'il est professeur au collège Grasset, Borduas se prend d'enthousiasme pour les dessins de ses élèves et, s'inspirant de la méthode de Quénioux que lui fait connaître Ozias Leduc, entreprend de pousser plus à fond les conséquences pédagogiques et artistiques de son « émerveillement ». Exposant l'itinéraire de sa démarche picturale, il accordera une importance capitale à cette incursion dans la pédagogie : « Les enfants que je ne quitte plus de vue m'ouvrent, écrit-il, toute large la porte du surréalisme, de l'écriture automatique. La plus parfaite condition de l'acte de peindre m'était enfin dévoilée ¹ ».

Passant par la suite à l'École du meuble, Borduas poursuit frénétiquement cette expérience pédagogique et artistique qu'il décrit longuement dans les *Projections libérantes* : établissement d'une relation personnalisée entre le professeur et les étudiants, abandon des « exercices mécaniques, des imitations et des singeries », valorisation de l'expérimentation personnelle, etc. La plupart des historiens de l'art québécois reconnaissent avec lui (peuvent-ils faire autrement, eux qui sont si près des moindres chuchotements du génie du maître ?) l'importance de cette expérience pédagogique et son influence déterminante sur sa production picturale, mais ils ne parviennent guère - plusieurs ne se posent même pas la question - à en dégager un principe d'explication. Et s'il en est ainsi c'est parce qu'ils ont négligé de s'interroger sur l'arrivée de Borduas dans l'enseignement secondaire. Et pourtant c'est là un événement extrêmement important car Borduas n'a pas choisi la carrière de professeur, il y a été relégué.

En effet, à son retour des Ateliers d'art sacré, Borduas ne choisit pas d'enseigner mais bien plutôt de *faire oeuvre de peintre* et de gagner sa vie en axant sa carrière, à la manière de son maître Ozias Leduc, sur l'art religieux. Le marché déjà bien occupé, une situation économique des plus difficiles ainsi que la concurrence d'artistes étrangers l'obligeront à renoncer à ses projets et il sera contraint, pour assurer sa subsistance, de chercher un autre métier. C'est ainsi qu'il acceptera d'abord un poste de professeur de dessin au collège Grasset et à l'École du meuble ensuite. Il revient alors à un métier auquel il avait déjà renoncé, puisqu'il avait été, à sa sortie des Beaux-Arts, professeur de dessin dans une école élémentaire, emploi qu'il avait quitté par dégoût et refus des compromissions que voulait lui imposer le système de patronage. Il avait alors choisi, sous les conseils et avec l'aide d'Ozias Leduc, d'aller parfaire ses connaissances en peinture religieuse à Paris. Plus qu'un simple retour en arrière, l'emploi dans l'enseignement signifie pour Borduas la dévaluation du capital culturel qu'il s'était acquis en Europe et qui, à ce moment-là, étant hautement valorisé, aurait normalement dû lui valoir la légitimité et l'accès à la carrière d'artiste à laquelle il aspirait ².

¹ P.-É. Borduas, *Projections libérantes*, op. cit., p. 34.

² Il faut bien noter cependant qu'il s'agit seulement d'une dévaluation et non pas d'une perte de son capital culturel. Celui-ci lui sera en effet reconnu à l'École du meuble mais non pas pour lui donner directement et immédiatement accès au statut d'artiste mais bien

Privé d'un accès direct à la « vie d'artiste », Borduas se voit donc acculé, pour poursuivre, à la tâche de constituer un nouveau capital culturel. C'est le début d'une longue entreprise autodidacte où, en sus de sa tâche d'enseignant et du labeur de sa recherche proprement picturale, il s'efforce d'acquérir une plus grande « culture générale » et une meilleure connaissance de l'histoire de l'art. Mais c'est là tenter de répondre à des exigences qui sont très différentes et parfois contradictoires, et Borduas n'est pas sans en être, dans une certaine mesure, paralysé.

Le travail à l'atelier est, confie-t-il, éreintant. Sur dix ans d'un labeur acharné, dix toiles méritent à peine grâce. Je les reconnais comme des incidents heureux impossibles à répéter. Les tableaux sur lesquels ma volonté s'acharne le plus à vouloir diriger sont ceux qui deviennent les plus lointains, les plus froids, les plus intolérables. J'achète le décapant à la pinte ¹.

De cette période de faible productivité qui va de 1932 à 1942, Guy Robert présente une description détaillée - enseignement absorbant, frustrant et mal payé, santé précaire, lourde responsabilité financière, etc. - pour mieux illustrer sa thèse qui est de considérer la misère (physique, financière ou psychologique) comme une des conditions du génie. L'opération consiste à transformer les attributs d'une position sociale en des caractéristiques d'une condition d'existence ou d'une personnalité : la principale difficulté ou « misère » de Borduas n'est en effet, pas tant de « joindre les deux bouts » que de rencontrer des exigences divergentes qui lui sont imposées par son itinéraire social et scolaire et par les positions qu'il occupe dans l'enseignement. Il n'est donc pas inexact d'affirmer, comme le fait François Gagnon ², que l'innovation de Borduas est née de la rencontre d'une influence littéraire (le surréalisme de Breton) et d'une expérience pédagogique, mais cette explication demeure mystificatrice si elle ne tient pas compte en même temps des conditions de possibilité d'une telle rencontre et, donc, si elle ne fait aucunement référence au poste qu'occupe Borduas et plus largement à la position intermédiaire de l'École du meuble dans le champ artistique et intellectuel québécois.

plutôt à celui du professeur de dessin qui se double d'un « peintre quasi inconnu » dont la « carrière est encore très courte mais elle a marqué par ses oeuvres qui sont pour l'avenir plus qu'une verte promesse ». (M. Gagnon, *op. cit.*, p. 254.) Son capital culturel lui est reconnu par une instance qui n'est pas celle qui normalement reconnaît les artistes et, plus encore, cette reconnaissance fait de lui un excellent aspirant et non pas un peintre déjà doté de notoriété.

¹ P.-É. Borduas, *Projections libérantes*, *op. cit.*, p. 34.

² François Gagnon, « Contribution à l'étude de la genèse de l'automatisme pictural chez Borduas », *op. cit.*, p. 220.

*La querelle de l'art vivant :
Borduas et Pellan*

[Retour à la table des matières](#)

En raison de leur position dans le champ artistique, les responsables de l'École du meuble ont manifestement intérêt à accueillir et à encourager toute action qui contribue à remettre en question la position dominante de l'École des beaux-arts : glorification de l'artisanat, organisation d'expositions de dessins d'enfants, acceptation du renouveau pédagogique, etc. Dans une certaine mesure, cette concurrence entre les deux écoles montréalaises prédispose aussi les professeurs de l'École du meuble à s'intéresser à « l'art vivant » dont la position au plan institutionnel demeure fragile et marginale. Un de ceux qui luttent alors le plus activement pour la défense de cet art, nous l'avons vu, est lui-même professeur d'histoire de l'art et bibliothécaire à l'École du meuble : il s'agit de Maurice Gagnon, qui organise de nombreuses conférences et expositions en plus de publier régulièrement des articles et des ouvrages consacrés à « l'art vivant ». Responsable d'une collection d'art canadien aux Éditions de l'Arbre, celui-ci la transforme en une véritable entreprise de glorification de la peinture « en mouvement » et plus particulièrement des membres de la Contemporary Art Society. Les deux premiers ouvrages de la collection, écrits par Gagnon lui-même et par Robert Élie, sont d'ailleurs consacrés à Pellan et Borduas.

En plus de réunir des artistes et des intellectuels membres de la Contemporary Art Society, l'École du meuble accepte de recevoir chaleureusement un spécialiste en art sacré, le R.P. Couturier, o.p. Ce dernier prend alors une part très active aux débats sur la pédagogie et l'art vivant qui secouent les milieux intellectuels montréalais et ne va pas sans jeter de l'huile sur le feu. En effet, par son éloge de l'activité pédagogique de Borduas, par ses conférences publiques sur « l'art vivant » et par l'organisation d'expositions - dont celle de 1941 des Indépendants - celui-ci apporte, au moment même où il se brouille avec le directeur de l'École des beaux-arts de Montréal, une double caution, religieuse et européenne, à la lutte que les professeurs de l'École du meuble mènent contre l'académisme.

Cet enthousiasme manifesté pour « l'art vivant » trouve également son écho dans de nouvelles revues intellectuelles (*Amérique française, la Nouvelle Relève, Gants du ciel*) et bénéficie largement de la conjoncture sociale, politique et économique que crée la Seconde Guerre mondiale. Cette période se caractérise en effet par d'importantes transformations structurelles (industrie de guerre qui « relance » l'économie, accès des femmes au marché du travail, etc.) et aussi par une plus grande ouverture sur l'étranger. Le milieu artistique et intellectuel montréalais connaît alors une grande agitation : les nombreux intellectuels et artistes européens qui se réfugient à New York séjournent régulièrement à Montréal, rencontrent les intellectuels québécois, présentent des conférences, publient même des livres, etc. Cette ébullition culturelle aura d'autant plus d'impact que le monde de l'édition, favorisé par l'adoption de nouvelles lois, connaît un développement très rapide lui assurant ainsi une large diffusion.

Pratiquement exclus du marché canadien de la peinture, les artistes québécois francophones, qui sortent de plus en plus nombreux des différentes écoles d'arts, ont alors tout intérêt à profiter de la conjoncture et à bifurquer vers l'art vivant : une telle conversion leur est d'autant plus facile que, d'une part, ils « n'ont rien à perdre » et que, d'autre part, à la suite de transformations structurelles que précipitent la guerre, une nouvelle petite bourgeoisie francophone commence d'apparaître entre la bourgeoisie anglophone et la petite bourgeoisie traditionnelle, qui se montre « disposée » à investir dans cet art nouveau¹. La véritable expansion d'une société telle la Contemporary Art Society qui est fondée en 1939 par un artiste canadien anglais, John Lyman, ne s'effectue que sur la base d'un recrutement de nombreux jeunes artistes francophones et d'une insertion dans le réseau d'enseignement francophone.

Paul-Émile Borduas et Alfred Pellan, les deux artistes qui au cours des années 40 et une partie des années 50 domineront la scène artistique québécoise et canadienne, sont tous deux francophones, ont fréquenté des Écoles des beaux-arts et se sont « convertis » vers la fin des années 30 à « l'art vivant ». Toutefois, leurs stratégies de conquête du marché sont dans l'ensemble très différentes et les mettent, après une courte période d'admiration mutuelle et de relations amicales, en concurrence. Le conflit qui oppose les deux artistes et auquel aiment bien s'attarder les historiens de l'art, n'est pas uniquement comme ceux-ci le prétendent, un conflit de personnalité entre deux individus également orgueilleux et ambitieux, il est aussi et surtout un conflit d'intérêts entre deux peintres qui luttent pour occuper, dans le champ artistique québécois, une même position, mais qui empruntent des voies quelque peu différentes. Pour sa part, Pellan emprunte des voies « tradition-

¹ Dans son ouvrage *Sur l'état actuel de la peinture canadienne* (op. cit.), Maurice Gagnon présente une liste des amateurs d'art vivant : parmi ceux-ci se retrouvent plusieurs jeunes québécois de langue française qui sont membres des professions libérales (avocat, médecin) et des intellectuels (professeurs d'université, journalistes, etc.).

nelles » et s'appuie sur les institutions « anciennes » pour accéder à une position « nouvelle » : après un long séjour à Paris où il est consacré, celui-ci laisse en effet organiser sa première exposition par le Musée du Québec et la Montreal Art Association et accepte ensuite le poste de professeur à l'École des beaux-arts de Montréal. Beaucoup moins qu'une divergence de conceptions artistiques, c'est une différence de stratégies qui oppose les deux artistes : la rupture entre ces deux artistes se produit d'ailleurs au moment où Pellan accepte un poste à l'École des beaux-arts où il entend poursuivre, mais de l'intérieur, la lutte contre l'académisme et le directeur de l'École, Charles Maillard. Borduas lui reproche alors non seulement de rejeter le surréalisme pour privilégier le cubisme, mais aussi de « refuser le risque, l'imprévisible pour s'attacher au connu, pour conserver l'acquis ¹ ».

Il est évident, et Borduas le reconnaît lui-même, que le « succès (de Pellan) favorise autant le mouvement (de l'art vivant) qu'il est glorieux au nouveau venu » mais ce succès repose largement sur le persévérant labeur d'artistes, dont Borduas, qui ont dû « oeuvrer dans l'ombre » et représente rapidement, pour ces derniers, un « danger » : ainsi, après avoir été stimulé par la production artistique de Pellan à un point tel que ses gouaches non figuratives exposées en 1942 sont qualifiées de « cubistes », Borduas se trouve dans la situation paradoxale d'être identifié comme le disciple d'un autre artiste de son âge. De plus, en raison de l'apparition et de la compétition entre l'École des beaux-arts et l'École du meuble, la nomination de Pellan à l'École des beaux-arts risque de neutraliser l'action innovatrice de l'école concurrente et de ses professeurs : l'École du meuble réunit alors un nombre d'étudiants tout aussi élevé que celui de l'École des beaux-arts et réussit à attirer des étudiants déjà inscrits à cette école. Si Borduas compte toujours accéder à la « vie d'artiste » sur un marché artistique aussi petit que le marché montréalais, il n'a guère d'autres choix que de différencier sa production de celle d'autres tenants de « l'art vivant » et surtout de celle de Pellan qui a habilement réussi, après un long séjour en France, une synthèse de diverses écoles parisiennes et qui déjà « prend toute la place », c'est-à-dire détient le monopole de la légitimité en art vivant.

À cet égard, sa position à l'École du meuble lui fournira le matériau nécessaire pour affirmer sa différence. En effet, de par sa position intermédiaire dans le système d'enseignement, l'École du meuble s'est fait le lieu des « moyens termes », des « formules intermédiaires » et des « équilibres », et la pédagogie, de même que la production artistique dont ses professeurs se font les détenteurs se définissent elles-mêmes, pour mieux s'opposer à l'École des beaux-arts, comme la synthèse des deux éléments que, précisément, cette dernière sépare. Maurice Gagnon exprime bien ce point de vue :

¹ P.-É. Borduas, *Projections libérantes*, *op. cit.*

[l'art vivant et l'art académique] ressortissent à une activité intellectuelle. Ce n'est pas ce qui les sépare. L'art académique s'achève avec l'intelligence; l'art vivant se parfait par *l'harmonieux équilibre de l'intelligence et de la sensibilité*. Il exprime le tout humain. L'unité de la personne se satisfait pleinement dans l'œuvre qui la perpétuera. Des techniques correspondent à ces préoccupations : la connaissance d'un métier souvent trop savant. Le métier pour l'académique est une fin en soi, pour le peintre vivant, il n'est qu'un moyen ¹.

Borduas prendra appui sur cette synthèse que prônent non seulement son école, mais l'ensemble des tenants de l'art vivant, y compris son concurrent, Pellan, pour élaborer une position qui lui soit propre : au lieu de tenir compte à la fois du pôle de l'intelligence et de celui de la sensibilité, il en vient à ne privilégier que le second et à accorder à la spontanéité, à ce qu'il appelle « l'instinct », une importance exclusive. L'automatisme, qui est l'étiquette accolée avec quelque mépris à la peinture de Borduas, viendra alors créer une double ambiguïté.

Borduas ne maintient pas en effet la relation dialectique entre les différents termes clés ou catégories qui sont alors familières aux intellectuels et artistes d'avant-garde et que l'on retrouve dans un texte inédit, « La rythmique du dépassement et notre avènement à la peinture », d'un de ses disciples Fernand Leduc : intuition/résultat, élaboration/oeuvre définitive, discipline intellectuelle/spontanéité, individuel/collectif, actif/passif, résultat apparent / résultat réel, signifié/signifiant, conscient/inconscient, etc. ² De l'opposition principale entre la raison et la spontanéité, à laquelle correspond au niveau de la morale, celle entre le bien et le mal, Borduas ne retient qu'un seul terme, proposant ainsi, selon l'expression d'un signataire du *Refus global*, Bruno Cormier, un « renouveau de l'entendement du monde ».

L'automatisme a peut-être été comme Borduas le dit lui-même dans le *Refus global*, l'objet d'un malentendu : « Dans le passé, affirme-t-il alors, des malentendus involontaires ont permis seuls de telles ventes ». Mais la forme d'art que celui-ci propose est aussi, faut-il préciser, née d'un malentendu : peut-être parce qu'il n'est guère disposé depuis le retour de Pellan à adopter une conception artistique qui l'identifie à ce « nouveau » concurrent et aussi parce que son itinéraire social ne le prédispose pas à faire sienne une position « moyenne », Borduas ne semble pas bien entendre ce qui se fait et ce qui se pense dans le milieu intellectuel et artistique qu'il fréquente et transforme la méthode que François Hertel avait nommée « Personnaliste » en une méthode « automatiste ».

Si la démarche de Borduas acquiert valeur de symbole, c'est qu'il représente l'artiste qui refuse de se distinguer par « d'habiles singeries académi-

¹ M. Gagnon, *Sur l'état actuel de l'art canadien*, op. cit., p. 20.

² Fernand Leduc, *Vers les îles de lumières*, Montréal, HMH, 1980.

ques » ou par « la recherche de la renommée et de la fortune », et qui cherche à « réaliser dans l'ordre imprévu, nécessaire de la spontanéité, dans l'anarchie resplendissante, la plénitude de ses dons individuels ». L'artiste est celui qui « obéit aux nécessités de son être » : la vérité d'une oeuvre ne se définit plus par son rapport à un dogme ou à une doctrine, elle repose sur l'adéquation d'une oeuvre à une réalité intérieure, subjective, celle de l'artiste lui-même. L'automatisme est à l'art ce que le personnelisme est à la philosophie et à la pédagogie : un respect profond de la personne, de sa liberté.

Borduas renverse totalement la position des tenants de l'art académique mais en ne gardant pas la position de ceux à qui il est identifié, les tenants de l'art vivant et d'autre part il se trouve à rompre avec les nouvelles règles du jeu que ceux-ci tentent d'imposer au marché montréalais. Nullement identifiable aux positions reconnues par les deux opposants comme légitimement concurrentes, il apparaît immédiatement comme un « artiste maudit ». De plus, au lieu de poursuivre individuellement son expérience intellectuelle et artistique, Borduas a regroupé autour de lui de jeunes artistes dont il est rapidement devenu le « maître » et est accusé d'avoir développé un esprit de clan et une « peinture de clan » qui sont alors condamnés parce qu'ils risquent de dégénérer en « incompréhension et en orgueil » ; le comportement « collectiviste » apparaît d'autant plus menaçant que les membres du groupe automatiste tendent à négliger le réseau officiel de diffusion (les galeries) et les grandes instances de consécration (Musée des beaux-arts, etc.).

Le dénouement de ces ambiguïtés, l'exclusion, ne s'effectue qu'à la fin des années 40 et se réalise en deux étapes : démission de la Contemporary Art Society d'abord, puis ensuite rédaction du *Refus* global. Tout au cours de cette décennie, Borduas et ses « disciples » animent des colloques-expositions qui sont organisés dans diverses institutions d'enseignement de la région métropolitaine, participent aux expositions annuelles de la Contemporary Art Society, qui se tiennent habituellement à la galerie Dominion, et présentent des oeuvres au Salon annuel du Musée des beaux-arts de Montréal. Il n'y a recours à la stratégie du repli, qui se manifeste par sa démission de la Contemporary Art Society et l'organisation d'un réseau de diffusion parallèle (exposition dans des ateliers d'artistes ou dans des appartements), qu'au moment où tout en étant l'objet d'attaques plus directes ¹, le groupe des automatistes acquiert, au plan local et international, une plus grande légitimité : avant 1948, Borduas lui-même présente à plusieurs reprises ses oeuvres dans le cadre d'expositions individuelles (L'Ermitage, en 1942, la galerie Dominion en 1943, Morgan's en 1946, l'Atelier des frères Viau en 1948) et collectives, il a été invité à siéger

¹ Par exemple : J.-Ch. Harvey, « La peinture qui n'existe pas », *Le Jour*, 1er juin 1944, p. 4; Alceste, *Le Devoir*, 9 sept. 1944, 18 novembre 1944; Dominique Laberge, *Anarchie dans l'art*, 1945. De plus en septembre 1946, Borduas perd la responsabilité d'une partie de son enseignement (les cours de décoration et de documentation) à l'École du meuble : il ne conserve alors que les cours de dessin.

comme membre du jury d'exposition à la galerie Dominion et au Musée des beaux-arts de Montréal, ses toiles et aussi celles des élèves ou disciples font partie de collections de nombreux jeunes amateurs d'art montréalais et ont été exposées à l'étranger (à l'Exposition de la peinture contemporaine du Canada à Rio de Janeiro et à Sao Paulo de novembre 1944 à janvier 1945; à la galerie du Luxembourg à Paris en 1947, au Salon des Indépendants à Paris en 1947, au Festival mondial de la jeunesse à Prague en 1947¹). Entre 1942 et 1948, ce groupe est toujours l'objet de critiques violentes mais il acquiert dans le champ artistique québécois une position qui sans être dominante, est loin d'être marginale. D'ailleurs, cette manifestation de « modernité » qu'est l'automatisme et qui apparaît, principalement au moment où celle-ci s'articule à un discours politisé, comme une contestation du conservatisme politique et idéologique de la petite bourgeoisie francophone traditionnelle qui contrôle l'État provincial et tout le système d'enseignement, est d'autant plus menaçante que ces porte-parole détiennent une plus grande légitimité.

***Le refus global ou l'autonomisation
du champ artistique par la politisation
du discours sur l'art***

[Retour à la table des matières](#)

Cette lutte qui met aux prises les différents artistes et intellectuels, même si elle a pour enjeu une nouvelle définition de l'activité artistique, n'est pas pour autant un simple conflit d'idées; il s'agit bien aussi d'une lutte politique dans la mesure où les revendications des tenants de « l'art vivant » constituent autant une remise en question de l'organisation des programmes scolaires et par là de l'autorité de ceux qui contrôlent les institutions d'enseignement qu'une contestation du « bon goût » et plus largement du capital culturel propre à divers groupes et fractions de classes, en particulier la petite bourgeoisie traditionnelle et certaines fractions de la bourgeoisie anglophone.

Dans sa réponse aux diverses questions que semble se poser le milieu intellectuel au sujet de l'art moderne (divorce entre l'artiste et le public, l'art moderne comme « art contre nature », comme « art d'enfant », etc.), Maurice

¹ La participation des membres du groupe des automatistes est à chaque exposition la suivante : Barbeau, Borduas, Fauteux, Leduc, Mousseau et Riopelle à la galerie du Luxembourg; Gauvreau, Barbeau et Mousseau à Prague; Riopelle et Leduc au Salon des Indépendants.

Gagnon s'attaque directement au « bon goût » du bourgeois, rappelant que celui-ci a eu tort au 19^e siècle - « Seuls sont demeurés [les artistes] qu'il n'a pas prisés. Ne comptent pas ceux qu'il a estimés ¹ » - et qu'il se fourvoie toujours.

Ce qui nous fait douter du jugement contemporain (du bourgeois) sur les oeuvres d'un Picasso ou d'un Léger, c'est ce que ce même public se paie en fait d'œuvres d'art. Le signe du goût chez les gens cultivés d'aujourd'hui sont les donzelles de Louis Icart, en pointe sèche, ma chère !, chefs-d'œuvre des cadeaux de nocces! Ou encore des reproductions et quelles reproductions, qui ornent les salons de nos mondaines ².

Et pour justifier cette critique, Gagnon s'appuie sur l'autorité des « Foullon, Huyghe, Salmon, Raynal, Michaud, Zervas, Rey, Geoffroy, Caillois, Bataille, Apollinaire, Teriade, Breton, Peret, Le Corbusier, Clive, Bell, Faure, Reverdy, Kluignos, Gleizes, G. Basin, Fosca, G. Rivière, Coquiote et des Maritain... ³ ». Toutefois, son illusion et aussi celle des membres de la Contemporary Art Society est de croire que le principal obstacle au développement de l'« art vivant » est d'ordre culturel et qu'il suffit, pour rendre possible son développement, de modifier par des expositions, des conférences ou la publication de revues et de livres, les valeurs ou plus largement l'idéologie dominante. Or, principalement lorsque le champ artistique est faiblement constitué (faible nombre de postes, absence d'instance de diffusion et de gratification, etc.) et qu'il est peu différencié des champs religieux et politiques, toute lutte pour l'imposition d'une nouvelle définition de l'art et de l'artiste est une lutte indissociablement intellectuelle et politique : en effet celle-ci remet en question non seulement la légitimité de ceux qui occupent dans le champ artistique des positions supérieures mais aussi, par la contestation de la structure des rapports entre les champs artistiques, intellectuels, religieux et politiques, celle de ceux qui détiennent des positions de pouvoir dans chacun de ces champs.

Même si la plupart des signataires du *Refus global* ⁴ n'ont aucune véritable formation politique et sont peu engagés directement dans l'action politique, le *Refus global* est un texte manifestement politique. D'ailleurs, pour l'un d'entre

¹ M. Gagnon, *Sur l'état de la peinture canadienne*, op. cit., p. 127. Gagnon décrit alors brièvement le « goût » de ce public : « Le public bourgeois n'ose rien en art. Il préfère à tout un réalisme étroit, bien reconnaissable, pondéré et où le fin mot de l'art est le sentimental et le joli. La reproduction de la nature se fait par une habileté technique qu'il met au-dessus de tout. Pour lui, l'artiste est foncièrement un homme de pratique. Son jugement se limite à reconnaître dans l'oeuvre la recette qui l'a faite. Le bourgeois codifie l'enseignement et comme il est homme de biens, les institutions d'État et les écoles adoptent cette systématisation de l'effort humain ». (*Ibid.*, p. 127).

² *Ibid.*, p. 128.

³ *Ibid.*

⁴ Les signataires sont, outre Borduas : Madeleine Arbour, Marcel Barbeau, Bruno Cormier, Claude Gauvreau, Pierre Gauvreau, Muriel Guilbault, Marcelle Ferron-Hamelin, Fernand Leduc, Thérèse Leduc, Jean-Paul Mousseau, Maurice Perron, Louise Renaud, Françoise Riopelle, Jean-Paul Riopelle et Françoise Sullivan.

eux, Fernand Leduc, qui apparaît comme le « théoricien et le propagandiste du groupe ¹ », une des questions importantes auxquelles sont confrontés les peintres d'avant-garde est celle de leur relation avec les militants communistes, et plus largement avec le mouvement communiste. Il peut sembler à prime abord qu'une telle question, surtout dans le Québec d'alors, est toute théorique. Il est évident que même si le Parti communiste canadien réussit, pendant la Seconde Guerre mondiale, à mieux s'implanter au Québec, le problème de l'adhésion ou de l'appui au PC ne trouble que quelques intellectuels. Cependant, certains signataires du *Refus global* dont Bruno Cormier, lisent et discutent d'Hegel, Marx et Freud et manifestent leur sympathie pour le Parti ouvrier-progressiste. Des intellectuels québécois, qui militent au sein du Parti, sont alors en contact régulier avec des membres du groupe automatiste et fréquentent l'atelier de Fernand Leduc. Gilles Hénault, en particulier, se présente alors comme le témoin et le promoteur de l'alliance entre les artistes d'avant-garde et le mouvement communiste : son point de vue, qu'il rend public dans le journal communiste *Combat*, est que même si le surréalisme est un « art d'évasion » principalement en France où il est en régression, cet art peut constituer au Québec, une « protestation vivante contre une forme de Société ² ».

Grâce à leur instinct de conservation, les gens savent fort bien, écrit-il, que Borduas est de ceux qui veulent que « ça change ». Ils n'ont qu'à regarder sa peinture pour s'en apercevoir ³.

Mais le journal *Combat* et en particulier son rédacteur en chef, Pierre Gélinas, adoptent à l'égard de l'automatisme, une position beaucoup plus intransigeante : l'on y fustige « les soi-disant révolutionnaires de la toile qui se placent à contre courant du progrès de l'humanité sur le plan économique, politique et social ».

Bien sûr, précise Pierre Gélinas en établissant une différence entre le révolutionnaire et le révolté, un individualiste petit-bourgeois peut se révolter. Mais quel en est le sens ? Elle est limitée à son ego, au meilleur elle vise à faire accepter une formule par une société existante. Elle ne s'attaque pas au problème fondamental de changer la société ⁴.

Déjà conscient des difficultés (ou dangers) d'une alliance entre les peintres automatistes et le mouvement communiste, Fernand Leduc, qui s'interrogeait aussi au sujet du rôle social et politique des artistes, en était pour sa part dès

¹ Bernard Teyssède, « Fernand Leduc, peintre et théoricien du surréalisme à Montréal », *La Barre du Jour*, nos 17-20, janvier-août 1969, pp. 224-270.

² Gilles Hénault, « Discussion sur l'art », *Combat*, décembre 1947.

³ Gilles Hénault, « Un Canadien-français - un grand peintre : Paul-Émile Borduas », *Combat*, 1er février 1947. Dans un article publié dans le même journal, Claude Gauvreau se porte aussi à la défense de Borduas : « Il a bravé les injures grossières, les culs-de-jatte intellectuels et a réalisé la seule forme d'art contemporain qui soit vivante. » (« La peinture n'est pas un hochet de dilettante », *Combat*, 21 décembre 1946).

⁴ Pierre Gélinas, *Combat*, 29 novembre 1947.

1943 arrivé à la conclusion que l'art ne doit pas se confondre avec la propagande et que l'artiste a sa « façon à lui de faire la révolution ¹ ». Cette conclusion est reprise dans le *Refus global*, qui apparaît, en partie du moins, comme une réponse à des invitations devenues, lorsqu'elles ont été déclinées, des accusations.

Les amis du régime nous soupçonnent de favoriser la « Révolution ». Les amis de la « Révolution » de n'être que des révoltés : nous protestons contre ce qui est mais dans l'unique désir de le transformer, non de le changer.

Et en guise de critique de la position politique du PC, l'on ajoute

Comme si changement de classe impliquait changement de civilisation, changement de désirs, changement d'espoir!

La critique de la société (québécoise) présente dans le *Refus global* est indéniablement radicale - remise en question de la domination de l'Église, contestation de l'idéologie de conservation et d'une certaine forme de nationalisme chauvin - « Au diable, le goupillon et la tuque », affirme-t-on - mais cette critique demeure, par le fait de renvoyer dos à dos les révolutionnaires et les intégristes, la société communiste stalinienne et la société capitaliste, ambiguë. Et la façon de poser le problème de la relation entre l'art et l'idéologie (et la politique) manifeste une très grande ambivalence : tout l'« art » du *Refus global* est de faire paraître une position artistique, celle de l'« art pour l'Art » comme une critique de l'« art bourgeois » et de lui assigner une fonction similaire à celle de l'« art social », alors identifié au réalisme socialiste ². En établissant ainsi une correspondance (ou une confusion) entre la lutte contre l'« art bourgeois » et celle contre la bourgeoisie, Borduas et les autres signataires réussissent à résoudre les contradictions propres à leur position sociale et à l'itinéraire qu'ils ont emprunté pour y accéder : qu'ils soient des « bourgeois dévoyés » en rupture avec les normes et les valeurs de leur classe ou qu'ils soient des fils d'ouvriers relégués dans des écoles d'arts appliqués, ceux-ci trouvent dans leur condition économique et dans leur exclusion sociale les fondements d'une solidarité avec la classe dominée et parviennent, à la fois dans la peinture automatiste et dans le *Refus global*, à exprimer leur hostilité commune à l'égard des « bourgeois », « ces personnages à bottines vernies ³ » et de leurs représentants dans le champ artistique.

Il n'y a aucun doute que la publication du *Refus global* soit un « acte social ⁴ » ou même politique, mais paradoxalement celui-ci conduit à l'indiffé-

¹ F. Leduc, « L'artiste, un être anormal? », *Le Quartier Latin*, n° 3, décembre 1943, p. 5.

² Au sujet de la distinction entre « art social », « art bourgeois » et « art pour l'art », voir P. Bourdieu, « Champ intellectuel, champ du pouvoir et habitus de classe », *Scolies*, 1971, pp. 7-26.

³ Selon l'expression de Claude Gauvreau, « L'épopée automatiste vue par un cyclope », *La Barre du Jour*, nos 17-20, janvier-août 1969, p. 54.

⁴ *Ibid.*, p. 75.

rentisme politique. Les intellectuels qui signent le manifeste, contestent comme d'autres intellectuels (professeurs, journalistes, etc.) d'alors, l'idéologie dominante (de conservation), mais sans pour autant endosser les projets de réformes juridiques et politiques élaborés par divers groupes et mouvements sociaux. Pour ces intellectuels ou artistes quelque peu idéalistes, la « libération de l'homme » ne réside pas seulement dans l'abandon du primat de la religion (de « l'acte de foi ») pour le primat de la raison (de « l'acte calculé ») ou plus largement dans le passage de la société traditionnelle à la société industrielle, dont le fondement est le « rendement maximum ».

La méthode introduit les progrès imminents dans le limité. La décadence se fait aimable et nécessaire : elle favorise la naissance de nos souples machines au déplacement vertigineux, elle permet de passer la camisole de force à nos rivières tumultueuses en attendant la désintégration à volonté de la planète. Nos instruments scientifiques nous donnent d'extraordinaires moyens d'investigations, de contrôle des trop petits, trop rapides, trop vibrants, trop lents ou trop grands pour nous. Notre raison permet l'envahissement du monde, mais d'un monde où nous avons perdu notre unité.

Pour Borduas et ses amis, le problème se situe donc non tant au niveau du modèle de société - les sociétés capitalistes et communistes sont toutes deux totalitaires et répressives - qu'au niveau du modèle d'homme et du modèle de civilisation : il faut chercher « un complet épanouissement de nos facultés d'abord, et ensuite, un parfait renouvellement des sources émotives qui puissent nous sortir de l'impasse et nous mettre dans la voie d'une civilisation impatiente de naître ». Au primat de la raison doit être substitué celui de l'imagination.

Lorsque le *Refus global* est rendu public, le nombre d'artistes et de professeurs d'art connaît, faut-il préciser, une augmentation considérable - entre 1941 et 1951, ce nombre passe en effet de 964 à 1461¹ (65) - qui n'est pas totalement indépendante d'une part de l'accroissement du nombre de postes de professeurs d'art ou de dessin dans l'enseignement et d'autre part, de l'élargissement du marché montréalais des biens symboliques (peinture, histoire de l'art, etc.). L'élargissement, consécutivement à la reprise de la croissance économique, de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie francophone et aussi l'élévation du niveau d'instruction de ces fractions dominantes du groupe ethnique canadien-français fournissent une condition indispensable - l'existence d'un public ou d'un groupe support - à la constitution d'une véritable « communauté » artistique locale tout comme pour d'autres secteurs (cinéma, littérature romanesque, émissions radiophoniques « culturelles », science, etc.), la décennie 1940-1950 est, pour les arts plastiques, importante

¹ Tableau : Main-d'œuvre dans les occupations d'« artistes et de professeurs d'art », selon le groupe ethnique, dans la province de Québec, de 1931 à 1961.

Inclure tableau de la note 65.

Source : Yvon Lussier, *La division du travail selon l'ethnie au Québec 1931-1961*. Thèse de maîtrise, département de sociologie, Université de Montréal, 1967.

en ce sens qu'elle est le moment de la création de sociétés d'art, d'ouverture de galeries, de l'organisation de débats ou de conflits proprement artistiques, etc. L'accroissement des artistes (et aussi des intellectuels et des scientifiques) ne provoque pas seulement une rapide saturation des quelques postes accessibles et une plus grande concurrence entre ceux qui ont des chances objectives d'accéder à ces postes : un tel gonflement de ces catégories sociales modifie aussi le poids de chacune des fractions ou catégories sociales au sein des classes dominantes et entraîne une restructuration des rapports entre les champs intellectuels et artistiques, religieux et politiques. Contre les quelques artistes et intellectuels « bourgeois » qui ont acquis le monopole de multiples positions dans ces différents champs et qui semblent dotés du don d'ubiquité sociale, les nouvelles générations d'artistes et d'intellectuels, dont le seul avenir objectivement probable est l'enseignement et par là même la soumission au clergé et à la petite bourgeoisie traditionnelle qui contrôlent le système d'enseignement, ont tout intérêt à revendiquer une nouvelle conception de l'art et de l'artiste qui leur garantisse une plus grande indépendance dans la définition des normes mêmes de leur production.

Dans *Prismes d'yeux*, Pellan, qui, par son action à l'École des beaux-arts de Montréal, vient d'obtenir la démission du directeur, M. Maillard, se limite pour sa part à poser la question de la liberté de l'enseignement de l'art et de l'homme. Quant au *Refus global*, rendu public quelques mois plus tard, il véhicule aussi, au-delà des mots certes plus virulents et d'une orientation apparemment anarchiste, la revendication d'une plus grande autonomie pour l'artiste : loin d'être celui qui se distingue par « d'habiles singeries académiques » ou qui recherche la renommée et la fortune, l'artiste est d'abord celui qui cherche à « réaliser dans l'ordre imprévu, nécessaire de la spontanéité, dans l'anarchie resplendissante, la plénitude de ses dons individuels », il est celui qui « obéit aux nécessités de son être ». Mais si le discours des automatistes apparaît alors beaucoup plus révolutionnaire que celui que tiennent alors les autres tenants d'un « art vivant », c'est qu'il fait voir que la condition de possibilité de cet art n'est pas seulement une modification culturelle (du bon goût), mais aussi une transformation structurelle : toute expansion de l'« art vivant » est alors impossible sans l'autonomisation différenciation du champ artistique et intellectuel par rapport aux champs religieux et politiques et donc sans une restructuration des rapports entre les différentes fractions des classes dominantes ¹.

* * *

¹ Au sujet des intérêts que des groupes d'intellectuels peuvent avoir dans des transformations économiques, sociales et politiques, voir : A.W. Gouldner, « Revolutionary Intellectuals », *Telos*, vol. 26, hiver 1975-76, pp. 3-37.

L'on peut donc dire qu'il a fallu qu'un artiste tienne un discours très politisé pour que l'œuvre d'art soit dépolitisée, rentabilisée... Et si Borduas est devenu, au début des années 60, une référence importante, l'explication n'en est pas seulement qu'il symbolise l'artiste maudit dont le salut n'est assuré que dans la postérité : beaucoup plus déterminant est le fait que le *Refus global* marque le début à la fois de l'institutionnalisation d'une nouvelle conception de l'art, de l'élaboration d'une nouvelle définition de l'artiste et d'une plus grande autonomisation du champ artistique. Désormais, la « vérité » de l'œuvre d'art ne se définit plus par son rapport à une doctrine ou à des dogmes mais repose uniquement sur son adéquation à une réalité intérieure, celle de l'artiste lui-même (et corrélativement, celle du spectateur). Borduas ne fait que réaffirmer de façon plus polémique la position qu'il présentait quelques années auparavant (1942) dans sa première conférence publique. « Des mille manières de goûter une oeuvre d'art » : dans un style plus respectueux des normes académiques (érudition, etc.), celui-ci proposait alors une nouvelle manière de goûter, de produire une oeuvre d'art, le « subjectivisme » qui institue la réalité intérieure du créateur comme le seul principe de légitimation de sa production artistique.

Cependant si Borduas est aussi rapidement exclu du système de l'enseignement, ce n'est pas seulement parce qu'il tient un discours politique sans s'associer à d'autres intellectuels et sans coordonner son action à celle de mouvements sociaux et politiques : il faut aussi prendre en considération le fait qu'il occupe un poste dans un secteur de l'enseignement, l'enseignement technique, qui ne jouit et qui n'offre à ses professeurs qu'une faible autonomie. De plus, dans ce secteur de l'enseignement, il y a un effort entrepris depuis 1945 pour réaliser une plus grande « moralisation » de la classe ouvrière : création d'un service de l'aide à l'apprentissage, nomination d'aumôniers dans les écoles techniques et les écoles d'arts et métiers, publication de nombreuses brochures destinées aux professeurs et aux élèves, etc.¹. Devant les nombreux problèmes sociaux, devant la plus grande combativité du syndicalisme - entre 1940 et 1945, il y a 128 conflits de travail et ceux-ci affectent plus de 75 000 travailleurs - et devant ce qu'on appelle « la menace du communisme », le gouvernement réagit en adoptant de nouvelles législations (Loi des conventions collectives, Loi des relations ouvrières, etc.), en recourant à la répression (Loi du « cadenas ») et enfin en effectuant lui-même le travail d'inculcation idéologique dans les institutions d'enseignement professionnel. Tout se passe comme si au moment où ce corps professoral, qui ne possède pas habituellement une véritable formation pédagogique, augmente considérablement et se diversifie, l'on perdait confiance en son « bon sens » et que l'on tentait, par l'organisation de cours par correspondance et par la publication de livres et de circulaires pédagogiques, de le rendre plus homogène sous le rapport à la fois de la connaissance pédagogique et de l'idéologie. L'objectif

¹ Voir à ce sujet Marcel Fournier, *Entre l'école et l'usine*, op. cit.

est d'amener les membres de ce corps professoral à définir leur tâche non plus seulement en fonction de l'inculcation d'un ensemble d'habitudes (travail soigné, prévoyance, loyauté, constance au travail, respect de l'autorité, sens des responsabilités, etc.). Pour les responsables de l'enseignement professionnel qui considèrent que « le passage de J'école primaire à la grande liberté des écoles professionnelles présente pour les jeunes un danger » et qui craignent que « la spécialisation à outrance de l'enseignement et l'absence de tout rappel à la morale n'entraînent comme en d'autres pays, des désordres sociaux ¹ », il s'agit de « refaire l'idéal des jeunes ² ». Et, beaucoup moins que les responsables des autres enseignements, ceux-ci ne peuvent tolérer, à un moment où ils ne peuvent faire l'économie d'un travail d'endoctrinement, aucune forme de contestation de l'ordre scolaire et de l'ordre établi : l'école professionnelle ne remplit bien sa fonction propre, qui est de contribuer à la reproduction d'une fraction (supérieure) de la classe ouvrière, que dans la mesure où elle est étroitement reliée à l'entreprise dont elle respecte les exigences, techniques et morales.

Sans être totalement fautive, l'explication du renvoi de Borduas, qui ne se réfère qu'au contexte idéologique général, qualifié « d'ère opaque du fascisme cléricale duplessiste ³ », demeure incomplète : ce qui rend le discours de Borduas intolérable, c'est en fait beaucoup moins son contenu que la position de celui qui le tient.

Qu'un gogo quelconque s'amuse à pareil anticléricalisme de commis-voyageur, exprimé en français fautif, cela le regarde, écrit-on alors. S'il s'agit, comme dans le cas de Borduas, d'un homme appelé à former la jeunesse, à marquer un enseignement, il y a une différence. Dans les circonstances, il n'y a pas à s'étonner de la décision de MM. Sauvé et Poisson ⁴.

Même s'il s'est acquis la sympathie et l'appui d'un dominicain (étranger), le R.P. Couturier, o.p., et qu'il est en relation amicale avec le frère Jérôme, Borduas se voit alors accusé par des prêtres et des religieux québécois de « se livrer à un double péché, le péché d'orgueil et le péché contre la lumière ». De plus, celui-ci est qualifié de « malade » et son *Refus global* devient une « cruelle et dangereuse folie ⁵ ». À l'exception des autres signataires du manifeste et

¹ J. Delorme, W. Fykel, *Pour l'avenir des jeunes. L'enseignement spécialisé dans la province de Québec*, Québec, 1945.

² Jean Delorme, *Pour former les jeunes : service des cours par correspondance*, Ministère de la Jeunesse, Montréal, tome I, p. 13.

³ Selon l'expression de Claude Gauvreau dans « L'épopée automatiste... », *op. cit.*, p. 76. Cette explication est aussi reprise par François-Marc Gagnon, *Paul-Émile Borduas, 1905-1960*, Ottawa, Galerie Nationale du Canada, 1976.

⁴ « Le cas Borduas », *Le courrier de St-Hyacinthe*, 24 septembre 1948, p. 1. Ce point de vue est aussi exprimé par Roger Duhamel, « Le zéléteur d'une mauvaise cause », *Montréal Matin*, 27 septembre 1948, p. 4.

⁵ R.P. Marie-Hyacinthe Robillard, o.p., « Le surréalisme et la révolution des intellectuels », *La Revue dominicaine*, décembre 1948.

de quelques anciens élèves de Borduas¹, il n'y a pas ou peu d'artistes et d'intellectuels qui prennent publiquement la défense du peintre². Même ceux qui l'ont côtoyé, connu ou même encouragé, se réfugient dans un silence prudent, que Gauvreau, Riopelle et Perron ne se gênent pas de dénoncer³. Et lorsque Borduas est renvoyé de l'École du meuble en 1948, en raison des « écrits et des manifestes qu'il écrit ainsi que son état d'esprit [qui] ne sont pas de nature à favoriser l'enseignement que nous voulons donner à nos élèves⁴ », il n'y a que des journalistes du *Canada* et du *Devoir* pour s'indigner et dénoncer le « dirigisme en littérature de la part d'un gouvernement de cadenas » : « Nos gouvernements à Ottawa, comme à Québec, sont tellement habitués à l'arbitraire, écrit André Laurendeau qui refuse l'emprise de la politique sur l'éducation, qu'ils le commettent sans s'en apercevoir⁵ ». Toutefois, l'expression de cette indignation ou opposition au geste posé par le gouvernement québécois dirigé par M. Maurice Duplessis demeure ambiguë parce qu'elle est partielle et qu'elle ne repose pas sur une sympathie profonde à l'égard des idées proclamées par Borduas.

Nous acceptons en grande partie, écrit Gérard Pelletier dans le *Devoir*, votre critique des institutions sociales : l'exploitation du pauvre par le riche, l'utilisation de la peur, la prétention moderne de tout régler par la seule raison, l'intellectualisme néfaste, la désincarnation d'une certaine pensée contemporaine, l'absurdité des guerres, l'exploitation intéressée de certaines vérités religieuses [...] Toutefois, notre refus n'est pas global. Nous ne refusons ni la raison, ni l'intention sans quoi le monde serait aveugle. Nous n'acceptons pas la règle de l'instinct parce que nous croyons au péché [...] Nous avons nous aussi « la foi en l'avenir et en la collectivité future ». Mais nous avons foi en Dieu dont le nom n'apparaît pas une seule fois et dont la Présence n'est pas évoquée dans votre manifeste⁶.

Borduas se rend lui-même rapidement compte qu'on lui reproche non seulement d'avoir tenu un propos « peu sérieux » dans des mots et selon un style qui ne respectent pas les règles (de politesse) de toute discussion politique mais aussi et surtout de l'avoir fait d'un lieu, où un tel propos est objectivement interdit : « Il s'agissait, corrige-t-il lui-même dans sa défense, d'une action extra-scolaire⁷ ». Si le *Refus global*, qui présente une nouvelle

¹ Ces anciens font parvenir une lettre, « Borduas jugé par ses élèves » au journal *Le Clairon*, 13 octobre 1948.

² À ces interventions, il faut ajouter celle de 16 intellectuels et artistes, dont 6 ont signé le *Refus global* : au moyen d'une lettre envoyée dans plusieurs journaux, ceux-ci protestent contre la « suspension sommaire de Borduas » et s'inquiètent du « dirigisme intellectuel et moral » (G. Robert, *Borduas*, *op. cit.*, pp. 156-157).

³ *Le Clairon*, 29 octobre 1948.

⁴ Lettre de M.G. Poisson, datée du 21 octobre 1948 et citée par G. Robert dans *Borduas*, *op. cit.*, p. 154.

⁵ A. Laurendeau, « Un individu quelconque », *Le Devoir*, 29 septembre 1948, p. 1. Quelques jours plus tôt, Laurendeau dénonce dans un « Bloc-note », l'intervention politique en matière d'éducation (« Intervention politique », *Le Devoir*, 23 septembre 1948, p. 1).

⁶ Gérard Pelletier, « Notre réponse aux surréalistes », *Le Devoir*, 13 novembre 1948, p. 9.

⁷ Lettre de Borduas au directeur de l'école, J.M. Gauvreau, citée par G. Robert, *Borduas*, *op. cit.*, p. 155.

définition de l'art et de l'artiste, n'avait impliqué, comme le manifeste de Pellan, *Prismes d'yeux*, que des intellectuels et des artistes, il aurait été probablement toléré et relégué aux discussions de salons. Mais parce que Borduas parle de liberté, de spontanéité et d'instinct et qu'il propose une nouvelle esthétique et une nouvelle morale, qui non seulement ne sont pas acceptées par les autres intellectuels, mais aussi apparaissent incompatibles avec les normes de l'école (professionnelle) où il enseigne, celui-ci provoque la réaction violente non seulement d'intellectuels dont la légitimité ou la position de pouvoir est remise en question par le *Refus global*, mais aussi des instances politiques directement responsables du système d'enseignement professionnel.

La position qu'occupe Borduas dans une école spécialisée relevant directement du gouvernement confèrent à la revendication d'autonomie une dimension politique : l'« artiste maudit » est renvoyé de l'École du meuble et, coincé entre la tuque et le goupillon, il n'a d'autre choix, pour reprendre l'une de ses expressions, que d'« aller au diable », c'est-à-dire de s'exiler, d'abord à New York, et ensuite à Paris, où il meurt en 1960. « Ne suis-je pas né trop tôt dans un pays trop jeune », écrira-t-il en octobre 1958 à Claude Gauvreau. Même si, dans la seconde moitié des années 50, Borduas s'insère dans le marché international de l'art (contrat avec la galerie de Martha Jackson à New York, expositions à la galerie A. Tooth de Londres et à la galerie Alfred Schmela à Dusseldorf), sa position demeure marginale en France, où l'année même de son arrivée (1955), le Musée d'art moderne de Paris consacre une exposition rétrospective à Pellan. Une angoisse très grande - insupportable, selon ceux qui l'ont connu - et une difficulté de peindre caractérisent le rapport qu'il entretient avec sa propre pratique artistique : « Mes craintes, mes hésitations et refus du lendemain viennent, confie-t-il dans une lettre à M. Camus, en juin 1957, de la conscience d'y risquer toujours ma propre identité ¹ ».

¹ Cité par Michelle Cantin, *Borduas à Paris de 1955 à 1960*, thèse de maîtrise en histoire de l'art, Sorbonne-Université de Paris, 1976.

Conclusion

Crise et Université

[Retour à la table des matières](#)

La réunion, en un même ouvrage, d'études qui portent sur divers aspects de la vie intellectuelle permet d'envisager la possibilité d'une nouvelle histoire sociale des « savoirs savants ¹ » au Québec. Chaque secteur d'activité culturelle connaît évidemment un développement relativement autonome, mais à la manière de Carl E. Schorske dans *Fin-de-Siècle Vienna*, il s'agit de faire éclater les cloisons entre les divers secteurs d'activités culturelles pour en dégager le dénominateur commun. Seule une telle perspective permet de contrer la spécialisation académique dont le développement même contribue à l'autonomisation de chacun des secteurs d'activité culturelle; seules des études socio-historiques concrètes nous fournissent une compréhension de la «multiplicité de la culture contemporaine ».

Pour le Québec, nous ne disposons pas d'un inventaire complet des diverses recherches dont l'univers de la culture savante a été l'objet. Bien que ce secteur d'études ait été dynamique au cours de la dernière décennie -

¹ Selon l'expression de Nicole Gagnon, dans *Recherches sociographiques*.

constitution d'équipes de recherche, mise sur pied de centres et d'instituts, publication d'articles et d'ouvrages¹ - et que l'attention se soit portée non plus seulement sur les arts et la littérature mais aussi sur les sciences et les sciences humaines, les lacunes demeurent grandes. Notre connaissance de l'histoire, du fonctionnement et des fonctions du champ intellectuel et scientifique, en particulier de ses institutions, est faible. Que savons-nous de l'état des sciences au Québec aux 18^e et 19^e siècles? Dans quelles conditions la psychologie moderne s'est-elle développée? Quel a été l'apport du Musée de l'homme d'Ottawa au développement de l'anthropologie? L'insertion de l'enseignement des arts en milieux universitaires a-t-elle modifié la pratique artistique ?

Autant de questions au sujet desquelles nous n'avons que des réponses éparpillées, des fragments d'information. La littérature et les arts ont été apparemment l'objet d'un plus grand nombre d'études, mais qu'en est-il de notre connaissance des institutions culturelles elles-mêmes? Même au sujet des institutions d'enseignement, qui furent au cœur des grands débats et des grandes réformes des années 60, nos informations demeurent déficientes : une première étude socio-historique relativement complète des collèges classiques a certes été publiée récemment, mais il n'existe pas encore d'analyse plus générale du système universitaire québécois tant anglophone que francophone. Et que dire des autres niveaux et des divers secteurs d'enseignement ? Comment s'est effectué, dans les secteurs de la vie sociale et intellectuelle, le développement du « professionnalisme moderne » dont une des conditions est la réunion dans une même structure, à savoir l'université, de la production des connaissances et de la formation des professionnels ? Enfin, à un autre niveau, celui des pratiques culturelles, l'état des informations et surtout des analyses est loin d'être satisfaisant et conduit à transposer, souvent de façon naïve, les résultats des recherches étrangères, européennes et américaines. Du peuple canadien-français, on a dit qu'il était sans littérature; des Québécois francophones, on aimait dire encore récemment qu'ils constituaient une population d'illettrés. Très tôt, on a craint que la multiplication des contacts avec les milieux anglo-saxons ne fasse perdre à la langue française son « génie propre » et « n'abâtardisse » la culture canadienne-française. Déjà en 1907 le journaliste Jules Fournier déplorait le « dépérissement de notre langue » et « l'indifférence de nos gens pour les choses de l'esprit » et il critiquait notre « culte de l'à peu près » et notre « absence de goût ». Soixante ans plus tard, l'écrivain Hubert Aquin parlera de « fatigue culturelle » et le poète Fernand Ouellette dénoncera les méfaits du bilinguisme : jadis joyeux, robuste et fier, le Canadien français apparaît comme un « barbare dont la langue maternelle est le franglais », il est un « pauvre d'esprit qui souffre d'un complexe d'infériorité et de médiocrité ». Au contact de l'Anglo-canadien et de l'Américain, le

¹ Voir la publication récente sous la direction d'Esther Trépanier et Yvan Lamonde, *L'Avènement de la modernité culturelle au Québec*, Québec, IQRC, 1986.

Canadien français semble avoir perdu son âme, il est devenu un « homme sans qualités ».

Dès lors l'on comprend que la Connaissance soit apparue au siècle dernier un enjeu important et qu'elle le soit demeurée. « Nous ne bâtirons rien de solide que sur la connaissance », répétait continuellement Édouard Montpetit. Pour de petites sociétés démunies en capitaux économiques, les stratégies de développement sont collectives : mouvement coopératif, entreprises d'État, etc. Elles sont aussi culturelles : ni l'élaboration ni la réalisation des politiques et des programmes d'action ne sont possibles sans la réunion des compétences nécessaires. Moins riche que les autres, on se doit d'être plus intelligent! La Connaissance est à ces collectivités ce que sont aux classes moyennes les diplômes : un instrument de mobilité. D'ailleurs, la volonté d'introduire la Connaissance comme troisième force entre le Capital et le Travail est souvent associée à la recherche en politique d'une troisième voie. Habituellement privilégiée par ces classes intermédiaires (et d'intermédiaires) que sont les classes moyennes, cette troisième voie renvoie dos à dos le libéralisme capitaliste et le communisme totalitaire, et construit de l'avenir une vision où l'univers est dominé par la rationalité et la technique et où la gestion est confiée à une « élite de la pensée ». Au Québec, ce sera, pour reprendre l'expression de Jean-Jacques Simard, la « longue marche des technocrates ¹ ». Le Savoir sera au service du Pouvoir, il deviendra un Pouvoir.

Le « salut de la nation » est effectivement passé par l'accumulation (primitive) d'un capital culturel : d'abord mise sur pied d'un réseau d'écoles techniques et réorganisation du système d'enseignement supérieur avec création des facultés de science, de commerce et de sciences sociales, ensuite réforme globale du système d'enseignement secondaire et collégial (cégeps) et création de l'Université du Québec. Que d'efforts et de ressources investies dans l'éducation depuis 50 ans! Et au moment même où nous sommes confrontés à de nouveaux défis (la crise, le virage technologique), nous voilà à nouveau traversés par un sentiment d'inquiétude et portés vers l'autocritique : le Québec se perçoit toujours en retard, son système d'éducation est présenté comme inadéquat, la place accordée à la science et à la technologie apparaît trop faible, etc. Hier encore nous faisons l'éloge de ceux et celles qui, acteurs et témoins de la Révolution tranquille, ont contribué à la modernisation de la société québécoise : aujourd'hui nous voulons les citer en procès et balayer tout ce qu'ils ont fait... pour recommencer à zéro. Fait caractéristique de l'histoire contemporaine, chaque nouvelle génération cherche à s'affirmer en effaçant ce que la génération précédente a réalisé. En matière d'enseignement et de recherche scientifique, les difficultés de tels recommencements sont plus grandes et les risques, plus élevés.

¹ Jean-Jacques Simard, *La longue marche des technocrates*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1981.

Le « temps des pionniers » est depuis longtemps révolu. Tout l'effort des générations d'intellectuels et de scientifiques qui ont oeuvré dans l'enseignement supérieur de la fin du 19^e siècle à la Seconde Guerre mondiale a été orienté vers « l'institutionnalisation de l'activité scientifique » : organisation d'une université moderne, ouverture de facultés et de départements, mise sur pied de laboratoires et de centres de recherche, formation d'étudiants, etc. Ces générations ont donné au Savoir moderne son assise institutionnelle, et souvent aux dépens de leurs contributions personnelles.

Jusqu'aux années 60, très rares ont été les intellectuels et les scientifiques qui ont pu se consacrer à temps plein et avec des moyens relativement satisfaisants à l'enseignement supérieur et à la recherche. La « tradition » de la recherche et de la réflexion libres est toute jeune ! Dans toutes les disciplines intellectuelles et scientifiques, nous avons maintenant des spécialistes qui, bien formés, sont en mesure de participer d'une manière significative à l'avancement des connaissances et d'acquérir sur la scène internationale une visibilité et une crédibilité. En autant qu'au niveau local, on leur accorde le statut qu'ils méritent et l'autonomie et les crédits de recherche dont ils ont besoin.

En période de crise, la tentation est toujours grande de vouloir « revenir en arrière ». Nostalgiques des collèges classiques, nos pédagogues veulent réinventer dans nos cégeps et universités la « culture générale »; déçus de la trop grande dispersion des ressources et de la trop faible coordination des efforts, nos gouvernements cherchent à réduire l'autonomie des chercheurs, à donner à la recherche ses grandes orientations et à imposer des priorités. Or, la spécialisation de la formation et de la recherche sont des conquêtes récentes et fragiles, elles sont, ici comme ailleurs, les conditions d'un renouvellement de la culture savante. L'université ne devient un véritable lieu de recherche, de réflexion et de critique qu'à la fin des années 50 : l'autonomie dont bénéficient les professeurs leur permet de dire tout haut ce que les autres pensent et de s'engager, comme on le voit avec les spécialistes en sciences sociales, dans un combat politique contre un régime et une idéologie. Et pour les universitaires qui entreprennent alors leur carrière s'impose un nouveau modèle, celui du professeur-chercheur; ils cherchent à s'y conformer en tentant de satisfaire aux exigences souvent contradictoires de l'homme cultivé et du spécialiste rigoureux : tout en enseignant les sciences, Adrien Pouliot s'intéresse en érudit à la langue et à la culture grecques : Jacques Rousseau est à la fois botaniste et ethnolinguiste; Maurice L'Abbé s'oriente vers les mathématiques par passion pour la philosophie et la logique. L'exercice d'activités de recherche et d'enseignement est étroitement associé à un style de vie marqué par la recherche de l'excellence et l'expression du bon goût (le savoir-dire, le savoir-vivre, etc.) Devenir professeur d'université, c'est plus qu'entreprendre une carrière, c'est aussi accéder à un statut professionnel. Le prêtre, le journaliste et le fonc-

tionnaire ne sont plus les seules figures de l'intellectuel, il y a aussi le professeur d'université en art ou en littérature comme en sciences ou en sciences sociales ¹.

Institution centrale de la vie intellectuelle québécoise, l'université est aujourd'hui en pleine crise : ses déficits sont de plus en plus élevés et ses diplômes, de plus en plus dévalués. Devenue une véritable industrie culturelle, cette institution n'apparaît plus, selon une impression générale, comme un lieu privilégié de création et de réflexion. Les administrateurs ont le contrôle, fixent les priorités et imposent leurs modes d'évaluation et de fonctionnement; ils entendent diriger l'université comme une entreprise et mesurer son action en termes de rentabilité et de productivité. Les professeurs et les étudiants s'y retrouvent souvent sans grand enthousiasme : d'un côté, il y a ceux qui s'ennuient et rêvent d'être ailleurs; de l'autre, il y a ceux qui veulent rester mais sont ennuyés de pas pouvoir faire ce qu'ils aimeraient faire. Déjà alourdi par des structures bureaucratiques, le dynamisme de l'institution universitaire est actuellement paralysé par les diverses restrictions budgétaires.

Comme les temps changent! Dans les années 30, au moment de la Dépression, l'on s'est donné une université moderne (construction de l'Université de Montréal sur la montagne, mise en chantier du Jardin botanique de Montréal) pour sortir de la crise. Aujourd'hui la « sortie de crise » passe par la réduction du champ d'action de l'université. Pour certains, c'est le retour de l'anti-intellectualisme; pour d'autres c'est tout simplement la réaffirmation de l'économisme et du pragmatisme. Les enjeux sont trop importants pour qu'on ne prête pas une plus grande attention à la « question universitaire ». Institution culturelle complexe et délicate, l'université ne peut être ni mise en place ni réorganisée en un tour de mains : il faut le temps d'une génération et plus avant que les effets ne soient visibles, mesurables.

Fin du texte

¹ Marcel Fournier, « Portraits d'un groupe », *Possibles*, vol. 10, n° 3, 1986, pp. 129-144.